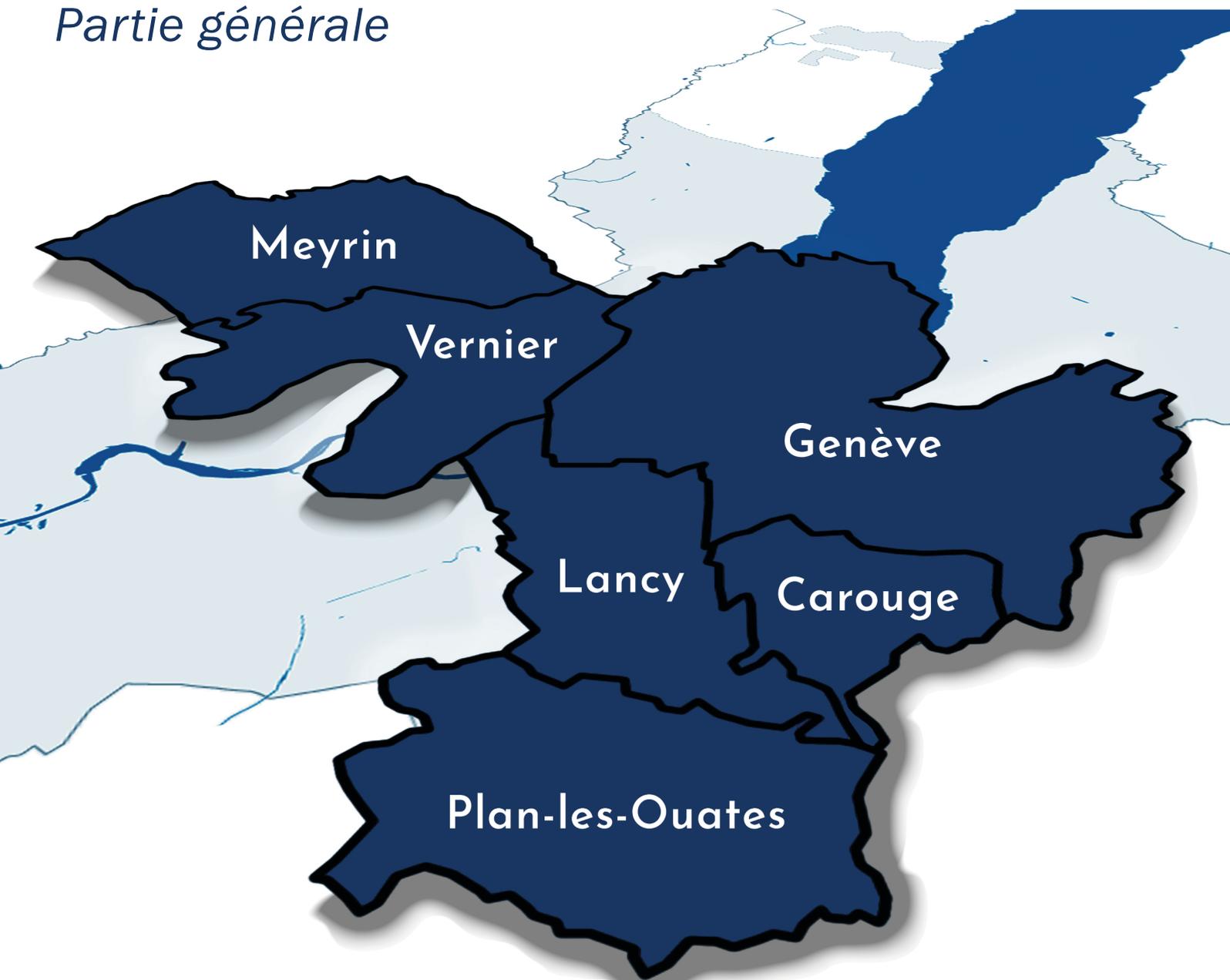


Diagnostic Local de Sécurité 2023

Partie générale



Mandat	Département des institutions et du numérique (DIN) Police cantonale Ville de Genève, Vernier, Meyrin, Carouge, Plan-les-Ouates, Lancy
Réalisation	Coginta Avec la collaboration de la direction de la stratégie, de la géomatique et du service d'analyse stratégique de la police
Auteur	Dominique Wisler
Couverture	Deneesan Kanapathipillai

Septembre 2023

Table des matières

TABLE DES MATIERES.....	2
PREFACE DE LA CONSEILLERE D'ETAT CHARGEE DU DEPARTEMENT DES INSTITUTIONS ET DU NUMERIQUE ...	3
PREFACE DE LA COMMANDANTE DE LA POLICE	5
RESUME EXECUTIF	6
INTRODUCTION	33
CHAPITRE 1. LE CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE DES COMMUNES DU DLS	39
CHAPITRE 2. LA SECURITE PUBLIQUE EN CHIFFRES : CRIMINALITE, ACCIDENTS DE LA CIRCULATION ET INCIVILITES	45
CHAPITRE 3. L’ACTION DE LA POLICE	76
CHAPITRE 4. LA DENONCIATION	97
CHAPITRE 5. LE REGARD DES RESIDENTS SUR LA SECURITE.....	101
CHAPITRE 6. LA PERCEPTION DE LA POLICE.....	122
CHAPITRE 7. LES ATTENTES DE LA POPULATION EN MATIERE DE PRESTATIONS POLICIERES.....	135
CHAPITRE 8. RECOMMANDATIONS.....	149
TABLE DES MATIERES DETAILLEE	174
TABLE DES ILLUSTRATIONS	177

Préface de la Conseillère d'Etat chargée du département des institutions et du numérique

Depuis 2004, la police cantonale analyse les tendances de sécurité publique et la demande sociale en matière de sécurité au niveau du canton. Pour ce faire, elle sonde depuis près de deux décennies la population genevoise afin de déterminer quelles sont ses attentes en matière de sécurité, en se basant sur son sentiment d'insécurité au niveau cantonal et communal et sur les problèmes que rencontrent les résidentes et les résidents.

Les résultats de ce sondage font l'objet d'un rapport triennal, le diagnostic local de sécurité (DLS), dont vous découvrez ici la 7ème édition.

Dans ce rapport rédigé par un expert indépendant, vous trouverez des données précises concernant les volumes et la typologie des infractions et des interventions faisant suite à un appel d'urgence, de même que les modes d'intervention des forces de l'ordre sur la période 2021-2023. Depuis les accidents de la circulation jusqu'aux incidents d'incivilités touchant les quartiers, toutes les données récoltées dans le DLS participent à la création d'un véritable tableau de bord stratégique et d'un outil d'aide à la décision, qui ont fait leurs preuves.

Le DLS est un outil à la fois de connaissance du terrain et d'évaluation du travail de la police qui permet d'aider la police et les autorités compétentes à fixer les priorités en matière de lutte contre la criminalité. C'est aussi un outil de mobilisation visant à rassurer la population quant aux moyens déployés et à améliorer le sentiment général de sécurité.

Les recommandations de l'édition 2023 du DLS s'articulent autour d'une double optique – territoriale et organisationnelle:

D'un point de vue territorial, bien que les recommandations générales relèvent du niveau cantonal, elles rentrent néanmoins en résonance sur le plan communal, au niveau des quartiers. Ainsi, les recommandations générales traitant des agressions physiques et de la violence font écho aux attentes exprimées par la population dans certaines zones fortement urbanisées, en particulier dans les quartiers des Pâquis et de Saint-Jean, mais également à Carouge. Quant à la recommandation générale traitant de la délinquance juvénile, elle est une réponse aux attentes formulées par les résidents des quartiers urbains de Vernier, Meyrin-Cité et Lancy et des résidents de la zone urbaine de Plan-les-Ouates.

L'autre angle de lecture du DLS 2023 s'inscrit dans une optique plus opérationnelle et organisationnelle. En effet, le rapport met en évidence combien certaines problématiques identifiées ne peuvent être portées que par la police cantonale. Par exemple, dans le cas du harcèlement de rue, les victimes soulignent combien il s'agit, selon elles, d'un enjeu devant être pris en charge tant par la police cantonale que des polices municipales.

Je salue la mise en évidence de cette double articulation territoriale et organisationnelle qui ouvre la voie à une collaboration renforcée et concertée entres

les acteurs étatiques et communaux de la sécurité. Un renforcement de la complémentarité des polices de proximité cantonale et municipales contribuera assurément à renforcer l'efficacité des interventions et à consolider notre sécurité à toutes et à tous, notre bien-vivre ensemble et notre cohésion sociale.

Carole-Anne KAST,

Conseillère d'Etat chargée du département des institutions et du numérique

Préface de la Commandante de la Police

Depuis 2004, la police réalise, avec le soutien de Coginta, un *Diagnostic local de sécurité* (DLS). La présente édition est la septième.

La police est souvent perçue comme étant une institution réactive qui détermine ses priorités propres. Le DLS place les attentes de la population au cœur des préoccupations et fournit des éléments pour apporter des réponses adaptées aux phénomènes détectés, presque organisées sur mesure. Les recommandations qui concluent chaque édition du DLS en sont l'illustration et proposent une orientation pour l'action des polices cantonale et municipales.

Au fil des éditions, le DLS mesure l'amélioration de la situation à Genève, qu'il s'agisse de criminalité reportée, du sentiment d'insécurité, de la qualité du travail de la police ou encore de l'équité mise en œuvre par cette dernière dans ses actions. Le DLS permet de nuancer les constatations générales et de travailler sur la vision et les attentes des personnes qui se sentent moins en sécurité et qui ont, de fait, une perception plus critique de l'action de la police.

Les analyses mettent également en évidence que la réponse ne peut être uniquement policière. Cette réponse, parce qu'elle doit améliorer la qualité de vie et le mieux-vivre ensemble, doit être coordonnée et partenariale. C'est en particulier le cas de deux thématiques fortes dans la présente édition, soit le harcèlement de rue et le comportement de certains utilisateurs d'engins de mobilité douce. La police sera un acteur majeur mais non unique.

La sécurité au quotidien, qu'il s'agisse de la sécurité dans les espaces publics, les lieux publics ou privés ou encore dans le monde virtuel, ne peut jamais être considérée comme acquise. C'est l'action permanente et l'adaptation des dispositifs qui rendent possible son maintien et son amélioration.

La sécurité dite de proximité fait l'objet d'intenses réflexions. La coordination entre la police cantonale et les polices municipales est incontournable pour renforcer l'efficacité des dispositifs.

Ce constat va au-delà du présent diagnostic. C'est aussi le cas de la politique criminelle commune (PCC) signée par le Procureur général et le Conseil d'Etat, qui concerne l'ensemble de l'administration cantonale et fournit un cadre pour la mise en œuvre des recommandations du DLS, qu'il s'agisse de la lutte contre les violences, de la lutte contre la cybercriminalité, de la coordination des forces de police ou encore des enjeux liés à la prévention et à la détection de phénomènes criminels.

La diversité des approches et des points de vue, ajoutée à la combinaison des différents outils opérationnels et théoriques adaptés en permanence, constitue les fondements d'une action de sécurité durable et évolutive.

Bonne lecture !

Col Monica BONFANTI

Commandante de la police

Résumé exécutif

PARTIE GENERALE

- Le Diagnostic local de sécurité (DLS) 2023 mesure le niveau de sécurité publique dans le canton et la perception de la police à partir d'une série d'indicateurs.
- Un certain nombre d'indicateurs, comme le niveau de la petite et moyenne criminalité, le sentiment d'insécurité ou encore l'image de la police existent depuis 2004 et permettent ainsi de mesurer leur évolution depuis cette date.
- Six communes sont au bénéfice d'un Contrat local de sécurité (CLS) avec le canton et sont partenaires du DLS. Il s'agit de la Ville de Genève, Vernier, Meyrin, Carouge, Plan-les-Ouates et Lancy. Outre l'analyse cantonale présentée dans un premier volume du DLS, chacune de ces communes fait l'objet d'une analyse détaillée dans un chapitre dédié du second volume du DLS.
- Le DLS s'appuie principalement sur un sondage d'opinion auprès d'un échantillon représentatif de plus de 4'000 résidents. La marge d'erreur au niveau cantonal est de 2% pour un intervalle de confiance classique de 95%.
- Les sondages à l'échelon des communes sont également représentatifs avec une marge d'erreur d'environ 4%.
- 92% des répondants ont répondu à un questionnaire en ligne et 8% ont été interrogés par téléphone.
- Les statistiques criminelles, des accidents de la circulation et celles portant sur les interventions sur appel à la centrale d'engagement de la police cantonale sont également exploitées pour ce DLS.

La petite et moyenne criminalité

- La petite et moyenne criminalité (PMC) poursuit sa baisse enregistrée depuis une décennie dans les DLS. En 2010, le taux d'incidence de la PMC était de 60 événements pour 1'000 habitants dans le canton ; en 2022, ce taux tombe à 24 cas pour 1'000 habitants. Il s'agit du niveau le plus bas enregistré depuis 2007.
- Les délits contre les personnes diminuent, mais moins fortement que les atteintes au patrimoine. Le taux d'infractions contre les personnes était de 6 pour 1'000 habitants en 2010. Il est désormais de 4 pour 1'000 habitants.

Le harcèlement de rue

- Le sondage mesure le niveau du harcèlement de rue depuis 2020. Cette année-là, 23.7% des personnes interrogées déclaraient avoir fait l'objet de harcèlement de rue à Genève durant les derniers 5 ans ; en 2023, ce taux est en léger recul : 22.7%.
- Cette problématique concerne avant tout les jeunes femmes. Selon les données du sondage de 2023, en moyenne 34.6% des femmes ont fait l'objet de harcèlement de rue ces derniers 5 ans à Genève ; 16.4% en ont été victimes

les derniers 12 mois. 75.9% des jeunes femmes de la catégorie d'âge des 15-24 ans ont fait l'expérience de harcèlement de rue sur 5 ans et 61.7% des 25-34 ans l'ont également fait.

La cybercriminalité

- En 2023, 11.4% déclarent avoir fait l'objet d'une tentative de vol ou d'une tentative d'escroquerie sur internet lors des derniers 12 mois. 9% déclarent avoir été victimes d'une tentative de vol de données personnelles lors des derniers 12 mois. Durant la même période, 4% ont subi un vol ou une escroquerie sur internet et 2.7% se sont fait voler des données personnelles.
- Les plus jeunes font plus souvent l'objet d'une escroquerie et de vol. 5.4% des 15-24 ans ont été victimes d'une escroquerie sur internet sur un an et 3% d'entre eux ont fait l'objet d'un vol de données personnelles.
- Les craintes principales des utilisateurs d'internet sont les suivantes : 32.6% redoutent « fortement » l'utilisation illicite de leur carte bancaire ou de crédit sur internet, 31.5% redoutent fortement le vol de données personnelles permettant à des criminels de se faire passer pour eux et 29.5% redoutent fortement le piratage de leur compte sur un réseau social ou la messagerie électronique.

Accidents de la circulation

- Les taux d'accidents mortels et avec blessés de 2022 s'inscrivent dans une tendance à la baisse générale constatée depuis plusieurs décennies. Depuis 2010, les taux d'accidents avec blessés se sont stabilisés. Ils oscillent désormais entre 2.67 accidents pour 1'000 habitants en 2014 et 1.78 en 2020. Le taux pour 2022 est de 2.18.
- En 2022, il y a eu 8 accidents mortels dans le canton contre 16 en 2001.
- Si le nombre d'accidents est en baisse, la part des véhicules associés à la mobilité douce est en augmentation. En effet, en 2022, le canton a recensé pas moins de 444 vélos et trottinettes standards ou électriques et autres engins comme des skateboards ou des rollers impliqués dans des accidents avec blessés, contre 272 en 2019.

Incivilités

- Bien que leurs niveaux d'aujourd'hui soient plus élevés qu'il y a une quinzaine d'années, on observe une détente sur le front des incivilités à Genève depuis quelques éditions du DLS. Les abandons d'objets encombrants sur la voie publique passent de 80.6% de taux de constat en 2020 à 73.3% en 2023. La consommation de drogue passe de 59.8% en 2020 à 56.1% en 2023. Par rapport à 2013, la baisse en 2023 est d'un peu moins de 10 points pour la consommation de drogue dans la rue. Le trafic de drogue constaté dans la rue baisse de 6 points environ en 2023 par rapport aux chiffres enregistrés en 2020.
- La plupart des incivilités sont en baisse par rapport au pic de 2013. L'exception vient des vélos, trottinettes et autres engins qui roulent dangereusement sur les trottoirs ainsi que de la mendicité insistante dans les rues de Genève.

- Six incivilités dérangent plus particulièrement les résidents de Genève. Dans l'ordre d'importance, il s'agit du trafic et de la vente de drogue dans la rue. 59.1% des résidents estiment que cela les dérange « beaucoup ». Ensuite, les groupes de personnes irrespectueuses qui s'approprient des espaces communs dérangent « beaucoup » 57.8% des résidents du canton. La troisième incivilité importunant le plus les résidents sont les trottinettes et autres engins roulant dangereusement sur les trottoirs. Elles importunent beaucoup 57.1% des résidents. La consommation de drogue dans la rue, les violences verbales ou bagarres dans la rue ainsi que les vélos (électriques) roulant sur les trottoirs dérangent « beaucoup » environ 53% des résidents.
- Les femmes se disent plus souvent fortement dérangées par les incivilités que les hommes. Par exemple, 64.4% des femmes sont fortement dérangées par les trottinettes et autres engins circulant dangereusement sur les trottoirs contre 49.3% des hommes.
- Généralement, les incivilités dérangent plus les aînés que les plus jeunes. Par exemple, 68.2% des plus de 64 ans se déclarent fortement dérangés par le trafic et la vente de drogue dans la rue contre 38% des 15-24 ans.

Interventions policières sur appel au 117

- Le volume d'interventions sur appel au 117 a augmenté de 12% par rapport à 2019 pour atteindre un volume annuel de 44'411 interventions en 2022.
- 53% des interventions cantonales ont eu lieu en Ville de Genève. En moyenne, la Ville de Genève a généré 115 interventions pour 1'000 habitants en 2022.
- Vernier est à l'origine de 7% des interventions du canton, Carouge et Lancy 5%, Meyrin 4% et Plan-les-Ouates 2%.
- Carouge a généré 92 interventions pour 1'000 habitants en 2022 ; Vernier en a généré 86 pour 1'000 habitants et Meyrin 69 pour 1'000 habitants.
- Vernier, Meyrin et Carouge ont connu les plus fortes augmentations. L'augmentation est de 26.5% (Meyrin) et de 28% (Carouge et Vernier) par rapport à 2019.
- A Genève, la première cause des interventions policières sur appel au 117 sont les incivilités. 24% de l'ensemble des interventions de 2022 dans le canton ont eu pour origine des incivilités.
- Les motifs d'intervention en progression sont au premier chef les incivilités. Celles-ci généraient 17% de l'ensemble des interventions sur appel au 117 en 2016 contre 24% aujourd'hui.
- Les questions de tranquillité et de sécurité publiques ainsi que des affaires sociales ou de secours sont à l'origine respectivement de 15% et de 14% des interventions.
- Les affaires de circulation et d'accidents comptent pour 15% de l'ensemble des interventions.
- La criminalité au sens strict concerne 15% des interventions : 3% pour les atteintes aux personnes et 12% pour les infractions au patrimoine.
- La comparaison de la distribution des motifs d'interventions de 2022 avec celle de 2016 permet d'observer une évolution remarquable. Les affaires de

circulation et d'accidents sont en nette diminution. Elles constituaient 25% des interventions en 2016 ; aujourd'hui, elles n'en constituent plus que 15%. Reflet du recul de la petite et moyenne criminalité dans le canton, les affaires criminelles génèrent de moins en moins d'interventions. Les atteintes aux biens constituaient 15% des interventions en 2016 alors qu'aujourd'hui elles n'en constituent plus que 12%. Les atteintes aux personnes passent de 4% en 2016 à 3% de l'ensemble des interventions en 2022.

Patrouilles pédestres

- Les patrouilles pédestres se sont popularisées depuis 2013 au sein de la police cantonale genevoise. En 2010, seuls 43.3% des résidents constataient de telles patrouilles dans leur quartier ; dès 2013, 64.9% le faisaient. En 2023, ce taux se situe désormais à 67.9%.
- Ce taux de couverture par des patrouilles pédestres est le plus élevé en Ville de Genève (77.2%), suivi de Carouge (74.8%), puis Meyrin (61%), Vernier (60.4%), Lancy (60.2%), Plan-les-Ouates (52.6%) et enfin la campagne genevoise (36.8%).
- Les taux de couverture par des patrouilles pédestres des polices municipales sont plus élevés que ceux de la police cantonale. Ils s'établissent à 82.2% en Ville de Genève, 88.6% à Carouge, 86.5% à Meyrin, puis 77.2% à Lancy, 74.7% à Plan-les-Ouates, 74.2% à Vernier et enfin 44.2% dans la campagne.

Interactions entre police et population

- Les interactions entre la police et les résidents sont mesurées à travers un indicateur de fréquence du contact sur les derniers 5 ans. Ce taux de contact avec la police cantonale est de 46% en 2023. Il baisse légèrement par rapport aux années précédentes du DLS.
- Le taux de contact sur 5 ans avec la police municipale est quant à lui relativement stable depuis qu'on le mesure en 2013. Il se situe à 34.5% en 2023. Autrement dit, un peu plus du tiers des résidents ont été en contact avec leur police municipale sur 5 ans.
- Les interactions avec la police municipale sont les plus fréquentes à Carouge (41.2%). A Meyrin, le taux de contact est de 39.4%, à Lancy de 36.8% et en Ville de Genève de 33.8%. Il est de 33.8% à Plan-les-Ouates et de 30.1% à Vernier.
- Les hommes sont plus fréquemment en contact avec la police cantonale que les femmes. Sur 5 ans, 52.4% des hommes l'ont été contre 40% des femmes. C'est également vrai du contact avec la police municipale : 39.3% des hommes ont été en contact avec la police municipale sur 5 ans contre 30% des femmes.
- Les victimes de criminalité et les personnes constatant la présence de groupes de personnes irrespectueuses occupant des espaces communs ainsi que du deal de drogue ou de la consommation de drogue dans la rue sont plus souvent que les autres en relation avec la police cantonale.
- C'est également le cas pour les personnes entrées en contact avec la police municipale. Le contact avec la police municipale est aussi plus fréquent pour

les personnes constatant la présence de vélos circulant sur les trottoirs, le stationnement sauvage, des abandons d'objets sur la voie publique ou encore du bruit excessif de véhicules à moteur.

La sécurité comme préoccupation

- 37.8% des résidents considéraient la sécurité publique comme le problème le plus préoccupant à Genève en 2013. Dix ans plus tard, en 2023, seuls 12% pensent de même. La sécurité a très fortement reculé dans l'ordre des préoccupations des résidents.
- Dans l'ordre des préoccupations des résidents, la sécurité arrive en quatrième position derrière le logement (30.9%), la mobilité et la circulation routière (14.7%) et l'économie, l'énergie et le chômage (12.4%).
- 30.4% estiment cependant que la sécurité reste un problème préoccupant de manière générale.
- Les résidents notent toujours mieux la sécurité à Genève. En 2010, ils attribuaient la note de 6 sur 10 à la sécurité en moyenne. En 2023, ils lui donnent la note de 6.9.
- La campagne genevoise et Plan-les-Ouates obtiennent les meilleures notes du DLS, respectivement 8.3 et 7.9. Lancy et Carouge obtiennent 7.6. Meyrin obtient 7.4. La Ville de Genève obtient 7.3. Vernier obtient 7.
- Malgré ces bons chiffres, il y a toujours une majorité de 55.5% de résidents qui estiment que la sécurité se dégrade à Genève. A l'échelon de leur commune de résidence, les résidents sont moins négatifs : seuls 38.3% pensent que la sécurité se dégrade dans leur commune tandis que 48.6% des résidents pensent que la sécurité est stable dans leur commune.

Le sentiment d'insécurité

- En 2023, le taux d'insécurisés à Genève enregistre une nouvelle baisse. 28.9% des résidents du canton s'estiment en insécurité lorsqu'ils se promènent seuls dans les rues de leur quartier après 22h contre 32.8% trois ans plus tôt. Ce taux est pratiquement à son plus bas historique depuis que les DLS le mesurent dans le canton. Il rejoint le niveau de 2007 (28.7%).
- Le sentiment d'insécurité est plus élevé à Vernier (32.9%), en Ville de Genève (29.5%), à Meyrin (29.3%) et à Lancy (29%) qu'à Plan-les-Ouates (25%), à Carouge (23.5%) et dans la campagne (19.2%).
- Le sentiment d'insécurité chez les femmes reste élevé. 38.5% des femmes s'estiment en insécurité lorsqu'elles marchent seules dans les rues de leur quartier après 22h contre 19.2% des hommes.
- Ce sont avant tout les plus jeunes femmes, de 15 à 24 ans, et les femmes de plus de 64 ans qui se déclarent insécurisées après 22h dans la rue. 46% des jeunes femmes de 15 à 24 ans et 53.5% des plus de 64 ans le font.
- Aux yeux des résidents, les lieux les plus insécurisants à Genève sont les gares ou arrêts de bus/tram ainsi que les parkings publics souterrains. Pour les femmes, les parkings publics souterrains sont les lieux les plus insécurisants. 42% des femmes les mentionnent comme tels contre 18.3% des hommes.

- Les gares et arrêts de bus et de tram sont insécurisants surtout pour les plus jeunes femmes. 54% des femmes de 15-24 ans citent ce type de lieu comme étant insécurisant contre 39.7% des femmes de 25-34 ans, 38.2% des 35-49 ans, 34.5% des 50-64 ans et 28.6% des 65 ans et plus.
- La Gare de Cornavin reste l'endroit le plus souvent cité comme étant moins sûr à Genève. 67.2% des résidents qui mentionnent un lieu peu sûr pointent du doigt la Gare de Cornavin. Elle est cependant moins souvent citée que lors des DLS précédents. En 2020, par exemple, 73.2% la mentionnaient.
- La zone de Plainpalais, Jonction et Acacias est plus souvent citée en 2023 que lors des éditions précédentes du DLS. En 2013, par exemple, seuls 35.3% mentionnaient cette zone comme insécurisante. Depuis, à chaque édition du DLS, le taux augmente. En 2023, 49.5% mentionnent cette zone comme étant abritant des lieux moins sûrs.
- Les motifs principaux de l'insécurité sont la peur d'une agression physique ou sexuelle (20.8%), la présence de trafiquants et de consommateurs de drogues (18.4%) et, en troisième position, le risque de harcèlement de rue (8.8%).
- Pour les plus jeunes femmes (15-24 ans), le risque d'agression physique ou sexuelle et le harcèlement de rue constituent les causes principales de leur insécurité. 34.4% mentionnent le risque d'agression et 31.3% pointent du doigt le harcèlement de rue.
- Les 35 ans et plus, notamment les hommes, citent avant tout la présence de trafic et de consommation de drogue dans la rue comme principal facteur d'insécurité.

L'image de la police

- L'image de la police progresse régulièrement depuis 2004. 91.3% des résidents exprimant leur avis à ce sujet jugent que la police cantonale fait du bon travail en 2023. Il s'agit du niveau le plus haut enregistré par les DLS depuis 2004.
- S'agissant du travail de la police municipale, le taux d'avis positifs est de 84.5% dans le canton. Là aussi, ce taux est le plus élevé depuis que les DLS le mesurent.
- L'image de la police varie peu selon les communes, qu'il s'agisse de la police cantonale ou de la police municipale. La police cantonale obtient le plus d'avis positifs à Plan-les-Ouates (93.5%) tandis que c'est Meyrin qui obtient le taux le plus élevé d'approbation pour sa police municipale (85.8%).
- Les principaux leviers de l'image de la police sont la déontologie policière, le sentiment d'insécurité, les patrouilles pédestres et la présence de groupes de personnes irrespectueuses s'appropriant des espaces communs.
- 25.7% des résidents qui jugent que la police ne traite pas tout le monde de la même manière portent un jugement négatif sur le travail de la police municipale contre 11.8% de celles et ceux qui estiment que la police traite généralement tout le monde de la même manière.
- Le taux d'insatisfaits lors d'un contact avec la police cantonale est en baisse. En 2010, 21.6% des résidents entrés en contact avec la police cantonale durant

les derniers 5 ans se déclaraient insatisfaits de ce contact. En 2023, seuls 14.9% le sont.

- 17.4% des résidents entrés en contact avec la police municipale les derniers 5 ans se déclarent insatisfaits de ce contact en 2023. Le taux d'insatisfaits lors d'un contact avec la police municipale est le plus bas à Meyrin (15.2%).
- L'insatisfaction est généralement motivée par un manque de performance, selon l'avis des résidents, et plus rarement dû à un écart déontologique.

La déontologie policière

- L'opinion sur la déontologie policière s'améliore progressivement depuis 2007. En 2007, 59.4% des résidents estimaient que la police cantonale ne traitait pas tout le monde de la même manière. En 2023, ce taux est tombé à 40.6%.
- S'agissant des polices municipales, 36.7% en moyenne pensent qu'elles ne traitent pas tout le monde de la même manière.
- L'origine étrangère des personnes est jugée par 76.2% des résidents comme étant le principal motif de discrimination de la part de la police cantonale. C'est également le principal motif de discrimination des polices municipales : 74.4% des résidents sont de cet avis.
- Alors que le genre n'était cité que par 12.4% des résidents comme motif de discrimination en 2013, il est désormais cité par 24% des répondants en 2023.
- 41% des victimes de harcèlement de rue ces derniers 5 ans à Genève pensent que la police cantonale discrimine en fonction du sexe contre 16.9% pour les autres. Il en va de même des polices municipales. 40.8% des victimes de harcèlement de rue pensent que celles-ci discriminent en fonction du sexe contre 19.4% pour les autres.

La demande en matière de patrouilles pédestres de proximité

- Avoir subi un délit ou du harcèlement de rue, observer des incivilités dans son quartier ainsi que se sentir insécurisé après 22h ou encore considérer que la sécurité est le problème numéro 1 de Genève engendrent une plus grande demande pour des patrouilles pédestres. Plus l'insécurité est élevée, en quelque sorte, et plus la demande pour des patrouilles pédestres est forte.
- Le sentiment d'insécurité est le facteur le plus décisif expliquant la demande pour des patrouilles pédestres. 58.7% des insécurisés souhaitent des patrouilles pédestres contre 38% des sécurisés.
- Le harcèlement de rue joue également. 50.9% des victimes de harcèlement de rue souhaitent des patrouilles pédestres contre 42.2% pour les autres.
- Les patrouilles pédestres sont la préférence de 46.4% des résidents de la Ville de Genève contre 43.2% pour police-secours.
- C'est à Vernier où la demande pour un poste de quartier est la plus élevée : 13.6% des résidents en souhaitent.
- Dans la campagne genevoise, mais également à Plan-les-Ouates, une majorité de résidents affiche une préférence nette pour police-secours. 55% environ souhaitent en priorité ce service de police.

Les priorités pour la police cantonale

- La lutte contre les atteintes à l'intégrité physique des personnes (agressions physiques et violence) est la priorité des résidents du canton. 25% des résidents la placent en tête des priorités souhaitées de la police cantonale. La lutte contre les cambriolages et les autres vols arrive en deuxième position avec 20.2% de mentions. Suivent la lutte contre la drogue et les scènes de drogue (13.4%) et la prévention et la répression de la délinquance juvénile (10.4%).
- Plan-les-Ouates (32.7%) et la campagne (40.6%) souhaitent en priorité que la police cantonale se focalise sur les cambriolages et les vols.
- En Ville de Genève (28.7%), à Vernier (23.7%), à Carouge (28.7%) de même qu'à Lancy (21.6%), la priorité numéro 1 est la lutte contre les agressions physiques et les violences. La lutte contre les cambriolages et les vols arrive en deuxième position dans ces communes.
- Les priorités changent souvent en fonction de l'âge des résidents. Certaines deviennent plus importantes à mesure que l'on avance en âge, comme la lutte contre les cambriolages et les vols, les infractions routières, la prévention et la répression de la délinquance juvénile. La lutte contre la drogue et les scènes de drogue est toute aussi importante pour les plus jeunes que pour les seniors. Le harcèlement de rue, la prévention des agressions dans la famille et entre partenaires et la lutte contre les agressions physiques et les violences en revanche sont avant tout des priorités pour les catégories d'âge sous les 35 ans.
- La lutte contre le harcèlement de rue devrait être une priorité cantonale uniquement aux yeux des moins de 35 ans. 15.3% des 15-24 ans, par exemple, sont d'avis que cette lutte doit être la priorité numéro 1 de la police cantonale alors que seulement 1.2% des 50-64 ans le sont.

Les priorités pour les polices municipales

- La lutte contre l'incivilité (15.3%), la prévention de la délinquance de rue (15%) et la prévention des vols et cambriolages (14.2%) sont les priorités que les résidents attribuent aux polices municipales.
- A Plan-les-Ouates, la prévention des vols et cambriolages arrive nettement en tête avec 26.6% de mentions.
- En Ville de Genève (16.6%) et à Carouge (15.4%) la prévention de la délinquance de rue arrive légèrement en tête devant les autres items.
- La prévention de la délinquance juvénile est plus souvent mentionnée à Vernier (12.4%), Lancy (11.6%) et Meyrin (11.1%) qu'ailleurs.
- La lutte contre le harcèlement de rue est plus souvent mentionnée à Carouge (11.3%) et à Lancy (9.6%) qu'ailleurs.
- 24.8% des 15-24 ans placent la lutte contre le harcèlement de rue en tête des priorités souhaitées pour la police municipale contre 2.1% pour les seniors de plus de 64 ans.
- Pour les plus de 64 ans, des actions pour protéger les piétons sont une priorité importante. 12.4% souhaitent que la police municipale en fasse la priorité numéro 1 contre 3.2% des 15-24 ans.

Les mesures pour améliorer la sécurité dans le canton de Genève

- Les mesures les plus populaires pour juguler l'insécurité sont une présence plus marquée de la police cantonale (33.6%), une présence plus marquée de la police municipale (33.4%), plus de répression de la problématique de la drogue (32.1%), plus de caméras de surveillance (30%) et d'éclairage (26.3%) et le renvoi des délinquants étrangers (26.2%).
- L'augmentation de la présence de la police cantonale et de la police municipale est plus populaire auprès des femmes que des hommes. 35.6% des femmes souhaitent en priorité une amélioration de la présence de la police cantonale dans ces lieux jugés peu sûrs contre 31.4% des hommes. 38.8% des femmes souhaitent une présence de la police municipale contre 29.7% des hommes.
- La répression de la vente et de la consommation de drogue est privilégiée par les seniors. 20.7% des 15-24 ans la placent comme priorité contre 40.5% des plus de 64 ans. Il en va de même de la mesure du renvoi des délinquants étrangers. 19.1% des 15-24 ans soutiennent cette mesure contre 40.2% des plus de 64 ans. Ce schéma se répète pour la répression des infractions en matière de circulation routière. 7% des 15-24 ans considèrent que cette mesure est susceptible d'améliorer la sécurité contre 28.8% des plus de 64 ans.
- A l'inverse, les plus jeunes mentionnent plus souvent que les autres l'éclairage et également l'intervention rapide de la police comme solutions à l'insécurité. 31.5% des 15-24 ans mentionnent l'éclairage contre 25.5% des plus de 64 ans.

PARTIE COMMUNALE

VILLE DE GENEVE

La sécurité

- La petite et moyenne criminalité (PMC) accuse un fort recul depuis le pic de 2010 enregistré par les DLS. En 2010, le DLS mentionnait 15'425 événements de PMC en Ville de Genève. En 2022, ce volume a été divisé par 2 environ pour atteindre 7'175 cas.
- La zone des Eaux-Vives, Plainpalais et Jonction a le taux de PMC pour 1'000 habitants le plus élevé de la ville, soit 43 cas de PMC pour 1'000 contre 41 pour 1'000 pour la zone des Pâquis et Saint-Jean. Ailleurs dans la ville, le taux est de 18 cas de PMC pour 1'000 habitants.
- Le taux de harcèlement de rue sur 5 ans passe de 25.5% en 2020 à 23.6% en 2023.
- 73.3% des jeunes femmes de la catégorie d'âge des 15-24 ans déclarent avoir été victimes de harcèlement de rue ces derniers 5 ans en Ville de Genève.
- Dans la zone de l'hypercentre de la Ville de Genève, correspondant au pourtour de la Rade, les incivilités restent à des niveaux élevés et, pour certaines, dépassent même les niveaux observés en 2020. Par exemple, 69.3% des résidents de cette zone du pourtour de la Rade constatent des bagarres ou des violences verbales dans la rue en 2023 contre 60.5% trois ans plus tôt. 66.7% constatent de la consommation de drogue dans la rue en 2023 contre 63.2% trois ans plus tôt.

- Les incivilités liées à la mobilité douce touchent l'ensemble de la Ville de Genève. 76% des résidents de la zone dite du Reste de Genève constatent des trotinettes et autres engins circulant dangereusement sur les trottoirs.
- Ce type de problématique entretient un climat d'insécurité pour les seniors qui se sentent vulnérables aux accidents en raison de leurs aptitudes réduites à contrôler leur environnement. 76.2% des plus de 64 ans sont fortement importunés par les incivilités de la mobilité douce contre 30.6% des 15-24 ans et 54.3% des 25-34 ans.
- Si le volume d'accidents de la circulation a fortement chuté dans les années 2000, ce n'est plus le cas depuis les années 2010. En 2022, il y a eu 509 accidents avec blessés en Ville de Genève contre 416 en 2011. Les accidents de la circulation évoluent en dent de scie depuis une quinzaine d'années.

Les interventions de police et la présence policière

- Les interventions de police sur appel au 117 augmentent en 2022. Alors que les DLS dénombraient 19'452 interventions sur appel en Ville de Genève en 2016, ce volume grimpe à 23'610 interventions en 2022.
- Mesuré par le volume d'interventions pour 1'000 habitants, c'est la zone des Eaux-Vives, Plainpalais et Jonction qui génère le plus d'interventions. Elle en génère 146 pour 1'000 habitants contre 133 dans la zone des Pâquis et de Saint-Jean et 61 dans le reste de la ville.
- Partout, dans la Ville de Genève, les incivilités sont la cause principale des interventions policières aujourd'hui. Elles génèrent 1 intervention sur 4 environ (26%).
- Les zones des Eaux-Vives, Plainpalais et Jonction ainsi que Pâquis et Saint-Jean aperçoivent plus souvent la police que le Reste de Genève. Près du quart des résidents de ces deux zones centrales voient au moins une voiture de police cantonale pratiquement tous les jours.
- S'agissant des patrouilles pédestres, 13.9% des résidents de la zone Eaux-vives, Plainpalais et Jonction en voient presque tous les jours contre 7.8% dans la zone des Pâquis et de Saint-Jean et 4.7% ailleurs dans la ville.
- Les chiffres pour la police municipale sont comparables à ceux de la police cantonale. 11.4% des résidents des Eaux-Vives, Plainpalais et Jonction voient des patrouilles pédestres de la police municipale pratiquement tous les jours contre 8.8% dans la zone des Pâquis et de Saint-Jean et 3.3% ailleurs dans la ville.

La perception de la sécurité

- 10.9% des résidents de la Ville de Genève estiment que la sécurité est le premier problème de Genève. C'est le chiffre le plus bas enregistré par les DLS depuis 2010. En 2010, 46.5% estimaient que la sécurité était le problème numéro 1 à Genève.
- Le taux d'insécurisés en Ville de Genève est en repli depuis le pic de 2013. En 2013, 54.4% des résidents se déclaraient insécurisés ; en 2023, ce taux est de 31.8%. Il s'agit du taux le plus bas enregistré par les DLS depuis 2007.

L'image de la police

- En 2023, 86.4% des résidents de la zone PEV de la Ville de Genève estiment que la police cantonale fait du bon travail et 81.2% sont du même avis d'agissant du travail de la police municipale. Ces chiffres sont proches de ceux de 2020.
- L'image de la police est un peu moins bonne dans la zone des Eaux-Vives, Plainpalais et Jonction qu'ailleurs en Ville de Genève. Par exemple, 87.8% des résidents de cette zone jugent bon le travail de la police cantonale contre 91.9% dans la zone des Pâquis et de Saint-Jean et 96.4% dans le reste de la ville.
- Ce sont les jeunes femmes de 15 à 24 ans qui portent un jugement plus négatif sur le travail de la police. Pratiquement 20% d'entre elles estiment que la police ne fait pas du bon travail.

Les priorités des résidents en matière de police

- Les patrouilles pédestres sont en forte demande dans la zone des Eaux-Vives, Plainpalais et Jonction. Près de 50% des résidents en souhaitent. Ailleurs, cette demande est moins forte. En moyenne, en Ville de Genève, 46.5% souhaitent en priorité ce type de prestations.
- La lutte contre les agressions physiques est la grande priorité des résidents de la Ville de Genève. 28.5% souhaitent que la police lutte contre ce phénomène. La deuxième priorité est la lutte contre les cambriolages et les autres vols (17.1%) suivi de la lutte contre la drogue (14.3%).
- La lutte contre la drogue arrive en tête des priorités des résidents de la zone Eaux-Vives, Plainpalais et Jonction (21.7%).
- La lutte contre le harcèlement de rue arrive en cinquième position dans la zone des Eaux-Vives, Plainpalais et Jonction (7.4%).
- S'agissant des priorités souhaitées pour la police municipale, les thèmes les plus souvent mentionnés, pour la zone PEV, sont la prévention de la délinquance de rue (15.2%), la répression de la consommation de drogues (11.7%), la prévention des vols et cambriolages (11.2%) ainsi que la lutte contre le harcèlement de rue (10.2%).
- Dans la zone des Pâquis et de Saint Jean (17.4%) et celle des Eaux-Vives, Plainpalais et Jonction (15.9%), la priorité principale est la prévention de la délinquance de rue. La répression de la consommation de drogues est une priorité principale surtout dans la zone des Eaux-Vives, Plainpalais et Jonction (10.4%). La poursuite des infractions routières et la sécurité des piétons sont plus souvent mentionnées dans le Reste de Genève que dans les deux autres zones plus centrales de la ville.
- La lutte contre le harcèlement de rue est plus souvent mentionnée dans les zones centrales que dans le Reste de Genève.
- La présence de la police municipale est citée par 34% des résidents en Ville de Genève comme solution à l'insécurité. C'est la solution la plus fréquemment citée. Elle l'est plus souvent dans le reste de la ville (36.7%) que dans les zones plus centrales de la ville.

- La présence de la police cantonale est la deuxième solution la plus souvent citée par les résidents de la Ville de Genève (31.9%). Cette solution est talonnée par les caméras de surveillance (30%) et la répression de la drogue (31%). La répression de la drogue est le plus souvent mentionnée aux Eaux-Vives, Plainpalais et Jonction (34.2%) et s'avère la solution principale à l'insécurité aux yeux des résidents de cette zone.
- L'éclairage public est plus souvent cité dans le Reste de Genève qu'ailleurs comme solution à l'insécurité. Dans cette zone, c'est l'une des solutions principales avec 33.3% de mentions.

VERNIER

La sécurité

- La petite et moyenne criminalité (PMC) à Vernier poursuit sa baisse pour atteindre en 2022 son niveau le plus bas enregistré depuis 2007. Dans le Croissant urbain de Vernier, la baisse est d'environ 50% par rapport à 2007. 325 événements de petite et moyenne criminalité ont été enregistrés par la police en 2022 contre 652 en 2007.
- Dans le reste de la commune, la baisse est encore plus spectaculaire. Elle passe de 716 événements en 2007 à 313 en 2022.
- Mesurés en taux pour 1'000 habitants, les reculs sont encore plus importants. Dans le Croissant urbain de Vernier, et de 2007 à 2022, on passe de 32 événements pour 1'000 habitants à 13 pour 1'000. Dans le reste de la commune, on passe de 61 événements pour 1'000 habitants à 25 pour 1'000.
- La prévalence de la victimisation en matière de harcèlement de rue a augmenté à Vernier. En 2023, 25.7% des résidents déclarent avoir subi du harcèlement de rue sur 5 ans contre 20.5% trois ans plus tôt. La prévalence du phénomène est un peu plus élevée dans le reste de la commune (26.8%) que dans le Croissant urbain (24.8).
- Le harcèlement de rue concerne avant tout les jeunes femmes. 38.9% des femmes déclarent avoir fait l'objet de harcèlement de rue sur 5 ans contre 13% des hommes. 81.1% des jeunes femmes de 15 à 24 ans rapportent en avoir été victimes contre 19.4% des hommes de la même catégorie d'âge. 65% des femmes de 25-34 ans disent également avoir subi du harcèlement de rue.
- Les bagarres de rue sont en légère baisse dans les deux zones de Vernier. Le taux de constats de bagarres dans le quartier passe de 53.4% en 2013 à 48.9% aujourd'hui dans le Croissant urbain. Pour ces mêmes années, il passe de 48.9% à 46.8% dans le reste de la commune.
- Les chiffres concernant la consommation de drogue dans la rue et le trafic et vente de drogue dans la rue sont plutôt stables dans les deux zones depuis 2013. Le trafic et la vente de drogue reculent cependant dans le reste de la commune par rapport à 2020. Le taux passe de 52.4% (2020) à 46.4% (2023).
- Comme ailleurs dans le canton, les trottinettes et autres engins circulant dangereusement sur les trottoirs sont en revanche en augmentation dans les deux zones de Vernier. Ces incivilités de mobilité douce qui dérangent surtout

les seniors passent de 77% en 2020 à 82.2% en 2023 dans le Croissant urbain. La progression est similaire dans le reste de la commune.

- Avec un taux de 20.8 accidents de la route avec blessés pour 10'000 habitants, Vernier se situe dans la moyenne cantonale (21.8).

La perception de la sécurité

- La sécurité arrive en troisième position dans l'ordre des préoccupations des résidents du Croissant urbain de Vernier : 14.4% la considèrent comme le problème prioritaire, derrière la question du logement (28.7%) et celle de la problématique de l'économie, énergie et chômage (15.3%).
- Dans le reste de la commune, la sécurité arrive en cinquième position (7.8%) derrière le logement (27.9%), l'économie, énergie et chômage (16.9%) ainsi que la mobilité et la circulation routière (16.9%) et l'environnement et le changement climatique (10.1%).
- En 2013, 51% des résidents se déclaraient insécurisés dans le Croissant urbain de Vernier. En 2023, ils ne sont plus que 35.8% à l'être dans cette zone. C'est le niveau le plus bas enregistré depuis que les DLS le mesurent.
- Dans la zone du Reste de Vernier, la courbe du sentiment d'insécurité s'abaisse elle aussi graduellement depuis 2013. Elle passe de 47.5% d'insécurisés en 2013 à 29.9% en 2023. Ce dernier chiffre est pratiquement inchangé par rapport à celui de 2020 et s'avère proche de la moyenne à Genève de 28.9%.
- A l'échelon des communes étudiées par le DLS à Genève, Vernier est la commune où la sécurité est cependant la moins bien notée. Elle obtient la note de 7 sur 10 contre 7.3 en Ville de Genève ou 7.4 à Meyrin par exemple. La note progresse par rapport aux éditions précédentes du DLS. En 2016, Vernier obtenait 6.8 ; en 2020, la note progressait pour atteindre 6.9 et désormais le chiffre de 7 est atteint, en 2023.

Les interventions et la présence policières

- Les interventions sont de plus en plus fréquentes dans le Croissant urbain de Vernier. Le taux de 2007 y était de 48.1 interventions pour 1'000 habitants. Il est désormais de 78.7 pour 1'000 dans cette zone.
- Les patrouilles pédestres cantonales s'avèrent relativement rares à Vernier. 66.2% des résidents du Croissant urbain en voient moins d'une fois par mois. Dans le Reste de Vernier, pratiquement 70% déclarent de même.
- S'agissant des patrouilles pédestres municipales, environ 42% des résidents en voient plusieurs fois par mois ou même une à deux fois par semaine dans le Croissant urbain. Dans le reste de la commune, 52% déclarent de même.
- Le taux de contacts sur 5 ans avec la police cantonale aujourd'hui dans le Croissant urbain de Vernier est pratiquement identique à celui de 2010 : environ 49%. Dans le Reste de Vernier, il a tendance à diminuer par rapport à 2010. Il était de 56.2% en 2010 et se situe désormais à 46.6%.
- Le taux de contacts avec la police municipale quant à lui est stable depuis 2013 dans les deux zones. En 2023, 29.3% des résidents du Croissant urbain ont

été en contact avec la police municipale sur 5 ans et 30.9% l'ont été dans le reste de la commune.

L'image de la police

- L'image de la police s'améliore progressivement à Vernier. Dans le Croissant urbain, 87.7% des résidents estiment que la police cantonale fait du bon travail et 82% sont du même avis s'agissant du travail de la police municipale. C'est 8 points de mieux qu'en 2010 pour la police cantonale et près de 4 points de mieux qu'en 2020 pour la police municipale de Vernier dans cette zone. Dans la zone du Reste de Vernier, 93.6% des résidents estiment que la police cantonale fait du bon travail. C'est 6 points de mieux qu'en 2010. 87.2% sont du même avis pour le travail de la police municipale. C'est près de 10 points de mieux qu'en 2016, date à laquelle le DLS a commencé à mesurer l'image de la police municipale.

Les priorités des résidents en matière de police

- En 2023, la patrouille pédestre ou à vélo reste prioritaire dans le Croissant urbain de Vernier. 44.7% souhaitent une présence policière sous cette forme.
- Comme lors des éditions précédentes du DLS, l'intervention rapide de police-secours est en revanche prioritaire dans le reste de la commune : 50.2% souhaitent une présence policière sous cette forme.
- En 2023, dans le Croissant urbain de Vernier, les deux priorités cantonales devraient, aux yeux des résidents, être la prévention et la répression de la délinquance juvénile ainsi que la lutte contre les agressions physiques et la violence. Ces deux problématiques recueillent environ 21% chacune de mentions comme priorités. La lutte contre la drogue figure en troisième position avec 16.4% de mentions.
- Dans le Reste de Vernier, les trois grandes priorités sont, dans l'ordre, la lutte contre les cambriolages et les vols (28.1%), la lutte contre les agressions physiques et la violence (26.4%) et la lutte contre la drogue au même titre que la prévention et la répression de la délinquance juvénile (12.1% chacune).
- En matière de police municipale, en 2023, deux priorités se détachent dans le Croissant urbain de Vernier. Il s'agit, dans l'ordre, de la lutte contre l'incivilité en général. 17.7% le souhaitent. Il s'agit en deuxième lieu de la prévention de la délinquance juvénile. 15.6% le souhaitent.
- Dans le Reste de Vernier, la grande priorité est la prévention des vols et des cambriolages (21.1%), suivie de la prévention de la délinquance de rue (13.7%) et de la lutte contre l'incivilité et la répression de la consommation de drogues (10.5% chacune).

MEYRIN

La sécurité

- La tendance de la petite et moyenne criminalité à Meyrin est baissière depuis le pic de 2010 où l'on dénombrait 35 événements pour 1'000 habitants dans la

commune. En 2013, ce taux s'abaissait une première fois à 32 événements pour 1'000 habitants ; en 2016, il reculait à 25, puis 20 en 2019 et, en 2022, il est désormais de 18 cas pour 1'000 habitants selon la statistique policière.

- Le taux d'accidents avec blessés à Meyrin est de 24 pour 10'000 habitants en 2022. Ce chiffre est plus élevé que la moyenne cantonale, laquelle se situe à 21.8 pour 10'000 habitants. Il est également en hausse par rapport à 2021 où 18.6 accidents avec blessés pour 10'000 habitants étaient enregistrés. La courbe des volumes d'accidents évolue en dents de scie depuis 2001 avec une tendance haussière reflétant l'augmentation du trafic.
- Les femmes de Meyrin Cité sont 36.1% à avoir été victimes de harcèlement de rue contre 28.4% dans le Reste de Meyrin. La catégorie d'âge la plus vulnérable est celle des femmes de 15-34 ans. 66% d'entre elles ont été victimes de harcèlement de rue à Meyrin Cité et 53.3% l'ont été dans le reste de la commune. Ces chiffres corroborent le constat similaire effectué à l'échelon cantonal.
- Mesuré à l'échelon de la commune, le harcèlement de rue est cependant en baisse à Meyrin. En 2020, 24.7% des personnes interrogées dans la commune déclaraient avoir été victimes de harcèlement de rue au cours des derniers 5 ans contre 20.7% aujourd'hui.
- Les incivilités fortement dérangeantes au niveau cantonal sont en baisse à Meyrin, à l'exception des vélos et des engins de la mobilité douce slalomant dangereusement sur les trottoirs.
- Dans les deux zones de Meyrin, la consommation de drogue recule selon le constat qu'en font les résidents. Elle baisse de plus de 6 points par rapport aux chiffres de 2020. Le trafic de drogue dans la rue recule lui aussi. Il passe de 49.4% en 2020 à 43.7% en 2023 à Meyrin Cité et de 48.7% à 40.9% pour ces mêmes années dans le reste de la commune. Les volumes de bagarres fléchissent de près de 9 points dans les deux zones. Le même phénomène de recul est observé pour les groupes irrespectueux qui s'approprient des espaces communs.
- Le phénomène des trottinettes et autres engins circulant dangereusement sur les trottoirs est en augmentation comme le sont les accidents qui leur sont liés. Le taux de constat de cette problématique passe de 74% en 2020 à Meyrin Cité à 78.9% en 2023. Dans le Reste de Meyrin la hausse est de 5 points : 80.1% observent désormais ce phénomène dans cette zone.

Les interventions et la présence policières

- A l'échelon de la commune, Meyrin a généré 1'841 interventions sur appel au 117 en 2022, soit un taux annuel de 69.1 interventions pour 1'000 habitants. Ce taux est supérieur à celui de Lancy (62.3) mais inférieur à ceux de Carouge (92.1), de Vernier (86) ou encore de la Ville de Genève (115.2). Avec pareil taux, Meyrin figure au 10^{ème} rang des communes générant le plus d'interventions pour 1'000 habitants dans le canton.
- Dans la zone de Meyrin Cité, les incivilités sont la catégorie de problèmes qui génère le plus d'interventions sur appel : 27% des interventions sont liées à cette problématique.

- Dans le Reste de Meyrin, 26.9% des interventions ont lieu pour des affaires et des accidents de la circulation. Les incivilités arrivent en deuxième position (19.2%) suivies des questions de tranquillité et de sécurité publiques (14.2%).
- Les patrouilles pédestres ou à vélo que les résidents des deux zones de Meyrin voient le plus souvent sont municipales. La grande majorité des résidents des deux zones en voient au moins plusieurs fois par mois. A Meyrin Cité, 25.8% des résidents en voient respectivement une à deux fois par semaine et 16.7% en voient même pratiquement tous les jours.
- Les taux de contacts avec la police cantonale sont stables depuis 2013. Ils s'affichent actuellement à 45.4% des résidents de Meyrin Cité et à 47.6% pour le Reste de Meyrin. Il en va de même pour la police municipale où ces taux évoluent peu. A Meyrin Cité, 41% des résidents déclarent avoir eu affaire avec la police municipale en 2023. Ce taux est proche de celui de 2013 où 39.3% déclaraient de même dans cette zone. Dans le Reste de Meyrin, 37.6% déclarent en 2023 avoir eu affaire avec la police contre 40.4% en 2013.

La perception de la sécurité

- 6.8% des résidents de Meyrin Cité jugent que la sécurité est le premier problème à Genève et 9.3% sont aussi de cet avis dans le Reste de Meyrin.
- Le sentiment d'insécurité s'est progressivement amélioré à Meyrin depuis 2013. A Meyrin Cité, le taux d'insécurisés passe de 41.3% en 2013 à 29.9% en 2023. Dans le Reste de Meyrin, il passe de 44% en 2013 à 28.8% en 2023. Avec un taux moyen pour la commune de 29.3% d'insécurisés, Meyrin a un taux similaire à ceux de la Ville de Genève (29.5%) et de Lancy (29%).
- Les causes du sentiment d'insécurité dans les zones jugées peu sûres à Genève, sont, en 2023, principalement et dans l'ordre, la peur d'être agressé physiquement ou sexuellement (20.8%), le trafic de drogue/consommation de drogue (18.4%) ainsi que le harcèlement de rue (8.810%).
- Le sentiment d'insécurité à Genève est particulièrement élevé dans les gares ou arrêts de bus ou de tram : 38% des résidents de Meyrin Cité jugent que ce type de lieu est insécurisant contre 34% dans le reste de la commune. Ce sont surtout les femmes qui les perçoivent comme insécurisants : 44.1% le font en moyenne dans la commune contre 27.9% des hommes.
- Les parkings publics souterrains sont également insécurisants aux yeux des résidents. Ils le sont plus souvent dans le Reste de Meyrin (30.7%) qu'à Meyrin Cité (24.8%) et ce sont avant tout les femmes qui s'estiment en insécurité dans ces lieux (38.1% contre 17.3% des hommes).

L'image de la police

- La police cantonale bénéficiait déjà d'une bonne image auprès des résidents de Meyrin lors des DLS précédents. En 2023, 90.2% des résidents de Meyrin Cité et 92.1% de ceux du reste de la commune ont une bonne image de la police cantonale.

- Les avis sont également positifs sur le travail de la police municipale. 85.8% des résidents de Meyrin Cité et du reste de la commune ont une bonne image de cette dernière.
- Sur une échelle portant sur une dizaine d'années, l'opinion sur l'équité de la police dans le traitement des affaires est relativement stable. En 2023, 57.1% des résidents de Meyrin Cité considèrent que la police cantonale traite tout le monde de la même manière alors que 60.7% des résidents du reste de la commune pensent de même.
- Aux yeux des résidents, la police municipale fait mieux que la police cantonale en matière de déontologie. Environ 67% dans les deux zones estiment que la police municipale traite tout le monde de la même manière.

Les priorités des résidents en matière de police

- 45.7% des résidents de Meyrin Cité souhaitent en priorité des patrouilles pédestres et 12% un poste de police de quartier. Dans le reste de la commune, police-secours a les faveurs de 52.1% des résidents.
- Interrogés sur leurs souhaits en matière de thématiques pour la police cantonale, les résidents du reste de la commune de Meyrin plébiscitent la lutte contre les cambriolages et autres vols. 32.7% le font. Dans cette zone, la lutte contre les agressions et la violence obtient 18.7% de mentions. En troisième rang, on trouve la lutte contre la drogue et la poursuite des infractions routières, chacune obtenant 9.7% de mentions.
- Les résidents du noyau urbain de Meyrin quant à eux privilégient la prévention et la répression de la délinquance juvénile (18.3%), la lutte contre les agressions et la violence (21.4%) ainsi que la lutte contre la drogue (15.6%).
- 19% des jeunes femmes de la catégorie d'âge des 15-34 ans placent la lutte contre le harcèlement de rue en tête de leurs priorités juste derrière la lutte contre les agressions physiques et la violence (26.2%) et la prévention et la répression de la délinquance juvénile (26.2%).
- Dans la zone résidentielle du Reste de Meyrin, la prévention des vols et cambriolages est la thématique la plus souvent citée comme priorité pour la police municipale. 18% le font. 16.2% considèrent que la police municipale doit s'attacher à lutter contre les incivilités en général. La prévention de la délinquance juvénile, la lutte contre le harcèlement de rue, la prévention de la délinquance de rue et la poursuite des infractions routières obtiennent chacune environ 10% de mentions.
- Dans le noyau urbain de Meyrin Cité, la lutte contre les incivilités (18%) et la prévention de la délinquance de rue (16.5%) arrivent en tête de liste des priorités municipales. La prévention des vols et cambriolages ainsi que la prévention de la délinquance juvénile obtiennent chacune environ 12% de mentions.
- A Meyrin, la lutte contre le harcèlement de rue arrive en tête des priorités des femmes de 15-24 ans. 37.8% d'entre elles souhaitent que ce soit la priorité municipale.
- Globalement, dans la commune, 11.5% des femmes souhaitent que la lutte contre le harcèlement de rue soit la priorité de la police municipale contre 5.9% des hommes.

La sécurité

- Les taux de petite et moyenne criminalité ont poursuivi leur baisse en 2022 dans la zone de Carouge historique. Ils sont passés de 52 événements pour 1'000 habitants en 2007 à 30 pour 1'000 en 2022.
- Les infractions contre l'intégrité des personnes ont fortement baissé en 2022. Alors que 55 infractions avaient été constatées en 2019 dans la zone de Carouge historique, seules 21 l'ont été en 2022.
- Dans le Reste de Carouge, le taux de petite et moyenne criminalité est reparti à la hausse en 2022 sans pour autant retrouver les niveaux de 2016 ou des années qui précèdent cette date.
- A Carouge, la prévalence de la victimisation en matière de harcèlement de rue est en augmentation. Le taux passe de 24.1% pour 2020 à 27.3% en 2023.
- Le harcèlement de rue est prévalent surtout dans la zone du Reste de Carouge. Ce taux y atteint 30.4% contre 24.3% dans la zone du Carouge historique.
- Les victimes de harcèlement de rue à Carouge sont avant tout des femmes (43.1%), des 15-24 ans (54.8%), des personnes en formation (56.8%) et vivent dans la zone du Reste de Carouge (30.4%).
- Par rapport à l'année de référence de 2016, les incivilités les plus dérangeantes sont légèrement en recul à Carouge.
- Les bagarres constatées dans la rue passent d'un taux de 57.5% en 2016 dans le Carouge historique à 52.4% en 2023.
- La problématique des trottinettes et autres engins circulant dangereusement sur les trottoirs est en augmentation. 86.5% en perçoivent dans le Carouge historique et 83.4% ailleurs dans la commune. Cette problématique dérange surtout les seniors qui sont particulièrement insécurisés par ces comportements du fait d'une réduction de leur capacité physique à réagir en cas de danger. 77.7% des plus de 64 ans de Carouge déclarent être fortement importunés par ces comportements contre 33.8% des 15-24 ans.
- En plein début de la pandémie en 2020, le volume d'accidents avec blessé a chuté à 31 à Carouge pour remonter dès l'année suivante à 46 puis 66 en 2022.

La perception de la sécurité

- Le taux d'insécurisés est de 23.4% à Carouge, soit 5 points de moins que la moyenne cantonale de 28.9%.
- Interrogés sur les quartiers où les résidents de Carouge situent des lieux où ils ne se sentent pas en sécurité, ces derniers citent avant tout le quartier de La Praille-Acacias. En 2023, 26.5% d'entre eux mentionnent ce quartier, suivi des Tours de Carouge (19.2%), de la Fontenette (15.6%), de La Tambourine, de Drize, de Pinchat (15.2%) et du Vieux Carouge (14.1%).
- 49% des résidents de Carouge affirment éviter certains endroits ou personnes pour des raisons de sécurité à Genève. 69.2% des femmes de la commune l'affirment contre 27.3% des hommes. Les femmes citent avant tout les gares et les arrêts de transports publics (43.1%) ainsi que les parkings publics souterrains (42.7%).

- Interrogés sur les causes du sentiment d'insécurité dans ces endroits à Genève, les résidents de Carouge historique citent le plus souvent la crainte d'une agression physique ou sexuelle (27.8%) ainsi que la présence de trafiquants et de consommateurs de drogues dans la rue (18.7%).
- Les femmes redoutent en priorité une agression physique ou sexuelle (30.1%) contre 13.1% des hommes. La drogue est la première source d'insécurité pour les hommes (28.1%). Les femmes de 15-34 ans qui sont confrontées de plein fouet à la problématique du harcèlement de rue sont 28.6% à considérer que cette problématique est la cause principale de leur insécurité dans ces zones.

Les interventions et la présence policières

- Dans le centre historique de Carouge, le taux d'interventions est en forte hausse par rapport à 2016. Il est de 91.1 pour 1'000 habitants en 2023. En 2016, il était de 55.4 interventions pour 1'000 habitants.
- Dans le reste de la commune, le taux d'interventions pour 1'000 habitants est de 92.7, soit également une augmentation depuis 2016 date à laquelle il était mesuré à 77 pour 1'000.
- Dans les deux zones, les incivilités sont la cause principale des interventions policières. C'est surtout le cas dans le Carouge historique (27.6%) comparativement au reste de la commune (23.7%).
- Dans la zone de Carouge historique, 37.2% des résidents voient plusieurs fois par mois des patrouilles pédestres municipales et 22.7% une à deux fois par semaine. Dans le Reste de Carouge, 33% en voient plusieurs fois par mois et 18.8% une à deux fois par semaine.
- 49% des résidents de Carouge historique ont été en contact avec la police cantonale les derniers 5 ans et 39.1% l'ont été avec la police municipale. Dans le Reste de Carouge, 54.8% ont été en contact avec la police cantonale et 43.3% avec la police municipale.

L'image de la police

- En 2023, 92.8% de celles et ceux qui ont un avis sur la question estiment que la police cantonale fait du bon travail en matière de lutte contre la criminalité dans leur quartier. C'est surtout le cas dans la zone du Reste de Carouge où 95% sont de cet avis. Dans le Carouge historique, 90.4% pensent de même.
- La police municipale obtient 83.5% d'avis favorables en 2023. Le taux d'avis favorable augmente par rapport aux éditions précédentes du DLS dans les deux zones. Il augmente de 2 points dans le Carouge historique et de plus de 3 points dans le reste de la commune depuis 2016.
- Pour les résidents de Carouge, la police progresse en matière de déontologie. En 2016, 54.4% des résidents de Carouge historique considéraient que la police cantonale traitait tout le monde de la même manière. En 2023, ils sont désormais 59.2% à le penser. L'évolution est similaire dans le Reste de Carouge. Ils étaient 50.4% à penser que la police traitait tout le monde de la même manière en 2016 ; ils sont désormais 61.7% à le penser dans la zone du Reste de Carouge.
- Comme lors des éditions précédentes du DLS, la police municipale fait sensiblement mieux que la police cantonale aux yeux des résidents de Carouge

en matière d'égalité de traitement. En 2016, 58.5% des résidents du Carouge historique étaient d'avis que la police municipale de Carouge traitait tout le monde de la même manière. En 2023, ce taux augmente pour atteindre 62.6%. La progression est également visible dans le Reste de Carouge où, en 2023, 65.7% des résidents de la zone jugent que la police municipale traite tout le monde de la même manière contre 57.9% en 2016.

Les préférences en matière de police des résidents

- Les patrouilles pédestres ou à vélo restent la forme de présence policière préférée des résidents de la zone de Carouge historique en 2023 comme elles l'avaient été en 2020. 46.1% les privilégient sur police secours (43.4%) et un poste de police de quartier (10.5%).
- Dans le Reste de Carouge, les résidents optent pour l'intervention d'urgence sur appel de police secours. 48.3% privilégient ce mode de présence policière contre 44.3% qui préfèrent les patrouilles pédestres et 7.4% un poste de quartier.
- Dans les deux zones de Carouge, les résidents privilégient la lutte contre les agressions physiques et la violence. 31.1% des résidents du Reste de Carouge en font leur priorité et 26.6% le font également dans la zone de Carouge historique. La deuxième priorité est la lutte contre les cambriolages et les autres vols dans les deux zones (près de 18%). La lutte contre la drogue, la délinquance juvénile, le harcèlement de rue et la poursuite des infractions routières obtiennent entre 7 et 10% de mentions dans les deux zones.
- En matière de priorités thématiques souhaitées par les résidents pour la police municipale de Carouge, trois thématiques sortent du lot. Il s'agit de la prévention des vols et cambriolages, de la lutte contre l'incivilité et de la prévention de la délinquance de rue. A ces priorités, il faut ajouter une autre dans le Reste de Carouge : la lutte contre le harcèlement de rue qui arrive en deuxième position des thématiques les plus citées dans cette zone.
- Pour 33.5% des femmes de la catégorie d'âge des 15-34 ans (et même 45.7% pour les femmes de 15-24 ans), la grande priorité de la police municipale devrait être la lutte contre le harcèlement de rue.

PLAN-LES-OUATES

La sécurité

- En 2022, le taux pour 1'000 habitants dans l'espace urbain de la commune est de 15 événements pour 1'000 habitants ; il est de 14 cas pour 1'000 habitants dans la campagne. Lors des éditions précédentes du DLS, la zone plus rurale de Plan-les-Ouates connaissait des taux de criminalité généralement supérieurs à sa zone urbaine. En 2022, ce n'est plus le cas.
- Les infractions à l'intégrité des personnes sont assez rares dans la commune. Il y a 3 infractions de ce type pour 1'000 habitants dans les deux zones.
- Le taux de prévalence du harcèlement de rue sur 5 ans ne faiblit pas à Plan-les-Ouates depuis qu'il est mesuré par les DLS. En 2020, il était de 21.7% ; aujourd'hui, il s'élève à 22.9%.

- La catégorie des femmes de la tranche d'âge des 15-34 ans est la plus affectée par le harcèlement de rue. 75.9% d'entre elles déclarent en avoir été victimes sur 5 ans dans la zone urbaine de Plan-les-Ouates et 67.4% dans la zone rurale de la commune.
- Les incivilités sont généralement en baisse dans la commune sauf pour les trottinettes et autres engins circulant dangereusement sur les trottoirs et la problématique de la drogue.
- 84.5% des résidents de la zone urbaine de Plan-les-Ouates voient des trottinettes ou autres engins circulant dangereusement sur les trottoirs à Plan-les-Ouates. Cette problématique dérange fortement 63.2% des seniors de plus de 64 ans contre 28.6% des 15-24 ans.
- En 2023, 43.5% des résidents de la zone urbaine de la commune constatent du trafic et de la vente de drogue dans la rue.
- Avec 23.1 accidents de la route avec blessés pour 10'000 habitants en 2022, Plan-les-Ouates enregistre un taux d'accidents légèrement supérieur à la moyenne cantonale (21.8 pour 10'000 habitants).

Les interventions et la présence policières

- Le taux d'interventions sur appel à Plan-les-Ouates est traditionnellement très inférieur à la moyenne cantonale. 2022 ne déroge pas à la règle : avec 54.7 interventions pour 1'000 habitants, le taux communal est de 30 points inférieur aux 85.8 interventions pour 1'000 habitants enregistrées en moyenne dans le canton.
- Le taux est cependant en augmentation par rapport à 2020 où la commune enregistrait 50.6 interventions pour 1'000 habitants. En zone urbaine de Plan-les-Ouates, ce taux est aujourd'hui de 58.9 contre 37.2 pour 1'000 pour sa zone rurale.
- Les interventions policières sur appel au 117 sont provoquées avant tout par des incivilités. Celles-ci génèrent 28% de l'ensemble des interventions dans la commune. Les affaires et accidents de la circulation comptent pour 18% des interventions. Les affaires sociales et de secours et les questions de tranquillité et sécurité publiques provoquent respectivement 13% et 12% des interventions sur appel. Les délits contre le patrimoine sont à l'origine de 11% des interventions à Plan-les-Ouates.
- Les patrouilles pédestres de la police cantonale sont peu régulières à Plan-les-Ouates. La majeure partie des résidents – près de 70% dans la zone urbaine et plus de 80% dans la zone rurale de la commune – en aperçoivent moins d'une fois par mois.
- S'agissant des patrouilles pédestres ou à vélo de la police municipale, pratiquement 60% des résidents de la zone urbaine en voient entre moins d'une fois par mois et plusieurs fois par mois ; dans la zone rurale de la commune, un peu plus de 50% en voit avec la même régularité.
- Au cours des derniers 5 ans, un peu moins d'un résident sur deux (48.9%) a été en contact avec la police cantonale à Plan-les-Ouates et un tiers environ (33.8%) l'a été avec la police municipale. Trois ans plus tôt, les taux étaient

sensiblement supérieurs : 50.9% avaient eu un contact avec la police cantonale et 43.2% en avaient eu un avec la police municipale.

- Les hommes sont plus fréquemment en contact avec la police cantonale que les femmes à Plan-les-Ouates. 53.9% des hommes l'ont été contre 44.1% des femmes sur 5 ans. C'est également vrai pour le contact avec la police municipale : 39.1% des hommes l'ont été contre 28.5% des femmes.

La perception de la sécurité

- A l'échelon communal, seuls 10% des résidents considèrent que la sécurité est le problème principal de Genève. Ce chiffre recule depuis 2016 où il est mesuré par le DLS pour la première fois à Plan-les-Ouates. Cette année-là, 13.8% des résidents plaçaient la sécurité en tête de leurs préoccupations. En 2020, ce taux tombait à 11.1%. Il s'abaisse encore une fois en 2023 pour atteindre 10%.
- Le thème de la sécurité et de la criminalité arrive en troisième position dans l'ordre des préoccupations des résidents de la zone urbaine de Plan-les-Ouates derrière la problématique du logement (24%) et celle de la mobilité et la circulation routière (20.7%). Avec 12.4% de mention, la sécurité et la criminalité rivalise dans l'espace urbain avec le changement climatique et l'environnement (12.1%) ainsi que la problématique économique, énergétique et le chômage (10.8%).
- Dans la zone rurale de la commune, la sécurité et la criminalité sont une problématique marginale aux yeux des résidents. Ceux-ci sont concernés avant tout par la mobilité et la circulation routière (26.1%), le logement (16.8%) et le changement climatique (15.9%) ainsi que l'augmentation de la population (10.5%) et la problématique économique, énergétique et le chômage (9.5%). La thématique de la sécurité et de la criminalité (7.6%) arrive après toutes ces autres considérations.
- Le sentiment d'insécurité à Plan-les-Ouates est l'un des moins élevés des communes étudiées par le DLS. A l'échelon communal, 25% des résidents déclarent être insécurisés lorsqu'ils se promènent seuls dans les rues de leur quartier après 22h en 2023. En 2020, le taux d'insécurisés à l'échelon communal était de 25.2%. Le sentiment d'insécurité est plus élevé dans la zone urbaine de la commune (28.2%) que dans sa zone rurale (21.8%).
- Interrogés sur les zones où se situent les lieux jugés moins sûrs dans la commune, les résidents de Plan-les-Ouates mentionnent le plus souvent (29.3%) la grappe de quartiers des Voirets, du Vélodrome et de Cherpines, suivi des quartiers de Plan-les-Ouates village, Arare la Gravière, Butte et Daru (17.3%) ainsi que du quartier de Ziplo (15.7%).
- En 2023, la note attribuée par les habitants à la sécurité dans la commune de Plan-les-Ouates est de 7.9 sur 10. Dans le DLS, seule la campagne genevoise fait mieux que Plan-les-Ouates à Genève en obtenant 8.3. En comparaison, la Ville de Genève obtient la note de 7.3 et Meyrin 7.4.
- La note communale est également meilleure que lors des DLS précédents. Elle était de 7.8 sur 10 en 2020 et de 7.5 en 2016.

L'image de la police

- La police cantonale bénéficie d'une très bonne image auprès des résidents de Plan-les-Ouates. En 2020, 92.9% de la commune de celles et ceux qui ont un avis sur le sujet déclaraient que la police cantonale faisait du bon travail en matière de lutte contre la criminalité. En 2023, ce taux monte encore légèrement pour atteindre 93.5% à l'échelon communal.
- Les avis sont également positifs sur le travail de la police municipale. En 2023, 85% des résidents estiment qu'elle fait du bon travail.
- En moyenne, dans la commune, 62% des résidents estiment que la police cantonale traite tout le monde de la même manière alors que 38% sont de l'avis contraire en 2023.
- En 2023, 67.8% des résidents de Plan-les-Ouates estiment que la police municipale traite tout le monde de la même manière.
- 38.2% des femmes émettant un avis négatif sur l'application de la déontologie considèrent la police municipale discrimine en fonction du sexe ; 23.6% des hommes portant un jugement négatif sur la déontologie policière pensent également ainsi.

Les préférences des résidents en matière de police

- Les résidents de la commune privilégient l'intervention d'urgence par rapport aux patrouilles pédestres ou aux postes de police de quartier. Dans la zone urbaine de la commune, 52.8% souhaitent en priorité l'intervention d'urgence de police-secours. Dans la campagne, 57.8% des résidents plébiscitent également l'intervention d'urgence et la préfèrent à toute autre forme de présence policière.
- Si la lutte contre les cambriolages et les vols ainsi que la lutte contre les agressions et la violence sont prioritaires dans les deux zones, la lutte contre les cambriolages est plus souvent mentionnée dans la campagne de Plan-les-Ouates. 39.3% des résidents de la zone placent cette thématique en tête des priorités cantonales contre 27% dans l'espace urbain de la commune.
- La campagne mentionne également plus souvent que l'espace urbain la répression des infractions routières comme thématique importante : 11.4% le font contre 7.4% dans l'espace urbain.
- 18.4% des jeunes femmes de la catégorie d'âge des 15-24 ans privilégient la lutte contre le harcèlement de rue en tête des priorités pour la police cantonale.
- En matière de priorités municipales, la prévention des vols et des cambriolages a les faveurs des résidents des deux zones. 23.2% des résidents de la zone urbaine de la commune placent cette thématique en tête de leurs priorités et 30% le font dans la campagne.
- Au titre des priorités municipales, les femmes de Plan-les-Ouates mentionnent plus souvent que les hommes la prévention de la délinquance juvénile (11.8%), la prévention de la délinquance de rue (11.1%) ou encore la sécurité des piétons (8.4%).
- Les hommes mentionnent plus souvent que les femmes la lutte contre les incivilités (19.6%) et la poursuite des infractions routières (9.5%).

- Les femmes de la tranche d'âge des 15-34 ans mentionnent fréquemment la lutte contre le harcèlement de rue. Avec 20% de mentions, c'est pour elles la deuxième priorité après la prévention des vols et des cambriolages (24.3%).
- En matière de solutions à l'insécurité, les avis divergent peu entre les zones de Plan-les-Ouates. La présence policière, que ce soit cantonale ou municipale, obtient le plus de mentions. En moyenne, dans la commune, 35.4% souhaitent plus de présence de la police cantonale et 33.1% plus de présence de la police municipale.

LANCY

La sécurité

- La criminalité a fortement chuté à Lancy depuis son pic de 2010. La commune enregistrait 1'173 événements durant cette année-là. En 2022, ce volume est retombé à 612 cas, soit pratiquement 50% de baisse. En taux pour 1'000 habitants, la criminalité a chuté de plus de moitié, passant de 41 événements pour 1'000 en 2010 à 18 pour 1'000 en 2022.
- Le taux de résidents déclarant avoir été victimes de harcèlement de rue est stable à Lancy, voire en léger recul. En 2023, 24.5% déclarent avoir fait l'objet de harcèlement de rue sur 5 ans contre 25.4% en 2020.
- Mis à part la mendicité et les engins circulants dangereusement sur les trottoirs, toutes les formes d'incivilités sont en recul à Lancy. Le recul est généralement important.
- La baisse est de plus de 13 points pour les bagarres. En 2020, 52.9% en constataient ; en 2023, ils ne sont plus que 39.7% à le faire en moyenne dans la commune. La consommation de drogue dans la rue recule elle aussi : elle passe de 57.6% à 45.5%.
- L'exception vient des engins circulant dangereusement sur les trottoirs. Cette problématique a tendance à s'accroître. 76.1% en constataient dans la commune en 2020. Ils sont désormais 80.6% à le faire. La problématique de ces engins sur les trottoirs est prévalente surtout à Lancy urbain. 83.2% des résidents en constatent dans cette zone contre 77.3% trois ans plus tôt.
- Alors que ces engins dérangent « beaucoup » 45.2% des résidents de Lancy urbain en 2020. Ils sont désormais 59.2% à le dire en 2023.
- Avec un taux annuel de 28.2 accidents de la circulation avec blessés pour 10'000 habitants, Lancy se situe en dessus de la moyenne cantonale de 21.8 en 2022.

Les représentations de la sécurité

- Lancy compte 29% d'insécurisés en 2023, soit un recul de plus de 5 points par rapport à 2020. Cette année-là, 34.4% se déclaraient insécurisés dans la commune.
- Les deux zones bénéficient de cette embellie. En 2023, 33.1% des résidents de Lancy urbain se déclarent insécurisés contre 37.6% trois ans plus tôt. Dans

le Reste de Lancy, 31.4% se déclaraient insécurisés en 2020. Ils sont désormais 24.7% à le faire.

- Lancy obtient de meilleures notes que lors des DLS précédents en matière de sécurité dans la commune. Les résidents de Lancy urbain accordaient la note de 7.2 sur 10 à la sécurité municipale en 2020 ; en 2023, ils lui attribuent 7.3. Dans le Reste de Lancy, ils donnaient la note de 7.5 à la sécurité en 2020 ; en 2023, ils lui attribuent 7.8.
- La peur d'être agressé physiquement ou sexuellement est la cause principale de l'insécurité ressentie par les femmes à Lancy. 23.7% d'entre elles mentionnent cette cause dans la commune.
- Toujours pour les femmes, la deuxième cause de sentiment d'insécurité est le harcèlement de rue. 16.9% d'entre elles mettent en avant cette problématique dans la commune.
- Les femmes de 15-34 ans à Lancy mentionnent plus souvent que les autres le risque d'agression et le harcèlement de rue comme cause de leur sentiment d'insécurité. 31.8% pointent du doigt l'agression physique ou sexuelle et 28.5% le harcèlement de rue.
- A l'échelon communal, dans l'ordre d'importance, les parkings souterrains sont les lieux les plus insécurisants aux yeux des résidents : 37.2% des résidents le pensent. Les gares ou arrêts de tram/bus arrivent en deuxième position. 33.2% des résidents les mentionnent comme tels. Les parcs publics arrivent en troisième position avec 18.8% de mentions.
- Les gares et arrêts de transports publics sont des lieux insécurisants avant tout pour les femmes de la tranche d'âge des 15-34 ans à Lancy. Ce sont des lieux insécurisants pour 51.4% d'entre elles. Les autres catégories d'âge sont environ 30% à les mentionner comme insécurisants. Les parkings souterrains sont insécurisants pour les femmes de toutes les catégories d'âge.

Les interventions et la présence policières

- Sur trois ans, les taux d'interventions policières sur appel au 117 pour 1'000 habitants n'ont augmenté que dans la zone de Lancy urbain. Ils sont passés de 53.9 pour 1'000 en 2019 à 64.1 pour 1'000 en 2022 dans cette zone. Dans le reste de la commune, le taux de 59.4 interventions pour 1'000 habitants est pratiquement inchangé par rapport à 2019.
- La problématique des incivilités s'impose comme la cause principale des interventions sur appel à Lancy urbain. En 2022, 28.5% des interventions ont eu pour origine une incivilité. Dans le reste de la commune, ce type d'appel génère 18.3% des interventions.
- Environ 40% des résidents de Lancy ne voient jamais de patrouilles pédestres cantonales dans leur quartier. Près de 30% en voient moins d'une fois par mois.
- Les patrouilles pédestres qu'aperçoivent les résidents sont avant tout des patrouilles municipales. 33.5% en voient plusieurs fois par mois à Lancy urbain et 30.9% disent de même dans le reste de la commune. 13.5% à Lancy urbain en voient une à deux fois par semaine et 15% font de même dans le Reste de Lancy.
- En 2023, 46.1% des résidents de Lancy déclarent avoir été en contact avec la police cantonale ces derniers 5 ans contre 47.2% trois ans plus tôt.

- Les taux de contacts avec la police municipale sur 5 ans de 2023 sont pratiquement identiques à ceux de 2020. Ils étaient de 36.3% en 2020 ; désormais, ils sont de 36.9%.

L'image de la police

- En 2023, en zone urbaine de Lancy, 90% des résidents estiment que la police cantonale fait du bon travail. Ce chiffre est quasiment identique à celui de 2020.
- En 2023, 93.3% sont d'avis que la police cantonale fait du bon travail dans le Reste Lancy contre 91.9% de trois au plus tôt.
- Les résidents sont également positifs lorsqu'il s'agit d'évaluer le travail de la police municipale. En moyenne, 83.9% déclarent qu'elle fait du bon travail. Les taux sont plus élevés dans le Reste de Lancy où 86.9% estiment que la police municipale fait du bon travail. Dans la zone urbaine de la commune, le taux d'approbation est de 81%, en légère baisse par rapport aux 82.7% de 2020.
- En 2023, 40.2% des résidents de Lancy estiment que la police ne traite pas tout le monde de la même manière. Ce chiffre est en légère augmentation par rapport aux 37.9% enregistrés en 2020.
- C'est surtout dans le Reste de Lancy que l'opinion s'est infléchie sur cet aspect de la déontologie policière. 35.9% en 2020 étaient d'avis que la police ne traitait pas tout le monde de la même manière. Ce sont désormais 42.3% qui le pensent.

Les préférences des résidents en matière de police

- Dans l'ordre des préférences des résidents de Lancy, les patrouilles pédestres et l'intervention d'urgence avec police secours sont au coude à coude. 45% souhaitent en priorité des patrouilles pédestres et 44.5% souhaitent plutôt une intervention rapide pour les urgences. Les différences entre les zones sont faibles. On note l'augmentation assez forte d'une demande pour un poste de police dans la zone du reste de la commune : celle-ci passe de 7.1% en 2020 à 13.8% en 2023.
- Si dans les deux zones de Lancy, la lutte contre les agressions physiques et la violence est la priorité numéro 1, dans la zone urbaine de Lancy, la lutte contre la délinquance juvénile (16.8%), la lutte contre les cambriolages (16.8%) et la lutte contre la drogue (16%) sont également importantes aux yeux des résidents.
- Ce n'est pas le cas dans le Reste de Lancy. Dans cette zone, la lutte contre les cambriolages arrive en deuxième position (18.8%), suivie de la répression des infractions routières (12.5%). La problématique de la drogue et celle de la délinquance juvénile y semblent plus marginales alors qu'elles sont importantes à Lancy urbain.
- A Lancy, les avis sont assez disparates en matière de priorités municipales. 5 thématiques apparaissent comme prioritaires : la lutte contre l'incivilité (13.4%), la prévention des vols et des cambriolages (13%), la prévention de la délinquance juvénile (11.4%), la prévention de la délinquance de rue (12.5%) et la lutte contre le harcèlement de rue (9.6%).

- La lutte contre le harcèlement de rue de même que la prévention des vols et cambriolages sont plus souvent mentionnées dans le Reste de Lancy que dans sa zone urbaine.
- Dans la zone urbaine de la commune, la lutte contre les incivilités et la prévention de la délinquance de rue sont les deux priorités les plus souvent citées par les résidents.
- Pour les femmes, la lutte contre le harcèlement de rue figure en tête des priorités municipales au même titre que la lutte contre l'incivilité. Pour les hommes, la prévention des vols et cambriolages ainsi que la prévention de la délinquance de rue sont les deux priorités numéro 1.
- A l'échelon communal, les solutions préconisées par les résidents pour juguler l'insécurité sont une plus grande présence policière cantonale (36.9%) et municipale (37.9%) ainsi que des caméras de surveillance (30.4%), la répression de la vente et/ou consommation de drogue (34.1%), le renvoi des délinquants étrangers (29.2%) et plus d'éclairage public (29.5%).

Introduction

Des Diagnostics locaux de sécurité depuis 2004

Depuis 2004, Genève réalise tous les trois ans un Diagnostic local de sécurité (DLS). A l'aide d'un sondage auprès de la population, les DLS prennent le pouls des résidents en matière de criminalité et d'incivilités, s'intéressent à leurs perceptions de la sécurité et de la police et cherchent à identifier leurs priorités en matière de prestations de sécurité.

Pour compléter les données de sondage, d'autres sources de données sont également exploitées dans les DLS, comme des données de la police sur les infractions de petite et moyenne criminalité, la statistique des accidents de la circulation ou encore les données policières sur les interventions sur appel au 117.

L'analyse ne se limite pas au canton. Le DLS présente des analyses pour les communes partenaires qui sont au bénéfice d'un Contrat local de sécurité (CLS) avec le canton. Vernier s'est joint à l'exercice dès 2010, Meyrin a suivi en 2013, puis la Ville de Genève, Carouge et Plan-les-Ouates en 2016 et finalement Lancy en 2020. Ces six communes bénéficient d'un suréchantillonnage dans le sondage avec au minimum 400 entretiens représentatifs réalisés dans chacune d'elles.

La partie générale du DLS – le premier volume - présente les chiffres de la sécurité à l'échelon du canton et analyse, lorsque les données sont disponibles, leur évolution sur une quinzaine d'années. Le second volume présente les données des communes partenaires du DLS. Chaque commune fait l'objet d'une étude propre dans un chapitre dédié du second volume.

Structure du rapport

Le premier volume du DLS propose une analyse de la sécurité publique à partir de plusieurs thématiques faisant l'objet de chapitres séparés.

Le *premier chapitre* présente à l'aide de données de la statistique officielle du canton ainsi que de données du sondage le contexte sociodémographique du DLS et son évolution. On y trouve des informations sur la cohésion sociale, les mécanismes de contrôle social ou encore sur la qualité de vie dans les zones analysées par le DLS.

Le *deuxième chapitre* porte sur la sécurité et la criminalité. Les données de la statistique policière sur la petite et moyenne criminalité sont analysées dans ce chapitre. Sachant cependant que ces statistiques criminelles dépendent des taux de reportabilité des infractions, le chapitre complète ces chiffres avec des données de sondage sur l'expérience de victimisation pour un certain nombre de délits communs. Les données de sondage peuvent faire émerger des problèmes rarement dénoncés. Pour la première fois en 2020, le sondage s'intéressait à la problématique du harcèlement de rue qui s'est invitée dans le débat public ces dernières années. Le sondage s'est quelque peu étoffé sur la question permettant de mieux l'analyser en

2023. Le DLS de 2023 s'est également renforcé sur les questions de criminalité sur internet et s'intéresse à la fois aux craintes des résidents face à cette criminalité en hausse et à leurs pratiques en matière de protection.

Traditionnellement, le DLS élargit le champ d'analyse de la sécurité publique en s'intéressant à la question des incivilités et en cherchant à en mesurer la présence dans les quartiers et leur degré de nuisance. Le DLS mesure la fréquence des incivilités à partir du constat qu'en font les résidents dans leur quartier. Celles-ci, on le sait, pèsent assez lourdement sur le sentiment d'insécurité. Elles insécurisent et préteritent la qualité de vie. Elles sont aussi un motif de plus en plus fréquent d'appels au 117 et requièrent des ressources policières pour les traiter. Afin de faciliter la lutte contre ces phénomènes et soutenir le travail de la police de proximité dont c'est l'une des tâches principales, le DLS cherche à identifier les incivilités les plus dérangeantes, leur évolution et présente une cartographie de leur présence dans les communes genevoises. Avec l'essor des vélos électriques, des trottinettes et d'autres engins de locomotion personnels, de nouvelles incivilités dites de mobilité douce font leur apparition à Genève et cette édition du DLS évalue pour la seconde fois après l'édition de 2020 leur fréquence et leur degré de nuisance pour les résidents.

L'action policière en matière de police de proximité est étudiée dans le *troisième chapitre*. Après avoir présenté le dispositif de police de proximité, ce chapitre chiffre les volumes d'interventions sur appel au 117 et les problématiques qui génèrent des interventions policières. Dans les chapitres communaux du DLS, les interventions déléguées aux polices municipales sont étudiées de plus près. La présence visible sous forme de patrouilles pédestres ou à vélo préventives est l'un des modes d'action de police de proximité qui répond à une demande récurrente dans les zones hyper-urbaines du canton ainsi qu'à celle des personnes plus vulnérables à la criminalité et aux incivilités. C'est la raison pour laquelle le DLS mesure cette présence à la fois de la police cantonale et de la police municipale. Pour ce faire, il exploite les données de sondage sachant que les résidents ont été amenés à s'exprimer sur la fréquence du constat qu'ils font des différentes formes de patrouilles dans leur quartier.

Le *quatrième chapitre* traite de la dénonciation à partir des données de sondage et de la satisfaction des résidents avec les prestations de la police lors de celle-ci.

Le *cinquième chapitre* traite du regard des résidents sur la sécurité. La sécurité est-elle une préoccupation prioritaire pour les résidents ? Se sentent-ils en sécurité dans les rues de leur quartier lorsqu'ils s'y promènent seuls le soir ? Y a-t-il des zones dans le canton et les communes qu'ils jugent moins sûres et qu'ils évitent ?

Le *sixième chapitre* s'intéresse à l'image de la police à Genève. Quel regard les résidents portent-ils sur le travail de police dans leur quartier ? Comment les résidents qualifient-ils le travail de leur police municipale ? Quel jugement portent-ils sur la déontologie policière ? Lorsqu'ils portent un jugement négatif sur la déontologie policière, le DLS cherche à en comprendre les raisons. Toutes ces questions sont étudiées dans ce chapitre à partir des données de sondage. Etant donné que ces indicateurs sont mesurés pratiquement depuis le tout premier DLS réalisé dans le canton en 2004, il est possible de présenter l'évolution des perceptions sur ces sujets

dans la durée et de mesurer les progrès réalisés. Depuis 2016, le DLS n'évalue plus uniquement l'image de la police cantonale mais il porte également sur celle des polices municipales.

Le *septième chapitre* s'intéresse aux attentes des résidents en matière de police, qu'il s'agisse de la forme des patrouilles ou de thématiques qu'ils jugent prioritaires. Le DLS 2016 innovait en cherchant à identifier la demande sociale en matière de thématiques prioritaires pour les polices municipales. Pour cette édition du DLS, certaines questions à ce sujet ont été légèrement reformulées et le catalogue de questions a été étoffé à la fois pour permettre de mieux préciser la demande sociale ainsi que pour s'adapter à l'évolution des délégations de compétences reçues par les polices municipales.

Le DLS débouche sur des recommandations qui figurent dans le *huitième chapitre* du présent volume.

Le sondage et les niveaux d'analyse

L'une des sources principales du DLS est un sondage de perception et de victimisation réalisé par l'institut de sondage M.I.S. Trend entre le 6 janvier et le 12 février 2023. Au total, 4'852 entretiens ont été menés selon une méthode mixte de collecte de données qui combine des questionnaires auto-administrés remplis en ligne sur le web et des entretiens réalisés par téléphone avec l'assistance d'un logiciel par des enquêteurs formés à cet effet. Cette méthode mixte de collecte de données a été adoptée dans les DLS genevois depuis 2013. En 2023, 92% des répondants sélectionnés selon une méthode traditionnelle d'échantillonnage ont rempli un questionnaire en ligne sur Internet. Les répondants qui ne le souhaitaient pas ou ne disposaient pas d'un accès Internet, soit 8% au total, ont été interviewés par téléphone par l'institut de sondage. Le nombre de personnes interrogées par téléphone augmente avec l'âge. 1.4% des 15-34 ans ont été interrogés par téléphone contre 3.4% des 35-49 ans, 7.9% des 50-64 ans et 26.2% des plus de 64 ans. 6.8% des hommes ont été interrogés par téléphone contre 10.3% des femmes.

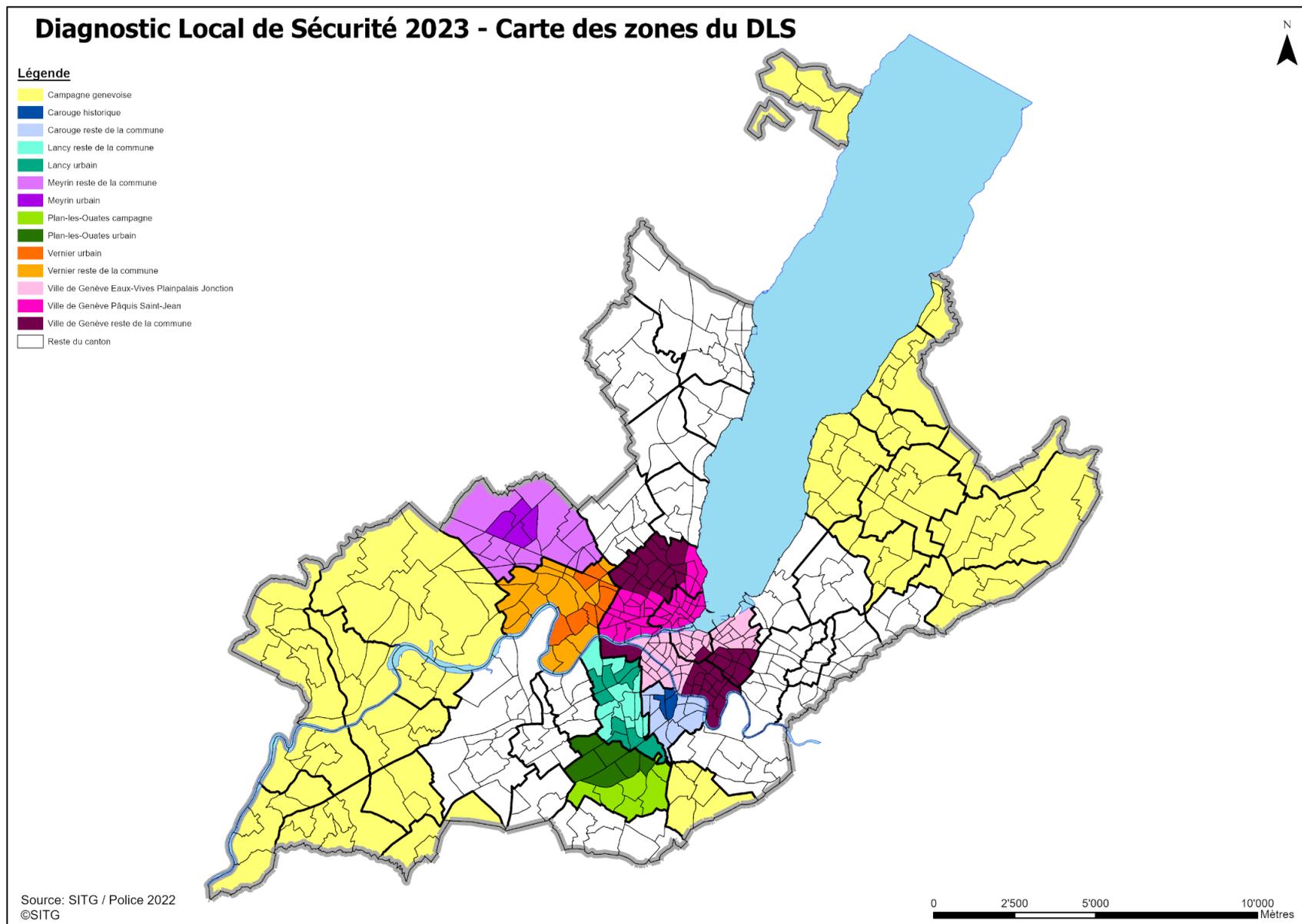
Dans le *premier volume* du DLS, les analyses qui seront présentées à l'aide des données de sondage se feront à deux niveaux : le niveau cantonal et le niveau communal. Chacun de ces niveaux a un statut méthodologique propre.

Au niveau cantonal, les données de sondage ont une marge d'erreur de 2% pour un intervalle de confiance classique de 95%. Pour les analyses à l'échelon cantonal, les données de sondage ont été pondérées pour le sexe, l'âge et la zone géographique.

Au niveau communal, des sous-échantillons d'au moins 600 entretiens ont été construits dans chacune des communes partenaires, soit la Ville de Genève (919), Vernier (638), Meyrin (611), Carouge (601), Plan-les-Ouates (737) et Lancy (680). Une zone dite de la « campagne » a été ajoutée avec 358 entretiens. La zone de la campagne comprend un échantillon des communes du canton : Aire-la-Ville, Anières, Avully, Avusy, Cartigny, Céligny, Chancy, Choulex, Collonge-Bellerive, Corsier,

Dardagny, Gy, Hermance, Jussy, Laconnex, Meinier, Presinge, Russin, Satigny, Soral et Troinex. Dans les communes partenaires du DLS, la marge d'erreur des données de sondage est de 4% pour chacune des communes partenaires sauf pour la Ville de Genève où elle est de 3%. Les données communales ont été pondérées par un coefficient pour assurer la représentativité selon les quotas âge et sexe.

Carte 1 : Zones du DLS



Les analyses du *second volume du DLS* dédiées aux communes partenaires du DLS sont quant à elles proposées essentiellement au niveau des *zones* dans les communes.

Dans chacune des communes partenaires, deux zones d'échantillonnage (trois pour la Ville de Genève) ont été constituées en fonction de critères correspondant à un intérêt policier (concentration de la criminalité et des interventions de police-secours) mais aussi à la zone d'habitat (densité urbaine, activité commerciale). Le périmètre exact de ces zones est présenté dans le second volume de ce DLS. La carte ci-dessus présente ce découpage zonal des communes.

Pour faciliter la lecture du diagnostic, la plupart des chiffres sont présentés sous forme de tableaux croisés. Lorsque le diagnostic cherche à dégager des profils d'utilisateurs de services ou encore, par exemple, le profil d'insécurisés, des analyses multivariées sont toujours faites en amont afin de déterminer quelles sont les variables constitutives de ces profils. Ces variables sont triées par ordre d'importance en fonction du poids qu'elles ont dans les modèles élaborés. Les résultats ne sont pas présentés sous forme de coefficients statistiques mais simplement de tableaux croisés aisément interprétables pour des lecteurs sans bagage statistique préalable.

Les auteurs du DLS

Comme lors des éditions précédentes, la réalisation du DLS a été confiée à l'association Coginta. Coginta est une ONG suisse basée à Genève qui mène des programmes de réforme dans les domaines de la sécurité publique et de la justice pour des agences nationales ou internationales de développement. Elle réalise également des études de sécurité en Europe, en Afrique et en Asie. Son mandat a consisté à exploiter les données de sondage, réaliser les analyses et rédiger le rapport d'étude. La direction de la stratégie de la police cantonale est le maître d'œuvre du DLS. Elle a dirigé le projet, préparé les échantillons, développé le questionnaire en consultation avec les communes et Coginta, produit les données policières exploitées dans le rapport et fourni un appui technique à Coginta pour l'interprétation des données.

Chapitre 1. Le contexte sociodémographique des communes du DLS

Le profil des communes

La Ville de Genève a la plus forte densité urbaine du canton avec 12'898 habitants au km² (Tableau 1). Parmi le groupe des communes étudiées dans le DLS, Plan-les-Ouates est la commune la moins densifiée avec 2'071 habitants au km² en moyenne. Au sein des communes, des quartiers sont parfois fortement densifiés. C'est le cas par exemple des Pâquis sur la rive droite de la Ville de Genève avec des secteurs comportant plus de 40'000 habitants au km². Carouge (8'405 hab./km²) et Lancy (7'286 hab./km²) sont plus densifiées que Vernier (4'821 hab./km²) et Meyrin (2'678 hab./km²). Dans toutes ces communes, des zones sont généralement fortement densifiées. Le cœur urbain de Meyrin a une densité de 13'307 hab. au km² par exemple.

Depuis 2014, Meyrin (21%), Plan-les-Ouates (17%) et Lancy (12%) ont connu les plus fortes croissances démographiques des zones étudiées. La Ville de Genève (4%) et Vernier (5%) ont enregistré les plus faibles taux de croissance. Carouge, avec 7%, se situe entre deux.

La Ville de Genève a le taux de moins de 15 ans le plus faible des communes étudiées (13.3%). Meyrin, Lancy et la campagne ont les taux de moins de 15 ans les plus élevés. La campagne (17.9%), Meyrin (16.4%) et la Ville de Genève (16.1%) ont des taux plus élevés de seniors de plus de 64 ans que les autres communes du DLS.

La Ville de Genève (49.2%), Vernier (45.6%) et Meyrin (45.7%) enregistrent des taux de population étrangères supérieurs à la moyenne cantonale (41.3%). C'est également vrai des étrangers hors UE dont les taux sont de 18.6% en Ville de Genève, 20.5% à Vernier et 20.9% à Meyrin. La moyenne cantonale étant de 15.8%. La campagne a un taux d'étrangers hors UE de 7% et Plan-les-Ouates de 8.5%.

Tableau 1: Démographie dans les communes du canton de Genève (2022)

	Population résidente totale	Population de moins de 15 ans	Population de 65 ans et plus	Population étrangère	Etrangers hors UE28	Croissance population (2014-2022)	Densité population
	N	%	%	%	%	%	hab/km ²
Ville de Genève	204'946	13.3	16.1	49.2	18.6	4	12'898
Vernier	37'076	16.8	15.0	45.6	20.5	5	4'821
Meyrin	26'624	17.8	16.4	45.7	20.9	21	2'678
Carouge	22'694	15.2	15.0	37.8	13.1	7	8'405
Plan-les-Ouates	12'115	17.0	14.4	24.3	8.5	17	2'071
Lancy	34'828	17.5	15.4	35.9	13.2	12	7'286
Campagne*	39'505	17.4	17.9	22.8	7.0	-	347
Reste du canton	140'014	16.9	18.1	34.0	16.9	-	1'647
Canton	517'802	15.5	16.6	41.3	15.8	7	2'107**

*Aire-la-Ville, Anières, Avully, Avusy, Cartigny, Céligny, Chancy, Choulex, Collonge-Bellerive, Corsier, Dardagny, Gy, Hermance, Jussy, Laconnex, Meinier, Presinge, Russin, Satigny, Soral, Troinex

** sans lac, sinon 1'833 hab/km²

Source : OCSTAT – Statistique cantonale de la population

Les inégalités sociales

Sur les six communes partenaires du DLS 2023, cinq d'entre elles font partie du groupe de neuf communes prioritaires bénéficiant de la politique cantonale de cohésion sociale en milieu urbain.¹ Pour être éligible au train de mesures cantonales de renforcement de la cohésion sociale, une commune doit remplir au moins quatre sur les six conditions ou critères de base de cette politique (en orange dans le tableau si la condition est remplie). Parmi les communes étudiées dans le DLS, trois – Vernier, Meyrin, Lancy – cumulent l'intégralité des six conditions de base en matière d'inégalités sociales les rendant éligibles à des mesures prioritaires. Ces conditions – et les scores des communes – sont présentées dans le Tableau 2. La Ville de Genève et Carouge cumulent cinq des six critères de base. La commune de Plan-les-Ouates n'en remplit aucun.

Tableau 2 : Les inégalités dans les communes du DLS

Commune	Revenu brut médian annuel	Part de bas revenus	Effectifs scolaires d'origine modeste	Chômeurs inscrits (2018)	Part de subsides sociaux (2017)	Part d'allocations de logement (2020)
	En CHF	%	%	%	%	%
Vernier	104'150	31.95	50.09	4.37	15.00	6.12
Meyrin	110'428	27.02	43.09	4.19	10.68	4.69
Lancy	119'635	26.60	37.66	3.75	9.27	4.65
Genève	114'683	27.56	35.30	3.96	11.21	2.56
Carouge	121'181	24.86	36.36	3.95	11.42	3.36
Plan-les-Ouates	165'826	16.75	24.24	3.21	6.75	2.99

Source : Rapport CATI-GE 2020

La cohésion sociale

D'après les réponses des résidents, la cohésion sociale est plutôt « moyenne » dans le canton. Elle n'est ni forte, ni faible. 48.7% pensent ainsi. 19.2% estiment au contraire que la cohésion sociale est forte et 32.1% l'estiment faible. Si l'on compare les chiffres avec 2007, on observe que le camp de celles et ceux qui estiment que la cohésion sociale est faible se rétrécit progressivement. Ils étaient 41.6% à estimer faible la cohésion sociale à Genève en 2007. Aujourd'hui, 32.1% le pensent encore. La baisse a été progressive. Dans le même temps, le camp de celles et ceux qui estiment moyenne la cohésion sociale s'est progressivement renforcé pour atteindre 48.7% aujourd'hui, valeur la plus haute depuis 2007.

¹ Cf. Analyse des inégalités dans le canton de Genève dans le cadre de la Politique de cohésion sociale en milieu urbain. Rapport 2020. Centre d'analyse territorial des inégalités à Genève (CATI-GE), 15 janvier 2020.

Tableau 3: Evolution de la cohésion sociale dans le canton de Genève (en %, 2007-2023)

	2007	2010	2013	2016	2020	2023
	%	%	%	%	%	%
Forte	42.3	45.2	16.0	17.5	17.8	19.2
Moyenne	16.1	11.3	46.3	48.0	47.9	48.7
Faible	41.6	43.5	37.7	34.5	34.3	32.1
N	1'112	1'230	1'999	4'302	3'885	4'345
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

La cohésion sociale est étroitement liée au territoire. Dans la campagne genevoise, 44.6% des résidents sont de l'avis que la cohésion sociale est forte. A Plan-les-Ouates, 27.9% pensent de même, suivi de Meyrin (22.9%) et de Carouge (20%). Ailleurs, moins de 20% sont de cet avis. C'est en Ville de Genève que l'opinion selon laquelle la cohésion sociale est faible est la plus répandue. 38.4% pensent ainsi. A Vernier et Lancy, respectivement 29.3% et 28.7% le pensent également. A Meyrin, 27.3% sont également de cet avis.

Tableau 4 : La cohésion sociale dans les communes et zones du DLS (en %, 2023)

	Genève	Vernier	Meyrin	Carouge	Plan-les-Ouates	Lancy	Campagne
	%	%	%	%	%	%	%
Forte	14.6	17.4	22.9	20.0	27.9	17.8	44.6
Moyenne	47.0	53.3	49.8	57.3	52.0	53.5	44.3
Faible	38.4	29.3	27.3	22.7	20.1	28.7	11.1
N	861	581	586	586	592	572	298
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Le contrôle social

Mesuré à travers une question portant sur l'opinion des répondants sur la probabilité que les voisins interviennent au cas où des adolescents manqueraient de respect envers un adulte, le contrôle social avait fortement reculé à Genève en 2013 par rapport aux années précédentes. En 2013, seuls 55.9% des résidents estimaient probable l'intervention des voisins dans ce cas de figure. En 2016, on constatait un léger redressement du contrôle social. Ce redressement s'est stabilisé depuis. En 2023, 58.7% des résidents estiment probable que les voisins interviendraient en cas de manque de respect envers un adulte.

Tableau 5 : Evolution du contrôle social (incivilités) dans le canton (en %, moyenne cantonale 2007-2023)

	2007	2010	2013	2016	2020	2023
	%	%	%	%	%	%
Faible	33.2	34.9	44.1	41.9	41.1	41.3
Fort	66.8	65.1	55.9	58.1	58.9	58.7
N	1'112	1'230	1'999	4'302	3'885	4'052
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Le contrôle social est le plus effectif dans la campagne genevoise et à Plan-les-Ouates. 77.1% des résidents de la campagne genevoise estiment que leurs voisins interviendraient dans leur quartier et 73.7% des résidents de Plan-les-Ouates pensent également ainsi. Le niveau du contrôle social est assez similaire à Lancy, Meyrin, Carouge et Vernier. Dans ces communes, il varie dans une fourchette allant de 59.6% (Vernier) à 65.1% (Carouge) de résidents estimant que les voisins interviendraient. Ce contrôle est plus faible en Ville de Genève où près de la moitié des résidents (47.2%) estiment que les voisins n'interviendraient pas en pareil cas.

Tableau 6 : Contrôle social dans les communes et zones du canton de Genève (en %, 2023)

	Genève	Vernier	Meyrin	Carouge	Plan-les-Ouates	Lancy	Campagne
	%	%	%	%	%	%	%
Faible	47.2	40.4	38.1	34.9	26.3	37.6	22.9
Fort	52.8	59.6	61.9	65.1	73.7	62.4	77.1
N	796	565	533	542	558	532	293
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Ces quinze dernières années, les comportements en cas de suspicion de cambriolage chez les voisins ont sensiblement évolué. En 2023, on appelle moins la police qu'auparavant. En 2007, 57.9% auraient appelé la police alors que seuls 51.8% le feraient en 2023. Comparativement, on appellerait plus les voisins. 34.3% le feraient alors que 22.7% l'auraient fait en 2007. On guignerait plus rarement chez les voisins qu'en 2007 (23.6% le feraient en 2023), mais on sonnerait plus volontiers chez les voisins (18.5% le feraient en 2023 contre 13.9 en 2007). On note que 4.5% des résidents ne feraient rien en 2023.

Tableau 7 : Evolution des comportements des résidents dans le cas de suspicion de cambriolage chez un voisin dans le canton de Genève (2007-2023) (en %, moyenne cantonale, réponses multiples)

	2007	2010	2013	2016	2020	2023
	%	%	%	%	%	%
Appeler la police	57.9	53.5	57.9	56.7	58.1	51.8
Appeler les voisins	22.7	19.4	22.7	29.6	32.1	34.3
Guigner chez les voisins	25.9	31.8	25.9	27.3	25.8	23.6
Sonner chez les voisins	13.9	17.2	13.9	19.8	19.0	18.5
Ne rien faire	3.1	5.9	3.1	3.5	3.3	4.5
N	2'241	1'397	2'239	4'851	4'455	4'852

Source : Sondage

Les stratégies sociales visant à vérifier soi-même si un cambriolage est effectivement en train de se dérouler chez un voisin sont plus fréquentes là où la cohésion sociale est plus forte. C'est surtout le cas dans la campagne genevoise et à Plan-les-Ouates. 47.7% des résidents de la campagne et 45.4% de ceux de Plan-les-Ouates appelleraient leurs voisins en cas de soupçons de cambriolage chez ces derniers. Très peu ne feraient rien. Dans les autres communes, les comportements seraient assez similaires. Appeler la police est la pratique la plus commune partout (environ 50%). Appeler les voisins serait la réaction d'environ un tiers des résidents de ces communes. Guigner ou sonner chez les voisins sont des options plus rarement envisagées par les résidents des communes et zones étudiées.

Tableau 8 : Les comportements des résidents en cas de suspicion de cambriolage chez les voisins dans les communes et zones du canton de Genève (en %, réponses multiples, 2023)

	Ville de Genève	Vernier	Meyrin	Carouge	Plan-les-Ouates	Lancy	Campagne
	%	%	%	%	%	%	%
Appeler la police	50.1	57.8	53.8	48.8	55.1	55.1	48.9
Appeler les voisins	32.4	33.9	35.0	36.9	45.4	32.3	47.7
Guigner chez les voisins	23.0	19.7	21.8	21.3	29.7	23.0	32.5
Sonner chez les voisins	19.6	17.1	17.0	16.7	16.7	16.2	16.4
Ne rien faire	5.1	5.1	4.5	4.5	2.8	3.9	1.5
N	971	649	647	648	646	646	323

Source : Sondage

La qualité de vie

Au même titre que la cohésion sociale, la qualité de vie perdait de nombreux points en 2013. Le taux d'avis positifs en 2007 et 2010 se situait à 84.1%. En 2013, il chutait à 72.7%. Les chiffres remontent progressivement depuis. En 2023, 79.3% des résidents

du canton estiment qu'il fait bon vivre dans leur quartier. Le taux d'avis négatifs est le plus bas jamais enregistré par les DLS depuis 2007. 5% pensent ainsi.

Tableau 9: Evolution de la qualité de vie dans le canton de Genève (en %, 2007-2023)

	2007	2020	2013	2016	2020	2023
	%	%	%	%	%	%
Bonne	84.1	84.1	72.7	76.2	77.0	79.3
Moyenne	10.1	8.5	19.8	17.9	17.7	15.7
Mauvaise	5.8	7.4	7.5	5.9	5.3	5.0
N	1'189	1'365	2'216	4'851	4'405	4'770
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Comme lors des éditions précédentes du DLS, la qualité de vie s'avère globalement meilleure à la périphérie de Genève. Avec plus de 90% d'avis positifs, la campagne et Plan-les-Ouates enregistrent les meilleurs taux du canton. Carouge (83.6%), Meyrin (82.2%) et Lancy (80%) suivent d'assez près. Vernier (72.8%) et la Ville de Genève (78.4%) ont des taux sensiblement moins élevés. Cependant, peu de résidents de ces communes sont d'avis que la qualité de vie y est mauvaise. Seuls 5.7% pensent ainsi en Ville de Genève et 6.6% à Vernier.

Tableau 10 : La qualité de vie dans les communes du DLS (en %, moyennes communales, 2023)

	Ville de Genève	Vernier	Meyrin	Carouge	Plan-les-Ouates	Lancy	Campagne
	%	%	%	%	%	%	%
Bonne	78.4	72.8	82.2	83.6	90.3	80.0	90.9
Moyenne	15.9	20.6	14.6	13.9	7.5	15.5	7.8
Mauvaise	5.7	6.6	3.2	2.5	2.2	4.5	1.3
N	954	635	630	638	640	634	320
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Chapitre 2. La sécurité publique en chiffres : criminalité, accidents de la circulation et incivilités

La prévalence de la victimisation selon les données de sondage

Le tableau suivant (Tableau 11) présente les taux de prévalence de la victimisation pour les cambriolages, les brigandages (à savoir les vols avec violence), les vols à la tire ainsi que les agressions physiques ou sexuelles et le harcèlement de rue dans le canton de Genève depuis 2004. Contrairement à la statistique policière, les chiffres présentés dans ce tableau ne désignent pas des taux annuels. Ils portent sur une période de 5 ans précédant l'interview. Tous ces actes n'ont pas forcément fait l'objet d'une plainte et ne se retrouvent donc pas automatiquement dans la statistique policière. Les taux pour les cambriolages, les brigandages et les vols à la tire incluent les tentatives. A partir des données de sondage, il est possible de reconstruire un taux annuel approximatif dans la mesure où les répondants ont été amenés à indiquer l'année d'occurrence du dernier événement. Les entretiens de sondage s'étant déroulés en janvier 2023, le taux annuel correspond *grosso modo* aux cas enregistrés en 2022.

Il faut ainsi lire le tableau de la manière suivante : en 2023, 16.9% des répondants à Genève ont déclaré avoir été victimes d'un cambriolage ou d'une tentative de cambriolage les derniers 5 ans.

Selon les données de sondage, les taux de cambriolages, de brigandages et de vols à la tire diminuent depuis le pic observé dans le DLS de 2013. Par rapport à 2020, ces taux sont cependant légèrement remontés pour les brigandages ou vols avec violence (8.3%) et les agressions physiques ou sexuelles (10.1%). En revanche, les taux de cambriolage (16.9%), le harcèlement de rue (22.7%) et de vols à la tire (18.1%) sont en recul. Le taux de cambriolages sur 5 ans est à son plus bas historique depuis qu'il est mesuré par les DLS à Genève.

Tableau 11 : Evolution des taux de cambriolages (avec tentatives), brigandages (avec tentatives), vols à la tire (avec tentatives), agressions sexuelles et harcèlement de rue dans le canton de Genève sur une période de 5 ans (2004-2023) (en %, moyenne cantonale)

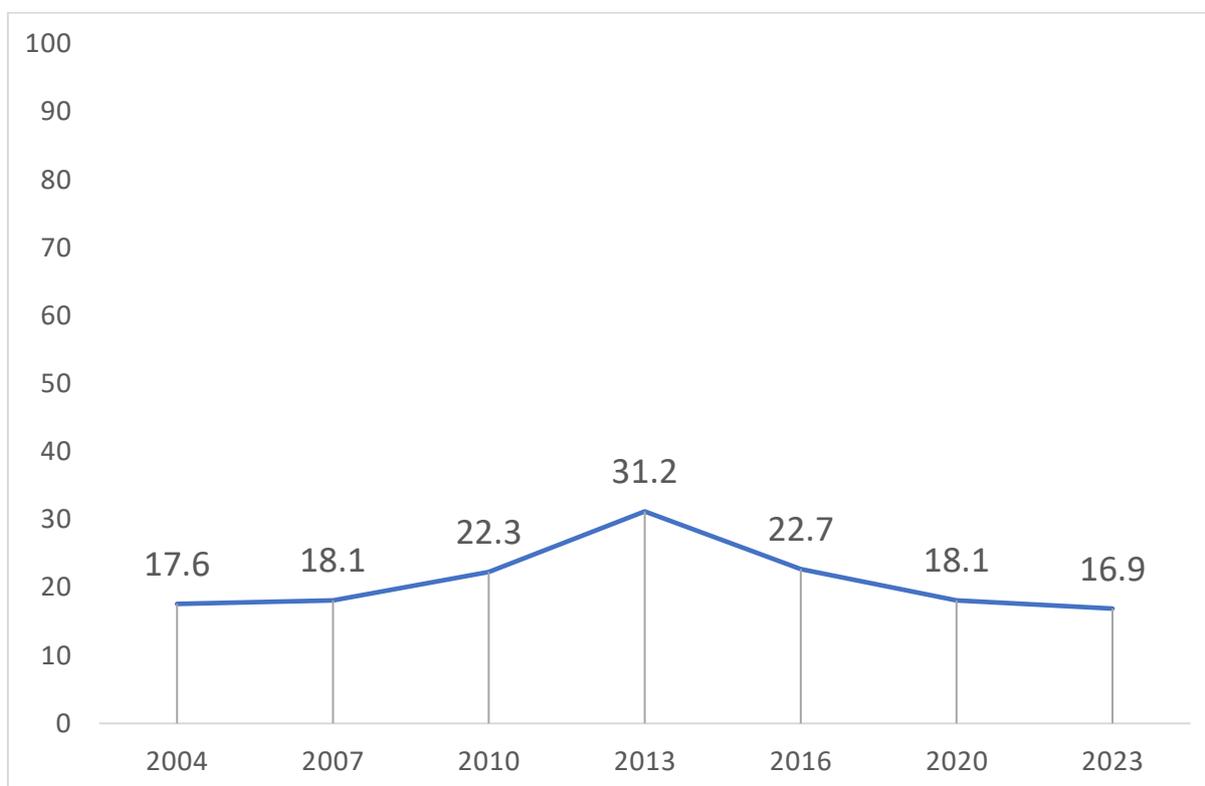
Année	Cambriolage	Brigandage	Vol à la tire	Agression physique ou sexuelle	Harcèlement de rue
	%	%	%	%	%
2023 (femmes)	16.9	8.3	18.1	10.1	22.7 (34.6)
2020 (femmes)	18.1	7.4	21.1	8.0	23.7 (36.7)
2016	22.7	10.2	27.3	8.8	-
2013	31.2	13.8	-	11.4	-
2010	22.3	8.7	-	12.8	-
2007	18.1	5.7	-	10.5	-
2004	17.6	7.1	-	-	-

Source : Sondage

Si l'on ne considère que les taux sur 12 mois (question subsidiaire uniquement pour les personnes victimisées), il s'avère que 3.6% des résidents du canton ont été victimes d'une tentative ou d'un cambriolage. 1.8% ont été victimes d'une tentative ou d'un acte réussi de brigandage, 3.4% ont été victimes d'une tentative ou d'un acte réussi de vol à la tire. Toujours selon les données de sondage, 2.9% ont été victimes d'une agression physique ou sexuelle et 10.3% de harcèlement de rue sur 12 mois.

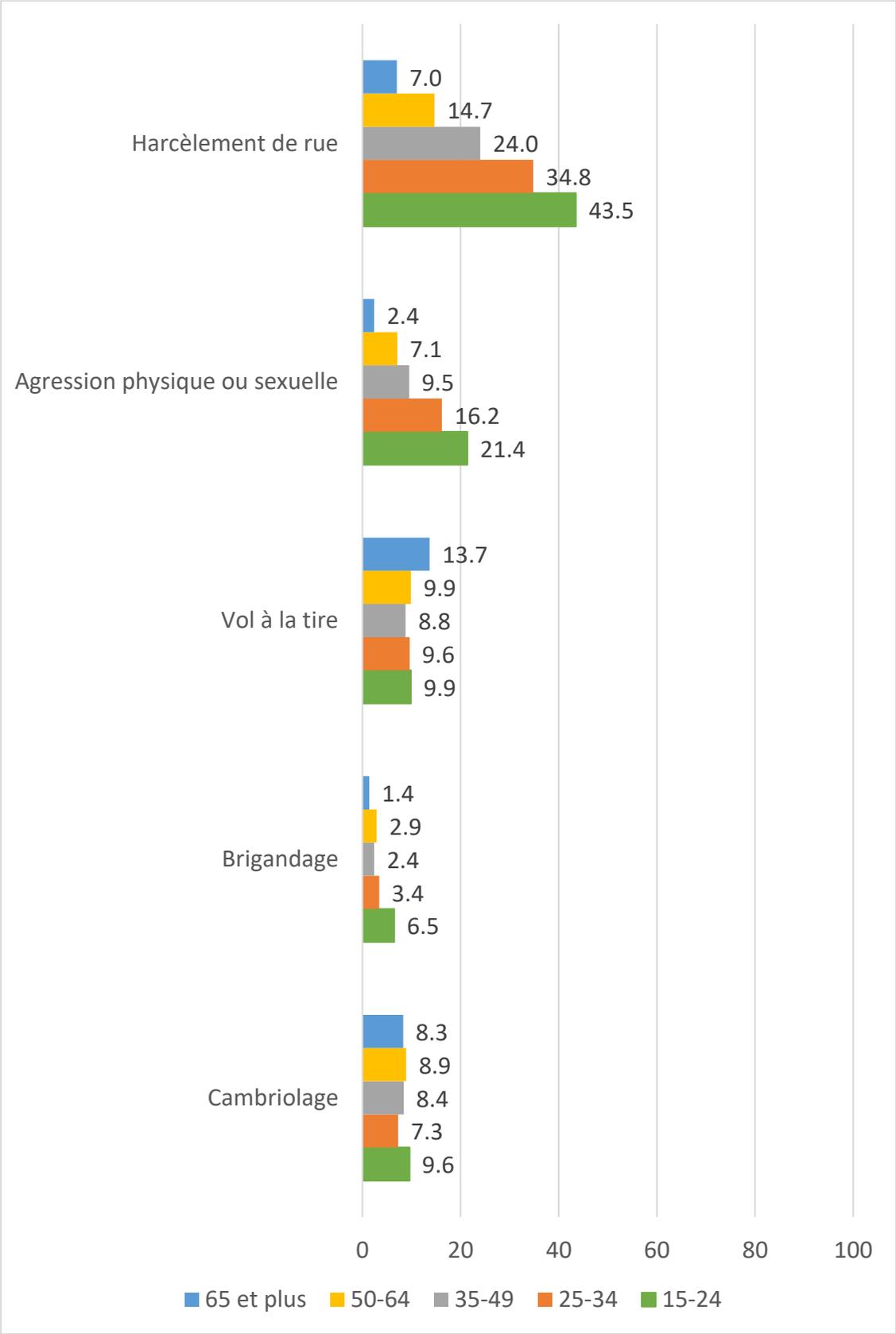
Si l'on ne considère que les actes consommés, et non les tentatives, les taux moyens sur 5 ans à Genève sont de 8.5% pour les cambriolages, de 3% pour les brigandages et 10.3% pour les vols à la tire.

Figure 1 : Evolution de la prévalence des cambriolages, y compris les tentatives, sur 5 ans dans le canton de Genève depuis 2004 (% de victimes, moyenne cantonale, données sondage)



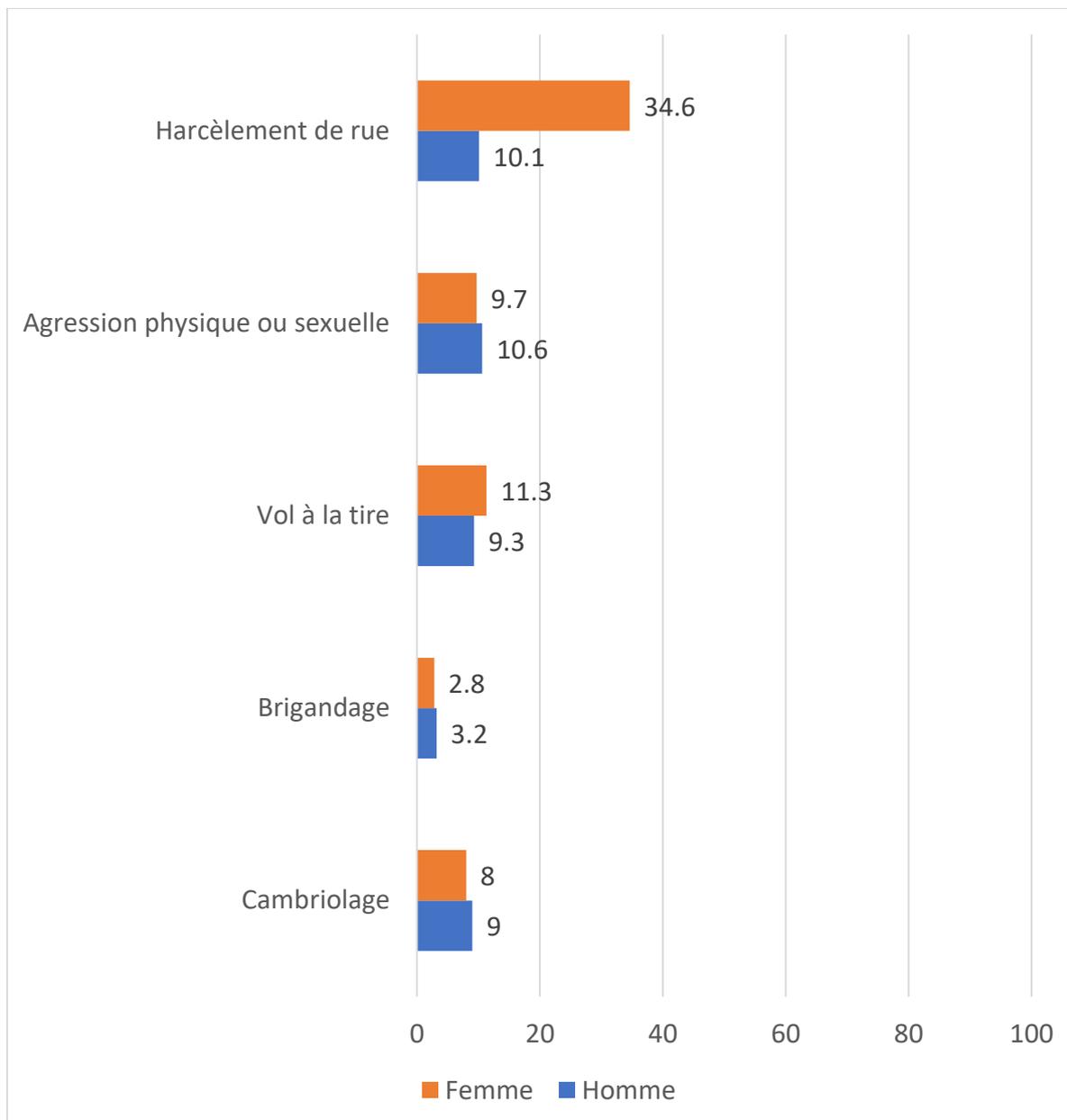
Les taux de victimisation peuvent varier parfois assez fortement en fonction de l'âge et du genre. Le prochain graphique présente les taux de victimisation pour des actes réussis sur 5 ans en fonction de l'âge des répondants. Mis à part pour les cas de vols à la tire, les 15-24 ans présentent des taux de victimisation supérieurs aux autres catégories d'âge. 6.5% des plus jeunes ont fait l'objet d'un acte de brigandage contre 1.4% des aînés de plus de 64 ans. 21.4% des plus jeunes ont fait l'objet d'une agression physique ou sexuelle contre 2.4% des aînés et 43.5% des plus jeunes ont fait l'objet de harcèlement de rue contre 7% des aînés. L'exception vient des vols à la tire qui touchent en priorité les plus de 64 ans. 13.7% en ont été victimes sur 5 ans contre 9 à 10% environ pour les autres tranches d'âge.

Figure 2 : Taux de criminalité selon la catégorie d'âge dans le canton (en %, moyenne cantonale, 2023, données sondage)



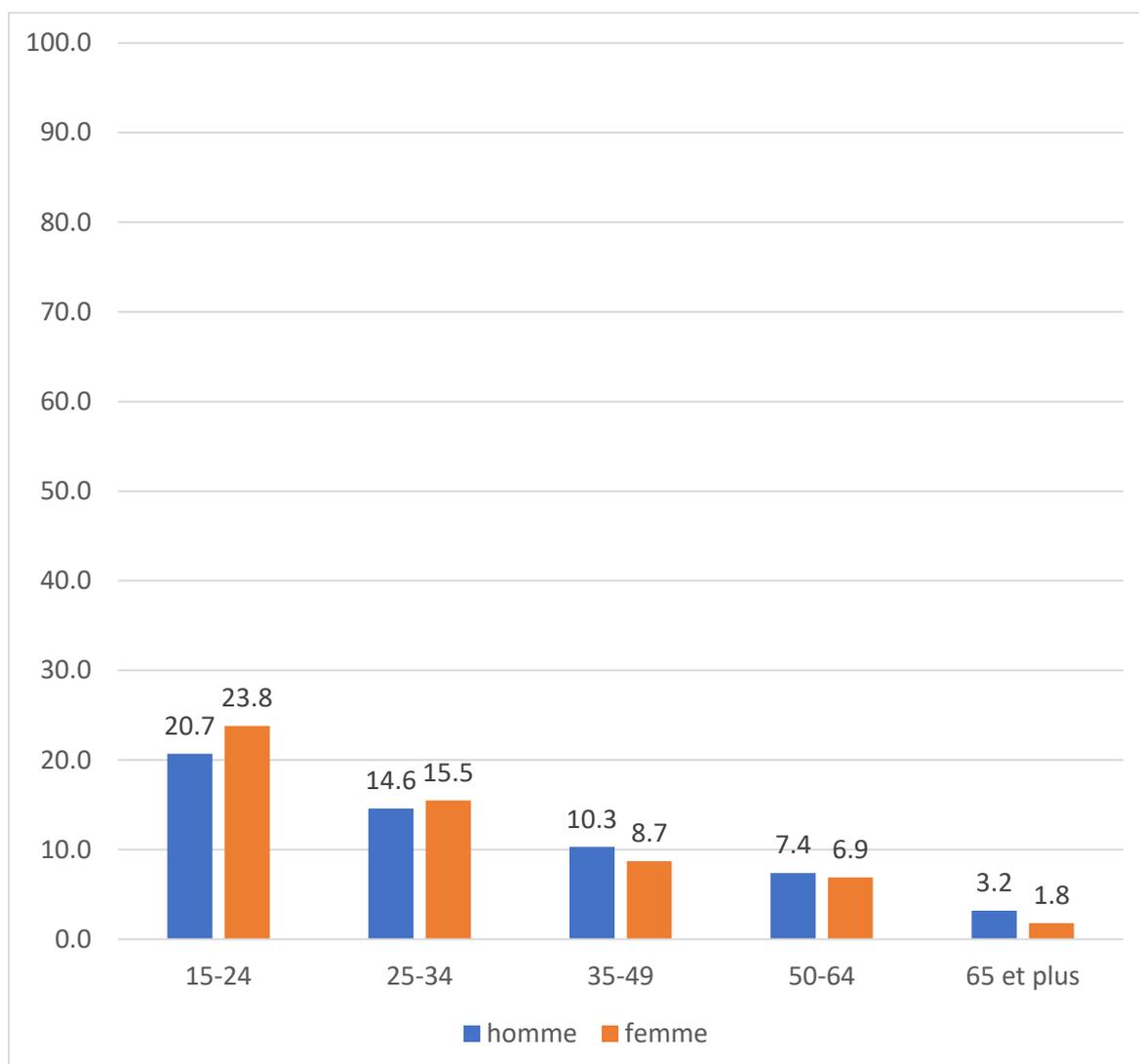
Les taux de victimisation varient peu selon le genre pour l'ensemble des délits analysés à l'exception du harcèlement de rue. En moyenne, 34.6% des femmes ont été victimes de harcèlement de rue sur 5 ans contre 10.1% des hommes.

Figure 3 : Taux de victimisation selon le genre et le type de cas (en %, moyenne cantonale, données sondage)



Le prochain graphique présente les taux d'agressions physiques ou sexuelles selon le genre et les tranches d'âge. Jusqu'à 34 ans, les jeunes femmes sont plus souvent sujettes à une agression physique ou sexuelle que les hommes. Passé ce cap, l'inverse est vrai. A titre d'exemple, 23.8% des jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans ont fait l'objet d'une agression physique ou sexuelle contre 20.7% des hommes de la même tranche d'âge. 3.2% des plus de 64 ans ont fait l'objet d'une agression physique ou sexuelle contre 1.8% des femmes du même âge.

Figure 4 : Taux d'agressions physiques ou sexuelles sur 5 ans comparés selon l'âge et le genre dans le canton de Genève (en %, moyenne cantonale, données sondage)



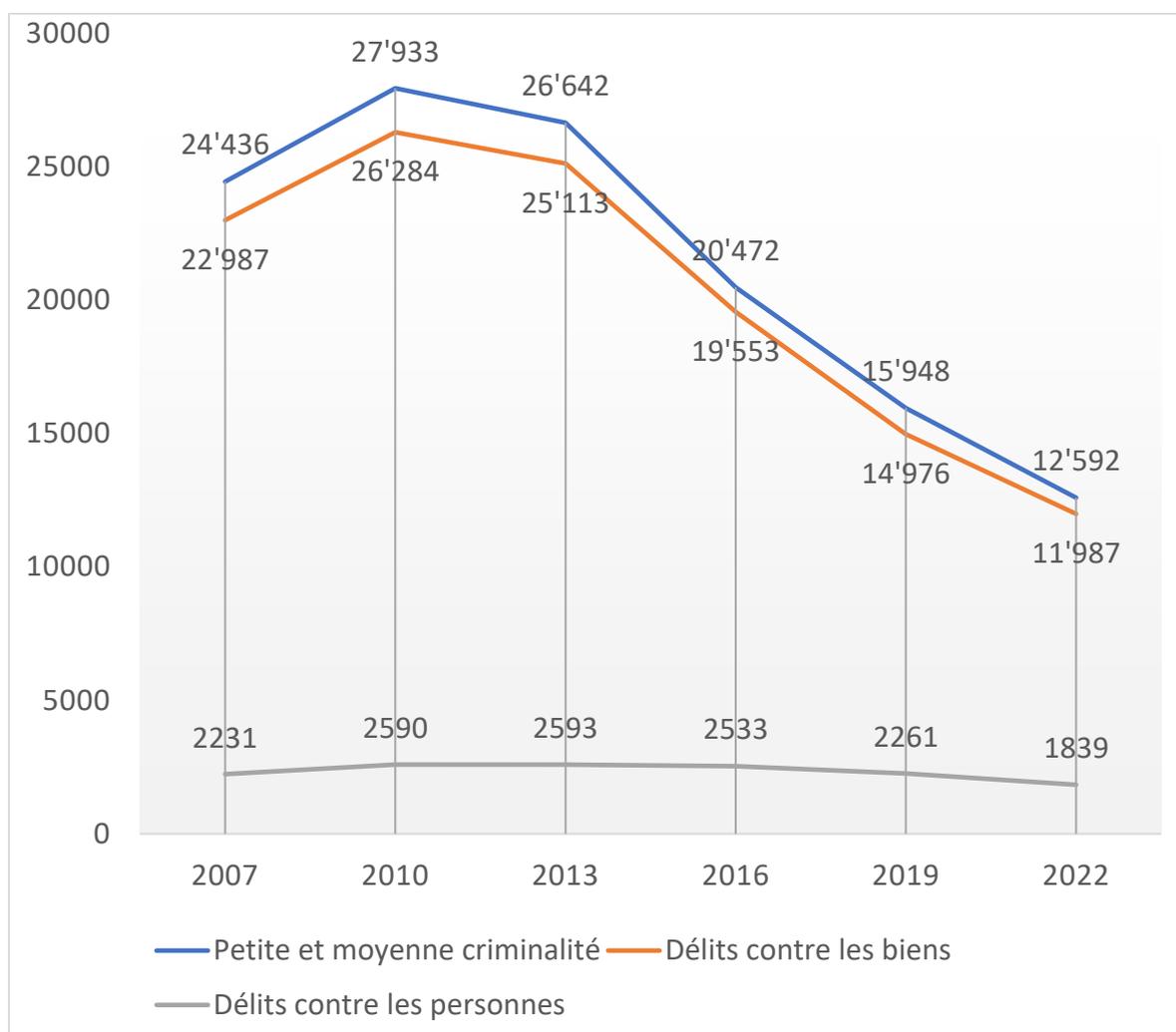
Les statistiques de la petite et moyenne criminalité

Mesurée à travers les statistiques de la petite et moyenne criminalité (PMC), la criminalité reflue à Genève après avoir connu un pic en 2010 (Figure 5, Tableau 12-14). En 2010, le canton totalisait 27'933 événements de PMC, soit un taux 60 événements pour 1'000 habitants. Le chiffre de 2022 n'est plus qu'une fraction de celui-ci. En 2022, 12'592 événements ont été enregistrés. La baisse tient avant tout à un fort recul des atteintes aux biens. Ceux-ci sont passés de 26'284 en 2010 à 11'987 en 2022. Les taux pour 1'000 habitants chutent encore plus abruptement. En 2010, on dénombrait 60 délits pour 1'000 habitants à Genève; désormais, ce taux est de 24 pour 1'000 habitants.

Un même événement peut comporter plusieurs infractions de sorte que le total des infractions n'est pas égal au total des événements.

Les infractions contre les personnes ne reculent pas autant que les infractions contre le patrimoine. Néanmoins, le taux pour 1'000 habitants en 2010 était de 6 délits contre les personnes pour 1'000; il est aujourd'hui de 4 pour 1'000 habitants.

Figure 5 : Evolution du volume de la petite et moyenne criminalité, des délits contre les biens et des délits contre les personnes dans le canton de Genève (2007-2022, données policières)



Le taux de PMC est plus élevé en Ville de Genève (35 pour 1'000 hab. en 2022) qu'ailleurs dans le canton. Parmi les communes étudiées par le DLS, Carouge arrive en deuxième position avec un taux de 30 événements pour 1'000 habitants. Viennent ensuite Lancy et Meyrin (18 pour 1'000), Vernier (17 pour 1'000), Plan-les Ouates (15 pour 1'000) et enfin la campagne avec 12 délits pour 1'000 habitants. Les taux sont en baisse partout par rapport à 2019 sauf à Carouge où le taux augmente légèrement. 28 événements pour 1'000 habitants étaient enregistrés dans la commune en 2019; ce taux est désormais de 30 pour 1'000. La remontée de Carouge tient aux infractions contre le patrimoine et non aux infractions contre les personnes qui, elles, sont aussi en recul.

Les délits contre les personnes enregistrent des volumes annuels faibles à Genève. Leurs taux pour 1'000 habitants varient en 5 pour 1'000 en Ville de Genève et 3 pour 1'000 dans pratiquement toutes les autres communes étudiées par ce DLS. A l'échelon cantonal, la moyenne est de 4 délits contre les personnes pour 1'000 habitants. Ces taux, et même les volumes bruts, sont en baisse dans toutes les communes étudiées à l'exception de Plan-les-Ouates dont le taux passe de 2 pour 1'000 en 2019 à 3 pour 1'000 en 2022.

Tableau 12 : Evolution des volumes et taux pour 1'000 habitants des événements de la petite et moyenne criminalité (PMC) par commune dans le canton de Genève (volumes et taux, 2007-2022, données policières)

Année	Genève Ville	Taux pour 1'000 hab.	Vernier	Taux pour 1'000 hab.	Meyrin	Taux pour 1'000 hab.	Carouge	Taux pour 1'000 hab.	Plan-les-Ouates	Taux pour 1'000 hab.	Lancy	Taux pour 1'000 hab.	Campagne	Taux pour 1'000 hab.	Canton	Taux pour 1'000 hab.
2022	7 175	35	638	17	472	18	691	30	178	15	612	18	487	12	12 592	24
2019	8 149	40	831	24	502	20	639	28	182	17	708	21	699	18	15 948	31
2016	9 916	49	1 003	28	576	25	802	36	234	22	715	23	989	27	20 472	41
2013	13 414	69	1 352	39	714	32	1 079	51	353	34	1 039	35	1 014	29	26 642	56
2010	15 425	81	1 485	45	762	35	1 131	57	357	36	1 173	41	982	29	27 933	60
2007	13 421	72	1 368	42	703	33	938	48	262	27	902	32	878	27	24 436	54

Source: Données policières

Tableau 13 : Evolution du volume et des taux pour 1'000 habitants des atteintes aux biens (infractions / délits) dans les communes du canton de Genève (volumes et taux, 2007-2022, données policières)

Année	Genève Ville	Taux pour 1'000 hab.	Vernier	Taux pour 1'000 hab.	Meyrin	Taux pour 1'000 hab.	Carouge	Taux pour 1'000 hab.	Plan-les-Ouates	Taux pour 1'000 hab.	Lancy	Taux pour 1'000 hab.	Campagne	Taux pour 1'000 hab.	Canton	Taux pour 1'000 hab.
2022	6847	33	569	15	445	17	671	30	164	14	565	16	473	12	11 987	23
2019	7 554	37	755	21	481	19	583	25	172	16	634	19	695	18	14 976	31
2016	9 307	46	954	27	544	23	733	33	218	21	701	22	994	27	19 553	41
2013	12 524	65	1 240	36	658	29	1 000	48	333	32	991	34	980	28	25 113	56
2010	14 504	77	1 355	41	715	33	1 041	52	334	33	1 095	38	946	28	26 284	60
2007	12 541	68	1 268	40	694	33	878	46	249	26	838	30	848	26	22 987	54

Source: Données policières

Tableau 14 : Evolution du volume et des taux pour 1'000 habitants des atteintes aux personnes (infractions / délits) dans les communes du canton de Genève (volumes et taux, 2007-2022, données policières)

Année	Genève Ville	Taux pour 1'000 hab.	Vernier	Taux pour 1'000 hab.	Meyrin	Taux pour 1'000 hab.	Carouge	Taux pour 1'000 hab.	Plan- les- Ouates	Taux pour 1'000 hab.	Lancy	Taux pour 1'000 hab.	Campa- gne	Taux pour 1'000 hab.	Canton	Taux pour 1'000 hab.
2022	987	5	158	4	83	3	78	3	33	3	113	3	88	2	1 839	4
2019	1 182	6	163	5	94	4	119	5	26	2	137	4	73	2	2 261	4
2016	1 381	7	161	5	89	4	136	6	43	4	123	4	112	3	2 533	5
2013	1 355	7	206	6	87	4	141	7	27	3	150	5	94	3	2 593	5
2010	1 471	8	186	6	62	3	120	6	30	3	126	4	80	2	2 590	6
2007	1 253	7	180	6	68	3	113	6	16	2	112	4	53	2	2 231	5

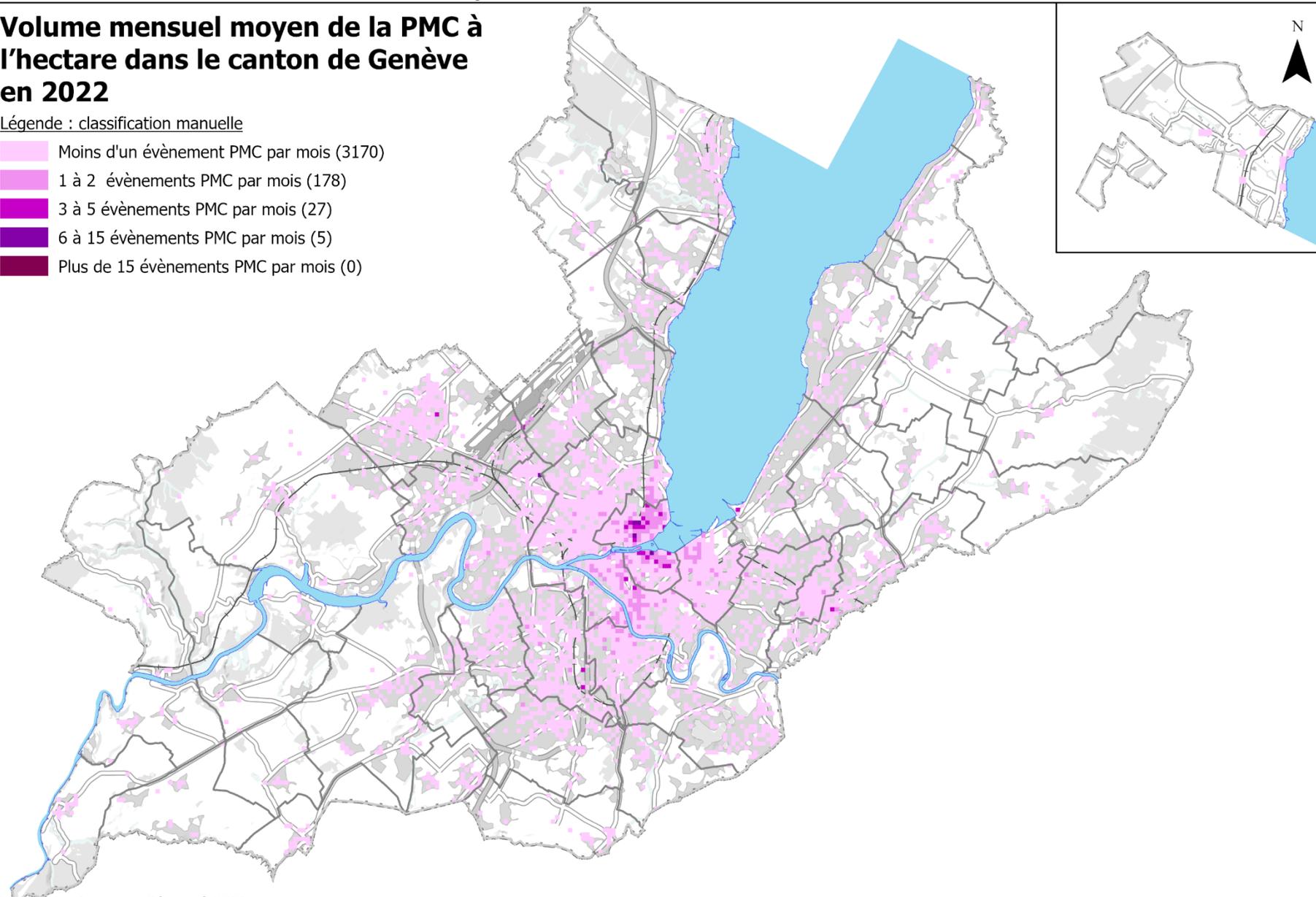
Source: Données policières

Carte 2 : Volume mensuel moyen de la PMC à l'hectare dans le canton de Genève en 2022

Volume mensuel moyen de la PMC à l'hectare dans le canton de Genève en 2022

Légende : classification manuelle

- Moins d'un évènement PMC par mois (3170)
- 1 à 2 évènements PMC par mois (178)
- 3 à 5 évènements PMC par mois (27)
- 6 à 15 évènements PMC par mois (5)
- Plus de 15 évènements PMC par mois (0)



Le harcèlement de rue

Le harcèlement de rue dans le DLS est mesuré à partir de la question suivante : *Au cours des 5 dernières années dans le canton de Genève, avez-vous été victime de harcèlement de rue (sifflements, insultes, attouchements, regards appuyés, être suivi-e), y compris dans des établissements publics ?*

En 2020, date où la question a été posée la première fois dans les DLS à Genève, 23.7% des répondants avaient déclaré en avoir subi. En 2023, le taux est pratiquement inchangé : 22.7%. A l'échelon des communes, les taux de victimisation varient dans une fourchette allant de 21.1% pour la campagne genevoise à 27.3% pour Carouge.

Sur 5 ans, 34.6% des femmes de Genève déclarent avoir été victimes de harcèlement de rue. Le phénomène touche également les hommes, mais dans une moindre mesure : 10.1% des hommes déclarent en avoir été victimes sur 5 ans. Sur l'année écoulée, la prévalence de la victimisation est de 4.3% pour les hommes et de 16.4% pour les femmes.

Le harcèlement de rue touche en priorité les plus jeunes femmes. Les taux diminuent ensuite progressivement avec l'âge. 75.9% des femmes de 15 à 24 ans et 61.7% des 25-34 ans ont fait l'expérience de harcèlement de rue sur 5 ans. Sur 12 mois, pratiquement la moitié (48.8%) des 15-24 ans et le tiers (31.5%) des 25-34 ans en ont été victimes.

Tableau 15 : Prévalence de la victimisation en matière de harcèlement de rue dans le canton de Genève (en %, 2020-2023)

	2020	2023
	%	%
Non	76.3	77.3
Oui	23.7	22.7
N	4'376	4'760
Total	100%	100%

Source : Sondage

Tableau 16 : Profil des victimes de harcèlement de rue sur 5 ans et sur 12 mois dans le canton de Genève (en %)

		<i>Canton de Genève, 2023</i>	
		<i>Victimes sur 5 ans</i>	<i>Victimes sur 12 mois (en 2022)</i>
		%	%
Homme		10.1	4.3
Femme		34.6	16.4
Femmes de :			
65 ans et plus		7.0	1.4
50-64 ans		14.7	5.1
35-49 ans		24.0	15.5
25-34 ans		61.7	31.5
15-24 ans		75.9	48.8

Source : Sondage

Figure 6 : Profil des victimes de harcèlement de rue dans le canton de Genève (en %, canton, données sondage)

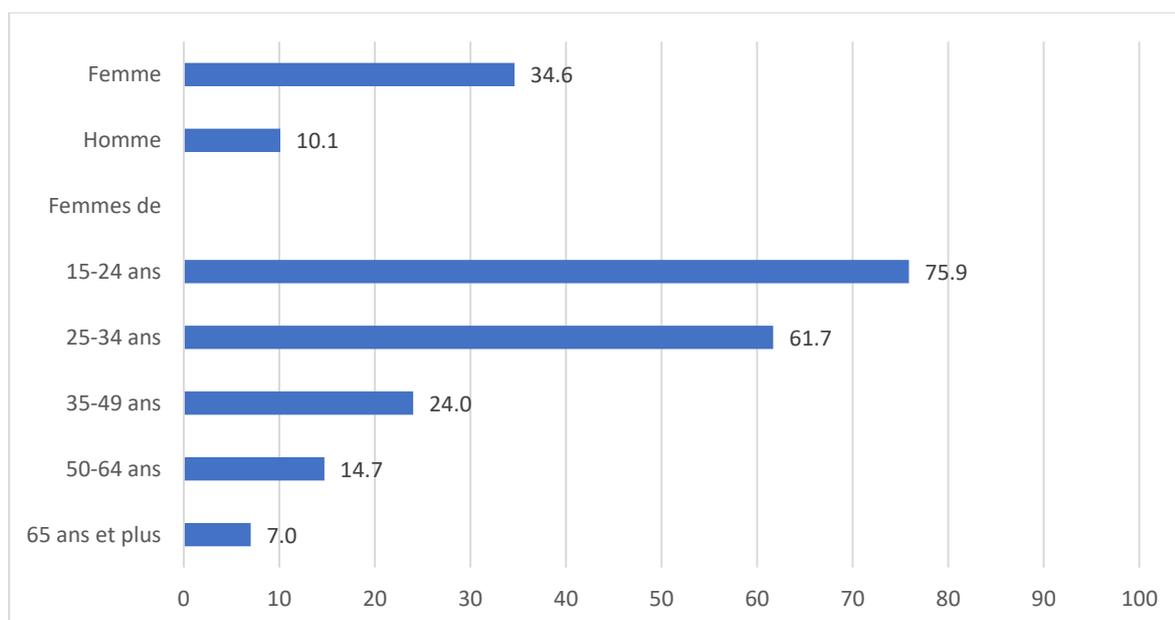


Tableau 17 : Prévalences comparées de la victimisation en matière de harcèlement de rue dans les communes et zones du canton de Genève (en %)

	Genève	Vernier	Meyrin	Carouge	Plan-les-Ouates	Lancy	Campagne
	%	%	%	%	%	%	%
Non	76.4	74.3	79.3	72.7	77.1	75.5	78.9
Oui	23.6	25.7	20.7	27.3	22.9	24.5	21.1
N	958	637	629	630	632	632	313
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

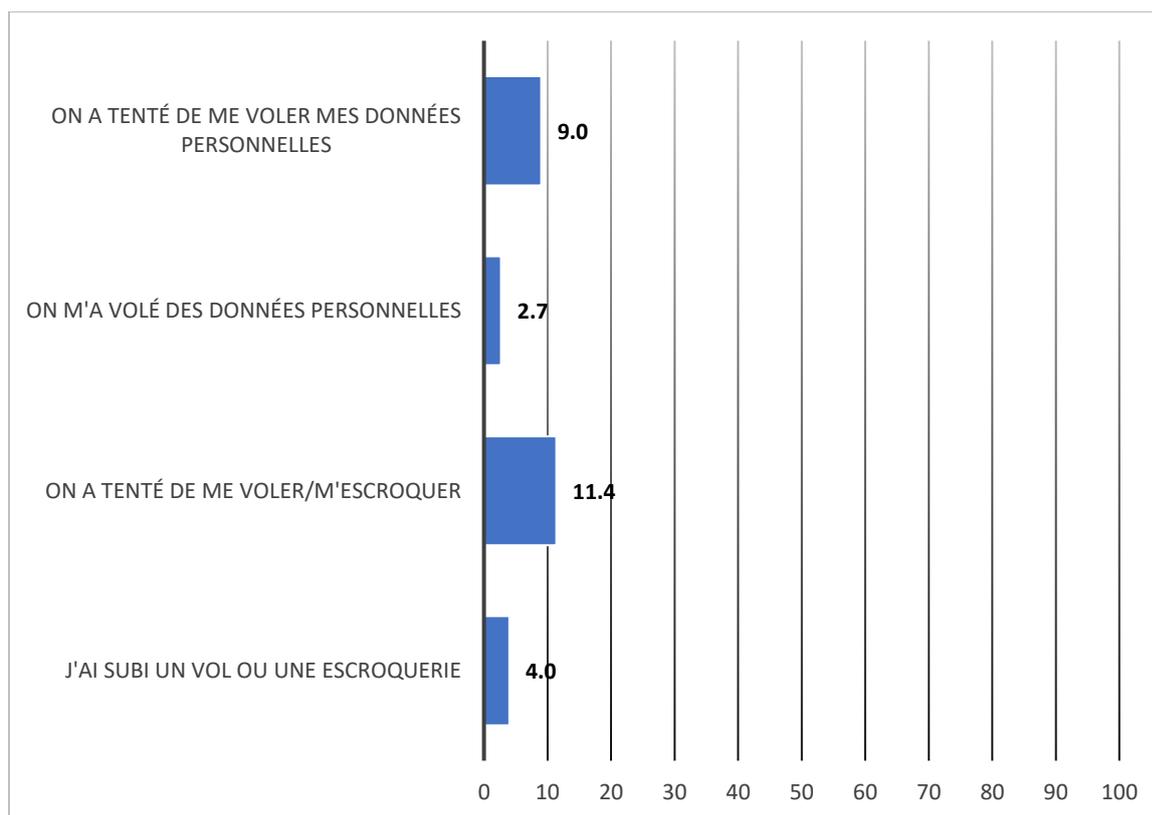
Source : Sondage

La cybercriminalité

Pour cette édition du DLS, des questions spécifiques ont porté sur la criminalité sur internet. Cela concerne pratiquement tout le monde sachant que, selon le sondage, 96% des plus de 14 ans utilisent internet dans le canton et 95.6% des utilisateurs d'internet y effectuent des achats. Le taux d'utilisation d'internet est de plus de 97% pour toutes les catégories d'âge à l'exception des plus de 64 ans qui sont 84.6% à l'utiliser. Les hommes de plus de 64 ans sont 90% à l'utiliser contre 80.7% des femmes de la même tranche d'âge. A ce pourcentage, il faut retrancher 8.7% des aînés qui ne font pas d'achats sur internet. Près du quart des plus de 64 ans ne sont donc pas concernés par les escroqueries lors d'achats sur internet. En moyenne, dans le canton, 4.4% des résidents n'effectuent pas d'achat sur internet.

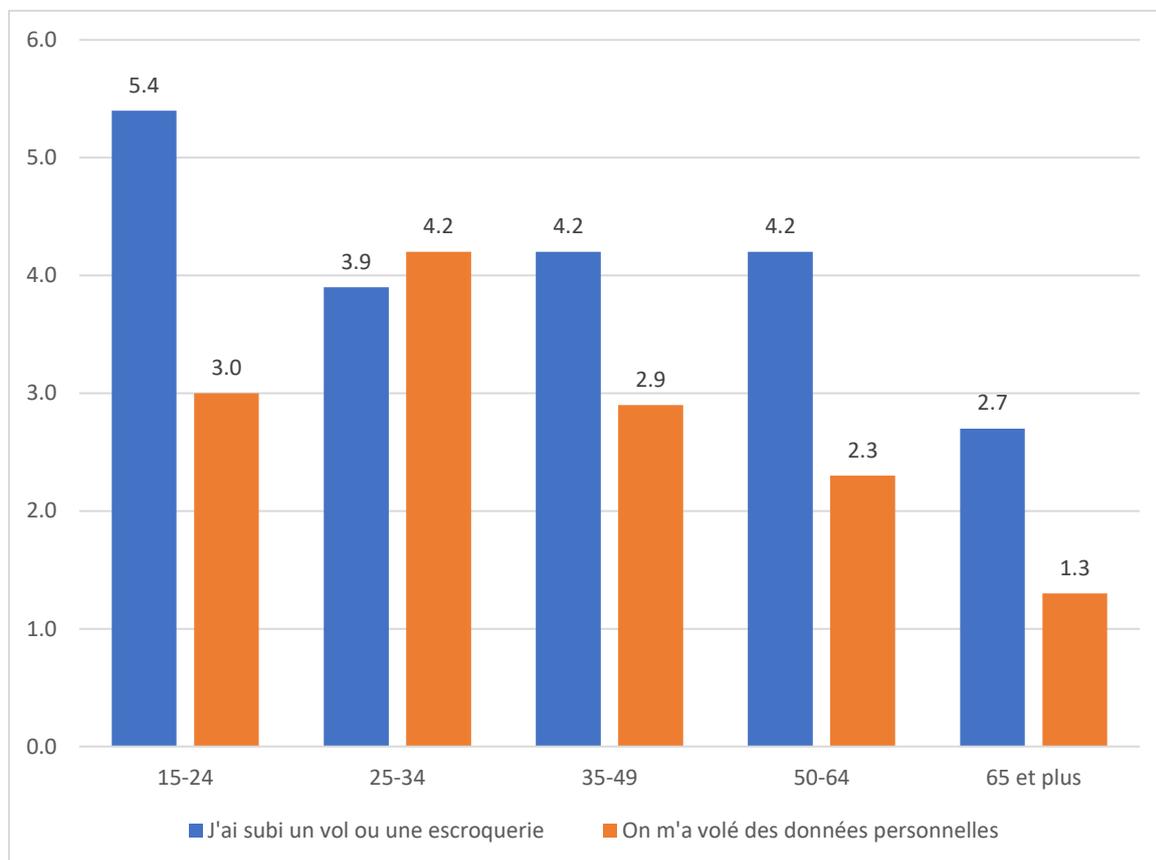
Sur l'ensemble des résidents, 11.4% et 9% ont déclaré avoir fait l'objet de tentatives respectivement de vol ou d'escroquerie et de vol de données personnelles lors des derniers 12 mois. Sur 12 mois, 4% ont subi un vol ou une escroquerie sur internet et 2.7% un vol de données personnelles.

Figure 7 : Prévalence de la victimisation en matière d'escroquerie et de vol de données personnelles dans le canton de Genève sur 12 mois (en %, 2023, données sondage)



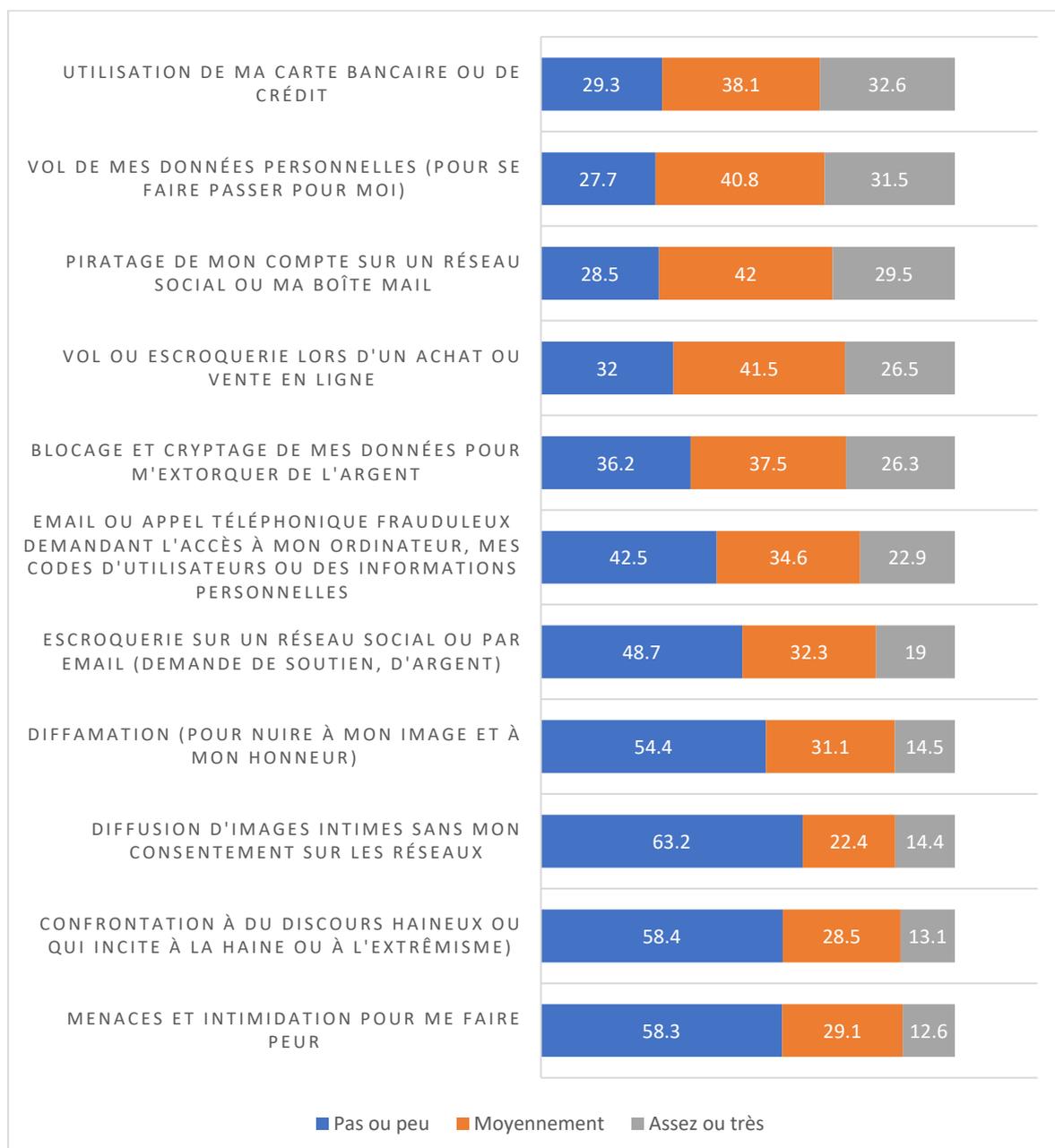
Les plus jeunes font légèrement plus souvent l'expérience d'une escroquerie sur internet que les autres. 5.4% des 15-24 ans ont subi un vol ou une escroquerie alors que seuls 2.7% des plus de 64 ans l'ont fait. 3% des 15-24 ans ont subi un vol de données personnelles contre 1.3% des plus de 64 ans.

Figure 8 : Prévalence des escroqueries et du vol de données sur internet (en % de victimes, moyenne cantonale, 2023, données sondage)



Ce que les résidents redoutent le plus c'est l'utilisation de leur carte bancaire ou de crédit (32.6% le craignent assez ou fortement), suivi du vol de données personnelles pour se faire passer pour eux (31.5%) ainsi que le piratage de leur compte sur un réseau social ou la messagerie électronique (29.5%). Ce qu'ils craignent le moins est de voir des images intimes être diffusées sans leur consentement sur les réseaux (63.1% ne le craignent pas ou peu), suivi de la crainte d'être confrontés à un discours haineux ou suscitant la haine ou l'extrémisme (58.4% ne le redoutent pas ou peu) ou encore de subir des menaces et intimidations pour faire peur (58.3% le craignent pas ou peu).

Figure 9 : Niveau d'inquiétude face aux risques liés à l'utilisation d'internet à Genève (en %, moyenne cantonale, 2023, données sondage)



La prévalence plus élevée de victimisation des plus jeunes semble être liée à leur comportement en matière de sécurité. En effet, les plus jeunes prennent moins de précautions que leurs aînés lorsqu'ils font des achats ou utilisent une messagerie ou les réseaux sociaux (Tableau 18). 30.4% des 15-24 ans utilisent une carte bancaire avec sécurité améliorée contre 39% des plus de 64 ans. Les comportements de sécurité sont souvent plus fréquents chez les 35-64 ans, comme on peut l'observer sur la Figure 10 plus bas. Les 15-24 ans prennent moins de précautions que leurs aînés lorsqu'ils reçoivent des pièces jointes d'inconnus. Les plus de 64 ans sont quant à eux moins enclins à changer leurs mots de passe régulièrement ou à utiliser un gestionnaire de mots de passe.

En matière de précautions, les différences de comportements sont faibles selon le genre. Cependant, les hommes changent plus souvent que les femmes certaines de leurs habitudes. Ils modifient notamment les paramètres de sécurité dans le navigateur internet ou encore sur les réseaux sociaux. 22.3% le font contre 15.8% des femmes. Les hommes changent plus fréquemment leurs mots de passe (27.2%) que les femmes (18.4%).

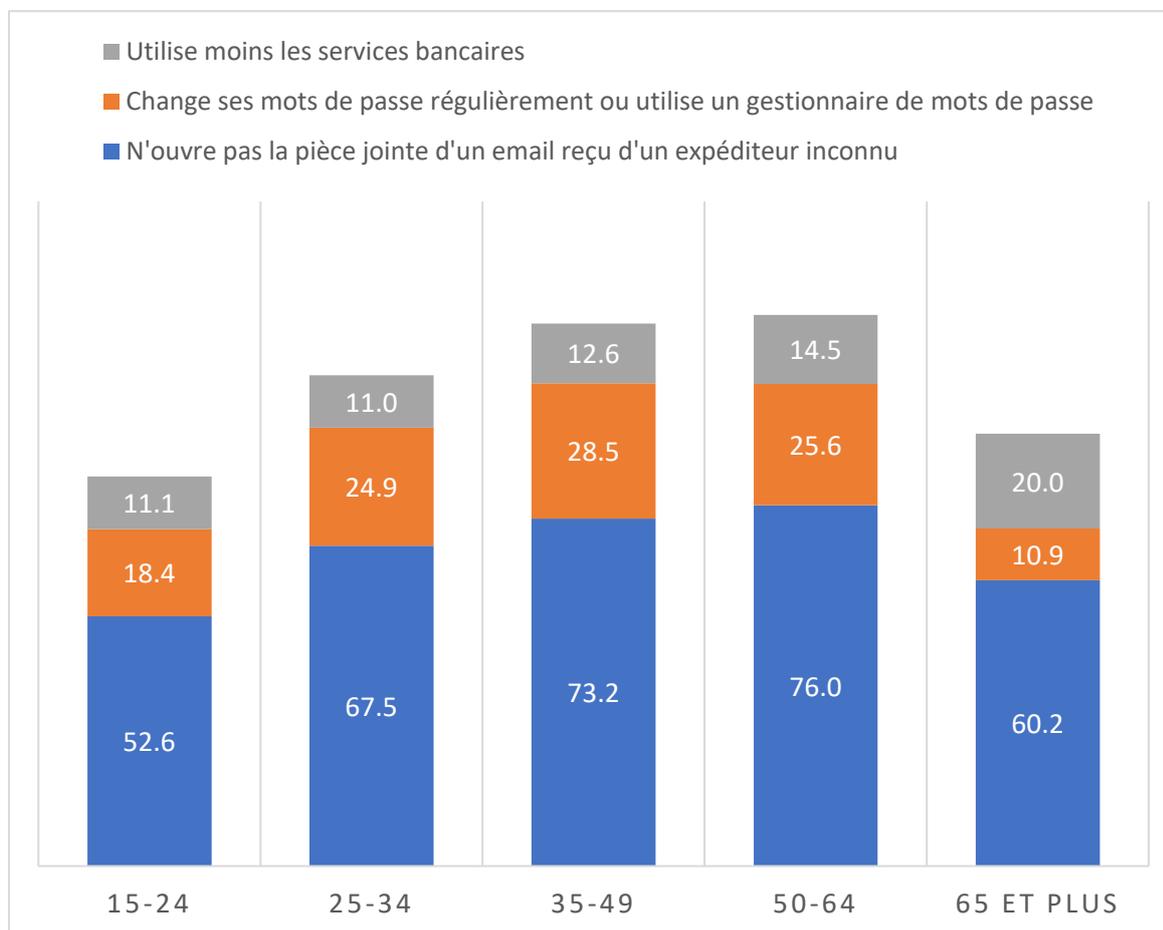
Tableau 18 : Habitudes de sécurité selon le genre et la catégorie d'âge (en %, moyenne cantonale, réponses multiples, 2023)

	Genre			Catégories d'âge				
	Moyenne	Homme	Femme	15-24	25-34	35-49	50-64	65 plus
	%	%	%	%	%	%	%	%
Utilise moins les services bancaires	13.9	12.3	15.4	11.1	11.0	12.6	14.5	20.0
Utilise une carte bancaire avec sécurité améliorée	48.9	50.0	47.9	30.4	52.0	56.6	55.5	39.0
Interrompt un achat en ligne lors de doute sur le vendeur ou le site	23.1	21.8	24.4	19.0	24.1	26.1	27.6	14.8
Ne diffuse pas d'informations/images personnelles sur les sites	57.6	56.2	58.8	46.6	55.1	64.3	63.2	50.2
Change ses paramètres de confidentialité (navigateur, réseau social)	19.0	22.3	15.8	18.7	21.3	25.5	18.6	7.0
N'ouvre pas la pièce jointe d'un email reçu d'un expéditeur inconnu	67.8	66.5	69.0	52.6	67.5	73.2	76.0	60.2
Change ses mots de passe régulièrement ou utilise un gestionnaire de mots de passe	22.7	27.2	18.4	18.4	24.9	28.5	25.6	10.9
Autre	4.3	3.9	4.6	2.4	3.0	3.6	3.8	8.6
N'a pas changé ses habitudes	10.9	13.6	8.4	15.5	11.3	6.6	8.1	17.4

Source : Sondage

A l'aide de deux exemples, la figure suivante illustre graphiquement l'évolution des comportements de sécurité avec l'âge.

Figure 10 : Les comportements de sécurité en matière d'utilisation d'internet en fonction de l'âge des répondants (en %, canton, données sondage)



Les accidents de la circulation

Les taux d'accidents avec blessés et d'accidents mortels accusent tous deux une baisse dans le canton depuis 2001 (cf. Tableau 19).

En 2001, le taux d'accidents avec blessés était de 3.18 pour 1'000 habitants. En 2022, il est de 2.18 pour 1'000 habitants. Le taux d'accidents mortels chute lui aussi. Alors que jusqu'en 2009, le taux annuel oscillait entre 0.02 et 0.05 accidents mortels pour 1'000 habitants, depuis 2013 ce taux oscille entre 0.01 (en 2018) et 0.03 (2020, 2021). En 2022, il se situe à 0.02.

Les taux d'accidents avec blessés baissent pratiquement partout, comme le montre le tableau 20. A l'échelon des communes et zones étudiées, la Ville de Genève ainsi que Carouge et la campagne accusent depuis 2001 les reculs les plus importants. Le taux pour 1'000 habitants de la Ville de Genève recule de 38%, celui de Carouge de 20.7%, celui de Plan-les-Ouates de 20.3% et celui de la campagne de 26.5%. Ces quatre communes ou zones n'accusent pas forcément des baisses de volumes d'accidents. En Ville de Genève, par exemple, le volume d'accidents avec blessés

est passé de 722 en 2001 à 509 aujourd'hui. Ce n'est cependant pas le cas de Carouge où le même nombre d'accidents était enregistré en 2022 qu'en 2001, soit 66 accidents avec blessés. A Plan-les-Ouates, le volume brut d'accidents a même augmenté, passant de 21 accidents en 2001 à 28 en 2022.

En 2022, Vernier et Meyrin ont des taux d'accidents avec blessés proches des niveaux de 2001 et enregistrent tous deux une augmentation du volume d'accidents. A Vernier, 63 accidents étaient comptabilisés en 2001 et 77 le sont en 2022. A Meyrin, 48 accidents étaient enregistrés en 2001 contre 64 en 2022.

Tableau 19 : Evolution des accidents de la circulation dans le canton de Genève (volumes et taux pour 1'000 hab., moyenne cantonale, 2001-2022)

Année	Avec blessés	Taux pour 1000 hab.	Mortels	Taux pour 1000 hab.
2001	1343	3.18	16	0.04
2002	1342	3.14	19	0.04
2003	1326	3.05	22	0.05
2004	1295	2.95	24	0.05
2005	1211	2.75	15	0.03
2006	1178	2.65	16	0.04
2007	1178	2.63	15	0.03
2008	1227	2.71	11	0.02
2009	1121	2.45	21	0.05
2010	1094	2.36	14	0.03
2011	903	1.93	15	0.03
2012	1011	2.15	12	0.03
2013	1171	2.47	10	0.02
2014	1289	2.67	11	0.02
2015	1255	2.56	9	0.02
2016	1159	2.35	11	0.02
2017	1116	2.24	11	0.02
2018	1107	2.21	5	0.01
2019	1108	2.19	9	0.02
2020	906	1.78	13	0.03
2021	1119	2.19	14	0.03
2022	1128	2.18	8	0.02

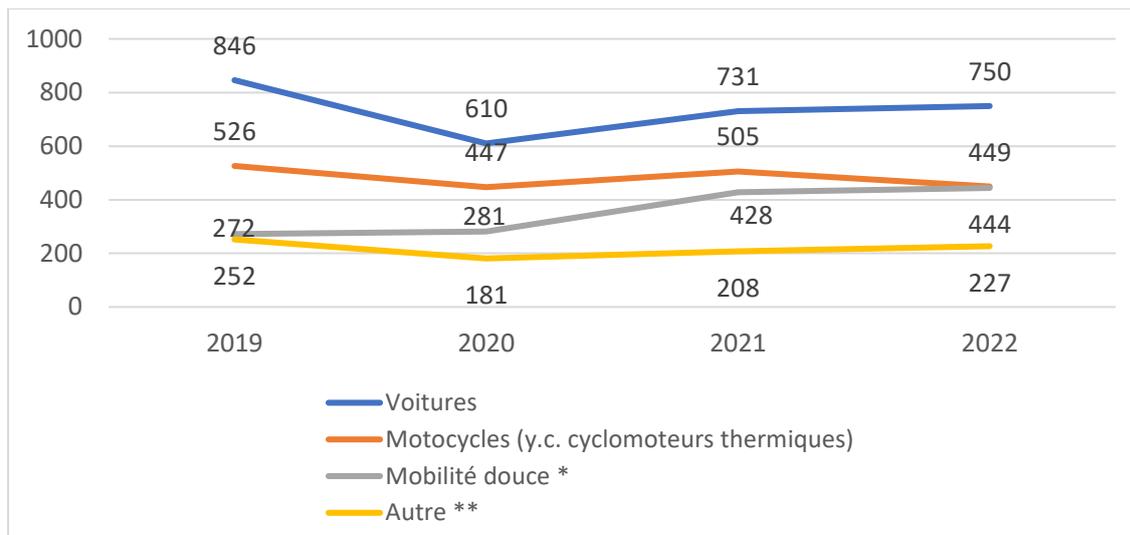
Source : Données policières

La Figure 11 présente l'évolution depuis 2019 des volumes de types de véhicules ou de piétons impliqués dans des accidents avec blessés. Par rapport à l'année 2019, tous les types de véhicules sont en recul en 2022 à l'exception de la catégorie

de la « mobilité douce » qui comprend les vélos (y compris électriques), les trottinettes, skateboard, rollers, etc.

La part de ces engins sur l'ensemble des véhicules ou piétons impliqués dans des accidents avec blessés était de 14.3% en 2019 (Figure 11b). Cette part n'a cessé d'augmenter par la suite. En 2020, elle s'établissait à 18.5%, puis 22.9% en 2021 pour atteindre 23.7% en 2022. Aujourd'hui, près d'un usager de la route sur quatre impliqué dans un accident est un vélo, une trottinette, un roller, un skateboard ou un autre engin du même type.

Figure 11 : Evolution des volumes de types de véhicules ou de piétons impliqués dans des accidents avec blessés (volumes annuels, 2019-2022, données policières)



* Cycles standards, vélo électriques, autres engins motorisés (trottinettes électriques, ...), autre engins assimilés à des véhicules (skateboard, roller, trottinette, ...).

** Tout autre usager de la route. Les piétons représentent environ les deux tiers de cette catégorie.

Figure 11b : Evolution de la part des voitures, de motocycles, d'engins de mobilité douce et d'autres types d'usagers de la route impliqués dans des accidents de la circulation (en %, 2019-2022, données policières)

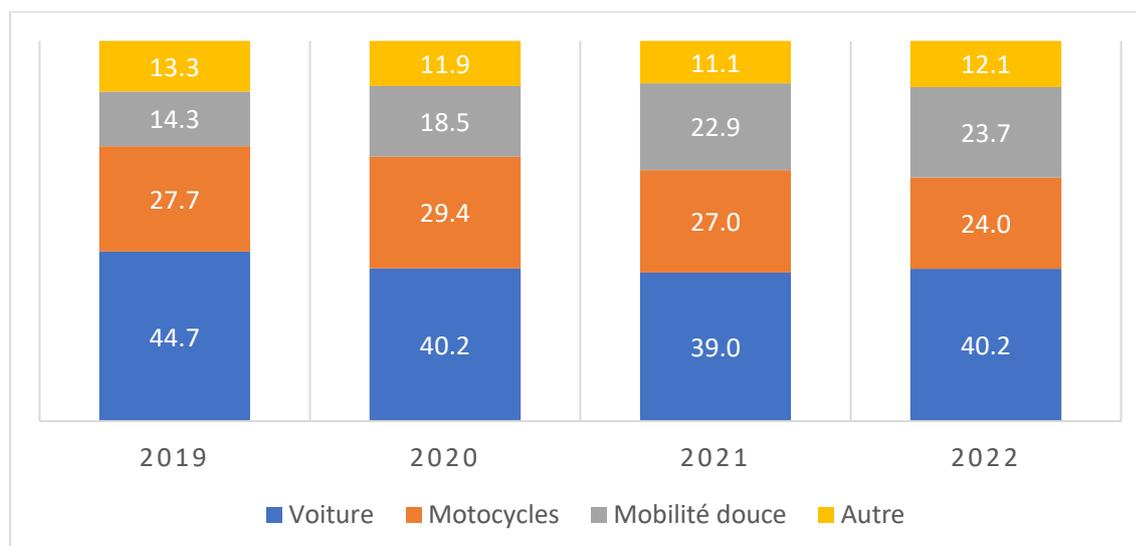


Figure 12 : Evolution du volume d'accidents de la circulation avec blessés dans le canton de Genève (2001-2022, données policières)

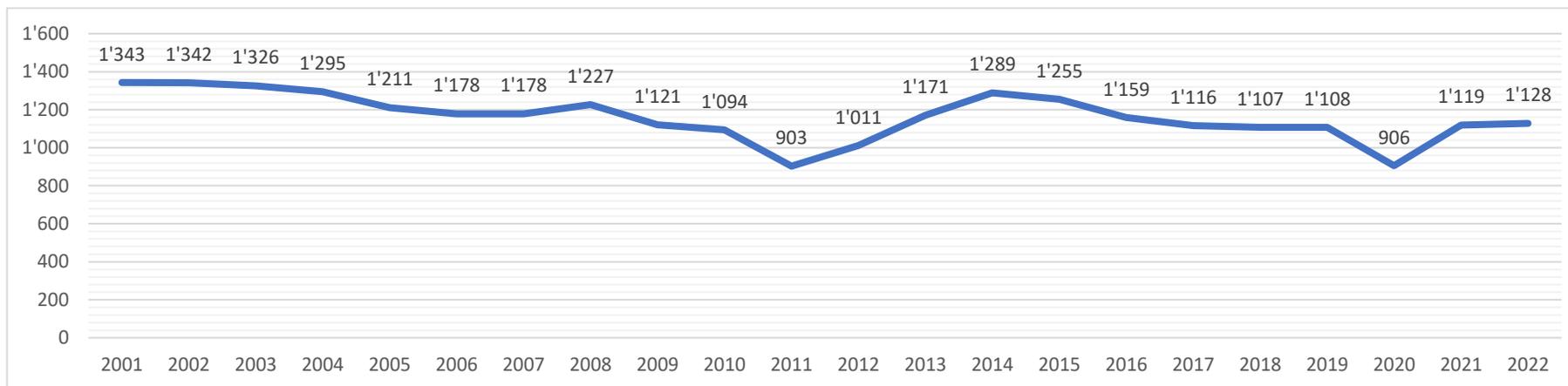


Figure 13 : Evolution du volume d'accidents de la circulation mortels dans le canton de Genève (2001-2022, données policières)

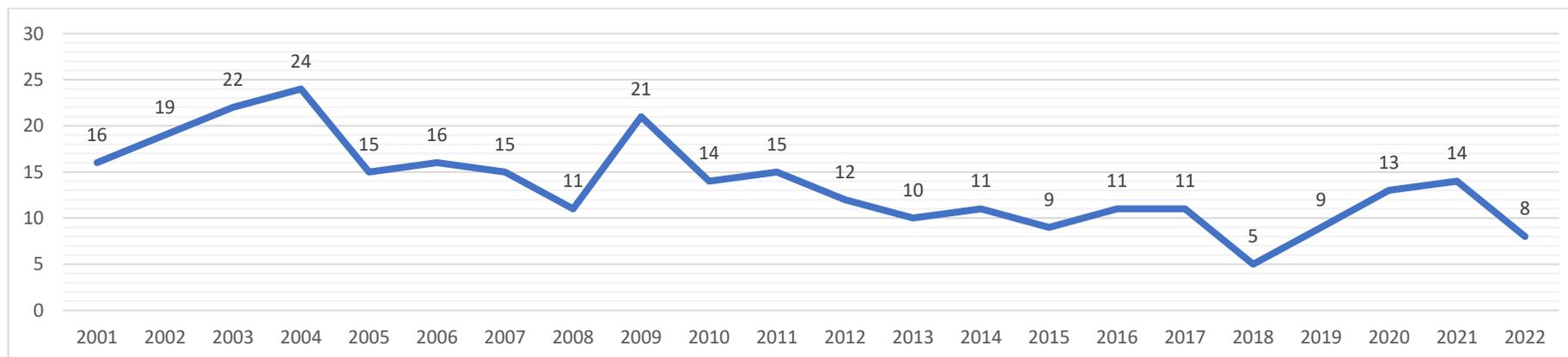


Tableau 20 : Evolution des accidents de la circulation avec blessés dans les communes du canton (2001-2022, données policières)

Année	Genève Ville	Pour 1'000 hab.	Vernier	Pour 1'000 hab.	Meyrin	Pour 1'000 hab.	Carouge	Pour 1'000 hab.	Plan- les- Ouates	Pour 1'000 hab.	Lancy	Pour 1'000 hab.	Cam- pagne	Pour 1'000 hab.	Canton	Pour 1'000 hab.
2001	722	4.00	63	2.09	48	2.38	66	3.67	21	2.90	81	3.12	80	2.68	1343	3.18
2002	693	3.80	78	2.56	49	2.41	66	3.64	26	3.48	98	3.73	65	2.16	1342	3.14
2003	661	3.58	73	2.35	54	2.64	63	3.41	14	1.79	83	3.10	88	2.86	1326	3.05
2004	690	3.72	76	2.44	53	2.57	61	3.25	13	1.51	67	2.48	71	2.30	1295	2.95
2005	604	3.26	75	2.41	44	2.13	56	2.95	25	2.83	93	3.43	96	3.06	1211	2.75
2006	575	3.09	67	2.11	50	2.42	47	2.45	17	1.89	77	2.80	84	2.63	1178	2.65
2007	581	3.13	83	2.59	39	1.88	56	2.93	22	2.29	64	2.32	80	2.47	1178	2.63
2008	589	3.13	88	2.71	59	2.81	66	3.38	18	1.84	75	2.69	79	2.39	1227	2.71
2009	539	2.85	70	2.12	59	2.75	61	3.09	36	3.67	71	2.52	69	2.07	1121	2.45
2010	517	2.70	75	2.25	42	1.94	49	2.46	31	3.10	65	2.26	64	1.87	1094	2.36
2011	416	2.17	58	1.71	45	2.04	46	2.28	27	2.64	53	1.84	48	1.39	903	1.93
2012	484	2.51	55	1.60	46	2.07	53	2.56	22	2.13	66	2.26	70	2.00	1011	2.15
2013	555	2.86	92	2.65	58	2.64	59	2.82	27	2.62	53	1.80	76	2.14	1171	2.47
2014	597	3.02	85	2.42	64	2.90	63	2.97	39	3.77	84	2.70	86	2.37	1289	2.67
2015	596	2.96	94	2.66	56	2.50	53	2.44	42	4.05	76	2.41	68	1.84	1255	2.56
2016	544	2.71	85	2.40	54	2.32	56	2.52	31	2.92	63	1.98	81	2.18	1159	2.35
2017	517	2.55	70	1.98	52	2.16	52	2.30	25	2.33	78	2.43	83	2.19	1116	2.24
2018	529	2.60	63	1.80	51	2.02	62	2.72	22	2.06	64	1.94	84	2.20	1107	2.21
2019	506	2.46	75	2.13	53	2.06	43	1.87	29	2.72	61	1.82	76	1.97	1108	2.19
2020	413	2.01	43	1.22	40	1.53	31	1.35	27	2.54	56	1.40	75	1.93	906	1.78
2021	528	2.58	73	1.98	49	1.86	46	2.02	29	2.46	73	1.45	85	2.18	1119	2.19
2022	509	2.48	77	2.08	64	2.40	66	2.91	28	2.31	75	2.82	79	1.97	1128	2.18

Source: Données policières

Tableau 21 : Evolution des accidents de la circulation mortels par commune et zone du canton (2001-2022, données policières)

Année	Genève Ville	Taux pour 1'000 hab.	Vernier	Taux pour 1'000 hab.	Meyrin	Taux pour 1'000 hab.	Carouge	Taux pour 1'000 hab.	Plan- les- Ouates	Taux pour 1'000 hab.	Lancy	Taux pour 1'000 hab.	Campa- gne	Taux pour 1'000 hab.	Canton	Taux pour 1'000 hab.
2001	7	0.04	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	2	0.08	1	0.03	16	0.04
2002	5	0.03	2	0.07	0	0.00	1	0.06	0	0.00	2	0.08	1	0.03	19	0.04
2003	11	0.06	1	0.03	2	0.10	1	0.05	0	0.00	1	0.04	1	0.03	22	0.05
2004	9	0.05	1	0.03	1	0.05	1	0.05	0	0.00	2	0.07	3	0.10	24	0.05
2005	7	0.04	2	0.06	2	0.10	0	0.00	0	0.00	0	0.00	2	0.06	15	0.03
2006	3	0.02	2	0.06	0	0.00	0	0.00	1	0.11	2	0.07	5	0.16	16	0.04
2007	3	0.02	1	0.03	0	0.00	4	0.21	0	0.00	1	0.04	0	0.00	15	0.03
2008	2	0.01	0	0.00	0	0.00	2	0.10	0	0.00	0	0.00	4	0.12	11	0.02
2009	9	0.05	0	0.00	1	0.05	1	0.05	1	0.10	1	0.04	3	0.09	21	0.05
2010	7	0.04	0	0.00	0	0.00	1	0.05	0	0.00	0	0.00	3	0.09	14	0.03
2011	3	0.02	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	2	0.07	5	0.14	15	0.03
2012	5	0.03	2	0.06	1	0.05	0	0.00	0	0.00	0	0.00	1	0.03	12	0.03
2013	4	0.02	2	0.06	0	0.00	0	0.00	0	0.00	1	0.03	1	0.03	10	0.02
2014	6	0.03	1	0.03	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	2	0.06	11	0.02
2015	2	0.01	0	0.00	0	0.00	0	0.00	1	0.10	1	0.03	3	0.08	9	0.02
2016	1	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	1	0.03	3	0.08	11	0.02
2017	5	0.02	0	0.00	0	0.00	1	0.04	0	0.00	0	0.00	0	0.00	11	0.02
2018	1	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	1	0.03	5	0.01
2019	2	0.01	1	0.03	0	0.00	0	0.00	0	0.00	2	0.06	1	0.03	9	0.02
2020	4	0.02	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	1	0.00	3	0.08	13	0.03
2021	3	0.01	2	0.06	0	0.00	0	0.00	0	0.00	1	0.00	2	0.05	14	0.03
2022	3	0.01	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	3	0.08	8	0.02

Source: Données policières

Les incivilités

Quelles incivilités dérangent à Genève ?

Six incivilités dérangent plus particulièrement les résidents de Genève. Dans l'ordre d'importance, il s'agit du trafic de drogue et de la vente de drogue dans la rue. 59.1% des résidents estiment que cela les dérange « beaucoup ». Ensuite, les groupes de personnes irrespectueuses qui s'approprient des espaces communs dérangent « beaucoup » 57.8% des résidents du canton. La troisième incivilité importunant le plus les résidents sont les trottinettes et autres engins roulant dangereusement sur les trottoirs. Elles importunent beaucoup 57.1% des résidents. La consommation de drogue dans la rue, les violences verbales ou bagarres dans la rue ainsi que les vélos (électriques) roulant sur les trottoirs dérangent « beaucoup », environ 53% des résidents.

Le bruit d'établissements publics et de personnes dans les parcs, le bruit dans la rue ainsi que la mendicité insistante dans la rue sont les incivilités qui importunent le moins les résidents du canton. 21.6% des résidents du canton s'estiment « beaucoup » dérangés par le bruit d'établissements publics et 36.4% disent de même des attitudes insistantes de mendiants dans la rue.

La figure à la page suivante (Figure 16) permet d'observer que pour pratiquement toutes les incivilités, elles dérangent de plus en plus à mesure que l'on avance en âge. Entre les plus jeunes (les 15-24 ans) et les seniors de plus de 64 ans, le taux de « beaucoup dérangés » peut aller du simple au double. 36.2% des jeunes de 15-24 sont beaucoup dérangés par la consommation de drogues dans la rue contre 59.8% des plus de 64 ans. Un autre exemple est la problématique des vélos, y compris électriques, roulant sur les trottoirs. Cette incivilité dérange beaucoup 37% des 15-24 ans mais 73.4% des plus de 64 ans.

Le taux des plus dérangés par les incivilités varie également en fonction du genre. Presque systématiquement, les femmes sont plus importunées par l'ensemble des incivilités. S'agissant des six incivilités qui dérangent le plus les résidents de Genève, on note un écart du genre significatif. 62.1% des femmes sont « beaucoup » dérangées par le trafic et la vente de drogue dans la rue contre 56.5% des hommes. 56.8% des femmes sont beaucoup dérangées par la consommation de drogue dans la rue contre 49.6% des hommes. 59.5% des femmes sont beaucoup dérangées par les violences verbales ou physiques dans la rue contre 46.9% des hommes. 58.9% des femmes sont beaucoup dérangées par les vélos (électriques) roulant sur les trottoirs contre 48.4% des hommes. Enfin, 64.4% des femmes sont beaucoup dérangées par les trottinettes et autres engins roulant dangereusement sur les trottoirs contre 49.3% des hommes.

Figure 14 : Degré de dérangement des incivilités dans le canton de Genève (en %, moyenne cantonale, 2023, données sondage)

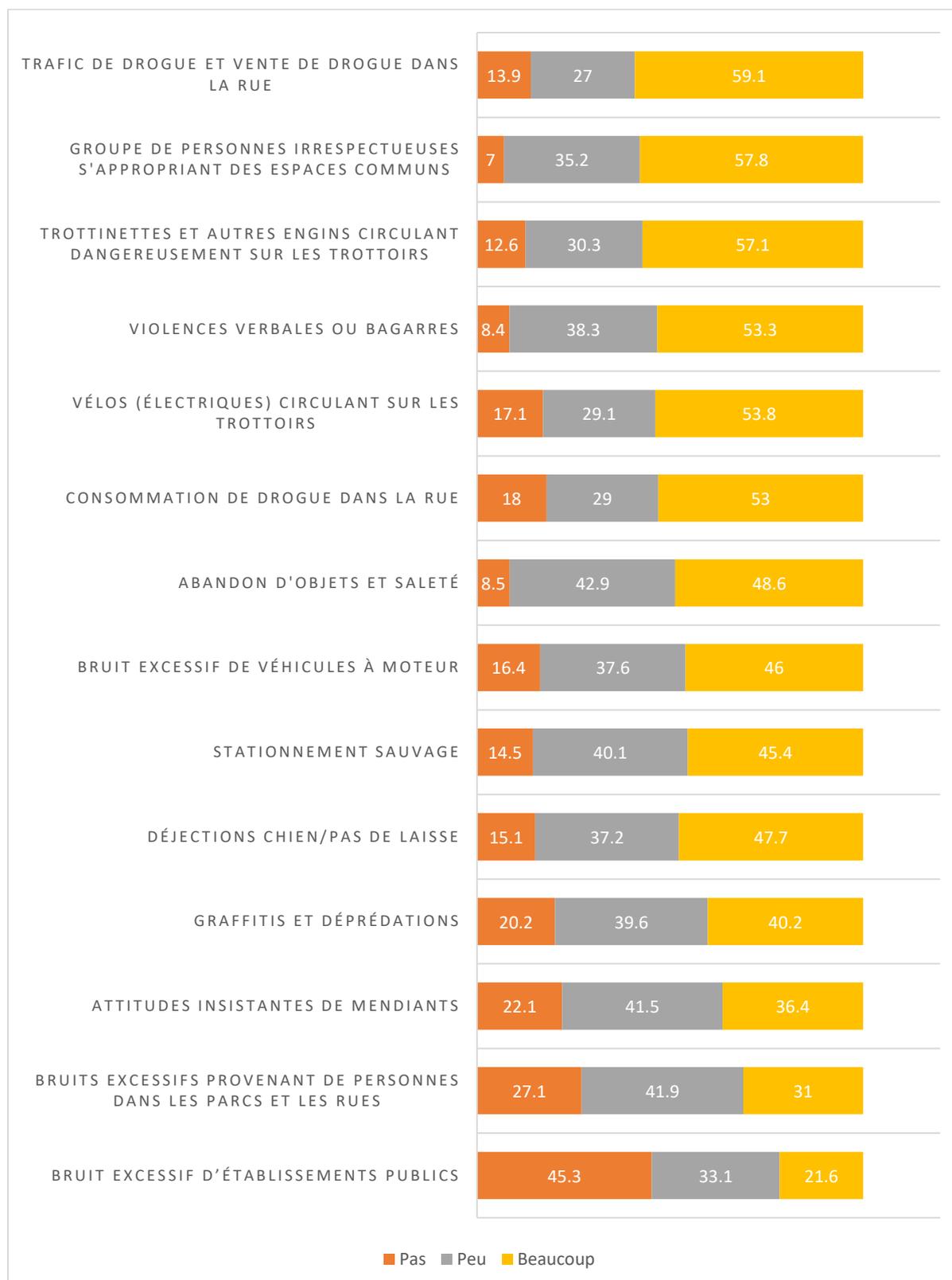


Figure 15 : Taux de « beaucoup dérangé » selon le genre pour les six incivilités qui dérangent le plus à Genève (en %, moyenne cantonale, 2023, données sondage)

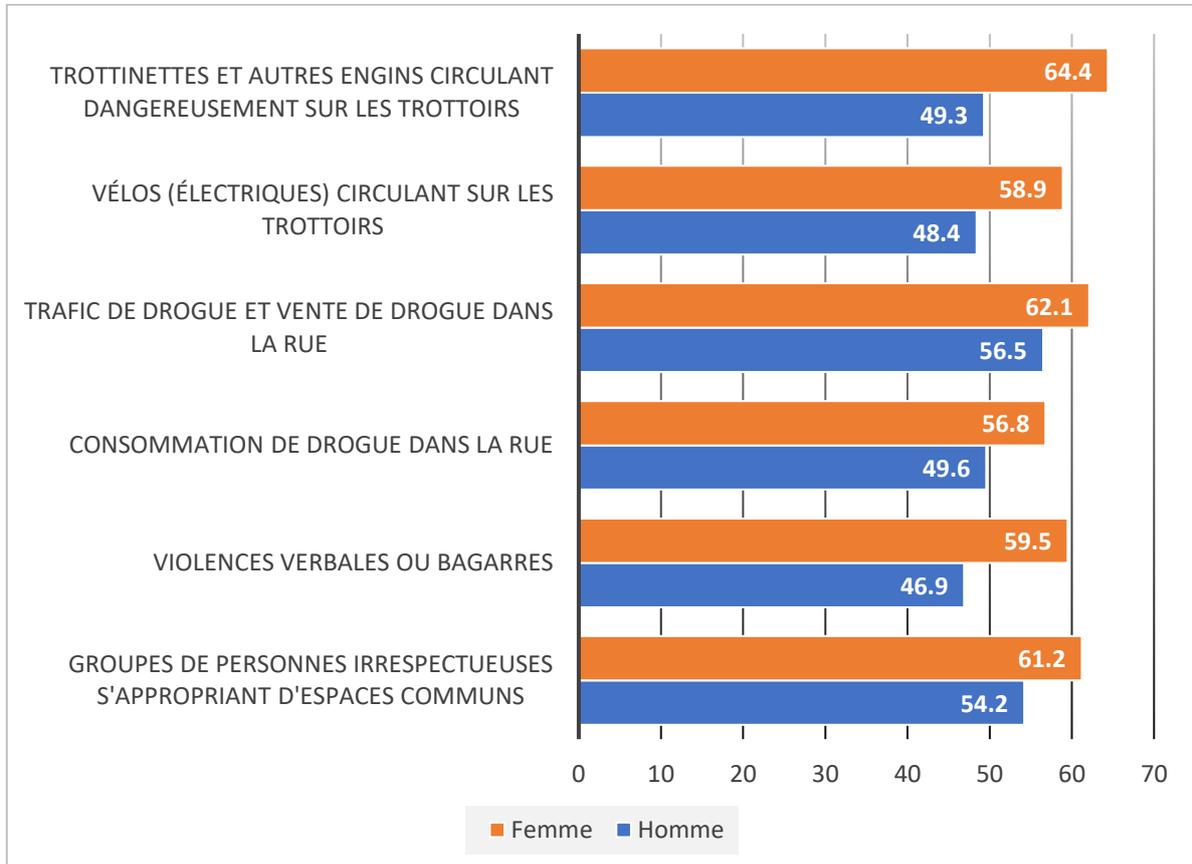
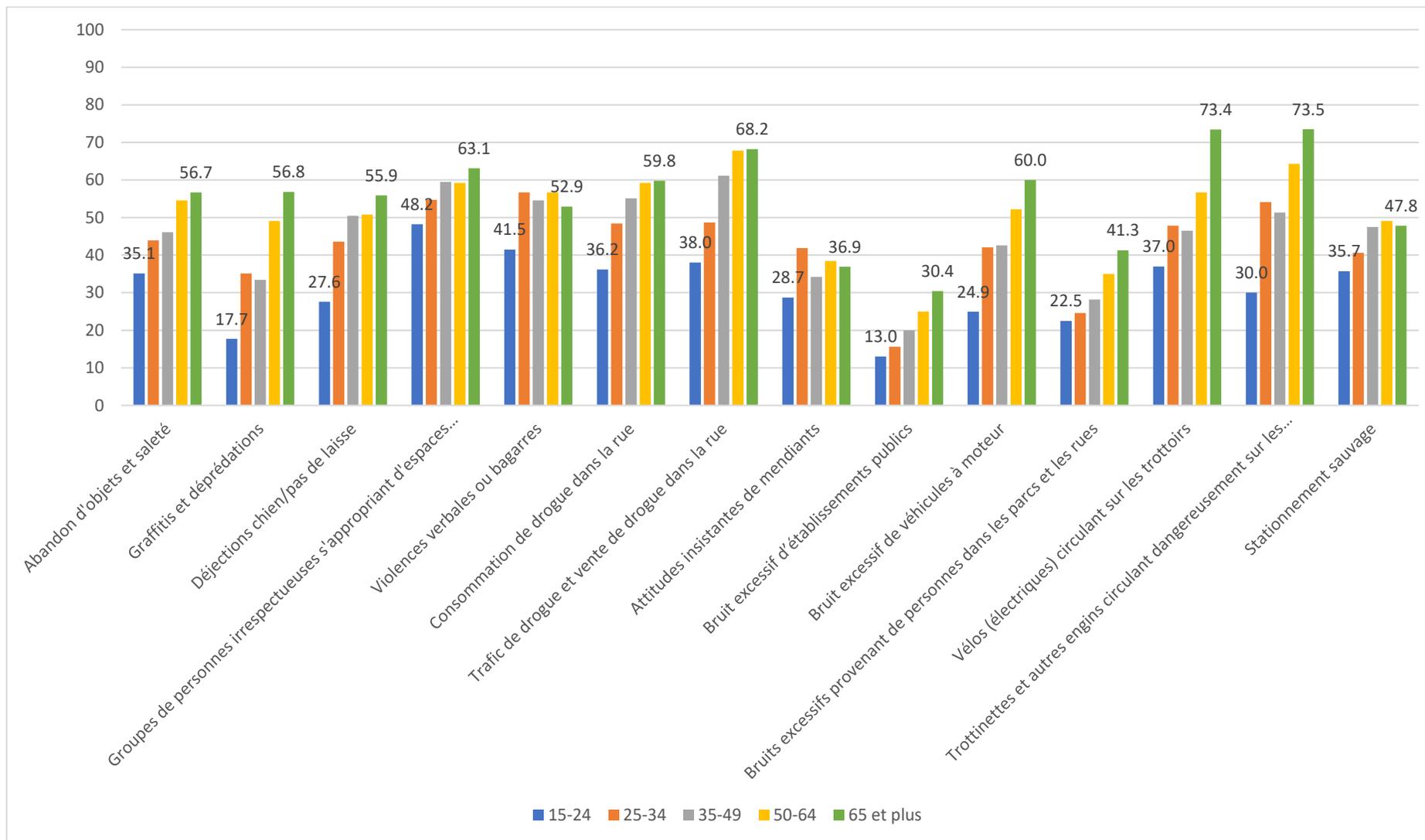


Figure 16 : Taux de répondants estimant les incivilités comme dérangeant « beaucoup » par catégorie d'âge (en %, canton, 2023, données sondage)



Exposition aux incivilités

Bien que leurs niveaux d'aujourd'hui soient plus élevés qu'il y a une quinzaine d'années, on observe une détente sur le front des incivilités depuis quelques éditions du DLS. La plupart des incivilités sont en baisse par rapport au pic de 2013. L'exception vient des vélos, trottinettes et autres engins qui roulent dangereusement sur les trottoirs ainsi que de la mendicité insistante dans les rues de Genève. Les incivilités liées aux vélos circulant sur les trottoirs ainsi que celle d'autres engins roulant dangereusement sur les trottoirs ont des niveaux de fréquence similaires à ceux de 2020. Ce sont des incivilités très fréquemment constatées à Genève et dont on a vu qu'elles dérangent « beaucoup »² une majorité de résidents du canton.

Depuis la modification de la réglementation sur la mendicité à Genève, celle-ci est à nouveau très présente dans l'espace public. 56.3% des résidents en constataient dans leur quartier en 2020 ; 76.6% le font aujourd'hui, soit une progression de près de 20 points en l'espace de trois ans. La mendicité est cependant une incivilité qui dérange moins que les autres les résidents du canton même si, malgré tout, plus d'un tiers d'entre eux estiment qu'elle dérange « beaucoup ».

Les autres incivilités sont en baisse, souvent de 5 points ou plus sur trois ans. Les abandons d'objets encombrants sur la voie publique passent de 80.6% en 2020 à 73.3% en 2023. La consommation de drogue passe de 59.8% en 2020 à 56.1%. Par rapport à 2013, la baisse est de près de 10 points. Le trafic de drogue constaté dans la rue baisse de 6 points environ par rapport à 2020. Les incivilités liées aux drogues sont parmi celles qui dérangent le plus les résidents du canton.

Tableau 22 : Evolution de l'exposition aux incivilités dans le canton de Genève (en %, moyenne cantonale, 2007-2023)

		2007	2010	2013	2016	2020	2023
Dégradation physique	<i>Abandon d'objets et saleté</i>	65.3	74.5	80.7	78.7	80.6	73.3
	<i>Graffitis et déprédations</i>	64.6	69.9	74.1	69.8	72.1	66.2
	<i>Déjections chien/pas de laisse</i>	-	-	-	-	-	73.8
Conflits	<i>Bandes de jeunes agressives qui s'approprient des espaces communs</i>	55	57.4	68.5	63.8	-	-
	<i>Groupes de personnes irrespectueuses s'appropriant des espaces communs</i>	-	-	-	-	67.1	61.6
	<i>Violences verbales ou bagarres</i>	44.0	40.4	60.4	55.5	56.3	48.8
Drogue	<i>Consommation de drogues dans la rue</i>	43.7	57.1	65.3	59.5	59.8	56.1
	<i>Trafic de drogue et vente de drogue dans la rue</i>	-	-	-	-	58.3	52.3

² La question posée dans le sondage porte à la fois sur l'exposition aux incivilités et sur le degré de dérangement de ces dernières.

	Attitudes insistantes de mendiants	49.4	52.4	77.3	73.8	56.3	76.6
Bruit	Bruit excessif d'établissements publics	-	-	-	52.1	52.9	47.4
	Bruit excessif de véhicules à moteur	66.2	64.2	75.6	75.7	76.4	75.9
	Bruits excessifs provenant de personnes dans les parcs et les rues	-	-	73.4	72.2	72.2	67.8
Circulation	Vélos (électriques) circulant sur les trottoirs	-	-	-	-	76.3	76.0
	Trotinettes et autres engins circulant dangereusement sur les trottoirs	-	-	-	-	78.9	81.2
	Stationnement sauvage	61.3	66.2	70.9	63.8	67.3	59.1

Source: Sondage

Le prochain tableau (Tableau 23) présente les taux comparés d'exposition aux incivilités par commune. La Ville de Genève enregistre soit les taux les plus élevés ou parmi les plus élevés du canton pour toutes les incivilités. C'est vrai notamment pour les incivilités qui dérangent le plus comme celles liées à la problématique de la drogue, à la circulation de vélos ou d'engins sur les trottoirs ou encore aux groupes de personnes irrespectueuses s'appropriant des espaces communs. Pour ne donner qu'un ou deux exemples, 60.0% des résidents de la ville constatent de la consommation de drogue dans leur quartier contre 45.5% à Lancy par exemple. 78.2% constatent des vélos, y compris électriques, roulant sur les trottoirs en Ville de Genève contre 72.9% à Lancy. Le phénomène des vélos sur les trottoirs touche également fortement Carouge qui enregistre le taux le plus élevé du canton (79.4%). Les communes de la campagne, de Plan-les-Ouates et de Lancy connaissent généralement moins d'incivilités que les autres. Carouge enregistre des problèmes de bruit et de circulation semblables à la Ville de Genève, voire plus élevés. Meyrin connaît moins d'incivilités liées à la drogue que la Ville de Genève, Vernier et Carouge.

Tableau 23 : Taux d'exposition aux incivilités comparés dans les communes et zones du canton (en %, 2023)

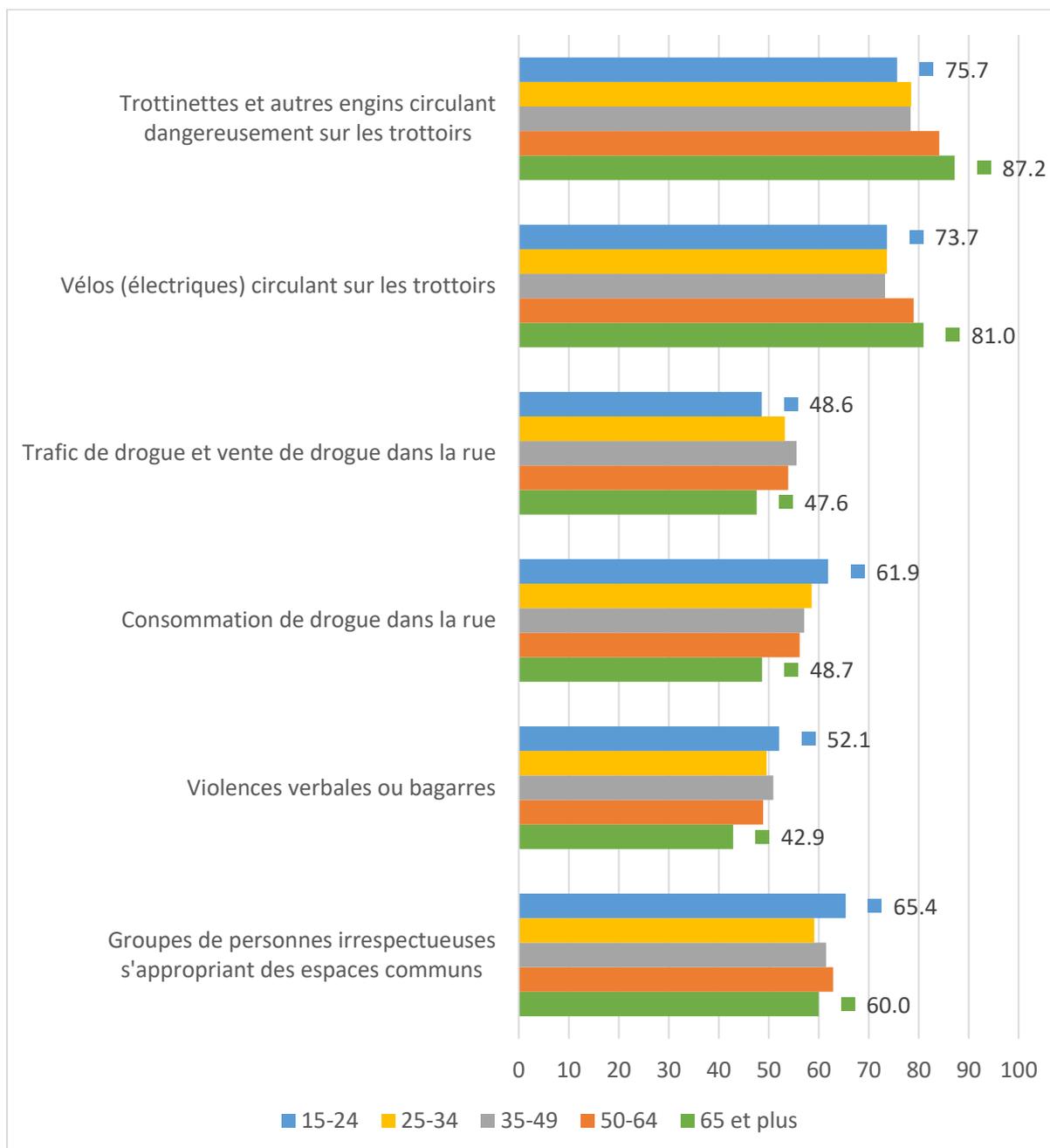
		Ville de Genève	Vernier	Meyrin	Carouge	Plan-les-Ouates	Lancy	Campagne
Dégradation physique	Abandon d'objets et saleté	75.9	72.4	70.0	73.9	66.5	67.1	63.9
	Graffitis et déprédations	67.9	66.3	63.3	64.7	62.3	64.0	61.1
	Déjections chien/pas de laisse	63.7	61.8	61.1	63.1	52.9	58.2	51.4
Conflits	Groupes de personnes irrespectueuses s'appropriant des espaces communs	63.7	61.8	61.1	63.1	52.9	58.2	51.4

	<i>Violences verbales ou bagarres</i>	53.7	47.9	43.4	48.6	33.8	39.8	36.1
<i>Drogue</i>	<i>Consommation de drogues dans la rue</i>	60.0	58.9	51.4	57.4	42.2	45.5	46.0
	<i>Trafic de drogue et vente de drogue dans la rue</i>	58.6	50.1	42.2	46.4	38.2	41.1	41.1
	<i>Attitudes insistantes de mendiants</i>	81.0	73.3	75.8	77.4	63.1	75.1	57.0
<i>Bruit</i>	<i>Bruit excessif d'établissements publics</i>	50.9	38.8	45.6	51.9	31.2	35.8	35.6
	<i>Bruit excessif de véhicules à moteur</i>	78.8	74.1	70.5	74.4	71.0	72.6	70.2
	<i>Bruits excessifs provenant de personnes dans les parcs et les rues</i>	52.0	42.3	44.9	53.4	33.9	36.8	38.7
<i>Circulation</i>	<i>Vélos (électriques) circulant sur les trottoirs</i>	78.2	71.8	73.0	79.4	72.5	72.9	67.1
	<i>Trottinettes et autres engins circulant dangereusement sur les trottoirs</i>	81.7	80.7	79.5	84.8	78.7	80.6	71.5
	<i>Stationnement sauvage</i>	59.1	61.7	59.2	60.5	56.0	53.4	59.2

Source: Sondage

Le degré d'exposition aux incivilités semble lié au mode de vie des individus ainsi qu'à leur vulnérabilité face à ces incivilités, comme le montre la figure 17. Les plus jeunes (61.9%) constatent plus souvent que les aînés (47.6%) du trafic et de la vente de drogue dans la rue sans doute en raison de leurs habitudes de loisir le soir. Il en va de même pour les violences verbales ou bagarres, ainsi que pour les groupes de personnes irrespectueuses s'appropriant des espaces communs. En revanche, les plus de 64 ans perçoivent plus de vélos, y compris électriques, sur les trottoirs (81%) ou d'engins circulant dangereusement sur les trottoirs (87.2%) que les plus jeunes probablement en raison d'une sensibilité accrue face au danger que représentent pour eux ces comportements.

Figure 17 : Constat des incivilités qui dérangent le plus à Genève selon l'âge (en %, moyenne cantonale, 2023, données sondage)



L'incivilité est peu dénoncée aux autorités à Genève. En 2023, 24.2% des résidents ont dénoncé une incivilité aux autorités au cours de l'année écoulée (Tableau 24). Ce chiffre évolue peu depuis 2013. 12.5% des personnes exposées aux incivilités en ont dénoncé en appelant le 117. En somme, lorsqu'un résident décide de dénoncer une incivilité, une fois sur deux il appelle le 117. Très rarement (1.5%), les résidents se rendent au poste de police pour le faire. 1.1% des cas sont dénoncés à la police par un autre moyen. Les polices municipales sont sollicitées dans 7.2% des cas. La tendance de solliciter les polices municipales s'était renforcée jusqu'en 2020 ; elle est stable depuis. L'administration publique quant à elle est très peu sollicitée. 1.9% des personnes exposées à des incivilités ont dénoncé le cas à l'administration publique.

Tableau 24 : Destinataires de la dénonciation d'une incivilité dans le canton (en %, moyenne cantonale, 2007-2023)

	2007	2010	2013	2016	2020	2023
	%	%	%	%	%	%
Appel urgent police (« 117 »)	8.0	8.3	14.0	12.1	11.3	12.5
<i>Police municipale</i>	-	-	4.1	6.2	7.2	7.2
<i>Police par autre moyen</i>	0.8	1.6	1.4	0.8	1.9	1.1
<i>Administration publique</i>	2.9	3.1	2.7	2.4	1.9	1.9
<i>Poste de police du secteur</i>	3.5	2.6	2.9	2.2	1.7	1.5
<i>Non dénoncée</i>	84.8	84.4	74.9	76.3	76.0	75.8
N	1'201	1'400	2'026	4'851	4'453	4'631
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Dans pratiquement trois quarts des cas, les résidents ne dénoncent donc pas les incivilités qu'ils ont constatées. La raison qu'ils avancent le plus souvent est le côté bénin de l'incivilité constatée (35.8% des cas de non-dénonciation) (Tableau 25). 6.9% des cas ont été résolus par la personne elle-même. Dans 14.4% des cas, la personne qui les constate estime que le cas n'était pas approprié pour la police ; dans 3.5% des cas, elle juge que la police ne pouvait rien faire ; dans 8.4%, la personne pense plutôt que la police n'aurait rien fait et dans 1.6% des cas elle estime qu'il est inutile de recourir à la police du fait que celle-ci n'est pas intervenue pour un autre cas similaire. Dans 7.3% des cas, la personne constatant l'incivilité ne savait pas à qui la dénoncer.

Tableau 25 : Raisons de la non-dénonciation d'une incivilité (en %, moyenne cantonale, 2023)

	%
Cas pas assez sérieux/attitudes d'enfants ou de jeunes	35.8
<i>Problème résolu par moi-même</i>	6.9
<i>Cas inapproprié pour la police</i>	14.4
<i>La police ne pouvait rien faire/manque de disponibilité</i>	3.5
<i>La police n'aurait rien fait</i>	8.4
<i>Je n'ai pas osé par peur de représailles, je n'aime pas la police</i>	5.9
<i>La commune ou l'administration cantonale n'aurait rien fait</i>	2.9
<i>J'ai renoncé après avoir dénoncé un cas similaire en vain à la police</i>	1.6
<i>Je ne sais pas à qui les dénoncer</i>	7.3
<i>Autre</i>	13.3
N	2'959
Total	100%

Source : Sondage

Chapitre 3. L'action de la police

L'organisation policière cantonale

Suite à la modification de la Loi sur la Police en novembre 2022, la police genevoise est dorénavant formée de deux corps. La police judiciaire élucide notamment les crimes et délits qui, en raison de leur gravité, de leur récurrence ou de leur complexité, nécessitent un travail d'enquête approfondi. La gendarmerie se compose quant à elle de quatre unités, dont les domaines sont explicités ci-dessous :

- Unité secours d'urgence : interventions d'urgence 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 et présence visible sur le territoire. Les interventions sont gérées à partir de la Centrale d'engagement, de coordination et d'alarme (CECAL) où parviennent les appels au 117.
- Unité routière : sécurité des usagers de la route, surveillance du trafic et contribution à sa fluidité. Cette unité assure la majorité des réquisitions pour les accidents graves de la circulation.
- Unité de proximité : dispositif déployé dans différents postes de police distribués sur le territoire du canton. Cette unité vise à prévenir la criminalité notamment grâce à la visibilité de ses agents en uniforme et à leurs liens avec la population, les institutions publiques et les commerçants, tout en contribuant à la cohésion sociale et à la prévention des conflits.
- Unité diplomatique et aéroportuaire : sécurisation de la plateforme aéroportuaire et des sites diplomatiques.

Le dispositif de sécurité de proximité et les CLS

Doctrine et bases légales

Genève s'est doté d'une politique cantonale de sécurité de proximité dont la mise en œuvre est effectuée de manière conjointe par la police cantonale, qui dispose d'un dispositif propre à cet effet, et les polices municipales. La Loi sur les agents de la police municipale, les contrôleurs municipaux du stationnement et les gardes auxiliaires des communes (LAPM F107) et son règlement d'application (RAPM F10701) prévoient que les agents des polices municipales effectuent en priorité les missions suivantes :

- La sécurité de proximité, soit de la prévention des incivilités et de la délinquance par une présence régulière et visible sur le terrain de jour comme de nuit, notamment aux abords des écoles, des établissements et bâtiments publics, des commerces, dans les parcs publics et lors de manifestations ou d'évènements organisés sur le territoire communal.

Ils sont en outre chargés notamment :

- du contrôle de l'usage accru du domaine public, de la lutte contre le bruit, du maintien de la tranquillité publique, de contrôles en matière de circulation routière, de la prévention et de la répression en matière de propreté, notamment en ce qui concerne les détritrus, les déjections canines, les tags et

l'affichage sauvage, de la répression des contraventions à la législation sur les stupéfiants, de la répression des infractions à la législation sur les étrangers.

Ils coopèrent avec la police cantonale ainsi qu'avec les autorités compétentes dans leurs domaines d'activité et échangent avec elles les informations utiles à l'accomplissement de leurs missions.

Ils constatent les infractions qui relèvent de leurs compétences, peuvent procéder à des auditions et transmettent aux autorités compétentes tous rapports ou constats établis dans le cadre de leurs missions.

Depuis 2016, les polices municipales disposent de compétences judiciaires dans leur domaine de compétences matérielles. Elles peuvent procéder à des arrestations provisoires, effectuer des fouilles et auditionner des prévenus dans ces domaines. Elles sont ainsi devenues complémentaires à l'action de la police cantonale dans plusieurs domaines. Pour toutes ces raisons, une meilleure coordination s'imposait. Les contrats locaux de sécurité, ou CLS, ont eu pour objectif d'encadrer cette coordination.

Les Contrats locaux de sécurité

La LAPM, son règlement d'application et la politique de sécurité de proximité du canton encouragent la coopération et l'échange d'informations entre les polices municipales et la police cantonale. Le concept de mise en œuvre de la politique de sécurité (voir l'extrait du procès-verbal de la séance du Conseil d'Etat du 10 janvier 2013) a ouvert la voie à la formalisation de cette collaboration via des CLS conclus entre les exécutifs cantonaux et communaux. Les quatre premiers CLS ont vu le jour durant l'année 2013 avec respectivement Carouge, Genève, Vernier et Meyrin. En 2014, un CLS a été signé avec Plan-les-Ouates. Il a été suivi en 2015 d'un nouveau CLS avec Lancy, puis, en 2018, d'un CLS avec Thônex. Chaque CLS fixe trois axes prioritaires en matière de sécurité. Ces priorités varient selon les communes en fonction des contextes et des besoins.

Si Thônex a mis fin à son CLS en 2022, les autres CLS ont été renouvelés. Cela a été le cas avec la Ville de Vernier (2023), la Ville de Genève (2022), la Ville de Meyrin (2022) tandis que les CLS avec les villes de Lancy, Carouge et Plan-les-Ouates ont été prorogés tacitement. Ainsi, aujourd'hui, six communes genevoises sont au bénéfice d'un CLS avec le canton de Genève, chacune avec des priorités propres et adaptées aux réalités locales. Les priorités par commune sont les suivantes :

Vernier

1. Prévention et lutte contre la délinquance de rue (y compris le harcèlement de rue) ainsi que les incivilités, notamment les rassemblements sur la voie publique créant des nuisances sonores et des dommages à la propriété ;
2. Prévention et lutte contre la vente et la consommation de stupéfiants ;
3. Prévention et lutte contre les infractions à la Loi sur la circulation routière (LCR).

Durée : reconduction tacite d'année en année sauf dénonciation avec trois mois d'avance, le terme tombant au 31 décembre 2024.

Genève

1. Lutte contre la délinquance de rue (y compris le harcèlement de rue), notamment en matière de consommation et de détention de stupéfiants ;
2. Lutte contre les nuisances émanant des établissements publics et des rassemblements sur la voie publique ;
3. Prévention et lutte contre les infractions en matière de circulation routière.

Durée : reconduction tacite d'année en année, sauf dénonciation au 31 octobre de l'année en cours.

Meyrin

1. Lutte contre les vols et soutien à la prévention, particulièrement auprès de la population la plus fragilisée ;
2. Prévention et lutte contre la délinquance de rue, les incivilités, les dommages à la propriété et les rassemblements sur la voie publique créant notamment des nuisances sonores ;
3. Lutte contre les incivilités routières en renforçant les contrôles routiers et de vitesse sur le réseau secondaire et les dessertes de quartier.

Durée : reconduction tacite d'année en année, sauf dénonciation au 31 octobre de l'année en cours.

Lancy

1. Lutte contre les incivilités, en particulier les troubles à la salubrité et à la tranquillité publiques ;
2. Lutte contre la délinquance de rue, notamment en matière de consommation et de détention de stupéfiants ;
3. Prévention et lutte contre les infractions en matière de circulation routière.

Durée : reconduction tacite tous les deux ans à compter du 1^{er} avril 2016 ; préavis de dénonciation de trois mois.

Carouge

1. Lutte contre la délinquance de rue et les incivilités notamment liées à la consommation et au trafic de stupéfiants, aux conflits et aux actes de violence dans l'espace public ;
2. Lutte contre le bruit des établissements publics et des personnes, respect de la tranquillité publique, de l'exercice des libertés publiques, de la propreté et de la salubrité publique et le respect de la loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD) ;

3. Prévention et lutte contre les infractions à la loi sur la circulation routière (LCR), notamment en lien avec la sécurité des piétons sur les trottoirs ainsi que les nuisances sonores liées au trafic routier.

Durée : reconduction tacite tous les deux ans à compter du 1^{er} août 2017, dernière mise à jour et prolongation le 1^{er} avril 2023, préavis de dénonciation de trois mois.

Plan-les-Ouates

1. Lutte contre les troubles à la salubrité et à la tranquillité publique ;
2. Lutte contre les infractions routières ;
3. Lutte contre les cambriolages et autres vols.

Durée : reconduction tacite tous les deux ans à compter du 1^{er} mars 2015 ; préavis de dénonciation de trois mois.

La lutte contre la délinquance de rue et les incivilités liées à la consommation et au trafic de stupéfiants, la lutte contre le bruit des établissements publics et le respect de la tranquillité publique, les actions de préventions et de lutte contre les infractions à la Loi sur la circulation routière (LCR) sont les principaux axes retenus par les communes. A ce catalogue de base s'ajoutent notamment la lutte contre les cambriolages et autres vols et la prévention auprès des personnes les plus fragilisées. A noter cependant que ces axes sont amenés à évoluer en fonction des nouveaux défis que rencontrent les communes et, bien entendu, de l'évolution des compétences des APM.

Dispositif de la police cantonale

Au 1^{er} mars 2023, le dispositif de police de proximité cantonale est le suivant :

7 secteurs

- Arve-Lac (Pallanterie et Chêne) : 16 Equivalents temps plein (ETP) policiers et cadres, ainsi que 3 Assistants/Agents de sécurité publique (ASP) ;
- Arve-Rhône : (Carouge et Lancy) : 30 ETP policiers et cadres, ainsi que 3 policiers affectés à la Cellule requérants d'asile (CRA) et 5 ASP ;
- Centre rive gauche (Bourg-de-Four et Rive) : 27 ETP policiers et cadres, ainsi que 4 policiers affectés au Palais de justice et 3 ASP ;
- Plainpalais : 24 ETP policiers et cadres, ainsi que 3 ASP ;
- Servette : 21 ETP policiers et cadres, ainsi que 3 ASP ;
- Centre rive droite (Cornavin et Pâquis) : 38 ETP policiers et cadres, ainsi que 7 ASP ;
- Rhône-Lac (Versoix et Blandonnet) : 24 ETP policiers et cadres, ainsi que 4 ASP.

Postes principaux uniquement des policiers de la police de proximité

- Versoix
- Pallanterie
- Carouge
- Cornavin
- Bourg-de-Four
- Plainpalais
- Servette (voisin du poste de l'unité secours d'urgence).

Antennes de l'unité de proximité mixtes avec l'unité de secours d'urgence

- Blandonnet
- Chêne
- Lancy
- Pâquis.

Dispositif des polices municipales

Fin 2022, 17 communes disposent d'une police municipale couvrant 89% de la population du canton. Ces effectifs varient fortement d'une commune à l'autre. Carouge a le taux le plus élevé de policiers municipaux pour 10'000 habitants (9.7), suivi de Bernex (8.6), de la Ville de Genève (8.2), du Grand-Saconnex (8.1), de Meyrin (7.5), de Veyrier (7.5), de Plan-les-Ouates (7.4), de Chêne-Bourg (6.7), de Coligny (6.6), de Thônex (6.1), de Chêne-Bougeries (6) de Collonge-Bellerive (5.8), d'Onex (5.8), de Lancy (5.7), de Vernier (5.4), de Versoix (4.5) et enfin de Vandœuvres (3.4).

Les effectifs globaux sont passés de 197 unités en 2010 à 337 aujourd'hui. Ces effectifs sont en recul par rapport à 2019, qui enregistrait 374 unités. Cette diminution s'explique avant tout par le recul des effectifs en Ville de Genève. Ces derniers sont passés de 192 unités en 2019 à 169 en 2022.

Globalement, les polices municipales disposent de 25 postes de police dans le canton. Parmi ceux-ci, 8 postes sont rattachés à la police municipale de la Ville de Genève (4 sur la rive droite et 4 sur la rive gauche).

Tableau 26 : Evolution des effectifs et taux pour 10'000 habitants des polices municipales (2010-2022)

	2010		2013		2016		2019		2022	
	N	Taux pour 10'000 hab.								
Cologny	2	0.4	3	0.6	5	0.9	7	1.3	4	0.6
Genève	99	0.5	128	0.7	167	0.8	192	0.9	169	0.8
Carouge	11	0.6	22	1.1	21	1	21	0.9	22	0.9
Plan-les-Ouates	6	0.6	8	0.8	9	0.9	9	0.8	9	0.7
Bernex	6	0.6	7	0.7	8	0.8	8	0.8	9	0.8
Thônex	5	0.4	7	0.5	10	0.7	11	0.8	10	0.6
Grand-Saconnex	5	0.4	4	0.3	8	0.7	9	0.7	10	0.8
Collonge-Bellerive	3	0.4	4	0.5	5	0.6	6	0.7	5	0.6
Meyrin	12	0.6	15	0.7	13	0.6	18	0.7	20	0.7
Chêne-Bourg	4	0.5	5	0.6	5	0.6	6	0.7	6	0.6
Chêne-Bougeries	3	0.3	5	0.5	7	0.6	8	0.6	8	0.6
Lancy	9	0.3	18	0.6	19	0.6	20	0.6	20	0.57
Veyrier	6	0.6	6	0.6	7	0.6	7	0.6	9	0.75
Onex	7	0.4	9	0.5	10	0.5	11	0.6	11	0.6
Vernier	13	0.4	18	0.5	20	0.6	19	0.5	20	0.5
Versoix	4	0.3	4	0.3	5	0.4	6	0.4	6	0.45
Vandoeuvres	1	0.4	1	0.4	1	0.4	1	0.4	1	0.3
Anières	1	0.4	1	0.4	0	0	0	0	0	0
Total	197		265		320		374		337	

Source : APM, état au 31 décembre 2022

Entreprises de sécurité privée : missions de surveillance

Plusieurs communes, avec ou sans police municipale, recourent à des prestations de sociétés de sécurité privée. S'agissant des mandats qui leur sont confiés, rappelons que les employés desdites entreprises ne sont investis d'aucune des compétences exclusives de la police. Leur rôle est strictement préventif et, en cas d'intervention, ils n'ont pas plus de droits qu'un simple citoyen (Mémorial des séances du Grand Conseil du 22 octobre 1998, page 5188). Ainsi, un agent de sécurité n'a pas le droit de procéder à des contrôles d'identité sur la voie publique, ne peut pas appréhender une personne en dehors des cas de flagrant délit et, dans cette dernière hypothèse, ne peut que procéder à une fouille dite de sécurité et, le cas échéant, saisir une arme avant de faire appel à la police. Les autorités peuvent cependant habiliter les entreprises de sécurité privée chargées par l'organisateur d'une manifestation sportive de procéder à des palpations, indépendamment d'un soupçon concret, par-dessus les

vêtements, par des personnes du même sexe à la recherche d'objets interdits. C'est le Concordat instituant des mesures contre la violence lors de manifestations sportives qui encadre ce type d'activités.

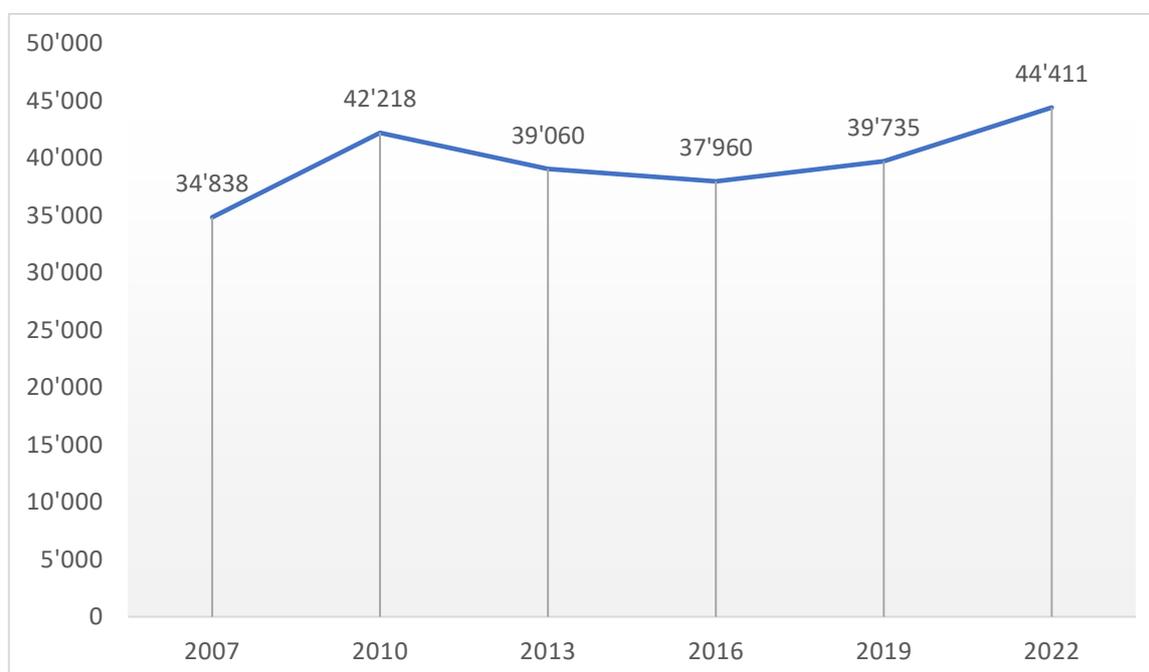
Fin 2022, Genève compte 4'541 agents de sécurité privés auxquels s'ajoutent 14 agents autorisés pour les établissements publics et de commerce. Le secteur croît annuellement à un rythme moyen de 2.9% depuis 2010. En 2010, 3'314 agents de sécurité privés étaient enregistrés dans le canton. Ces agents sont employés aujourd'hui par 102 agences différentes. 71% d'entre eux sont employés par les trois plus grandes entreprises de sécurité privées que sont Protectas, Securitas et GPA.

Les interventions policières à la suite d'un appel (117)

Les chiffres présents dans ce chapitre sont une sélection thématique parmi l'ensemble des réquisitions traitées par la police. Le détail de ces sept catégories est explicité dans la figure 22, et celles-ci restent inchangées depuis le premier DLS.

Le volume de ces interventions de la police sur réquisition de la Centrale d'engagement, de coordination et d'alarme (CECAL) a fortement progressé en 2022 après une décennie où il s'était maintenu en-dessous de la barre des 40'000 interventions (Cf. Figure 18). Par rapport à 2019, le bond est de 12%. Annuellement, il y a eu en moyenne 85.8 interventions pour 1'000 habitants à Genève en 2022 contre 78.4 trois ans plus tôt.

Figure 18 : Evolution du volume d'interventions sur appel au 117 dans le canton (2007-2022)

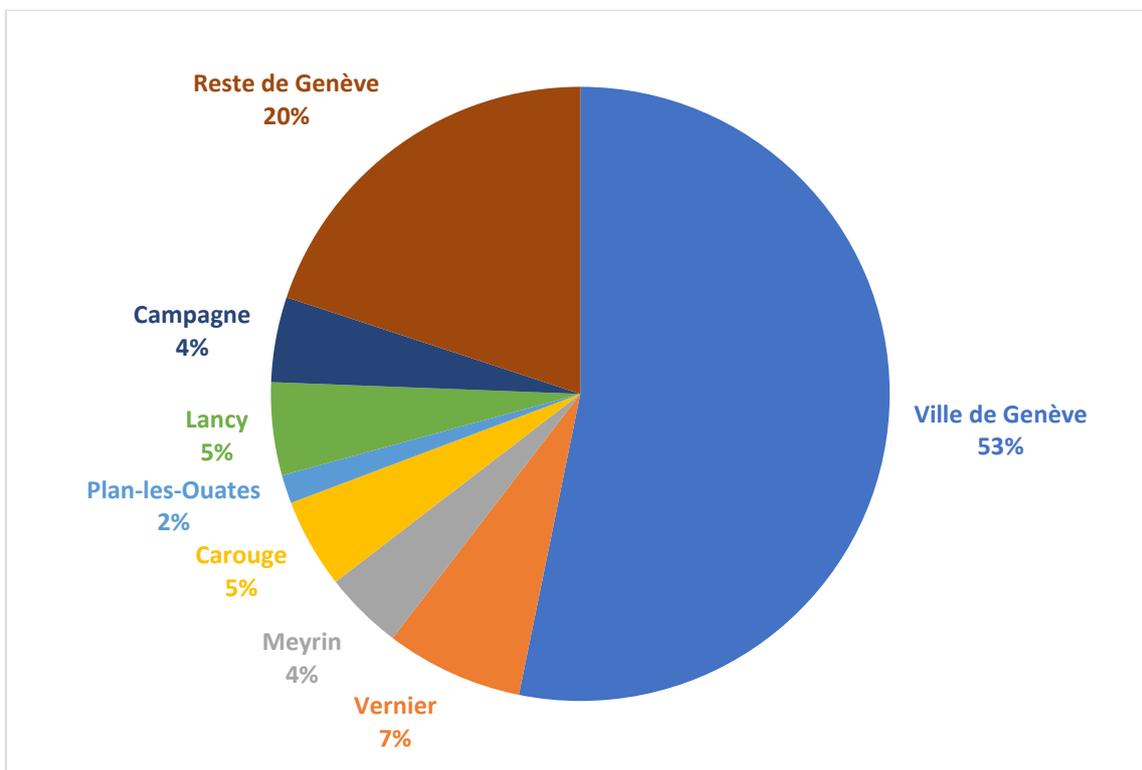


Le prochain graphique (Figure 19) présente les volumes et l'évolution des interventions sur appel dans les communes étudiées dans ce DLS. Les chiffres de la

Ville de Genève, sur le territoire de laquelle se déroule la majorité des interventions du canton en 2022, sont présentés dans un graphique séparé (Figure 21).

La Ville de Genève génère 53% des interventions du canton. Vernier en génère 7%, Carouge et Lancy 5% chacun, Meyrin 4%, la campagne 4%, Plan-les-Ouates 2% et le reste du canton de Genève 20%.

Figure 19 : Part des interventions policières sur appel au 117 selon les communes et regroupement de communes (en %, 2022, données policières)



Le volume d'interventions est en progression dans l'ensemble des communes et zones étudiées par le DLS (Tableau 27). Certaines communes ont enregistré de plus fortes progressions sur 3 ans que d'autres. C'est le cas de Carouge (28% de progression), de Vernier (27.8%) et de Meyrin (26%). Plan-les-Ouates a enregistré une progression de 23%, Lancy de 13.4%, la Ville de Genève de 12.6% et enfin la campagne de 9.1%.

Tableau 27 : Volumes d'interventions policières sur appel au 117 par année et par commune ou regroupement de communes avec le pourcentage de progression sur 3 ans (2019-2022, données policières)

	2019	2022	% de progression (2019-2022)
Ville de Genève	20'977	23'610	12.6
Vernier	2'496	3'190	27.8
Meyrin	1'461	1'841	26.0
Carouge	1'634	2'091	28.0
Plan-les-Ouates	539	663	23.0
Lancy	1'914	2'171	13.4
Campagne	1'823	1'989	9.1

Figure 20 : Volumes comparés des interventions sur appel au 117 dans les communes et la campagne (sauf Ville de Genève) (2013-2022, données policières)

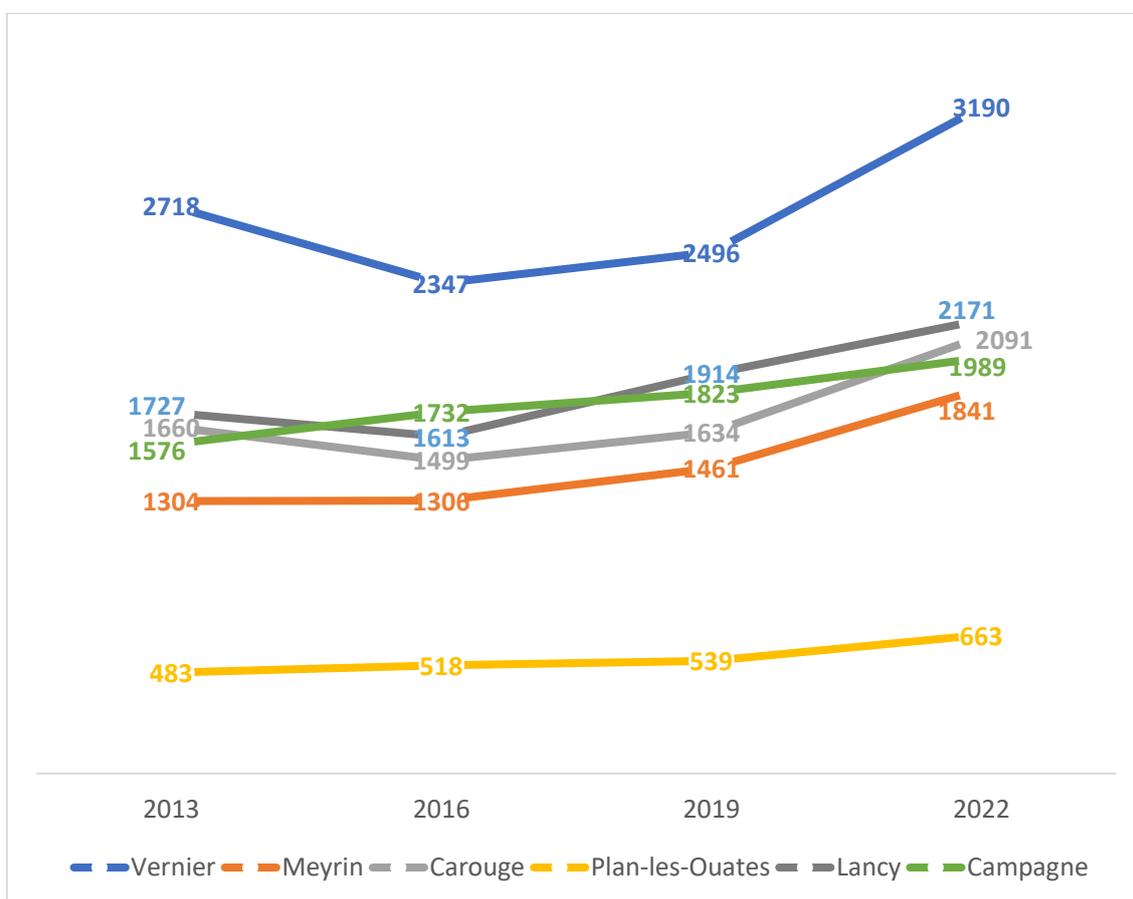


Figure 21 : Evolution du volume d'interventions policières sur appel au 117 dans la Ville de Genève (2010-2022, données policières)

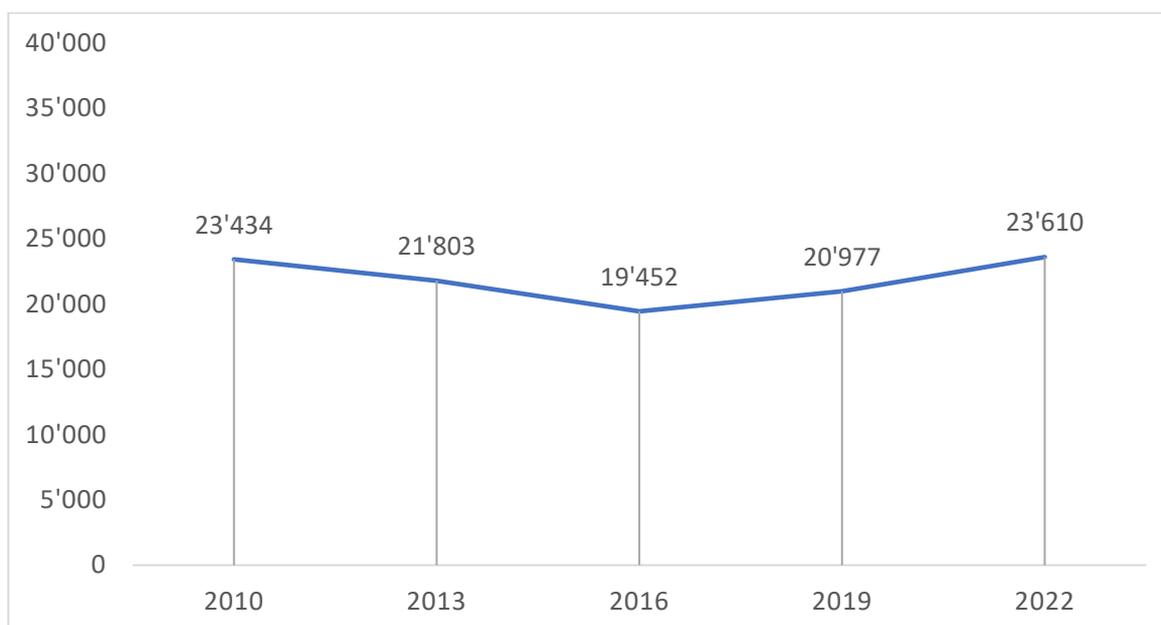


Tableau 28 : Evolution des volumes et taux pour 1'000 habitants des interventions sur appel au 117 par commune du canton de Genève (2013-2022)

	2013		2016		2019		2022	
	N	Taux pour 1'000 hab.						
Ville de Genève	21'803	111.7	19'452	96.7	20'977	102.1	23'610	115.2
Vernier	2'718	78.0	2'347	66.3	2'496	70.8	3'190	86.0
Meyrin	1'304	58.2	1'306	56.0	1'461	56.9	1'841	69.2
Carouge	1'660	79.2	1'499	67.5	1'634	71.0	2'091	92.1
Plan-les-Ouates	483	46.8	518	48.9	539	50.6	663	54.7
Lancy	1'727	58.4	1'613	50.8	1'914	57.2	2'171	62.3
Campagne	1'576	44.5	1'732	46.6	1'823	47.3	1'989	50.3
Canton	39'060	82.0	37'960	76.9	39'735	78.4	44'411	85.8

Source: Données policières

Le Tableau 29 établit un classement des communes en fonction des taux d'interventions policières sur appel enregistrés en 2022. Il compare les volumes et les taux d'interventions de 2022 avec les chiffres des années 2013, 2016 et 2019. A part la Ville de Genève qui reste à la 2^{ème} place, les autres communes remontent dans le classement. Carouge passe de la 8^{ème} place à la 4^{ème} en 2022. Vernier passe de la

9^{ème} position à la 5^{ème}. Meyrin remonte de la 18^{ème} position à la 9^{ème} et Lancy passe de la 17^{ème} position en 2019 à la 12^{ème} en 2022.

Genève, Carouge, Vernier et Meyrin se classent parmi les 10 communes avec les taux les plus élevés d'interventions pour 1'000 habitants du canton.

Parmi les communes qui n'ont pas été étudiées dans le DLS, à quelques exceptions près, celles-ci ont enregistré plus d'interventions sur appel en 2022 qu'en 2019.

La carte plus bas présente les volumes d'interventions policières à l'hectare pour l'année 2022.

Tableau 29 : Evolution des interventions policières sur appel au 117 depuis 2013

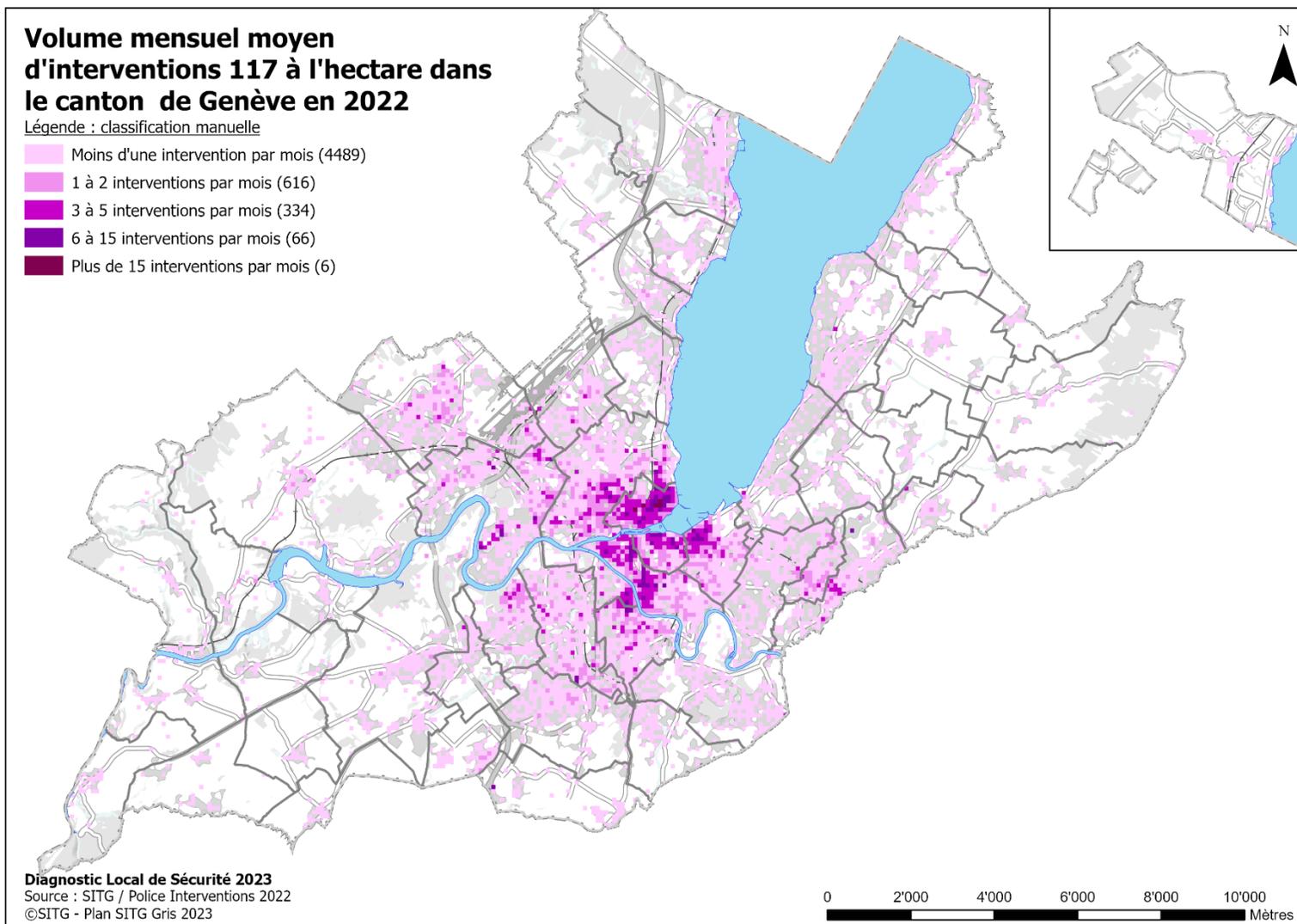
2022	2019		2013		2016		2019		2022	
Rang	Rang	Communes	Volume	Taux pour 1'000 hab.						
1	11	Russin	30	61.3	27	50.7	34	63.2	65	122.0
2	2	Genève	21'803	111.7	19'452	96.7	20'977	102.1	23'610	115.2
3	3	Satigny	277	69.5	271	65.7	355	82.1	425	94.1
4	8	Carouge	1'660	79.2	1'499	67.5	1'634	71.0	2'091	92.1
5	9	Vernier	2'718	78.0	2'347	66.3	2'496	70.8	3190	86.0
6	1	Bardonnex	196	87.4	172	76.6	278	122.5	194	76.5
7	5	Chêne-Bourg	590	72.6	600	69.9	666	76.5	659	73.8
8	6	Thônex	956	69.0	984	70.1	1065	74.8	1'198	73.4
9	18	Meyrin	1'304	58.2	1'306	56.0	1'461	56.9	1'841	69.1
10	10	Cologny	360	71.6	363	66.3	386	69.2	398	65.6
11	45	Gy	14	28	19	38.9	6	12.3	32	63.1
12	17	Lancy	1'732	58.6	1'613	50.8	1'914	57.2	2171	62.3
13	25	Presinge	18	26.9	31	45.8	36	49.0	47	62.2
14	12	Perly-Certoux	226	73.7	182	59.8	196	63.1	193	61.3
15	19	Onex	834	46.1	915	48.5	1035	54.2	1'138	60.4
16	16	Chêne-Bougeries	629	59.2	684	59.3	727	57.9	805	60.0
17	7	Anières	135	54.1	134	52.0	174	71.1	153	59.6
18	27	Pregny-Chambésy	209	58.1	202	51.4	170	46.1	224	57.7
19	4	Puplinge	131	64.1	171	72.8	193	77.9	143	56.7
20	26	Genthod	122	44.1	95	34.4	135	47.3	162	56.0
21	22	Plan-les-Ouates	483	46.8	518	48.9	539	50.6	663	54.7
22	21	Bellevue	203	62.1	186	55.3	195	58.3	202	49.9
23	29	Collonge-Bellerive	361	47.8	356	44.0	371	44.4	426	49.7
24	21	Jussy	83	65.8	59	46.5	63	50.8	58	48.0
25	40	Soral	24	32	39	50.6	34	35.8	45	46.6

26	14	Grand-Saconnex ³	658	54.6	579	47.6	717	58.4	570	46.3
27	23	Versoix	643	48.9	579	43.6	671	49.9	622	46.3
28	20	Troinex	92	39.9	102	44.6	128	50.9	118	44.8
29	31	Vandoeuvres	101	39.1	96	38.0	107	40.8	129	44.1
30	36	Veyrier	324	29.9	392	33.9	462	38.7	524	43.9
31	32	Bernex	376	38.1	371	36.6	416	40.3	455	43.5
32	30	Dardagny	53	34.8	81	45.2	80	42.6	81	43.5
33	34	Laconnex	17	27.8	24	36.9	27	39.0	30	42.3
34	37	Collex-Bossy	63	37.7	83	49.7	63	38.1	73	41.8
35	33	Confignon	142	32.3	185	40.2	185	39.9	189	41.1
36	28	Avully	48	27	81	46.1	77	44.8	69	39.6
37	38	Aire-la-Ville	52	46.4	49	42.4	42	36.1	44	38.4
38	42	Chancy	74	54	64	38.9	46	27.1	63	38.1
39	35	Corsier	86	43.5	96	47.4	86	38.9	83	36.2
40	13	Hermance	45	46.5	49	48.3	66	62.6	44	36.0
41	39	Choulex	51	48.3	52	46.2	43	35.9	44	35.5
42	43	Meinier	81	39.2	87	40.3	57	26.8	72	34.6
43	41	Avusy	55	38.2	49	34.8	38	27.1	43	30.7
44	24	Céligny	31	46.8	28	36.4	40	49.7	26	30.2
45	44	Cartigny	35	40.6	34	38.5	20	20.3	21	20.4

Source: Données policières

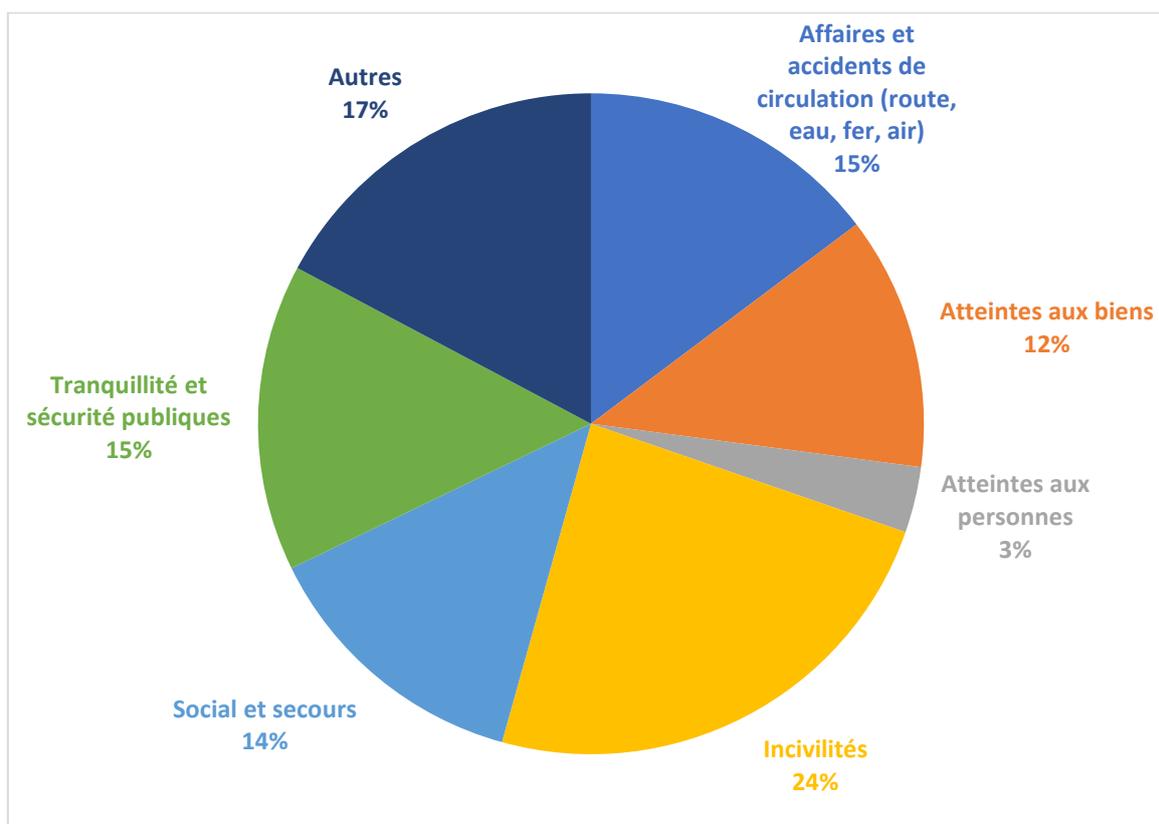
³ Dans la logique générale du DLS depuis 2003, seuls les appels au 117 adressés à la CECAL sont comptabilisés dans les interventions policières. De fait, les appels gérés par la Centrale d'engagement de la police internationale (COPI) - qui concernent presque exclusivement le domaine aéroportuaire – étaient exclus. En 2022, cette distinction n'est plus possible. Les réquisitions en lien avec l'aéroport international de Genève (sous-secteurs Aéroport - Arena et Aéroport - Fret) ont donc été soustraites de la commune du Grand-Saconnex afin d'assurer la comparabilité des données. Elles sont toutefois comptabilisées dans le volume cantonal.

Carte 3 : Distribution géographique des volumes des interventions sur appel à l'hectare dans le canton de Genève en 2022



A Genève, la première cause des interventions policières sur appel au 117 sont les incivilités. 24% de l'ensemble des interventions de 2022 dans le canton ont eu pour origine des incivilités. Les questions de tranquillité et de sécurité publiques ainsi que des affaires sociales ou de secours sont à l'origine respectivement de 15% et de 14% des interventions. Les affaires de circulation et d'accidents comptent pour 15% de l'ensemble des interventions. La criminalité au sens strict concerne 15% des interventions : 3% pour les atteintes aux personnes et 12% pour les infractions au patrimoine. Le solde – 17% – comprend diverses affaires ne correspondant à aucune des autres catégories.

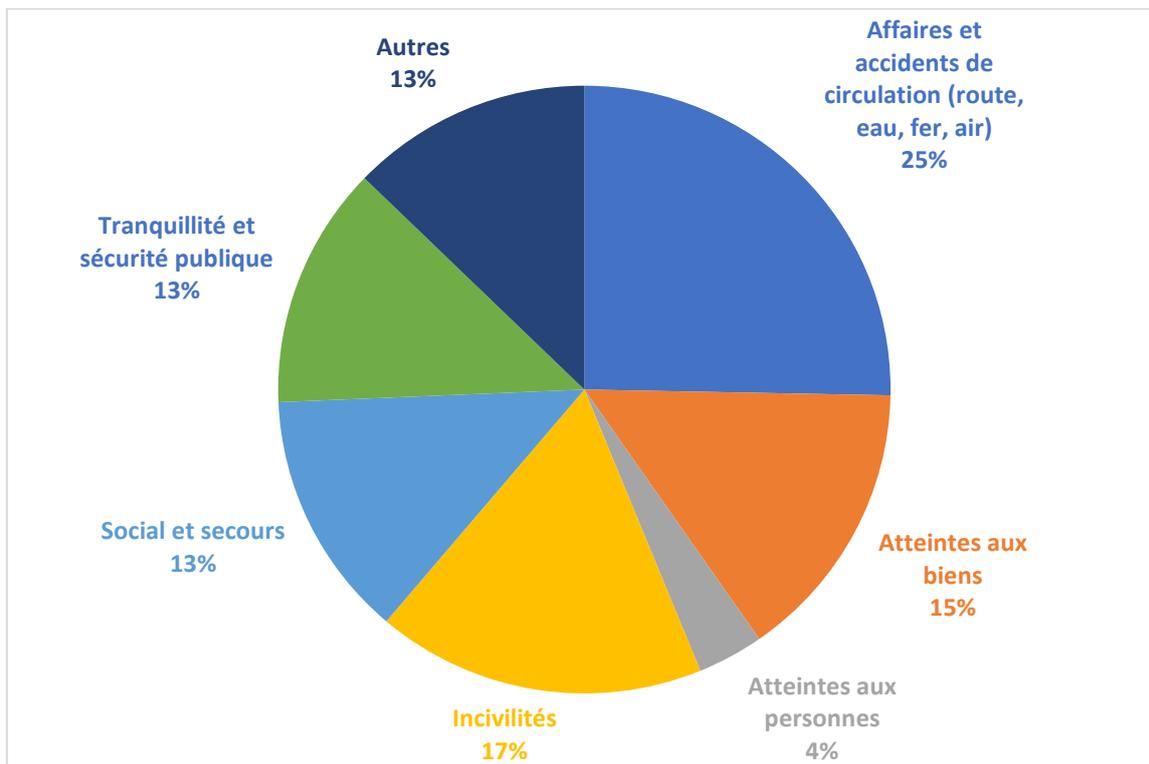
Figure 22 : Distribution des motifs des interventions sur appel au 117 dans le canton en 2022 (en %, données policières)



La comparaison de la distribution des motifs d'interventions de 2022 avec celle de 2016 permet d'observer une évolution remarquable. Les affaires de circulation et d'accidents sont en nette diminution. Elles constituaient 25% des interventions en 2016 ; aujourd'hui, elles n'en constituent plus que 15%. Reflet du recul de la petite et moyenne criminalité dans le canton, les affaires criminelles génèrent de moins en moins d'interventions. Les atteintes aux biens constituaient 15% des interventions en 2016 alors qu'aujourd'hui elles n'en constituent plus que 12%. Les atteintes aux personnes passent de 4% en 2016 à 3% de l'ensemble des interventions en 2022.

Les motifs d'intervention en progression sont au premier chef les incivilités. Celles-ci généraient 17% de l'ensemble des interventions sur appel au 117 en 2016. Aujourd'hui, elles en constituent 24%. Les affaires sociales et de secours passent de 13% en 2016 à 14% en 2022. Les questions de tranquillité et de sécurité publiques passent quant à elles de 13% en 2016 à 15% en 2022.

Figure 23 : Distribution des motifs des interventions sur appel au 117 dans le canton en 2016 (en %, données policières)



La présence policière observée par les résidents

Pour mesurer la présence policière dans les quartiers, le DLS dispose d'un indicateur qui estime l'étendue de la couverture des quartiers par des patrouilles visibles de police. Il s'agit du taux de résidents qui constatent la présence de patrouilles de police à diverses fréquences dans leur quartier. L'indicateur existe pour les patrouilles mobiles, en véhicule, ainsi que pour les patrouilles pédestres ou à vélo. L'indicateur existe également pour ces deux types de patrouilles de la police municipale depuis 2016.

Sur deux décennies, la couverture policière des quartiers des communes urbaines et de la campagne a augmenté très significativement (Tableau 30). Le taux de visibilité des patrouilles mobiles de la police cantonale a augmenté de manière constante jusqu'en 2013, et semble s'être stabilisée depuis à un niveau très élevé. L'année 2013 a été une année de rupture concernant le taux de couverture de patrouilles pédestres de la police cantonale, qui a bondi de plus de 20 points pour trouver lui aussi un certain équilibre sur les dernières éditions du DLS. En 2023, 87.7% des résidents disent constater des patrouilles mobiles de la police cantonale dans leur quartier ; 67.9% déclarent en voir également sous forme pédestre ou à vélo. Les chiffres de 2023 sont légèrement en retrait par rapport aux deux éditions précédentes du DLS.

S'agissant des patrouilles municipales, l'année de rupture a été 2016, date à laquelle le DLS a constaté une forte augmentation de la présence des polices municipales sur le terrain. En 2023, si les résidents constatent toujours légèrement moins de patrouilles mobiles de la police municipale (83.7%) que de la police cantonale (87.7%), ils en voient plus souvent sous forme pédestre ou à vélo. 77.7% des résidents du

canton constatent la présence de patrouilles pédestres municipales dans leur quartier contre 67.9% pour les patrouilles pédestres cantonales.

Tableau 30 : Evolution de la couverture du territoire par les patrouilles mobiles et pédestres de la police cantonale et des polices municipales dans le canton de Genève (en %, moyenne cantonale, 2004-2023)

	<i>Police cantonale</i>		<i>Polices municipales</i>	
	<i>Visibilité des patrouilles mobiles</i>	<i>Visibilité des patrouilles pédestres</i>	<i>Visibilité des patrouilles mobiles</i>	<i>Visibilité des patrouilles pédestres</i>
	% de oui	% de oui	% de oui	% de oui
2023	87.7	67.9	83.7	77.7
2020	91.3	68.2	86.6	79.1
2016	90.8	69.5	85.1	79.4
			<i>Visibilité de la police municipale mobile ou à pied</i>	
2013	91.4	64.9	67.7	-
2010	84.9	43.3	67.6	-
2007	78.4	40.3	68.2	-
2004	71.1	43.7	67.5	-

Source : Sondage

Le prochain tableau (Tableau 31) présente les taux de couverture de la police cantonale par des patrouilles pédestres ou à vélo de proximité dans les communes genevoises. En Ville de Genève, il est passé de 56.3% en 2004 au taux actuel de 77.2%. Le taux de la Ville de Genève est le plus élevé du canton. Il devance celui de Carouge (74.8%), puis de Meyrin, Vernier et Lancy qui oscille légèrement au-dessus de 60%, et enfin celui de Plan-les-Ouates (52.6%) et de la campagne (36.8%). On observe un léger recul des patrouilles pédestres en 2023 par rapport à l'édition de 2020 du DLS.

Tableau 31 : Evolution du taux de couverture des quartiers par des patrouilles de la police cantonale à pied ou à vélo par commune et zone (en %, 2004-2023)

	2004	2007	2010	2013	2016	2020	2023
<i>Ville de Genève</i>	56.3	52.1	53.5	75.3	78.6	77.4	77.2
<i>Vernier</i>	-	-	25.3	50.6	62.0	61.0	60.4
<i>Meyrin</i>	-	-	-	52.1	56.7	62.6	61.0
<i>Carouge</i>	-	-	-	-	76.2	75.1	74.8
<i>Plan-les-Ouates</i>	-	-	-	-	58.2	56.9	52.6
<i>Lancy</i>	-	-	-	-	-	61.6	60.2
<i>Campagne</i>	18.0	18.1	5.7	34.6	33.6	43.7	36.8

Source : Sondage

En 2023, les taux de couverture par des patrouilles mobiles et pédestres des polices municipales sont eux aussi en léger recul par rapport à 2020 et cela dans toutes les communes étudiées, à l'exception de Carouge pour les patrouilles pédestres. Les baisses constatées sont peut-être en partie un effet du télétravail introduit et généralisé pendant le Covid, qui a bien souvent perduré et entraîné moins de déplacements des résidents. Les baisses sont cependant faibles. En Ville de Genève, pour ne donner qu'un exemple, 85.3% des résidents disent avoir vu des patrouilles mobiles de la police municipale dans leur quartier contre 87.8% lors de l'édition 2020 du DLS (Tableau 32). 82.2% ont vu des patrouilles pédestres municipales contre 84.2% trois ans plus tôt (Tableau 33). Ces baisses peuvent également être attribuées à la diminution des effectifs de la police municipale de la Ville de Genève.

Des baisses plus fortes qu'ailleurs sont également perceptibles à Plan-les-Ouates et dans la campagne. A Plan-les-Ouates, 84.9% disent avoir vu des patrouilles mobiles de la police municipale en 2023 contre 92.9% trois ans plus tôt. La baisse est du même ordre de grandeur dans la campagne. Seule Carouge a vu son taux de couverture de patrouilles pédestres municipales augmenter par rapport à 2020. Il est passé de 86.8% à 88.6%.

Tableau 32 : Evolution du taux de couverture des quartiers par des patrouilles mobiles de la police municipale selon les communes de Genève (en %, 2004-2023)

	2004	2007	2010	2013	2016	2020	2023
<i>Ville de Genève</i>	80.7	78.5	75.5	83.3	86.6	87.8	85.3
<i>Vernier</i>	-	-	58.3	76.4	89.3	87.5	83.9
<i>Meyrin</i>	-	-	-	85.3	92.2	89.5	88.2
<i>Carouge</i>	-	-	-	-	92.2	94.3	92.6
<i>Plan-les-Ouates</i>	-	-	-		91.8	92.9	84.9
<i>Lancy</i>						91.0	84.7
<i>Campagne</i>	37.4	48.3	34.6	44.5	63.5	70.4	67.1

Source : Sondage

Tableau 33 : Evolution du taux de couverture des quartiers par des patrouilles pédestres ou à vélo de la police municipale selon les communes de Genève (en %, 2016-2023)

	2016	2020	2023
<i>Ville de Genève</i>	84.5	84.2	82.2
<i>Vernier</i>	77.6	77.8	74.2
<i>Meyrin</i>	87.3	89.1	86.5
<i>Carouge</i>	90.4	86.8	88.6
<i>Plan-les-Ouates</i>	85.2	85.2	74.7
<i>Lancy</i>	-	78.5	77.2
<i>Campagne</i>	42.9	47.9	44.2

Source : Sondage

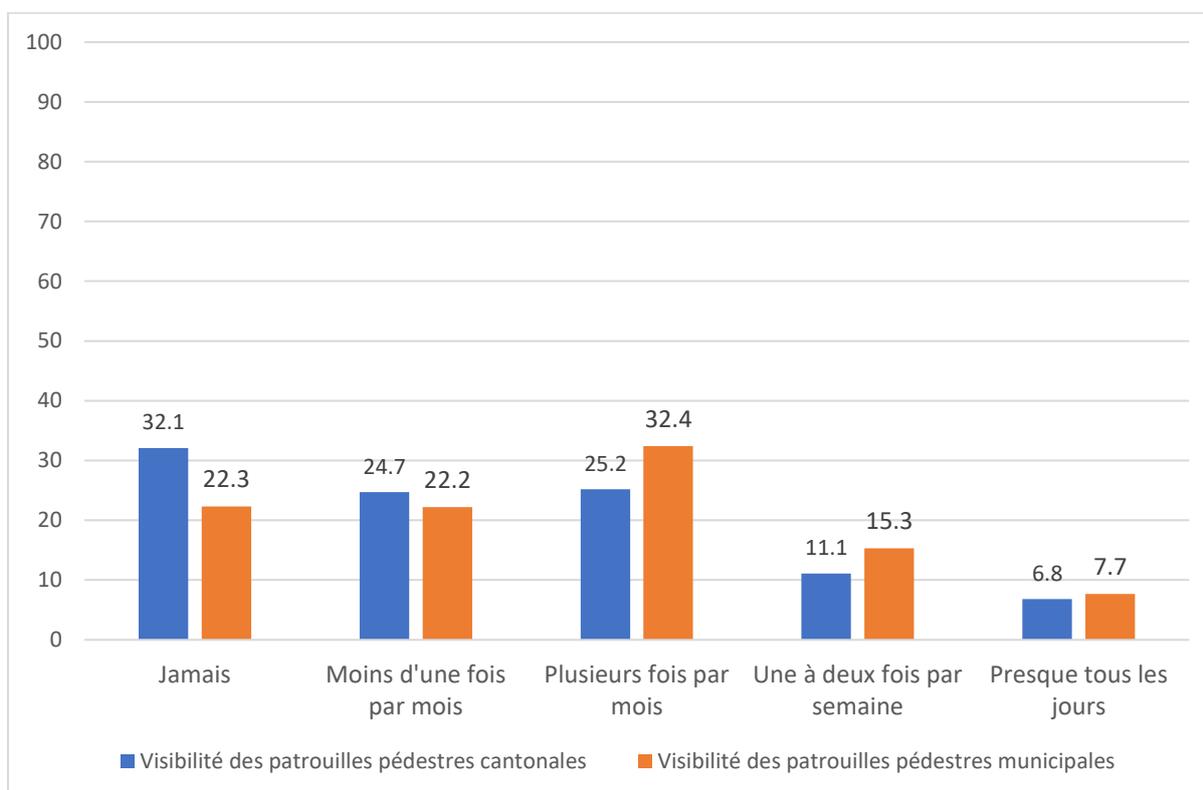
Le DLS mesure également la fréquence des patrouilles. En moyenne dans le canton, 16.3% des résidents constatent pratiquement tous les jours des patrouilles mobiles de la police cantonale (Tableau 34). Il s'agit du type de patrouille que les résidents voient le plus régulièrement dans leur quartier. Près d'un tiers (32.2%) des résidents ne voit jamais de patrouilles pédestres cantonales et 22.3% ne voient jamais de patrouilles pédestres municipales. Le graphique ci-dessous (Figure 24) permet d'observer que les patrouilles pédestres que les résidents voient le plus régulièrement sont municipales. 7.7% en voient presque tous les jours contre 6.8% pour les patrouilles pédestres cantonales ; 15.3% en voient une à deux fois par semaine contre 11.1% pour les patrouilles cantonales ; 32.4% en voient au moins une fois par mois contre 25.2% pour les patrouilles cantonales.

Tableau 34 : Fréquence des patrouilles par type selon les résidents (en %, moyenne cantonale, 2023)

	<i>Police cantonale</i>		<i>Polices municipales</i>	
	<i>Visibilité des patrouilles mobiles</i>	<i>Visibilité des patrouilles pédestres</i>	<i>Visibilité des patrouilles mobiles</i>	<i>Visibilité des patrouilles pédestres</i>
	%	%	%	%
Jamais	12.3	32.2	16.3	22.3
Moins d'une fois par mois	20.0	24.7	20.1	22.2
Plusieurs fois par mois	33.8	25.2	35.5	32.5
Une à deux fois par semaine	17.6	11.1	17.8	15.3
Presque tous les jours	16.3	6.8	10.3	7.7
N	4405	4338	4596	4598
Total	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Figure 24 : Fréquence de la visibilité des patrouilles pédestres cantonales et municipales comparée (en %, moyenne cantonale, 2023, données sondage)



Les contacts avec la police

Des contacts moins fréquents

La fréquence du contact sur 5 ans avec la police cantonale s'est stabilisée à 46% en 2023 après avoir connu une baisse continue depuis 2010 (Tableau 35). Sachant que ce contact se fait sans doute souvent lors du dépôt de plainte, on peut attribuer cette baisse au recul de la criminalité à Genève. Depuis 2016, le taux de contacts avec la police municipale est stable et s'établit autour de 33%. Il est en légère hausse en 2023 avec un taux de 34.5% d'interactions avec la police.

Tableau 35 : Evolution du taux de contacts sur 5 ans des résidents avec la police cantonale et la police municipale dans le canton de Genève (2004-2023) (en %, moyenne cantonale)

	2004	2007	2010	2013	2016	2020	2023
	%	%	%	%	%	%	%
<i>Contact avec la police cantonale</i>	45.2	53.6	57.6	55.6	52.3	47.9	46.0
<i>Contact avec la police municipale</i>	-	-	-	36.0	33.0	33.4	34.5
Total	1'198	1'188	1'390	2'168 1'843	4'619 2'414	4'252 3'736	4'252 3'671

Source : Sondage

Les taux de contacts avec la police cantonale sont plus élevés à Carouge (51.9%) que dans les autres communes étudiées. Ils sont moins élevés en Ville de Genève (44.4%), à Lancy (46%) et à Meyrin (46.5%).

S'agissant des interactions avec la police municipale, elles sont légèrement plus fréquentes à Carouge (41.2%) et à Meyrin (39.4%) qu'ailleurs (Tableau 36). La Ville de Genève, Plan-les-Ouates et Vernier sont le plus en retrait avec respectivement 33.8%, 33.8% et 30.1% de taux de contacts municipaux.

Tableau 36 : Fréquence du contact avec la police cantonale et la police municipale dans les communes et zones du canton (en %, 2023)

	Ville de Genève	Vernier	Meyrin	Carouge	Plan-les-Ouates	Lancy	Campagne
	%	%	%	%	%	%	%
Police cantonale	44.4	48.0	46.5	51.9	48.9	46.0	47.4
N	908	614	613	611	617	609	304
Police municipale	33.8	30.1	39.4	41.2	33.8	36.8	-
N	868	585	587	592	591	585	-

Source : Sondage

Le DLS n'interroge pas les résidents sur le contexte d'interaction avec la police. En d'autres termes, on ne sait pas si le contact a eu lieu lors d'un dépôt de plainte, d'une convocation, d'une demande d'information, d'un contrôle routier ou encore lors d'une patrouille de police de proximité par exemple. L'analyse des données de sondage permet cependant de se faire une idée du profil des résidents entrés en contact avec la police.

Pour la police cantonale, il s'agit avant tout de victimes de criminalité. Avoir été victime d'un cambriolage, d'un brigandage, d'une agression physique ou sexuelle et d'un vol à l'astuce est étroitement corrélé à une interaction avec la police.

Pour ne donner que quelques exemples, les victimes de cambriolage sont 69.7% à avoir été en contact avec la police cantonale contre 43.9% pour les autres. Les victimes d'agression physique ou sexuelle sont 63.7% à avoir été en contact avec la police cantonale contre 43.9% pour les autres. Les victimes de harcèlement de rue, en revanche, n'interagissent pratiquement pas plus que les autres avec la police. 48.8% des victimes de harcèlement de rue ont été en contact avec la police contre 45.2% pour les autres. La relation n'est pas significative statistiquement pour le harcèlement de rue alors qu'elle l'est pour les autres types de criminalité.

Quelques incivilités comme la présence de groupes de personnes irrespectueuses s'appropriant des espaces communs, du deal de drogue dans la rue de son quartier ou encore de la consommation de drogue dans le quartier sont légèrement associées au contact avec la police. En revanche, cette corrélation n'est pas significative statistiquement pour les cas des vélos circulant sur le trottoirs ou d'autres engins circulant dangereusement sur ces mêmes trottoirs. 51.2% des répondants déclarant que des groupes irrespectueux s'approprient des espaces communs dans le quartier ont été en relation avec la police cantonale contre 38.6% pour les autres. 52.2% de

résidents déclarant qu'il y a de la consommation de drogue dans les rues de leur quartier ont été en contact avec la police contre 39.3% pour les autres.

Le genre est également associé au contact avec la police cantonale, les hommes étant plus souvent en contact avec celle-ci que les femmes. 52.4% des hommes l'ont été sur 5 ans contre 40% des femmes.

S'agissant du profil des personnes entrées en contact avec la police municipale, il est assez proche de celui des personnes ayant interagi avec la police cantonale à quelques différences près. Si les cambriolages et avoir fait l'objet d'un vol dans la rue augmente les chances d'être en contact avec la police, l'effet est moindre qu'avec la police cantonale et les cas d'agression physique ou sexuelle ainsi que les actes de brigandage ne sont pas associés significativement à un contact avec une police municipale. Cela s'explique par le fait que les polices municipales ne sont pas compétentes dans ces domaines. Les incivilités comme l'appropriation d'espaces par des groupes irrespectueux et la présence de consommation de drogue génèrent des contacts avec la police municipale, mais c'est aussi le cas cette fois de la présence de vélos circulant sur les trottoirs, du stationnement sauvage, des abandons d'objets sur la voie publique ou encore du bruit excessif de véhicules à moteur. Les hommes sont également plus souvent en contact avec la police municipale que les femmes.

Donnons quelques exemples illustrant ces corrélations. 35.6% des personnes constatant des vélos circulant sur les trottoirs ont été en contact avec la police municipale contre 29.7% pour les autres. 39.4% de celles et ceux qui constatent des groupes irrespectueux s'appropriant des espaces communs dans leur quartier ont été en contact avec la police municipale contre 26.8% pour les autres. 39.5% des résidents constatant du parking sauvage ont été en contact avec la police municipale contre 27.1% pour les autres. Les hommes sont également plus souvent en contact avec la police municipale (39.3%) que les femmes (30%).

Notons qu'avoir été victime de harcèlement de rue n'est corrélé ni à un taux de contacts supérieur avec la police cantonale ni à un taux de contacts plus élevé avec la police municipale.

Chapitre 4. La dénonciation

Dans le sondage du DLS, la question portant sur la dénonciation à la police est posée une seule fois sans distinction à l'ensemble des victimes d'un cambriolage, d'un brigandage, d'un vol à la tire, d'une agression physique ou sexuelle, de harcèlement de rue ou encore d'escroquerie ou d'un vol de données sur internet ces derniers 5 ans. Afin de calculer les taux de dénonciation pour chaque type de criminalité et pour le harcèlement de rue, seuls les répondants ayant été victimes d'un seul type de criminalité ou de harcèlement de rue à l'exclusion de tous les autres ont été retenus dans l'analyse.

Le Tableau 37 présente les taux de dénonciation pour des actes consommés et n'inclut pas les tentatives. Les cambriolages sont le type de criminalité le plus dénoncé auprès de la police. 91% des victimes ont dénoncé l'affaire à la police. Les victimes de vols à la tire ou d'un vol à l'astuce ont été 60 % à dénoncer l'affaire à la police. 51.2% des victimes d'agression physique ou sexuelle ont fait de même. La cybercriminalité est nettement moins dénoncée que les autres types de criminalité : 31% des victimes de vols de données personnelles sur internet ont dénoncé l'affaire à la police tandis que ce taux est de 36.2% pour les escroqueries sur internet. Quant à lui, le harcèlement de rue est plus rarement dénoncé. 20.2% des victimes de harcèlement de rue se sont adressées à la police pour dénoncer l'affaire.

Tableau 37 : Taux de dénonciation par type de criminalité et pour le harcèlement de rue (en %, moyenne cantonale, 2023)

	<i>Cambriolage</i>	<i>Vol à la tire</i>	<i>Agression physique ou sexuelle</i>	<i>Harcèlement de rue</i>	<i>Escroquerie sur internet</i>	<i>Vol de données personnelles sur internet</i>
	%	%	%	%	%	%
<i>Dénoncé</i>	91.0	60.0	51.2	20.2	36.2	31.0
<i>Non dénoncé</i>	9.0	40.0	48.8	79.8	63.8	69.0
<i>N</i>	144	165	80	322	58	29
<i>Total</i>	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Les volumes de cas étant modestes, les chiffres de la satisfaction à l'occasion du traitement de l'affaire par la police doivent être interprétés plutôt comme des tendances. Selon les chiffres du sondage, le niveau de satisfaction est particulièrement élevé pour le traitement d'un cambriolage. 87.9% des victimes se sont déclarées satisfaites du traitement de l'affaire par la police. Le traitement policier des escroqueries sur internet et des vols de données personnelles sur internet donne lieu à respectivement 66.7% et 60% de taux de satisfaction. De toutes les affaires étudiées dans le DLS, c'est le traitement policier du harcèlement de rue qui donne lieu au taux de satisfaction le moins élevé. Néanmoins, une petite majorité de 56.9% des victimes de harcèlement ayant dénoncé à la police se sont déclarées satisfaites du traitement de l'affaire. 43.1% ont jugé la prestation policière insatisfaisante.

Tableau 37b : Taux de satisfaction lors de la dénonciation par type de criminalité et harcèlement de rue (en %, moyenne cantonale, 2023)

	<i>Cambriolage</i>	<i>Vol à la tire</i>	<i>Agression physique ou sexuelle</i>	<i>Harcèlement de rue</i>	<i>Escroquerie sur internet</i>	<i>Vol de données personnelles sur internet</i>
	%	%	%	%	%	%
Satisfait	87.9	75.8	69.0	56.9	66.7	60.0
Insatisfait	12.1	24.2	31.0	43.1	33.3	40.0
N	132	99	42	65	21	10
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Les raisons invoquées pour ne pas avoir dénoncé une affaire varient fortement selon le type de criminalité (Tableau 38). Les cas de cambriolage non dénoncés sont rares, comme on l'a vu. Dans 43.1% des cas non déclarés, les répondants ont mentionné une autre raison que celles évoquées dans la liste d'options de réponses du questionnaire. Les explications textuelles qu'ils ont fournies ont été que la perte était minime, que l'assurance a remboursé sans exiger de déposer plainte, que la victime n'a pas encore eu le temps de déposer plainte, que la victime n'a pas su si quelque chose lui avait été dérobé ou encore que les cambrioleurs n'ont pas eu le temps de passer à l'acte car surpris par la victime.

Dans les affaires de vol à la tire ou de vol à l'astuce, un tiers (33.5%) des victimes qui n'ont pas dénoncé l'affaire à la police ont déclaré que la police ne pouvait rien faire en raison du manque de preuve et 22.9% ont considéré que le cas était inapproprié pour la police.

Les victimes d'agression physique ou d'agression sexuelle expliquent qu'elles ne se sont pas adressées à la police principalement en raison du fait que le problème a été résolu à leur niveau (43.2%) ou que le cas n'était pas suffisamment sérieux pour être dénoncé à la police (35.2%).

Un nombre important de victimes d'escroquerie ou de vol de données personnelles sur internet n'ayant pas dénoncé l'affaire à la police invoquent le fait que le cas ne relevait pas de la police et que la police n'était pas nécessaire pour résoudre leur problème. 40.3% des victimes d'escroquerie et 58.8% des victimes de vol de données personnelles ont exprimé cet avis. Dans leurs réponses textuelles expliquant pourquoi ils n'ont pas dénoncé le cas, plusieurs répondants ont affirmé qu'ils ne savaient pas que le vol de données personnelles sur internet était du ressort de la police. Résignés, d'autres ont indiqué que ce type de vol est si fréquent que leur cas est un goutte d'eau dans un océan. Pour les escroqueries sur internet, les répondants ont fréquemment mentionné avoir fait bloquer leur carte de crédit après avoir été contactés par leur banque suite à une transaction suspecte. Ils n'ont pas jugé utile de signaler ensuite le cas à la police.

Comme indiqué plus haut, les victimes de harcèlement de rue sont 79.8% à ne pas dénoncer l'affaire à la police. Elles considèrent généralement que l'affaire ne relève

pas de la police ou que la police n'est pas nécessaire (43.7%) et avancent également souvent que le cas n'est pas suffisamment sérieux pour mériter d'être dénoncé à la police (39.4%). Les victimes de harcèlement de rue évoquent plus souvent que les autres victimes que la police n'aurait rien fait dans leur situation. 22.5% d'entre elles sont de cet avis. Lorsqu'elles ont mentionné une autre raison pour ne pas avoir déclaré le cas à la police, elles ont cité une série de motifs.

Parmi ces motifs, il y a l'impression que la police n'est pas compétente en la matière et que le cadre légal ne punit pas ce genre d'affaire. Extraits de réponses : « pas conscience que c'était condamnable », « pas conscience que la police pouvait intervenir et régler ce problème », « je n'y ai pas pensé », « c'est plus le manque de confiance que de ne pas vouloir appeler ou avoir peur de la police », « sur le moment je n'ai pas réfléchi comme option et n'étais pas sûre que c'était un cas à déclarer ou s'ils seraient venus... je suis allée à un hôtel pour commander un taxi », « je ne sais pas si je dois dénoncer ».

D'autres ont relevé que la police n'aurait rien fait du fait de la difficulté de prouver l'affaire ou parce qu'elle ne prend pas suffisamment au sérieux le problème du harcèlement de rue : « je ne pense pas que la police puisse faire quelque chose sur le moment à moins qu'elle en soit témoin directement », « pas identifié la personne », « car le harcèlement de rue ne me semble pas important aux yeux de la police », « au premier instant je suis allé voir la police mais rien de sérieux n'était fait donc j'ai décidé de le garder pour moi », « sifflé dans la rue, la police n'aurait rien fait », « souvent ils ne prennent pas très au sérieux ce qui nous arrive et nous disent de passer à autre chose ».

Quelques victimes jugent que les cas sont bénins ou se disent résignées du fait que ces comportements sont très fréquents : « c'était des sifflements dans la rue ou des hommes qui regardent avec insistance, on ne va pas appeler la police pour ça », « appeler la police à chaque fois que je me fais siffler, regarder avec insistance ou encore accoster relèverait d'appeler pratique 2 à 3 fois par semaine et presque tous les jours en période de printemps-été », « ne désire pas leur donner de l'importance ».

Tableau 38 : Les raisons invoquées pour ne pas avoir dénoncé l'affaire à la police pour les cambriolages, les vols à la tire, les agressions, le harcèlement de rue, les escroqueries sur internet et les vols de données sur internet (en %, moyenne cantonale, réponses multiples, 2023)

	<i>Cambriolage</i>	<i>Vol à la tire</i>	<i>Agression physique ou sexuelle</i>	<i>Harcèlement de rue</i>	<i>Escroquerie sur internet</i>	<i>Vol de données personnelles sur internet</i>
	%	%	%	%	%	%
<i>Problème résolu par vous</i>	5.9	11.6	43.2	20.8	27.7	23.5
<i>Cas pas assez sérieux/aucune perte/plaisanterie d'enfants</i>	1.3	15.3	35.2	39.4	8.7	18.8
<i>Cas inapproprié pour la police/police pas nécessaire</i>	30.7	22.9	26.2	43.7	40.3	58.8
<i>La police ne pouvait rien faire/manque de preuve</i>	23.0	33.5	18.8	11.0	6.5	1.4
<i>La police n'aurait rien fait</i>	4.3	17.8	6.3	22.5	8.3	1.6
<i>N'a pas osé (par peur de représailles)</i>	0.0	0.0	0.0	2.8	0.0	0.0
<i>Peur/n'aime pas la police/ne veut pas avoir affaire à la police</i>	0.0	0.0	0.0	2.2	3.4	0.0
<i>Autres raisons</i>	43.1	14.1	9.0	6.8	27.7	37.9
<i>N</i>	13	66	39	257	37	20

Source : Sondage

Chapitre 5. Le regard des résidents sur la sécurité

La position de la sécurité dans les préoccupations des résidents

Sur une période de 20 ans à Genève, la sécurité accuse un fort recul dans l'ordre des préoccupations des résidents (Tableau 39). Environ 70% des résidents dans les années 2000 considéraient que la sécurité était un problème préoccupant à Genève. En 2023, 30.4% le pensent encore. Seuls 12% des résidents du canton considèrent que la criminalité et la sécurité sont le problème le plus préoccupant de Genève. Il s'agit du taux le plus bas mesuré depuis deux décennies. Il y a encore une dizaine d'années, en 2013, 37.8% des résidents jugeaient qu'il s'agissait du problème numéro 1 de Genève. Comme la Figure 25 permet de l'observer, la sécurité a fortement reculé dans l'ordre des préoccupations des résidents dès 2016 pour atteindre *grosso modo* le niveau que l'on observe aujourd'hui.

Sur 9 problématiques préoccupant les résidents, avec 12% de mentions, la sécurité arrive en 2023 en quatrième position, derrière le logement (30.9%), la mobilité et la circulation routière (14.7%) et l'économie, l'énergie et le chômage (12.4%). Elle devance légèrement la problématique du changement climatique et de l'environnement qui obtient 10.9% de mentions comme premier problème de Genève. Sur ce point, on peut relever que le taux a fortement progressé entre 2013 et 2020, passant de 1.3 à 9.0. On aurait pu s'attendre à ce que la progression entre 2020 et 2023 soit plus conséquente, compte tenu de la place de cette thématique dans l'espace public (médias, politique, actions dans la rue, procès des activistes, etc.). La hausse est modeste (1.9 points).

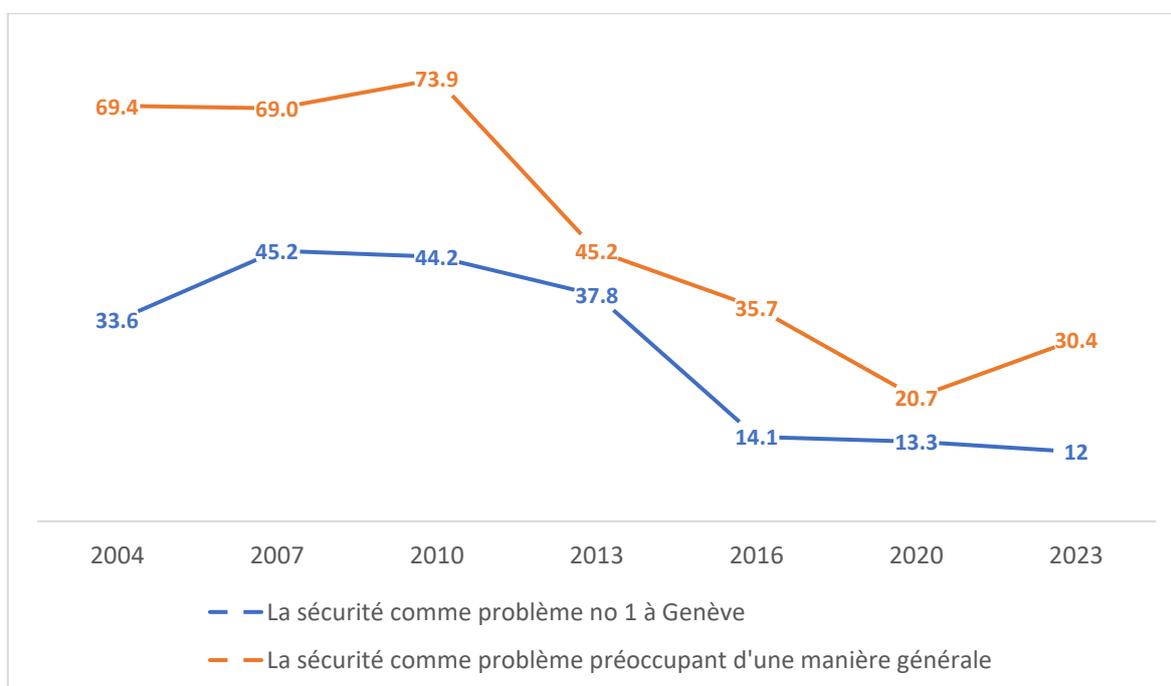
Tableau 39 : Opinion sur le problème le plus préoccupant de Genève (en %, 2013-2023)

	2013	2016	2020	2023
	%	%	%	%
Logement	28.8	30.5	32.9	30.9
Mobilité et circulation routière	9.5	12.3	13.7	14.7
Economique, énergétique et chômage	12.1	26.2	17.1	12.4
Sécurité et criminalité	37.8	14.1	13.3	12.0
Changement climatique et environnement	1.3	3.0	9.0	10.9
Augmentation de la population	-	2.9	5.0	7.1
Immigration et intégration des étrangers	7.7	7.6	5.1	5.8
Transports publics	1.2	1.6	0.8	1.0
Pandémies telles que le Covid	-	-	-	1.7
Aucun problème	1.6	1.8	3.1	3.5
N	2'239	4'663	4'300	4'577
Total	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

La modalité de réponse « Pandémies telles que le Covid » est proposée pour la première fois dans cette édition du DLS. Seul 1.7% des personnes interrogées ont choisi cette modalité, ce qui peut paraître étonnant compte tenu de la durée et des implications de cette crise sanitaire : le semi-confinement, la fermeture des écoles et des frontières, les restrictions de déplacements et d'activités (fermeture des bars/restaurants, centres sportifs, magasins non-essentiels, etc.), les hospitalisations pour les cas graves, la crise du système hospitalier, les décès, les pertes d'emploi et les conséquences économiques encore visibles aujourd'hui, tout ça dans un climat ambiant de crainte et d'incertitude, exacerbé par la situation catastrophique de pays voisins. On peut supposer un double effet : la volonté de passer à autre chose et la nécessité de se focaliser sur des problèmes plus concrets et immédiats comme le logement et la mobilité.

Figure 25 : Position de la sécurité dans la perception des problèmes jugés préoccupants par les résidents dans le canton de Genève (en %, moyenne cantonale, 2004-2023, données sondage)



Comme préoccupation principale, la sécurité est en recul depuis 2010 dans toutes les communes et les taux communaux se tiennent dans un mouchoir de poche. Ils sont mesurés à 12.2% à Lancy (le taux le plus élevé) et à 8.1% à Meyrin (le taux le moins élevé).

Tableau 40 : La sécurité dans l'ordre des préoccupations prioritaires des résidents par commune ou zone du canton (en %, 2010-2023)

	2010	2013	2016	2020	2023
Ville de Genève	43.5	38.2	14.3	12.6	11.9
Vernier	50.8	39.0	17.1	13.8	11.1

<i>Meyrin</i>	-	35.6	14.1	11.7	8.1
<i>Carouge</i>	-	-	10.4	11.0	9.8
<i>Plan-les-Ouates</i>	-	-	13.8	11.1	10.0
<i>Lancy</i>	-	-	-	14.1	12.2
<i>Campagne</i>	44.6	36.9	14.7	15.5	10.1

Source : Sondage

Le profil des résidents qui ont tendance à considérer la sécurité publique comme le problème le plus préoccupant de Genève est le suivant. Il s'agit d'une personne plutôt âgée, insécurisée après 22h le soir dans la rue, qui a été victime ces derniers 5 ans d'une agression physique ou sexuelle, qui constate de la consommation de drogue dans le quartier, qui se positionne à droite de l'échiquier politique et qui estime que les étrangers sont un facteur d'insécurité (cf. Tableau 41).

Tableau 41 : Profil des résidents qui placent la sécurité en tête des problèmes de Genève (en %, 2023)

	%
<i>Insécurisé</i>	27.7
<i>Sécurisé</i>	5.7
<i>A été victime d'une agression sexuelle ces derniers 5 ans à Genève</i>	18.3
<i>N'a pas été victime d'une agression sexuelle ces derniers 5 ans à Genève</i>	11.0
<i>Constata de la consommation de drogue dans les rues du quartier</i>	14.3
<i>Ne constate pas de consommation de drogue dans les rues du quartier</i>	8.6
<i>Les étrangers sont un facteur d'insécurité</i>	17.9
<i>Les étrangers ne sont pas un facteur d'insécurité</i>	7.7
<i>Vote à gauche</i>	5.9
<i>Vote au centre</i>	13.0
<i>Vote à droite</i>	15.3
<i>Vote écologie (gauche)</i>	5.4
<i>Vote écologie (droite)</i>	11.7
<i>Homme</i>	11.3
<i>Femme</i>	12.0
<i>15-34 ans</i>	8.3
<i>35-49 ans</i>	10.5
<i>50-64 ans</i>	13.9
<i>65 ans et plus</i>	15.4
<i>Taux cantonal</i>	11.6

Source : Sondage

L'évaluation du niveau de sécurité à Genève

Depuis 2016, les résidents notent toujours mieux la sécurité du canton. Sur une échelle de 1 à 10, où 10 est la meilleure note possible, la sécurité du canton obtenait la note de 5.8 en 2013. Aujourd'hui, elle en obtient 6.9. C'est la Ville de Genève qui, avec 7, accorde la meilleure note à la sécurité cantonale.

Tableau 42 : Evolution de la notation de la sécurité dans le canton selon les communes et regroupement de communes sur une échelle de 1 à 10 (2010-2023)

	Moyenne 2010	Moyenne 2013	Moyenne 2016	Moyenne 2020	Moyenne 2023
<i>Canton en général</i>	6.0	5.8	6.7	6.8	6.9
<i>Ville de Genève</i>	6.1	5.8	6.8	6.9	7.0
<i>Vernier</i>	5.8	5.8	6.5	6.6	6.7
<i>Meyrin</i>	-	5.8	6.5	6.7	6.8
<i>Carouge</i>	-	-	6.6	6.8	6.8
<i>Plan-les-Ouates</i>	-	-	6.5	6.7	6.8
<i>Lancy</i>	-	-	-	6.6	6.8
<i>Campagne</i>	6.1	5.8	6.4	6.7	6.8
<i>N</i>	1'343	2'240	4'703	4'325	4'327

Source : Sondage

Les résidents notent systématiquement mieux les communes que le canton. Depuis 2016, toutes les communes progressent. En 2023, la campagne genevoise est la mieux notée du canton. Elle obtient 8.3 contre 7.9 en 2016. Plan-les-Ouates obtient 7.9 aujourd'hui contre 7.5 en 2016. Lancy et Carouge obtiennent toutes deux 7.6. Meyrin est stable depuis 2016, oscillant autour de 7.4. Vernier progresse de 0.2 points depuis 2016 en obtenant 6.9 en 2020 et en 2023 le score de 7. La Ville de Genève fait une progression de 0.4 points depuis 2016 et affiche désormais le score de 7.3.

Tableau 43 : Le niveau de sécurité dans la commune par commune ou zone (2016-2023)

	2016 Moyenne	2020 Moyenne	2023 Moyenne
<i>Ville de Genève</i>	6.9	7.0	7.3
<i>Vernier</i>	6.8	6.9	7.0
<i>Meyrin</i>	7.3	7.5	7.4
<i>Carouge</i>	7.4	7.5	7.6
<i>Plan-les-Ouates</i>	7.5	7.8	7.9
<i>Lancy</i>	-	7.4	7.6
<i>Campagne</i>	7.9	8.2	8.3

Source : Sondage

L'opinion sur l'évolution de la sécurité

Comme on avait pu l'observer lors des éditions précédentes du DLS, les résidents de Genève sont plutôt pessimistes sur l'évolution de la sécurité dans le canton, et cela malgré le recul de la criminalité et l'amélioration du sentiment d'insécurité (Tableau 44). Ils sont toujours une majorité à penser que la sécurité se dégrade. En 2023, 55.5% des résidents estiment que la sécurité se détériore dans le canton. Seuls 14.4% pensent au contraire que la sécurité s'améliore tandis que 30.1% estiment qu'elle est stable.

Tableau 44 : Opinion sur l'évolution de la sécurité ces dernières années à Genève (en %, moyenne cantonale, 2010-2023)

	2010	2013	2016	2020	2023
	%	%	%	%	%
<i>Amélioré</i>	10.7	14.4	22.3	18.1	14.4
<i>Pas de changement</i>	19.2	15.5	24.9	28.7	30.1
<i>Dégradé</i>	70.1	70.1	52.8	53.2	55.5
<i>N</i>	1'317	2'036	4'195	3'762	3'928
<i>Total</i>	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

A l'échelon communal, près d'un résident sur deux – 48.6% – pense que le niveau de sécurité reste inchangé ces dernières années (Tableau 45). 13.1% perçoivent une amélioration et 38.3% estiment que la situation sécuritaire se péjore. Ces chiffres sont assez proches de ceux que l'on avait observés en 2016 et en 2020. Sur la décennie, on observe que de plus en plus de résidents considèrent que le niveau de sécurité s'est stabilisé et reste inchangé. Ils étaient 32.1% à penser ainsi en 2013 et désormais près de la moitié des résidents sont de cet avis.

Tableau 45 : Opinion sur l'évolution de la sécurité ces dernières années dans la commune de résidence des répondants (en %, 2013-2023)

	2013	2016	2020	2023
	%	%	%	%
<i>Amélioré</i>	13.3	19.4	14.8	13.1
<i>Inchangé</i>	32.1	41.2	45.9	48.6
<i>Dégradé</i>	54.6	39.4	39.3	38.3
<i>N</i>	2'004	4'153	3'789	3'911
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Dans la campagne genevoise en particulier, mais également dans une moindre mesure dans pratiquement toutes les autres communes, l'opinion dominante est que la situation sécuritaire est inchangée depuis quelques années (Tableau 46). 68.7% pensent ainsi dans la campagne. C'est en Ville de Genève et à Vernier que l'on trouve le plus de résidents pessimistes sur l'évolution de la sécurité dans leur commune. En Ville de Genève, 43.1% et à Vernier 42.6% estiment que la situation sécuritaire s'est dégradée. A Vernier, on note cependant que 17.7% sont au contraire de l'avis que la

situation sécuritaire connaît une embellie depuis quelques années. Généralement, les facteurs entraînant un avis négatif sur l'évolution de la sécurité sont les mêmes que ceux expliquant que l'on place la sécurité en tête des préoccupations du canton. Les plus insécurisés, mais aussi ceux qui ont été victimes d'un cambriolage, d'une agression ou d'un vol avec violence et ceux qui constatent de la consommation de drogue dans les rues du quartier tendent à penser que la situation sécuritaire se dégrade. L'opinion à ce sujet est aussi « politique » sachant qu'à droite on est plus pessimiste qu'à gauche. 44% de celles et ceux qui affichent une opinion politique à droite de l'échiquier considèrent que la situation sécuritaire se dégrade tandis qu'à gauche 27.1% sont de cet avis.

Tableau 46 : Opinion sur l'évolution de la sécurité dans la commune par commune et zones du canton (en %, 2023)

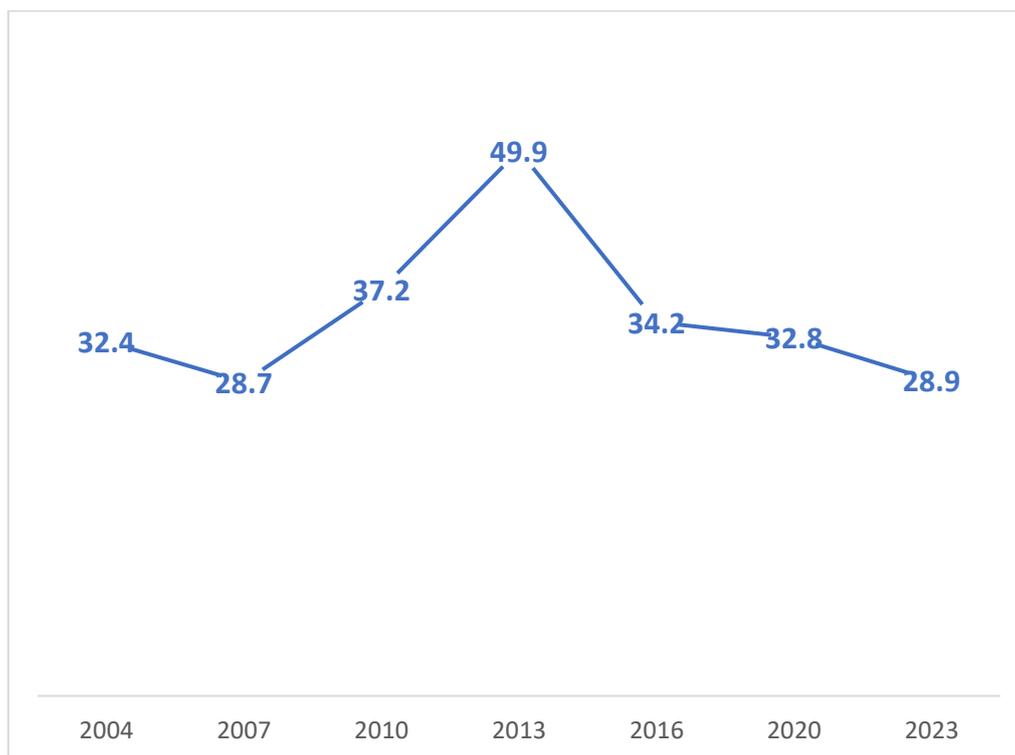
	Ville de Genève	Vernier	Meyrin	Carouge	Plan-les-Ouates	Lancy	Campagne
	%	%	%	%	%	%	%
Amélioré	13.3	17.7	15.8	13.1	7.4	13.5	6.2
Inchangé	43.6	39.7	46.5	48.6	56.7	51.2	68.7
Dégradé	43.1	42.6	37.7	38.3	35.9	35.3	25.1
N	788	519	512	528	515	510	275
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Le sentiment d'insécurité

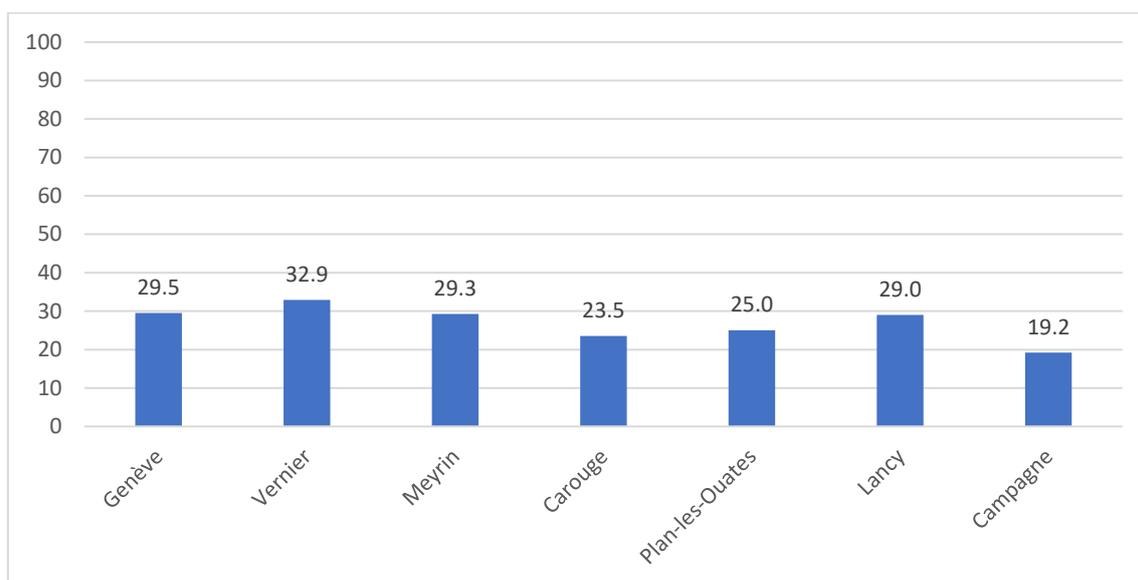
En 2023, le taux d'insécurisés à Genève enregistre une nouvelle baisse. 28.9% des résidents du canton s'estiment en insécurité lorsqu'ils se promènent seuls dans les rues de leur quartier après 22h contre 32.8% trois ans plus tôt. Ce taux est pratiquement à son plus bas historique depuis que les DLS le mesurent dans le canton. Il rejoint le niveau de 2007 (28.7%).

Figure 26 : Evolution du sentiment d'insécurité dans le canton de Genève de 2004 à 2023 (% d'insécurisés, moyenne cantonale, 2004-2023, données sondage)



Le sentiment d'insécurité reste sensiblement plus élevé à Vernier (32.9%) qu'ailleurs dans la canton (Figure 27). Cependant, comme on le verra dans le chapitre sur Vernier, il affiche une forte baisse par rapport aux années précédentes dans la commune. A l'exception de Vernier, le sentiment d'insécurité passe en dessous de la barre des 30% dans toutes les communes. Il s'établit à 29.5% en Ville de Genève, à 29.3% à Meyrin et à 29% à Lancy. La campagne genevoise, Carouge et Plan-les-Ouates affichent les taux les plus bas. 19.2% en campagne, 23.5% à Carouge et 25% à Plan-les-Ouates.

Figure 27 : Taux d'insécurisés comparés par commune ou zone du canton de Genève (en %, 2023, données sondage)



L'amélioration progressive du sentiment de sécurité s'accompagne d'une diminution des comportements d'évitement de types de lieux ou de personnes jugées peu sûres dans le canton. En 2013, 62.6% des résidents déclaraient éviter des zones ou des personnes dans le canton. 48.5% le font encore en 2023.

Tableau 47 : L'évolution du comportement d'évitement de types de lieux ou personnes jugées peu sûres dans le canton de Genève (2004-2023) (en %, canton)

	2004	2007	2010	2013	2016	2020	2023
	%	%	%	%	%	%	%
Oui	43.1	42.0	51.5	62.6	53.8	50.7	48.5
Non	56.9	58.0	48.5	37.4	46.2	49.3	51.5
N	994	1'098	1'300	2'080	4'407	4'074	4'080
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

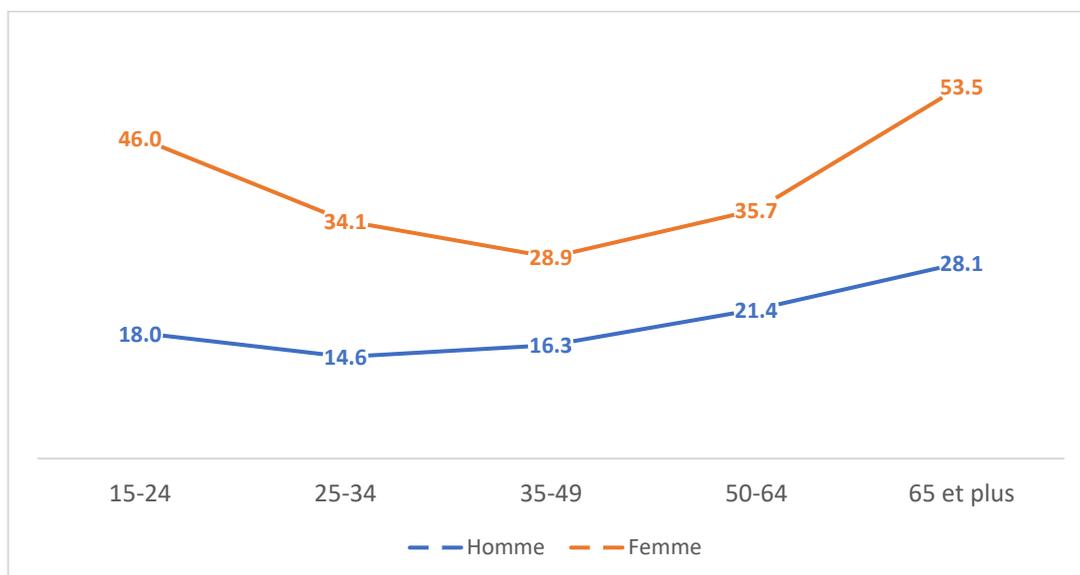
Le profil des insécurisés

Le sentiment d'insécurité est un phénomène complexe qui dépend de multiples facteurs que l'on peut regrouper en 4 catégories. Il s'agit de facteurs liés à la démographie (entraînant des vulnérabilités), l'expérience de la criminalité, l'ordre politique et social imaginé ainsi que des caractéristiques des quartiers en matière d'incivilités et de cohésion sociale.

Des caractéristiques *démographiques* sont associées au sentiment d'insécurité. Le genre et l'âge sont des facteurs démographiques que la criminologie associe au sentiment d'insécurité. Les femmes en général présentent des taux d'insécurité ressentie plus élevés que les hommes. L'âge intervient également. Il est associé de manière curvilinéaire au sentiment d'insécurité, les plus jeunes et les plus âgés présentant des taux d'insécurité plus élevés que les tranches d'âge du milieu.

Les jeunes femmes présentent effectivement des risques accrus en matière de harcèlement de rue et d'agressions sexuelles. De ce fait, 46% des jeunes femmes de la tranche d'âge des 15-24 ans se déclarent insécurisées le soir dans les rues de Genève. Les jeunes hommes présentent également des taux significativement plus élevés de victimisation que les autres, comme on l'a vu dans ce DLS, et cela explique raisonnablement le fait qu'ils manifestent un sentiment d'insécurité plus élevé que les autres. L'explication de la victimisation ne fonctionne pas pour expliquer les taux élevés d'insécurité pour les personnes âgées sachant qu'elles sont nettement moins victimisées que les autres à l'exception cependant des vols à l'arraché, comme on l'a vu plus haut. Pour expliquer ce paradoxe, les criminologues recourent à la notion de vulnérabilité. Avec l'âge, mais le même raisonnement s'applique aussi aux femmes, la fragilité physique et le sentiment qu'on ne contrôle plus son environnement induit un sentiment accru de vulnérabilité face aux risques d'agressions. C'est ce qui explique la remontée du sentiment d'insécurité que l'on observe pour les 50 ans et plus dans la Figure 28. Cette curvilinéaire est bien visible pour le sentiment d'insécurité à Genève, et cela à la fois pour les hommes et pour les femmes. Les jeunes femmes sont plus insécurisées que les 35-49 ans où la courbe atteint son plancher (28.9%) ; cette courbe remonte ensuite assez fortement. 53.5% des femmes de plus de 64 ans se déclarent insécurisées le soir dans les rues de leur quartier à Genève. Les risques de victimisation pour les plus jeunes et les vulnérabilités pour les seniors expliquent donc le caractère curvilinéaire de la relation entre le sentiment d'insécurité et l'âge. La courbe est plus profonde pour les femmes en raison des risques accrus des plus jeunes femmes face aux agressions sexuelles et au harcèlement de rue. De plus, la fragilité supplémentaire des femmes accroît leur sentiment de vulnérabilité face à la criminalité de rue. Le genre s'avère le facteur qui pèse le plus sur le sentiment d'insécurité à Genève.

Figure 28 : Le sentiment d'insécurité en fonction du genre et de l'âge à Genève (en %, 2023, données sondage)



Le deuxième facteur expliquant le mieux le sentiment d'insécurité à Genève relève de la sensibilité politique et de l'ordre imaginé en matière de sécurité pour Genève. L'opinion sur les étrangers en tant que facteur d'insécurité a un impact important sur le sentiment d'insécurité. 43.5% des résidents du canton qui estiment que les

étrangers sont un facteur d'insécurité sont aussi insécurisés dans les rues de leur quartier après 22 heures. Les résidents qui se situent à droite de l'échiquier politique sont également plus insécurisés que ceux qui se situent plutôt à gauche de celui-ci. 33.7% des résidents se situant à droite de l'échiquier politique sont insécurisés contre 18.1% de celles et ceux qui se situent à sa gauche.

Le troisième groupe de facteurs ayant un effet de levier sur le sentiment d'insécurité est *l'expérience d'une victimisation*. L'expérience personnelle d'un crime à Genève entraîne une hausse du sentiment d'insécurité. 55.2% de celles et ceux qui ont été victimes d'un acte de brigandage à Genève déclarent ne pas se sentir en sécurité le soir après 22 heures dans les rues de leur quartier. C'est également vrai pour 47.3% de celles et ceux qui ont subi une agression physique ou sexuelle ces derniers 5 ans à Genève. 42% des victimes de harcèlement de rue se déclarent également insécurisées contre 24.6% pour les autres.

Finalement, des *caractéristiques liées au quartier* dans lequel on vit jouent également un rôle. La présence de groupes irrespectueux qui s'approprient des espaces communs dans le quartier insécurise. Il en va de même de la présence de trafic de drogue dans le quartier ainsi que du constat de bagarres récurrentes dans le quartier. L'effet des incivilités (celles qui dérangent le plus) sur le sentiment d'insécurité est cependant moins important que celui de la criminalité. En 2023, 40.3% des résidents jugeant faible cohésion sociale dans leur quartier se déclarent insécurisés contre 21.9% dans les quartiers où la cohésion sociale est forte. Les zones qui cumulent une cohésion sociale faible et des taux élevés d'incivilités, comme le croissant urbain de Vernier, le quartier des Pâquis et celui de Saint-Jean ou encore la zone urbaine de Lancy présentent des taux d'insécurisés au-dessus de la moyenne cantonale.

Tableau 48 : Le profil des insécurisés dans le canton de Genève (en %, moyenne cantonale, 2023)

Moyenne de 28.9% d'insécurisés dans le canton		
Facteurs démographiques (vulnérabilité)		
Facteur no 1 : La vulnérabilité des femmes (aux agressions, aux vols et au harcèlement de rue)	Hommes	19.2
	Femmes	38.5
	15-24 ans	31.1
	25-34 ans	24.1
	35-49 ans	22.3
	50-64 ans	28.8
	65 ans et plus	42.4
	Femmes de 15-24 ans	46
	Femmes de plus de 64 ans	53.5
Sensibilité politique		
Facteur no 2 : L'opinion sur les étrangers comme facteur d'insécurité	Les étrangers sont un facteur d'insécurité	43.5
	Les étrangers ne sont pas un facteur d'insécurité	20.8
	Je vote à gauche	18.1
	Je vote écologie de gauche	17.8
	Je vote au centre	31.7

	Je vote écologie libérale	23.4
	Je vote à droite	33.7
Expérience de victimisation dans le canton ces derniers 5 ans		
Facteur no 3 : Avoir subi une agression physique ou sexuelle ces derniers 5 ans à Genève	Victime de harcèlement de rue	42.0
	Non victime de harcèlement de rue	24.6
	Victime de vol à la tire ou brigandage	55.2
	Non victime de vol à la tire	28.1
	Victime d'agression physique ou sexuelle	47.3
	Non victime d'agression	26.5
Caractéristiques du quartier		
Facteur no 4 : Bagarres dans mon quartier	Les liens de solidarité dans le quartier sont forts	21.9
	Les liens de solidarité sont dans la moyenne	27.4
	Les liens de solidarité sont faibles	40.3
	Les voisins interviendraient en cas d'incivilité envers un adulte	24.2
	Les voisins n'interviendraient pas en cas d'incivilités envers un adulte	33.7
	Il y a des bagarres dans mon quartier	36.2
	Il n'y a pas de bagarres dans mon quartier	20.9
	Il y a des groupes de personnes irrespectueuses qui s'approprient des espaces communs dans mon quartier	34.3
	Il n'y a pas de groupes de personnes irrespectueuses qui s'approprient des espaces communs dans mon quartier	19.0
	Il y a du trafic de drogue dans les rues de mon quartier	33.6
	Il n'y a pas de trafic de drogue dans les rues de mon quartier	22.5
	Réside dans le croissant urbain de Vernier (Lignon, Avanchet, Balexert, Châtelaine)	35.8
	Réside dans la zone des Pâquis et de Saint-Jean en Ville de Genève	32.3
	Réside à Lancy urbain	33.1

Source: Sondage

La territorialisation de l'insécurité

De l'avis des résidents, les trois types de lieux les plus insécurisants à Genève sont les gares et les arrêts de bus ou de tram (30.7%), les parkings publics souterrains (30.6%) ainsi que les parcs publics (20.7%). Certaines rues (16.5%) ainsi que les bars, pubs et discothèques (14.5%) et les parkings souterrains privés (10.9%) obtiennent entre 10 et 20% de mentions. Les quais et le bord du lac ainsi que l'intérieur des véhicules de transports publics, de même que les lieux où les gens ne respectent pas les consignes sanitaires, sont mentionnés par près de 10% des résidents.

Sur une décennie, l'ensemble de ces lieux, excepté pour les bars, pubs et discothèques, sont de moins en moins souvent mentionnés comme étant problématiques du point de vue sécuritaire. Les gares et arrêts de transports publics étaient mentionnés par près d'un résident sur deux comme étant insécurisants en 2013. Aujourd'hui, moins d'un résident sur trois les mentionne encore. Il en va de même des parcs publics qui, en 2013, étaient mentionnés comme problématiques par 36% des résidents et qui ne le sont plus que par 20.7% d'entre eux en 2023. Les bords du lac et les quais enregistrent une diminution de plus de 50% de mentions depuis 2013.

Tableau 49 : Evolution des types de lieux insécurisants selon les résidents du canton de Genève (en %, plusieurs réponses possibles, 2013-2023)

	2013	2016	2020	2023
	%	%	%	%
<i>Gares ou arrêts de bus/tram</i>	47.8	35.8	32.6	30.7
<i>Parkings publics souterrains</i>				30.6
<i>Parcs publics</i>	36.0	30.7	28.3	20.7
<i>Dans la rue</i>	30.9	23.9	23.6	16.5
<i>Bars, pubs, discothèques, concerts</i>	6.1	7.6	8.6	14.9
<i>Parkings souterrains privés de mon immeuble ou lieu de travail</i>				10.9
<i>Forêt</i>	17.5	16.3	17.1	
<i>Quais, bord du lac</i>	21.6	16.5	15.0	9.6
<i>Transports publics dans véhicules</i>	13.6	13.4	13.0	9.5
<i>Lieux où les gens ne respectent pas les consignes sanitaires</i>				9.5
<i>Aux abords ou dans les stades de sport</i>				3.3
<i>En campagne</i>		4.7	4.8	
<i>Magasins</i>	2.4	1.4	1.2	0.9
<i>Parkings</i>	1.0	1.2	0.6	
<i>N</i>	2'240	4'851	4'453	4'852

Source : Sondage

A l'exception de Lancy, de la Ville de Genève et de Plan-les-Ouates, les résidents des communes genevoises mentionnent plus souvent les gares et arrêts de bus ou de tram comme étant les lieux les plus insécurisants du canton (Tableau 50). C'est surtout le cas des résidents de Meyrin (36%) et de la campagne (37.8%). A Lancy,

Plan-les-Ouates et en Ville de Genève, les parkings publics souterrains sont légèrement plus souvent mentionnés comme insécurisants que les gares et arrêts de transports publics. C'est à Lancy qu'ils sont le plus souvent mentionnés (37.2%), suivi de Plan-les-Ouates (34.5%).

Les parcs publics sont plus problématiques aux yeux des résidents de la Ville de Genève que pour les autres communes. Ils recueillent 23.3% de mentions en Ville de Genève alors que, par exemple, à Meyrin, ils sont mentionnés par 17% des résidents de la commune. D'une manière générale, les variations entre les communes sont assez faibles.

Tableau 50 : Les lieux considérés comme insécurisants par les résidents par commune et zone du canton de Genève (en %, plusieurs réponses possibles, 2023)

	Ville de Genève	Vernier	Meyrin	Carouge	Plan-les-Ouates	Lancy	Campagne
	%	%	%	%	%	%	%
<i>Gares et arrêts de bus/tram</i>	28.2	33.3	36.0	32.0	33.4	33.2	37.8
<i>Parkings publics souterrains</i>	28.6	30.2	27.8	29.8	34.5	37.2	32.4
<i>Parcs publics</i>	23.3	18.5	17.0	18.2	21.6	18.5	15.8
<i>Dans la rue</i>	17.0	14.9	16.7	17.9	18.0	15.9	13.6
<i>Bars, pubs, disco</i>	14.3	15.8	15.9	14.2	17.3	14.2	17.0
<i>Parkings souterrains privés de mon immeuble ou lieu de travail</i>	10.3	13.7	10.2	10.5	9.9	13.2	7.7
<i>Quais, bord du lac</i>	9.5	9.1	7.4	10.8	11.3	10.7	9.0
<i>Transports publics dans véhicules</i>	8.9	7.7	11.0	10.8	12.4	11.3	8.4
<i>Lieux où les gens ne respectent pas les consignes sanitaires</i>	9.8	11.7	10.5	8.2	7.6	7.9	6.8
<i>Aux abords ou dans les stades de sport</i>	3.0	3.7	3.2	3.7	4.6	4.3	3.1
<i>Magasins</i>	0.5	2.0	1.2	0.5	0.5	0.8	1.9
N	970	649	648	648	646	647	323

Source : Sondage

Les femmes mentionnent plus souvent que les hommes des endroits dans le canton où elles ne se sentent pas en sécurité. 20.6% des femmes mentionnent la rue contre 12% des hommes. 25.3% des femmes mentionnent les parcs publics contre 15.7% des hommes. 16.2% des femmes mentionnent les bars, pubs, discothèques ou autres lieux de concert contre 13.6% des hommes. 11.9% des femmes mentionnent des lieux où les gens ne respectent pas les consignes sanitaires contre 6.9% des hommes. 37.3% des femmes mentionnent les gares et arrêts de transports publics contre 23.7% des hommes. Le différentiel entre les hommes et les femmes est le plus élevé pour les parkings publics souterrains : 42% des femmes mentionnent ces lieux contre 18.3% des hommes. Pour les femmes, il s'agit des endroits les plus insécurisants à Genève et cela avant les gares et arrêts de transports publics.

L'autre caractéristique de l'insécurité est son caractère globalement dégressif en fonction de l'âge pour les femmes pour des lieux comme les gares et arrêts de transports publics ainsi que la rue en général (Tableau 51 et Figures 29 & 30). L'insécurité liée aux gares et arrêts de transports publics, ainsi qu'à la rue, touche plutôt les plus jeunes (Figures 29 & 30), tandis qu'elle est plus élevée avec l'âge pour les parkings publics souterrains et les lieux où les règles sanitaires ne sont pas respectées (Figures 31 & 32). Dans ce dernier cas, la vulnérabilité des personnes âgées aux conséquences les plus graves du virus COVID-19 explique en partie cette progression du sentiment d'insécurité dans ce type de lieu avec l'âge.

Tableau 51 : Les types de lieux insécurisants selon la catégorie d'âge des résidents (en %, plusieurs réponses possibles, canton, 2023)

	15-24	25-34	35-49	50-64	65 et plus	Total
	%	%	%	%	%	%
Hommes						
<i>Gares et arrêts de bus/tram</i>	31.1	23.3	20.6	27.6	18.4	23.7
<i>Parkings publics souterrains</i>	19.1	9.0	18.3	20.7	23.8	18.3
<i>Parcs publics</i>	16.6	13.1	13.5	17.3	18.9	15.7
<i>Dans la rue</i>	16.9	10.5	11.1	10.3	13.3	12.0
<i>Bars, pubs, disco</i>	13.2	14.1	12.3	13.1	15.5	13.6
<i>Lieux où les gens ne respectent pas les consignes sanitaires</i>	7.1	2.9	6.3	8.8	9.2	6.9
<i>N</i>	325	411	665	526	412	2339
Femmes						
<i>Gares et arrêts de bus/tram</i>	54.0	39.7	38.2	34.5	28.6	37.3
<i>Parkings publics souterrains</i>	39.7	37.7	36.1	48.6	46.3	42.0
<i>Parcs publics</i>	32.3	29.2	22.8	24.4	22.6	25.3
<i>Dans la rue</i>	33.3	24.8	17.7	16.0	18.9	20.6
<i>Bars, pubs, disco</i>	30.4	14.2	14.3	13.2	15.1	16.2
<i>Lieux où les gens ne respectent pas les consignes sanitaires</i>	6.3	12.0	11.4	10.3	17.0	11.9
<i>N</i>	303	408	651	583	570	2515

Source : Sondage

Figure 29 : Les gares et arrêts de transports publics comme lieux insécurisants selon le genre et l'âge à Genève (en %, canton, 2023, données sondage)

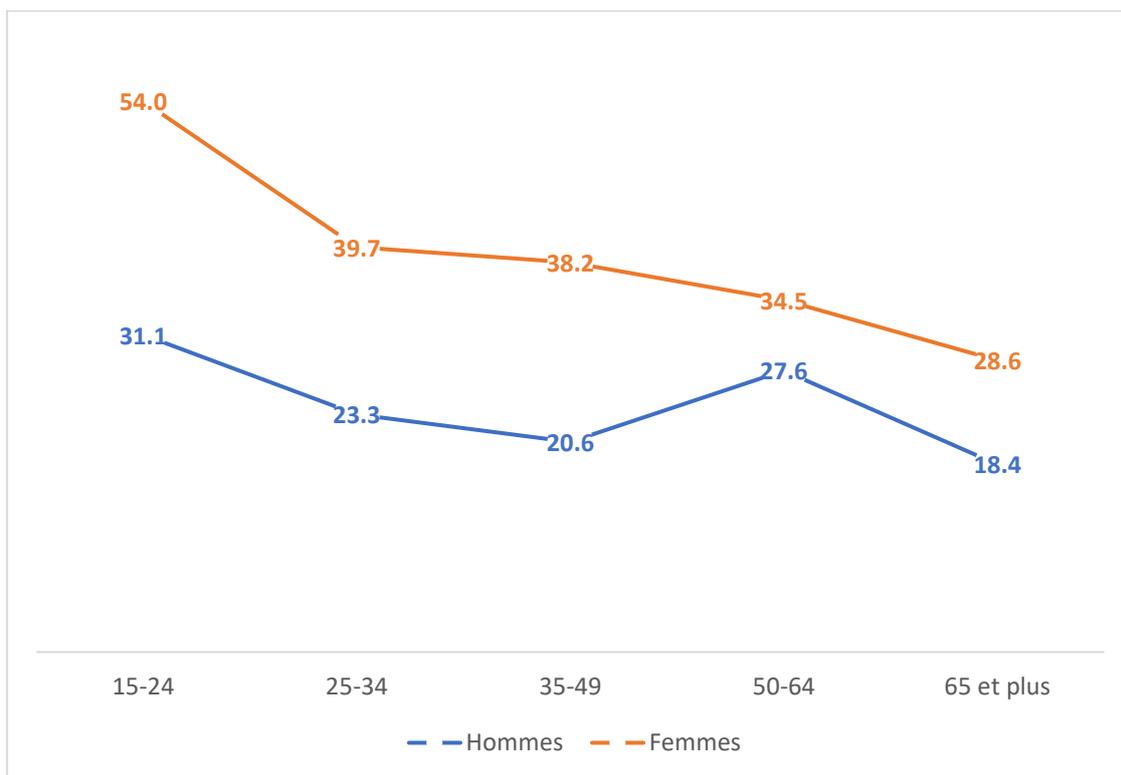


Figure 30 : La rue comme lieu insécurisant selon le genre et l'âge à Genève (en %, canton, 2023, données sondage)

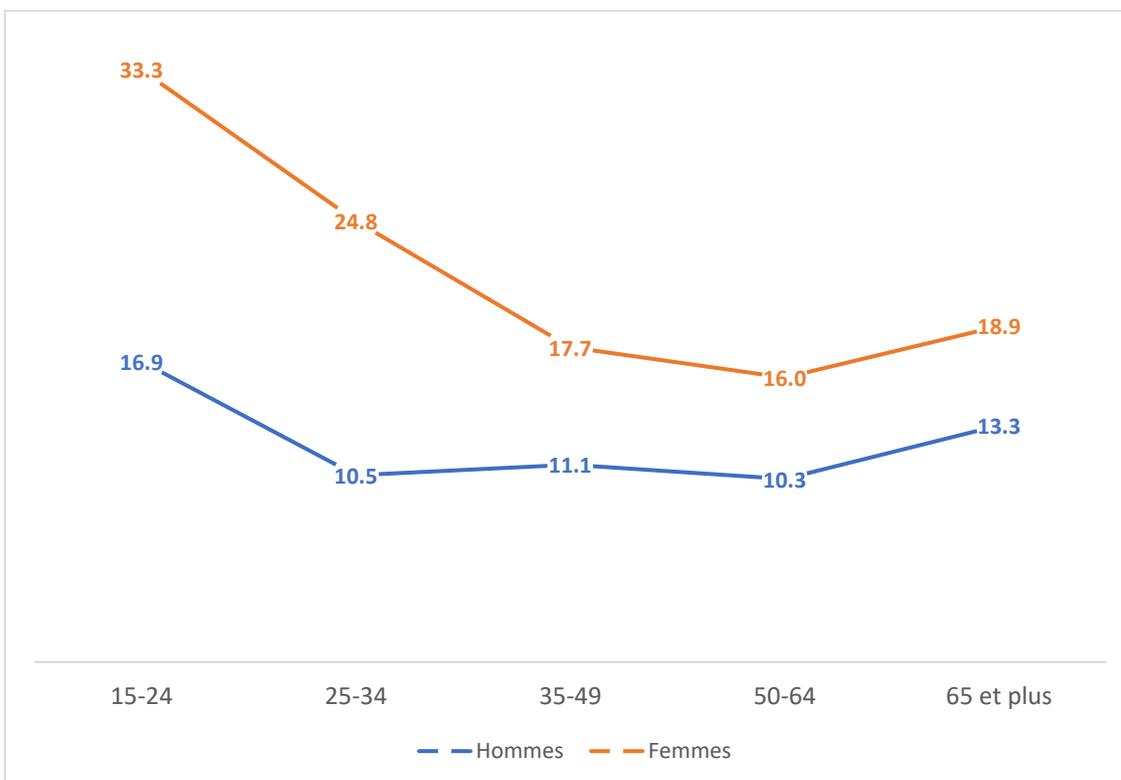


Figure 31 : Les parkings publics souterrains comme lieux insécurisants selon le

genre et l'âge à Genève (en %, canton, 2023, données sondage)

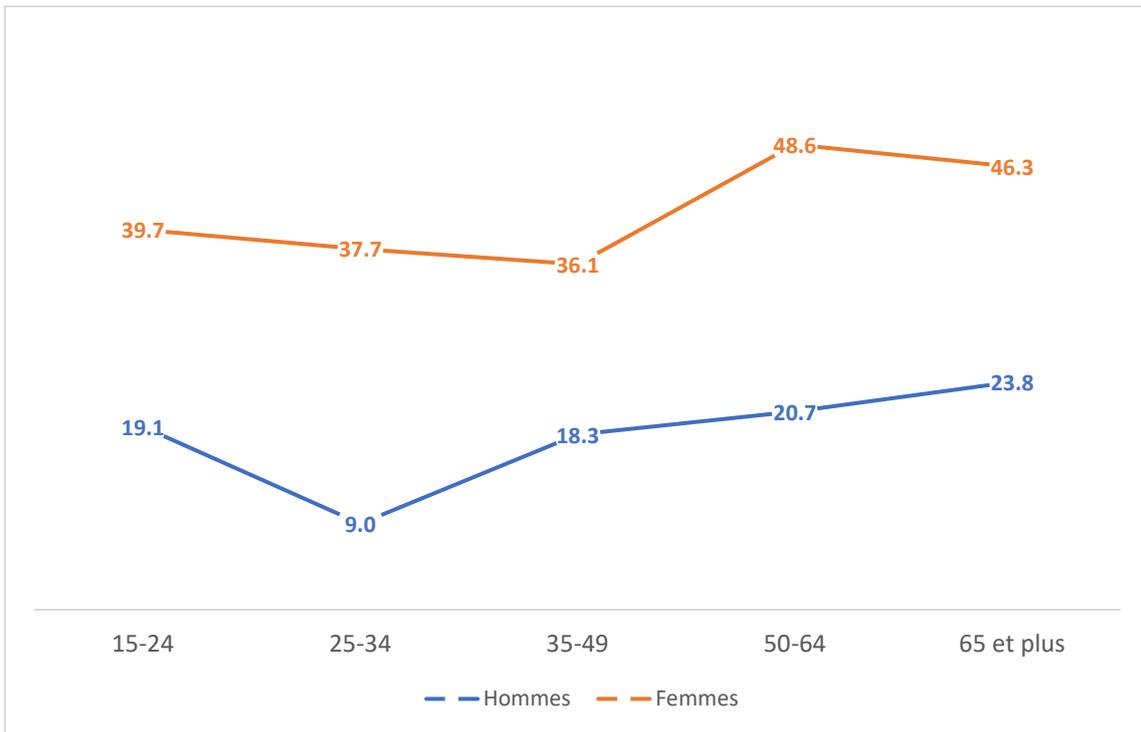
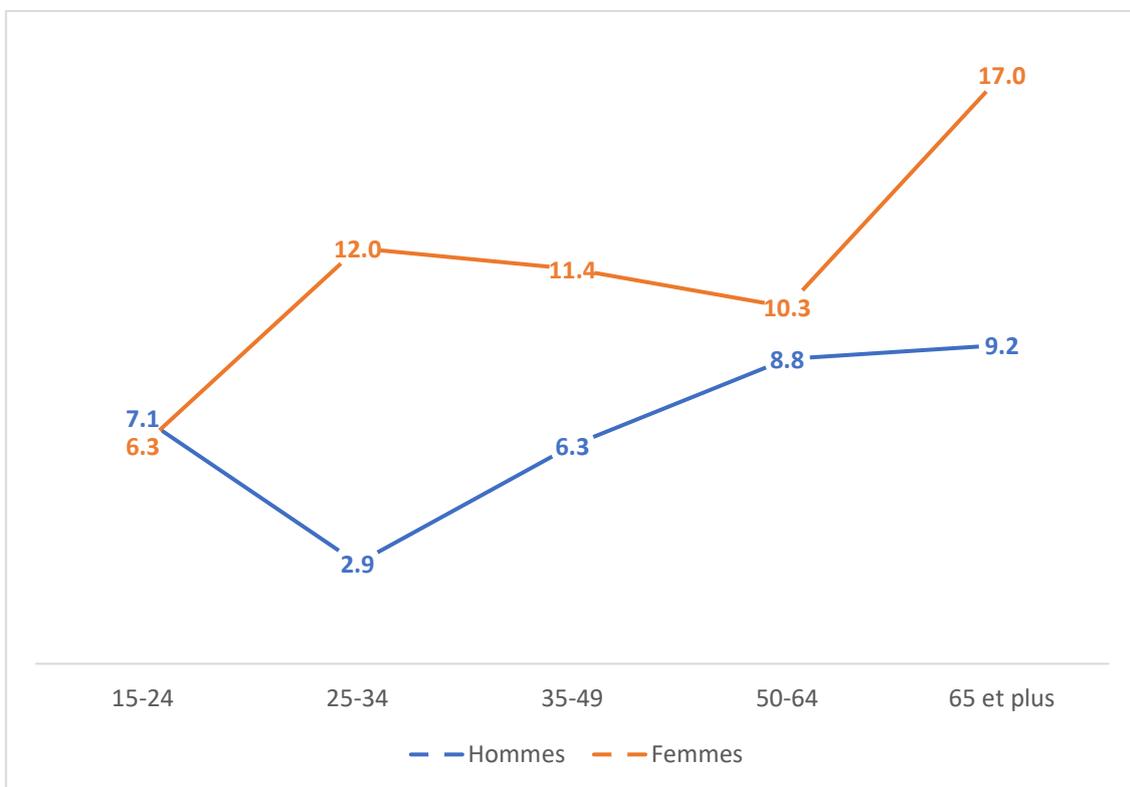


Figure 32 : Les lieux où les gens ne respectent pas les consignes sanitaires à Genève selon le genre et l'âge (en %, canton, 2023, données sondage)



Le tableau suivant (Tableau 52) doit être interprété avec prudence car le suréchantillonnage dans les communes étudiées par ce DLS – Ville de Genève, Vernier, Meyrin, Carouge, Plan-les-Ouates et Lancy – introduit un biais important dans le classement des communes en les surreprésentant. On peut en effet s’attendre à ce que les répondants mentionnent souvent des lieux proches de chez eux comme étant moins sûrs. *A fortiori*, pour les communes où aucun échantillonnage n’a été réalisé, comme à Onex, Thônex et Chêne-Bourg, on peut présupposer que ces communes seront moins souvent mentionnées dans le sondage comme abritant des lieux jugés moins sûrs. Malgré ces défauts, le DLS présente ces chiffres, car ils indiquent des tendances qui peuvent être utiles pour les communes concernées.

Généralement, les lieux jugés peu sûrs sont positionnés en Ville de Genève, selon les résidents du canton. La Ville de Genève est mentionnée dans 56.9% des cas en 2023, soit légèrement plus souvent qu’en 2020 (Tableau 52). Ensuite, ces lieux jugés insécurisants se situent à Vernier (8.9%) et à Meyrin (8.6%). En 2023, Carouge est plus fréquemment citée comme abritant des lieux insécurisants (6.1%) qu’en 2020 (4.9%). C’est également vrai pour Thônex qui obtient 4.8% de mentions contre 4.1% en 2020. Lancy et Onex reçoivent respectivement 5.4% et 5.3% de mentions. Parmi les communes étudiées dans le DLS, Plan-les-Ouates est la moins souvent citée comme abritant des lieux insécurisants (3.1%).

Tableau 52 : La fréquence des communes abritant des lieux jugés insécurisants dans le canton de Genève (en %, réponses multiples, 2013-2023)

	2013	2016	2020	2023
	%	%	%	
Ville de Genève	72.2	53.1	52.5	56.9
Vernier	8.6	8.1	8.0	8.9
Meyrin	8.0	7.0	7.2	8.6
Onex	6.2	4.7	5.8	5.3
Lancy			5.3	5.4
Carouge		5.0	4.9	6.1
Thônex		3.3	4.1	4.8
Plan-les-Ouates	2.2	2.7	2.6	3.1
Chêne-Bourg	2.6	1.5	2.7	2.7
Chêne-Bougeries				2.2
Grand-Saconnex				2.1
N	2'240	4'851	4'443	4'852

Source: Sondage

En Ville de Genève, qui est la commune la plus fréquemment citée, les trois quartiers les plus souvent incriminés sont celui de la gare de Cornavin (67.2%) suivi du quartier des Pâquis (57.8%) et de Plainpalais, de la Jonction et des Acacias (49.5%) (Tableau 53). Si les deux premiers sont moins souvent mentionnés qu’en 2020, il n’en va pas de même pour le dernier. Les quartiers de Plainpalais, Jonction et Acacias étaient mentionnés comme abritant des lieux insécurisants par 35.3% des résidents de

Genève en 2013. En 2023, près d'un résident sur deux mentionne désormais ce quartier.

Tableau 53 : Les quartiers de la Ville de Genève où se situent des endroits peu sûrs selon les résidents (en %, réponses multiples, 2013-2023)

	2013	2016	2020	2023
	%	%	%	%
<i>Gare de Cornavin</i>	72.3	72.7	73.2	67.2
<i>Pâquis</i>	63.3	66.7	60.1	57.8
<i>Plainpalais, Jonction et Acacias</i>	35.3	41.5	43.4	49.5
<i>Les Franchises, Servette, Les Grottes, Le Grand-Pré, Cité Vieusseux</i>				23.2
<i>St-Jean, Servette et Petit-Saconnex</i>	10.4	14.9	16.9	
<i>Place des Volontaires, Coulouvrière, Quai du Rhône</i>				23.1
<i>Place des Volontaires</i>	10.6	14.6	11.9	
<i>Saint-Jean, Charmilles</i>				20.4
<i>Montbrillant, Cropettes</i>				17.9
<i>Saint Gervais, James Fazy, Seujet</i>				17.9
<i>Eaux-Vives</i>	21.3	19.8	14.3	17.1
<i>Rues basses</i>	8.5	10.3	11.6	11.6
<i>Champel, Florissant et Vieille-Ville</i>	4.8	9.5	4.9	
<i>Vieille-Ville, Saint-Léger, Les Bastions, Conseil-Général, Hollande</i>				11.1
<i>Ailleurs en ville</i>				9.6
N	1'617	2'276	2'115	2'760

Source: Sondage

Lorsqu'ils citent des endroits insécurisants, les résidents précisent qu'ils ont peur avant tout d'une agression physique ou sexuelle (Tableau 54). 20.8% craignent principalement une telle agression. 8.2% craignent un vol et 3.5% redoutent d'être l'objet d'une agression verbale. La présence de trafiquants et de consommation de drogue dans la rue est une cause majeure du sentiment d'insécurité (18.4%), mais c'est également le cas du harcèlement de rue (8.8%). Viennent ensuite la présence de groupes de jeunes (6.3%) et de personnes ivres (5.7%) qui sont des facteurs insécurisants.

Parmi les facteurs insécurisants qui grimpent à Genève, on note le comportement des cyclistes et de personnes en roller ou trottinettes sur les trottoirs. 4.5% des résidents mentionnent cet item contre 1% en 2013. La peur d'une agression physique ou sexuelle en revanche recule progressivement depuis 2013. 31.9% mentionnaient cette crainte en 2013. Aujourd'hui, 20.8% le font. Les trafiquants et la consommation de drogue reculent également. 28% mentionnaient cette problématique de drogue en 2013 contre 18.4% aujourd'hui. Les chiffres concernant l'évolution des facteurs insécurisants ne sont pas entièrement comparables entre les DLS sachant que la liste

des facteurs proposés aux répondants a augmenté d'abord en 2020 puis encore une fois en 2023. Il faut considérer ces évolutions plutôt comme des tendances.

Tableau 54 : Les causes du sentiment d'insécurité dans le canton (en %, moyenne cantonale, 2013-2023)

	2013	2016	2020	2023
	%	%	%	%
Risques				
La peur d'une agression physique ou sexuelle	31.9	30.7	25.9	20.8
La peur d'une agression verbale	-	-	-	3.5
La peur d'être volé-e	-	-	-	8.2
Comportements, groupes				
Le harcèlement de rue (sifflements, insultes, attouchements, regards appuyés, être suivi-e)	-	-	8.9	8.8
Le trafic et/ou la consommation de drogues	28.0	25.8	20.1	18.4
Les groupes de jeunes	4.0	4.0	5.9	6.3
La présence de personnes ivres	5.4	5.7	5.8	5.7
La présence de lieux de couchage de fortune	-	-	-	0.8
La présence de mendiants	3.2	1.8	1.4	2.8
Dégradation de l'environnement urbain (carreau cassé)				
L'existence de graffitis	0.4	0.4	0.1	0.2
Le manque de propreté et l'abandon d'objets encombrants	-	-	0.2	1.1
Prévention situationnelle				
Le manque d'éclairage	3.0	4.9	6.7	3.3
L'absence de passants	2.6	4.0	3.4	4.1
Présence policière, surveillance				
Le manque de présence policière	10.1	8.8	5.7	-
Le manque de caméras de surveillance	1.5	1.6	1.8	-
Comportements dangereux (circulation)				
Le comportement de cyclistes, personnes en roller, trottinette, skateboard sur les trottoirs	1.0	1.8	2.7	4.5
Le comportement de conducteurs de véhicules motorisés	-	2.4	1.3	1.2
Opinion				
La population étrangère (réfugiés, requérants, migrants)	8.1	6.2	4.9	4.3
Autre	0.8	0.6	3.7	4.0
Ne sait pas	0.0	1.3	1.5	2.0
N	1'850	3'257	3'055	3'228
Total	100%	100%	100%	100%

Source: Sondage

Le prochain tableau (Tableau 55) permet d'observer que les causes principales du sentiment d'insécurité changent selon le genre et l'âge des individus.

Les jeunes femmes mentionnent avant tout le risque d'agression physique ou sexuelle. 34.4% des 15-24 ans et 31.3% des 25-34 ans le font. Cette peur de l'agression diminue progressivement avec l'âge tout en restant néanmoins à un niveau élevé pour les plus de 64 ans (20.4%). Les jeunes femmes sont également insécurisées par le harcèlement de rue : 31.1% des 15-24 ans et 21.7% des 25-34 ans citent le harcèlement de rue comme cause principale de leur sentiment d'insécurité à Genève. Les plus jeunes femmes ont tendance à mentionner plus souvent que les autres l'absence d'éclairage comme facteur insécurisant : 6.1% des 15-24 ans le font.

Les jeunes hommes de 15-24 ans mentionnent plus souvent le risque d'agression physique ou sexuelle que les autres catégories d'âge masculines. 21.1% le mentionnent contre 11.3% des hommes de plus de 64 ans par exemple. Les groupes de jeunes ainsi que la présence de personnes ivres et le harcèlement de rue sont une cause d'insécurité essentiellement pour les hommes de moins de 35 ans.

Les seniors sont plus insécurisés par le comportement de cyclistes et de personnes en roller, trottinettes ou skateboard sur les trottoirs. 13.9% des hommes de plus de 64 ans et 11.9% des femmes de la même classe d'âge citent cette problématique en priorité. Le trafic et la consommation de drogue dans la rue insécurisent avant tout les répondants de plus de 34 ans, mais surtout les hommes. C'est la première cause d'insécurité dès 25 ans pour les hommes et la deuxième cause d'insécurité pour les femmes de plus de 34 ans après les agressions physiques ou sexuelles.

Tableau 55 : Les causes du sentiment d'insécurité selon le genre et l'âge (en %, moyenne cantonale, 2023)

	Hommes					Femmes				
	15-24	25-34	35-49	50-64	65 et plus	15-24	25-34	35-49	50-64	65 et plus
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Risques										
La peur d'une agression physique ou sexuelle	21.1	11.7	13	9.5	11.3	34.4	31.3	25.7	23	20.4
La peur d'une agression verbale	0.5	4.7	5.2	2.7	2.5	1.5	0.3	4.8	5.8	3.5
La peur d'être volé-e	7.1	10.5	9	12.2	5.9	1.9	5.3	8.3	11.4	8.1
Comportements, groupes										
Le harcèlement de rue	8.1	10.5	2.9	4.7	1.3	31.1	21.7	10.0	3.9	1.1
Le trafic et/ou la consommation de drogues	10.6	16.9	24.4	28.2	25.6	9.1	16	17.3	17.1	17.2
Les groupes de jeunes	15.2	11.7	6.1	7.1	4.2	2.3	3.1	5.8	5.8	6.6

La présence de personnes ivres	12.6	11.1	9.9	8.1	2.5	6.1	4.4	3.3	3.5	3.1
La présence de mendiants		5.8	3.2	3.1	4.2		0.9	2.1	2.6	5.3
La présence de lieux de couchage de fortune	0.5	4.1	0.9	2.0	1.3	0.4			0.9	
Prévention situationnelle										
L'existence de graffitis		0.6	0.3		0.8		0.3			
Le manque de propreté et l'abandon d'objets encombrants	0.5		2	1.0	0.8	1.1	1.3	0.2	1.1	1.8
Dégradation de l'environnement urbain (carreau cassé)										
Le manque d'éclairage	6.6	1.2	2.6	0.7	3.4	6.1	2.5	4.4	3	3.3
L'absence de passants	5.1	0.6	4.3	1.4	3.4	3.0	4.1	5.0	6.7	4.6
Comportements dangereux (circulation)										
Le comportement de cyclistes, personnes en roller, trottinette, skateboard sur les trottoirs		2.9	2.6	4.1	13.9	0.4	1.3	1.9	3.9	11.9
Le comportement de conducteurs de véhicules motorisés	1	0.6	2.3	1.7	1.7		1.9	0.2	1.3	1.5
Opinion										
La population étrangère (réfugiés, requérants, migrants)	4	5.3	4.1	7.8	8.4	1.1	1.6	3.5	3	5.5
Autre	5.6	1.2	4.3	3.7	6.3	1.1	3.1	4.6	4.8	3.7
Ne sait pas	1.5	0.6	2.9	2.0	2.5	0.4	0.9	2.9	2.2	2.4
N	198	171	345	295	238	264	318	480	463	454
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source: Sondage

Chapitre 6. La perception de la police

L'image de la police

L'image de la police cantonale est en progression constante depuis le premier DLS de 2004. Cette année-là, 73.9% des résidents estimaient que la police faisait du bon travail (cf. Tableau 56). En 2023, ce sont désormais 91.3% qui pensent ainsi. Notons que le quart des résidents de Genève, soit 25.2%, n'ont pas d'avis à ce sujet. En 2020, seuls 20.6% n'avaient pas d'avis. Si l'on tient compte des « sans avis », le taux d'opinions positives en 2023 est de 68.3%. Toujours en tenant compte des « sans avis », le taux d'opinions négatives est de 6.5%, soit le plus bas enregistré depuis 2004.

L'image des polices municipales à Genève est mesurée depuis 2016 par les DLS. Celle-ci progresse également. En 2016, 81.6% des répondants ayant donné leur avis ont déclaré que la police municipale faisait du bon travail. En 2023, 84.5% sont de cet avis.

Tableau 56 : Evolution de l'image du travail de la police dans le canton de Genève (en %, moyenne cantonale, 2004-2023)

	2004	2007	2010	2013	2016	2020	2023
	%	%	%	%	%	%	%
Sans les « sans avis »							
Bon travail	73.9	86.3	79.6	83.7	89.0	90.0	91.3
Mauvais travail	26.1	13.7	20.4	16.3	11.0	10.0	8.7
N	935	939	1'155	1'883	3'812	3'536	3'628
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Avec les « sans avis »							
Bon travail	57.5	67.4	65.8	70.4	70.0	71.4	68.3
Mauvais travail	20.3	10.7	16.9	13.7	8.6	8.0	6.5
Ne sait pas/sans réponse	22.2	21.9	17.3	15.9	21.4	20.6	25.2
N	1'203	1'203	1'398	2'239	4'851	4'454	4'852
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source: Sondage

Tableau 57 : Evolution de l'image du travail de la police municipale dans le canton de Genève (en %, 2016-2023)

	2016	2020	2023
	%	%	%
Bon travail	81.6	81.3	84.5
Mauvais travail	18.4	18.7	15.5
N	3'304	3'104	3'198
Total	100%	100%	100%

Source: Sondage

L'image de la police cantonale varie très peu entre les communes. Comme en 2020, elle est la meilleure à Plan-les-Ouates (93.8%) et à Carouge (92.8%). Les taux de répondants estimant que la police cantonale fait du bon travail sont partout supérieurs à 90.7% sauf dans la campagne où ce taux s'élève à 88.6%.

Tableau 58 : Opinion des résidents sur la qualité du travail de la police cantonale en matière de lutte contre la criminalité dans les communes et zones du canton (en %, moyenne cantonale, 2023)

	Ville de Genève	Vernier	Meyrin	Carouge	Plan-les-Ouates	Lancy	Campagne
	%	%	%	%	%	%	%
Bon travail	92.0	90.7	90.9	92.8	93.5	91.6	88.6
Mauvais travail	8.0	9.3	9.1	7.2	6.5	8.4	11.4
N	714	493	473	497	447	490	426
289	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source: Sondage

L'image des polices municipales est également très similaire dans l'ensemble des communes étudiées. Les taux d'opinions positives varient dans une fourchette allant de 83.5% pour Carouge à 85.8% pour Meyrin.

Tableau 59 : Opinion des résidents sur la qualité du travail de la police municipale dans le quartier par commune (en %, moyenne communale, 2023)

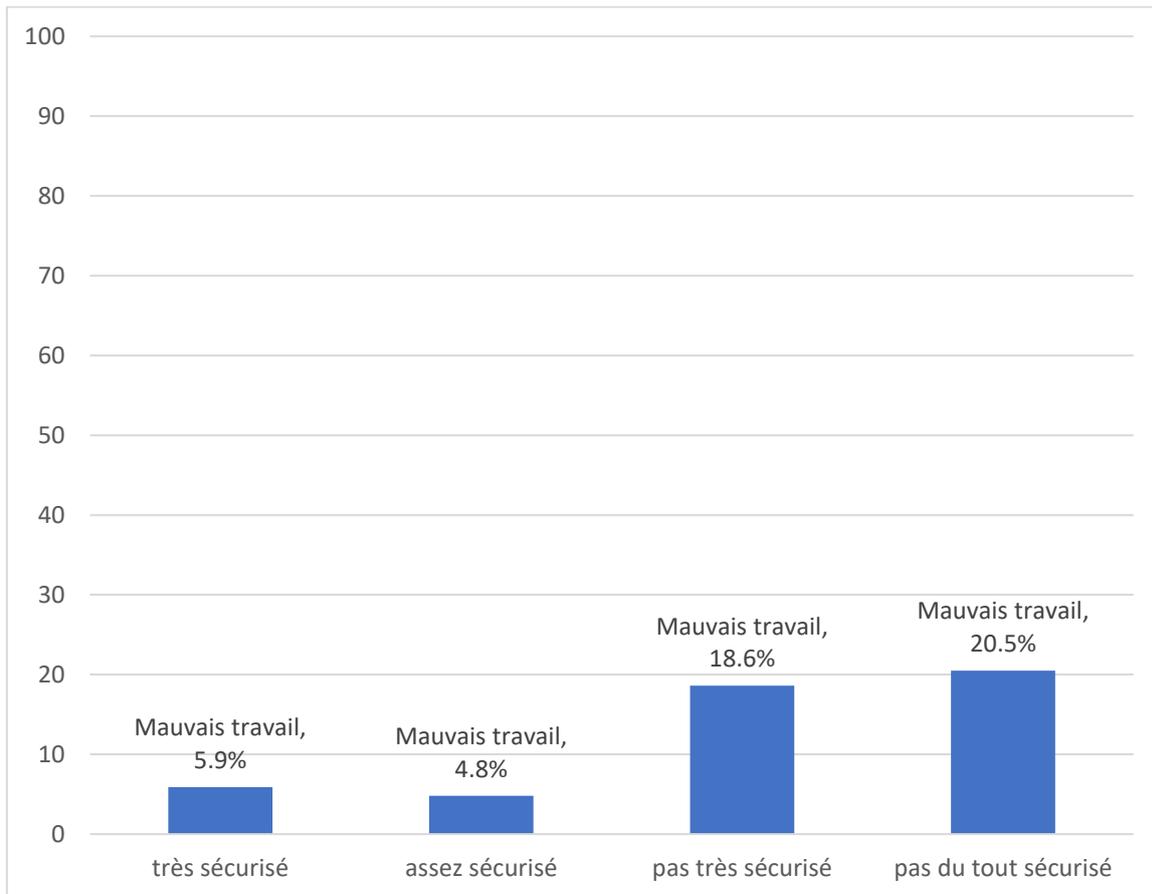
	Ville de Genève	Vernier	Meyrin	Carouge	Plan-les-Ouates	Lancy
	%	%	%	%	%	%
Bon travail	85.3	84.7	85.8	83.5	85.1	83.9
Mauvais travail	14.7	15.3	14.2	16.5	14.9	16.1
N	687	484	508	510	469	483
289	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source: Sondage

L'image de la police est un phénomène complexe qui dépend de multiples facteurs. Le Tableau 60 présente ces facteurs. Deux facteurs sont prépondérants pour comprendre comment se construit l'image de la police. Il s'agit tout d'abord de l'avis des résidents sur le respect de la déontologie policière. Un avis positif sur la déontologie policière multiplie par 4 environ les avis positifs sur l'image de la police. Celles et ceux qui portent un regard négatif sur la question sont 18.5% à considérer mauvais le travail de la police. Dans le cas contraire, ils ne sont plus que 4.6% à juger négativement le travail de la police.

Le second facteur dans l'ordre d'importance est le sentiment d'insécurité. Moins on se sent en sécurité dans les rues de Genève après 22 heures et moins bonne est l'image de la police. Bref, plus l'action de la police est visible et considérée comme utile et proportionnelle, plus l'image est positive. Cette relation peut être observée à l'aide du graphique suivant (Figure 33).

Figure 33 : L'image de la police selon le niveau du sentiment d'insécurité à Genève (en %, canton, 2023, données sondage)



L'amélioration progressive de l'image de la police cantonale que les DLS enregistrent à Genève s'explique par des progrès significatifs au niveau de ses deux leviers principaux. Le sentiment d'insécurité est en baisse depuis une dizaine d'années tandis qu'une majorité de résidents désormais pensent que la police respecte le principe de l'équité de traitement entre tous. Ce n'était pas le cas dans les années 2010 (Cf. section sur la déontologie policière plus loin).

Les femmes ont une opinion légèrement meilleure de la police que les hommes. 8.0% des femmes considèrent que la police ne fait pas du bon travail contre 9.3% des hommes. L'image progresse avec l'âge des répondants. Les plus jeunes, qui sont également les plus vulnérables à la criminalité de rue, sont plus négatifs que les seniors sur le travail de la police. 13.0% des 15-24 ans ont une mauvaise image de la police contre seulement 6.6% des plus de 64 ans.

La criminalité n'a cependant pas d'effet significatif sur l'image de la police. En revanche, quelques incivilités en ont. La présence de groupes de personnes irrespectueuses occupant des espaces publics impacte négativement l'image de la police tout comme la circulation de vélos électriques sur les trottoirs (Tableau 60).

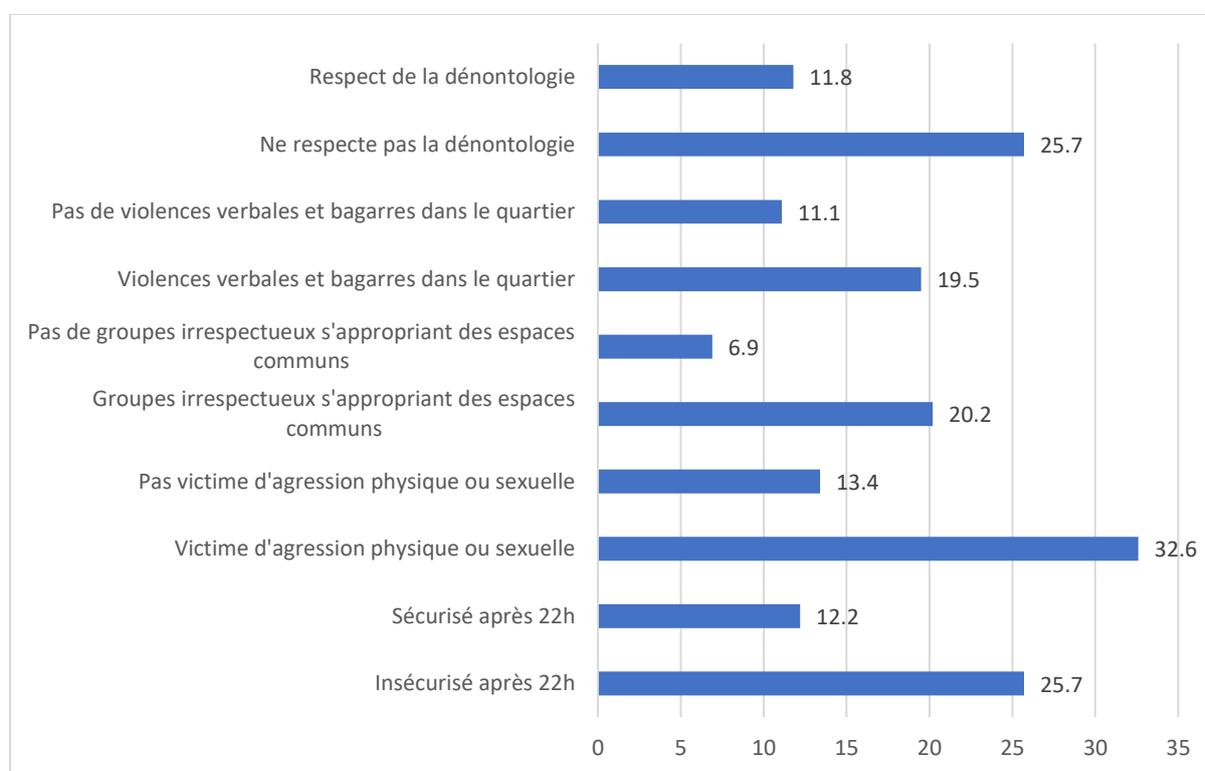
Tableau 60 : Les leviers de l'image de la police cantonale à Genève (en %, 2023)

Taux de mauvaise image de la police cantonale		
%		
Facteurs propres à la police		
Facteur principal (l'équité de la police)	La police ne traite pas tout le monde de la même manière	18.5
	La police traite tout le monde de la même manière	4.6
	Je ne vois jamais de patrouilles de police cantonale à pied dans mon quartier	13.4
	Je vois une à deux fois par semaine des patrouilles cantonales à pied dans mon quartier	6.9
	Je ne vois jamais de patrouilles de police municipale à pied dans mon quartier	12.3
	Je vois une à deux fois par semaine des patrouilles municipales à pied dans mon quartier	5.5
Opinion sur la sécurité à Genève		
Deuxième facteur le plus important : le sentiment d'insécurité	La sécurité se dégrade à Genève	12.9
	La sécurité est stable à Genève	5.4
	La sécurité s'améliore à Genève	4.6
	Insécurisé le soir dans les rues du quartier	5.1
	Sécurisé le soir dans les rues du quartier	19.2
Caractéristiques du quartier		
	Présence de groupes de personnes irrespectueuses qui s'approprient des espaces communs dans le quartier	11.5
	Absence de groupes de personnes irrespectueuses qui s'approprient des espaces communs dans le quartier	4.2
	Il y a des vélos électriques qui circulent sur les trottoirs	9.5
	Il n'y a pas vélos électriques qui circulent sur les trottoirs	5.2
Caractéristiques démographiques		
	Homme	9.3
	Femme	8.0
	15-24 ans	13.0
	25-34 ans	11.3
	35-49 ans	8.4
	50-64 ans	6.9
	65 ans et plus	6.6

Source: Sondage

Généralement, les facteurs qui influencent l'image de la police cantonale influencent aussi celle de la police municipale (cf. Figure 34). On observe quelques différences cependant. Le sentiment d'insécurité a un effet sur l'image de la police municipale. Le volume d'avis négatifs double lorsque le répondant se sent en insécurité après 22h dans les rues de son quartier. L'appropriation d'espaces communs par des groupes de personnes aux attitudes irrespectueuses impacte fortement l'image des polices municipales. La présence de tels groupes dans le quartier multiplie par un facteur de 3 le taux d'avis négatifs sur le travail de la police municipale. Cela peut signaler une demande forte pour que les polices municipales s'attèlent à cette problématique. Le fait d'être victime d'agressions physiques et sexuelles ainsi que la présence de bagarres dans le quartier ont un impact sur l'image des polices municipales. On peut en déduire qu'il y a là aussi une forte demande sociale pour que les polices municipales contribuent à prévenir ce type de problèmes.

Figure 34 : Pourcentage de mauvaise image de la police municipale selon plusieurs facteurs d'impact significatifs (en %, 2023, données sondage)



La satisfaction avec la police pour une plainte/dénonciation ou lors d'un contact

En 2023, 73.7% des personnes ayant dénoncé un cas de criminalité ou de harcèlement de rue se sont déclarées satisfaites du traitement policier de l'affaire. Ce chiffre est en baisse par rapport aux années précédentes. En 2020, le taux de satisfaits était de 80.6% et en 2016 de 79.6%. Le prochain tableau (Tableau 61) présente des chiffres sur la satisfaction avec le traitement policier des affaires qu'il faut interpréter, encore une fois, avec prudence sachant que le DLS pose une question générale sur la satisfaction à l'ensemble des victimes de criminalité ou de harcèlement de rue. Les victimes de harcèlement de rue peuvent avoir été également victimes

d'autres crimes comme discuté plus haut. Les chiffres n'indiquent donc que des tendances. La tendance est que les victimes d'agression physique ou sexuelle sont les moins satisfaites du traitement policier d'une affaire dénoncée. Le taux d'insatisfaits est de 40.7%. A l'inverse, les victimes de cambriolages ont tendance à se montrer plus satisfaites que pour les autres types de criminalité du traitement policier de l'affaire.

Tableau 61 : Tendances de la satisfaction avec le traitement policier d'une affaire (en %, moyenne cantonale, 2023)

	<i>Cambrilage</i>	<i>Brigandage</i>	<i>Vol à la tire</i>	<i>Agression physique ou sexuelle</i>	<i>Harcèlement de rue</i>	<i>Globale (2023)</i>	<i>Globale (2020)</i>
	%	%	%	%	%	%	%
Satisfait	76.7	62.0	70.2	59.3	66.0	73.7	80.6
Insatisfait	23.3	38.0	29.8	40.7	34.0	26.3	19.4
N	322	92.0	289	216	329	1'111	1'047
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Comme observé lors des DLS précédents, le motif principal de l'insatisfaction est le fait que la police ne se soit pas intéressée à l'affaire. 45.4% des victimes insatisfaites mentionnent ce motif. Pour les victimes de harcèlement de rue, la tendance est de mentionner ce motif encore plus souvent que pour les autres victimes. Tendanciuellement, 51.8% des victimes de harcèlement de rue mécontentes du traitement policier de l'affaire sont de cet avis. On note que ces victimes déclarent plus souvent que la moyenne que la police ne les a pas traitées convenablement (11.6% contre 7.4%). Encore une fois, les chiffres présentés pour les victimes de harcèlement n'indiquent que des tendances sachant qu'une partie d'entre elles a également été victimes d'autres types de criminalité.

Tableau 62 : Les motifs de l'insatisfaction envers la police pour le traitement de l'affaire (en %, moyenne cantonale, réponses multiples, 2016-2023)

	2016	2020	2023	2023 Victimes de harcèlement de rue
	%	%	%	%
<i>La police ne s'est pas intéressée à l'affaire</i>	54.8	50.7	45.4	51.8
<i>La police n'a pas retrouvé les auteurs</i>	32.9	27.5	29.4	20.5
<i>La police n'en a pas fait assez</i>	26.9	26.1	24.7	23
<i>La police ne m'a pas tenu suffisamment au courant</i>	27.3	20.3	26.3	23.9
<i>La police a mis du temps à intervenir</i>	24.9	15	20.8	19.5
<i>La police ne m'a pas traité convenablement</i>	12.6	13	7.4	11.6
<i>La police m'a donné l'impression d'avoir des préjugés sur moi</i>	8.5	7.7	4.9	6.2
Autre	14.2	16.9	9.7	6.2
N	268	207	293	113

Source : Sondage

La satisfaction à l'occasion d'un contact avec la police

Le taux d'insatisfaction à l'occasion d'un contact avec la police cantonale a diminué progressivement cette dernière décennie pour se stabiliser à 14.9% d'insatisfaits à l'occasion d'un contact avec la police sur 5 ans. 17% ne se déclarent ni satisfaits ni insatisfaits tandis que 68.1%, en 2023, se déclarent satisfaits du contact avec la police cantonale.

Tableau 63 : Evolution du degré de satisfaction à l'occasion d'un contact avec la police cantonale dans le canton de Genève (en %, 2007-2023)

	2007	2010	2013	2016	2020	2023
	%	%	%	%	%	%
<i>Insatisfait</i>	19.2	21.6	19.1	17.9	13.1	14.9
<i>Ni satisfait ni insatisfait</i>	8.3	8.8	17.9	15.8	15.2	17.0
<i>Satisfait</i>	72.5	69.6	63.0	66.3	71.7	68.1
<i>N</i>	637	799	1'245	2'437	2'012	2'012
<i>Total</i>	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

En 2023, la police cantonale à Lancy obtient un taux de satisfaction un peu plus élevé qu'ailleurs : 71.9% de satisfaits. Le taux de satisfaits avec la police cantonale est le moins élevé à Meyrin (64.2%). Les variations d'une commune à l'autre sont cependant assez faibles.

Tableau 64 : Taux de satisfaction des résidents à l'occasion d'un contact avec la police cantonale dans les communes du canton (en %, 2023)

	Ville de Genève	Vernier	Meyrin	Carouge	Plan-les-Ouates	Lancy	Campagne
	%	%	%	%	%	%	%
<i>Insatisfait</i>	14.1	14.5	15.8	16.1	16.5	12.8	16.7
<i>Ni satisfait ni insatisfait</i>	17.1	16.6	20.0	14.8	17.5	15.3	17.4
<i>Satisfait</i>	68.8	68.9	64.2	69.1	66.0	71.9	65.9
<i>N</i>	404	296	285	317	303	281	144
<i>Total</i>	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Les taux de satisfaction moyens lors d'interactions avec la police municipale sont légèrement inférieurs à ceux qu'enregistre la police cantonale (Tableau 65). En moyenne, en 2023, 62.3% se déclarent satisfaits du contact avec la police municipale. Les chiffres sont stables depuis que le DLS mesure cet indicateur en 2013.

Tableau 65: Taux de satisfaction des résidents à l'occasion d'un contact avec la police municipale ces 5 dernières années (en %, 2013-2023)

	2013	2016	2020	2023
	%	%	%	%
<i>Insatisfaits</i>	17.5	19.8	19.1	17.4
<i>Ni satisfaits ni insatisfaits</i>	22.9	17.0	19.4	20.3
<i>Satisfaits</i>	59.6	63.2	61.5	62.3
<i>N</i>	633	3'550	1'223	1'348
<i>Total</i>	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

A l'échelon communal, le niveau de satisfaction varie peu. Il est sensiblement meilleur à Lancy (64.2% de satisfaits), en Ville de Genève (63.7%) et à Meyrin (62.7%) qu'à Carouge (57.8%), Vernier (59.6%) et Plan-les-Ouates (60%) (Tableau 66).

Tableau 66 : Taux de satisfaction des résidents à l'occasion d'un contact avec la police municipale dans les communes (en %, 2023)

	Ville de Genève	Vernier	Meyrin	Carouge	Plan-les-Ouates	Lancy
	%	%	%	%	%	%
<i>Insatisfait</i>	16.1	18.2	15.2	19.7	18.5	18.6
<i>Ni satisfait ni insatisfait</i>	20.2	22.2	22.1	22.5	21.5	17.2
<i>Satisfait</i>	63.7	59.6	62.7	57.8	60.0	64.2
<i>N</i>	186	105	145	141	120	138
<i>Total</i>	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

La satisfaction lors d'un contact avec la police fluctue en fonction du genre et de l'âge (Figure 35 et 35b). Les femmes sont généralement plus satisfaites d'une interaction avec la police que les hommes. En 2023, 70.1% des femmes se déclarent satisfaites du contact avec la police cantonale et 66.3% du contact avec la police municipale. Ces taux pour les hommes sont respectivement de 66.6% et de 59.1%. L'âge des personnes entrées en contact avec la police joue un rôle uniquement pour la police cantonale. 61.6% des 15-24 ans se sont déclarés satisfaits du contact avec la police cantonale contre 73.5% des plus de 64 ans. Pour les polices municipales, la corrélation avec l'âge n'est pas significative.

Figure 35 : Le taux de satisfaits du contact avec la police cantonale et la police municipale selon le genre (en %, 2023, données sondage)

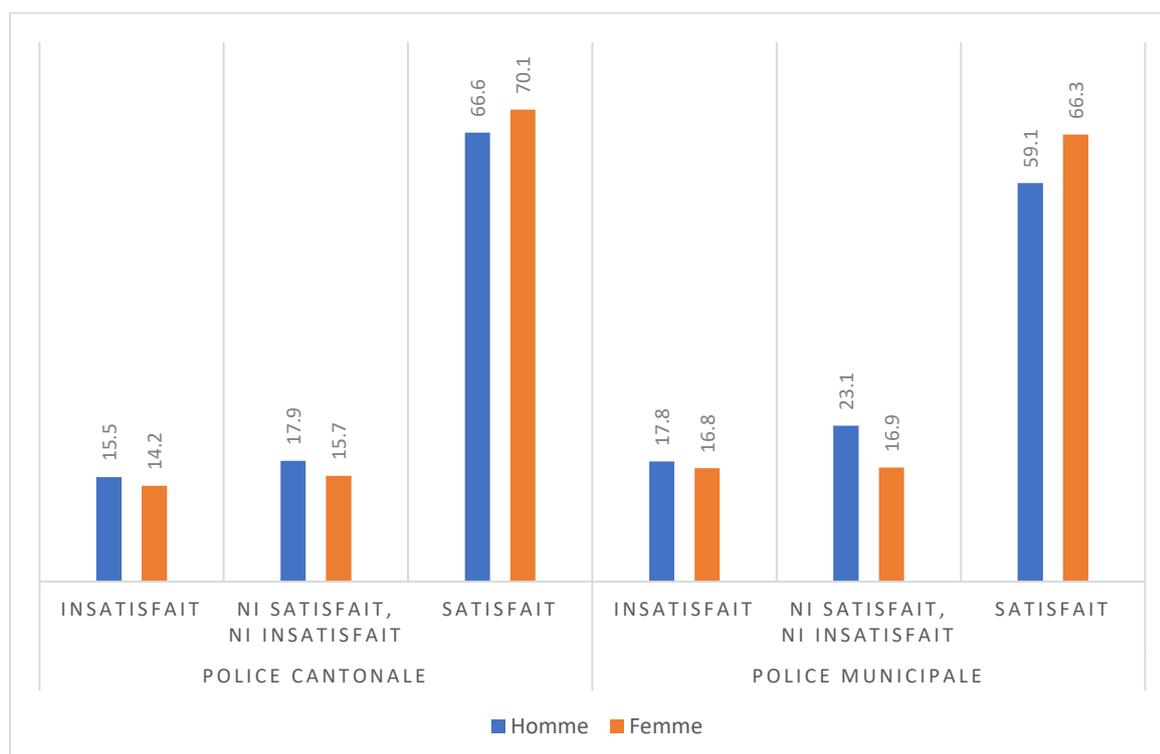
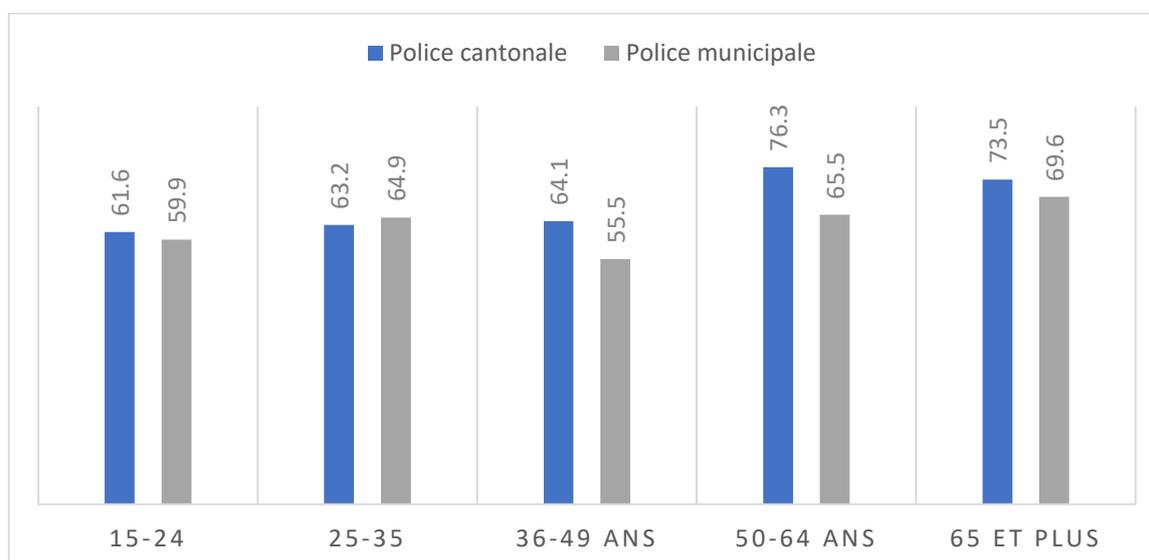


Figure 35b : Le taux de personnes satisfaites de leur contact avec la police cantonale et la police municipale selon la tranche d'âge (en %, 2023, données sondage)



Depuis 2007, l'insatisfaction pour des raisons liées à l'attitude des policiers cantonaux diminuait progressivement. En 2020, cette proportion augmentait à nouveau et celle-ci s'est stabilisée à 37.3% en 2023.

Tableau 67 : Evolution des raisons de l'insatisfaction des résidents entrés en contact avec la police cantonale au cours des 5 dernières années dans le canton de Genève (en %, 2007-2023)

	2007	2010	2013	2016	2020	2023
	%	%	%	%	%	%
<i>Attitude</i>	41.7	35.7	28.3	25.7	37.1	37.3
<i>Performance</i>	58.3	64.3	71.7	74.3	62.9	62.7
<i>N</i>	101	151	191	431	233	312
<i>Total</i>	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Lorsqu'elle se manifeste, l'insatisfaction avec les polices municipales est plus liée à des questions de performance (69%) que d'attitude (31%) (Tableau 68).

Tableau 68 : Evolution des raisons de l'insatisfaction des résidents entrés en contact avec la police municipale dans les 5 dernières années dans le canton de Genève (en %, 2016-2023)

	2016	2020	2023
	%	%	%
<i>Attitude</i>	33.3	39.2	31.0
<i>Performance</i>	66.7	60.8	69.0
<i>N</i>	405	268	235
<i>Total</i>	100%	100%	100%

Source : Sondage

La déontologie policière

L'égalité de traitement est un principe de déontologie de la police. Depuis 2007, date où l'application de ce principe par la police cantonale est mesurée pour la première fois dans les DLS du canton, le taux d'avis positifs sur ce sujet est en constante progression (Tableau 69). Alors qu'en 2007 seuls 40.6% des répondants ayant donné leur avis sur la question estimaient que la police cantonale appliquait en règle générale ce principe, depuis 2016, ce taux s'est stabilisé à environ 60%. En 2023, il est de 59.4%. A noter qu'environ le quart (25.5%) des répondants du canton n'ont pas d'avis sur la question.

Depuis 2016, le DLS mesure également l'application de ce principe par les polices municipales. En moyenne, 63.3% des répondants sont d'avis que la police municipale de leur commune de résidence applique généralement ce principe déontologique. Le taux de 2023 est légèrement inférieur à celui enregistré lors des deux dernières éditions du DLS. Là aussi, il faut noter qu'un grand nombre de résidents n'a pas d'avis sur la question. 29.2% ne se sont pas exprimés sur ce sujet. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à ne pas avoir donné leur avis : 33.7% contre 24.4% des hommes. Les aînés ont été plus nombreux à ne pas s'être exprimés à ce sujet que les plus jeunes : 33.1% des plus de 64 ans contre 22.3% des 15-24 ans. Ceux qui

n'ont pas eu de contact avec la police ces derniers 5 ans sont les plus nombreux à ne pas avoir d'avis sur le sujet : 31.9% de celles et ceux qui n'ont pas été en contact avec la police municipale n'ont pas exprimé leur avis contre 17.7% pour les autres.

Tableau 69 : Evolution de l'opinion sur l'équité de la police dans le canton de Genève (en %, 2007-2023)

	2007	2010	2013	2016	2020	2023
	%	%	%	%	%	%
Police cantonale						
<i>Même traitement</i>	40.6	41.3	51.8	59.4	61.7	59.4
<i>Traitement différent</i>	59.4	58.7	48.2	40.6	38.3	40.6
<i>N</i>	958	1'093	1'837	3'699	3'350	3'613
<i>Total</i>	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Police municipale						
<i>Même traitement</i>				66.0	66.3	63.3
<i>Traitement différent</i>				34.0	33.7	36.7
<i>N</i>				3'419	3'186	3'434
<i>Total</i>				100%	100%	100%

Source: Sondage

Depuis que les DLS le mesurent, les avis sur l'application du principe d'équité par les polices municipales varient très peu d'une commune à l'autre. En 2023, les taux d'avis positifs sont les plus élevés à Meyrin (67.4%) et Plan-les-Ouates (67.8%) (Tableau 70). Si l'on tient compte des résidents qui n'ont pas donné leur avis à ce sujet, on note que les taux d'avis négatifs sur l'équité de traitement sont plus élevés en Ville de Genève (26.9%) et à Carouge (27.2%).

Tableau 70 : Opinion sur l'équité des polices municipales dans les communes du canton (en %, 2023)

	Ville de Genève	Vernier	Meyrin	Carouge	Plan-les-Ouates	Lancy
	%	%	%	%	%	%
<i>Même traitement</i>	61.5	63.3	67.4	64.2	67.8	66.0
<i>Traitement différent</i>	38.5	36.7	32.6	35.8	32.2	34.0
<i>N</i>	678	455	466	492	457	471
<i>Total</i>	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Opinion avec les "Je ne sais pas"						
	%	%	%	%	%	%
<i>Même traitement</i>	42.9	44.4	48.5	48.7	47.9	48.1
<i>Traitement différent</i>	26.9	25.7	23.5	27.2	22.8	24.8
<i>Ne sait pas</i>	30.2	29.9	28.0	24.1	29.3	27.1
<i>N</i>	971	649	647	648	646	646
<i>Total</i>	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source: Sondage

Dans leur grande majorité, les résidents pensent que le premier motif de discrimination est l'origine étrangère des personnes, suivi de leur statut social, et enfin de leur âge et de leur sexe (Tableau 71). Cet ordre est inchangé depuis 2013 et le même pour la police cantonale comme pour les polices municipales.

Tableau 71 : Evolution des raisons qui amènent les policiers cantonaux et municipaux à ne pas traiter tous les gens de la même manière selon les résidents du canton (en %, réponses multiples, 2013-2023)

	2013	2016	2020	2023
	%	%	%	%
Police cantonale				
<i>Origine étrangère</i>	74.2	76.1	76.7	76.2
<i>Sexe</i>	12.4	15.6	18.8	24.0
<i>Age</i>	23.8	26.1	28.2	26.4
<i>Statut social</i>	35.2	45.0	40.6	41.3
<i>Autre</i>	6.8	3.5	10.4	8.2
<i>N</i>	886	1'503	1'285	1'468
Police municipale				
<i>Origine étrangère</i>	-	71.8	76.8	74.4
<i>Sexe</i>	-	19.4	19.8	25.8
<i>Age</i>	-	28.4	30.9	28.6
<i>Statut social</i>	-	44.4	43.3	45.8
<i>Autre</i>	-	9.2	9.1	8.5
<i>N</i>	-	1'164	1'075	1'261

Source: Sondage

On observe malgré tout une évolution des avis. S'il n'y a pas de changement d'un DLS à l'autre concernant l'origine étrangère, le statut social et l'âge comme motifs de traitement différent, en revanche le sexe devient de plus en plus important aux yeux des résidents, et cela pour la police cantonale comme pour les polices municipales. Pour la police cantonale, il passe de 12.4% de mentions en 2013 à 24% en 2023, soit le double. 25.8% des résidents pensent que le sexe est également un motif de discrimination dans les pratiques des polices municipales en 2023.

Après analyse à l'aide de modèles multivariés comprenant l'expérience de harcèlement de rue au cours des derniers 5 ans, une expérience d'agression physique ou sexuelle au cours des derniers 5 ans, le genre, l'âge, la nationalité et le positionnement politique des répondants, il s'avère que deux facteurs influencent fortement l'opinion sur la discrimination par la police en fonction du sexe à Genève. Ce sont l'expérience de harcèlement de rue et l'âge. Le positionnement sur l'échiquier politique joue également un rôle, mais dans une moindre mesure. Les autres facteurs n'influencent pas l'opinion sur le sexe en tant que facteur de discrimination dans les pratiques policières cantonales ou municipales.

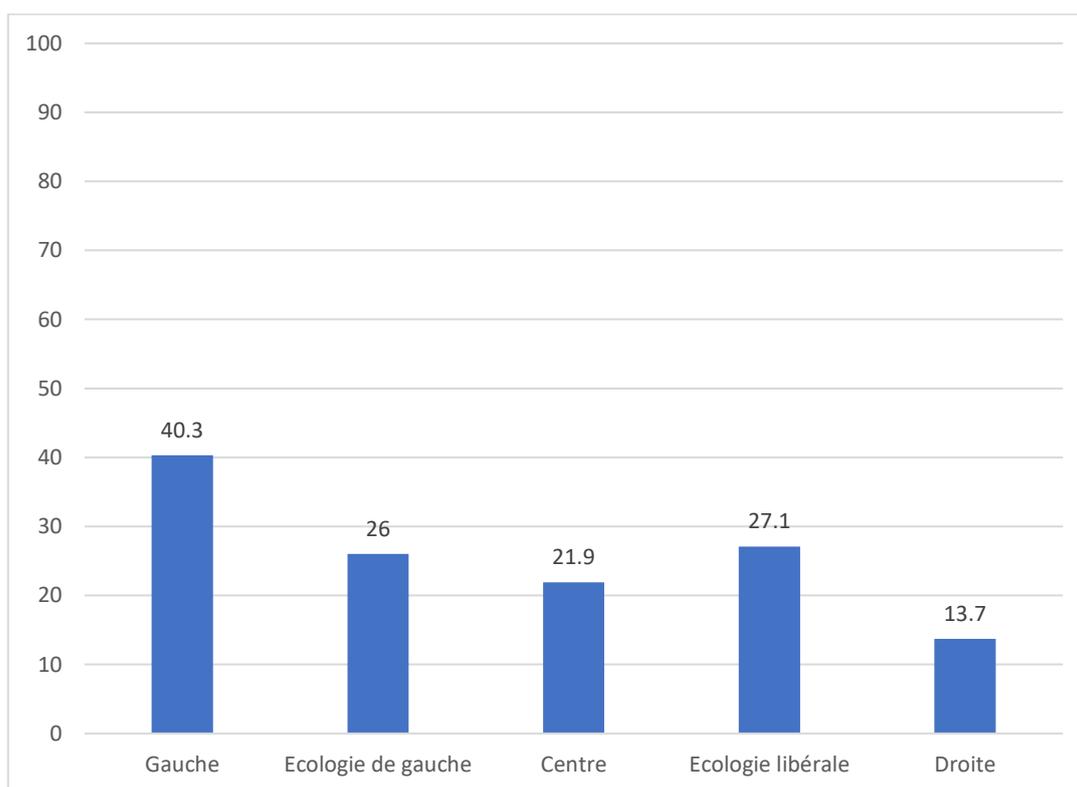
L'opinion selon laquelle la police discrimine en fonction du sexe est partagée par une bonne partie des moins de 35 ans. 38.4% des 15-34 ans estiment que la police cantonale discrimine en fonction du sexe contre 15.9% pour les plus de 34 ans. Les chiffres sont quasi identiques pour les polices municipales. 39.1% des moins de 35

ans estiment que les polices municipales discriminent en fonction du sexe contre 18.1% des plus de 34 ans.

Le facteur principal est cependant l'expérience personnelle du harcèlement de rue. 41% des personnes ayant fait l'objet de harcèlement de rue ces derniers 5 ans à Genève pensent que la police cantonale discrimine en fonction du sexe contre 16.9% pour les autres. Il en va de même des polices municipales. 40.8% des victimes de harcèlement de rue pensent que celles-ci discriminent en fonction du sexe contre 19.4% pour les autres.

L'avis sur le sexe comme facteur de discrimination est également construit politiquement. En gros, plus on se situe à gauche politiquement et plus on estime que la police discrimine en fonction du sexe. Celles et ceux qui se situent à droite de l'échiquier politique sont 13.7% à penser que la police cantonale discrimine en fonction du sexe ; les partisans de l'écologie libérale sont 27.1% à penser ainsi ; au centre 21.9% le pensent également tandis que les partisans de l'écologie de gauche et les partisans de la gauche sont respectivement 26% et 40.3% à le penser.

Figure 36 : L'opinion sur le sexe comme facteur de discrimination de la police cantonale selon le positionnement politique (en %, moyenne cantonale, 2023, données sondage)



Chapitre 7. Les attentes de la population en matière de prestations policières

Les préférences des résidents en matière de méthode de travail

Avec l'amélioration du climat de la sécurité à Genève, la demande en matière de patrouilles pédestres est en recul (Tableau 72). Alors qu'en 2013, 53.8% des résidents réclamaient des patrouilles pédestres en priorité, cette proportion tombait à 46.9% en 2016 pour se situer désormais à 44.3% en moyenne dans le canton. Police-secours est la préférence de 44.9% des résidents tandis que le poste de police de quartier est la priorité de 10.8% des résidents du canton. Globalement, ces préférences sont stables depuis 2016.

Tableau 72 : Evolution des préférences des résidents en matière de prestations policières dans le canton de Genève (en %, 2004-2023)

	2004	2007	2010	2013	2016	2020	2023
	%	%	%	%	%	%	%
<i>Patrouilles à pied</i>	43.4	41.6	36.1	53.9	46.9	45.5	44.3
<i>Police-secours</i>	45.1	48.4	53.3	39.6	45.5	45.1	44.9
<i>Postes de quartier</i>	11.5	10.0	10.6	6.5	7.6	9.4	10.8
<i>N</i>	1'170	1'175	1'191	2'240	4'564	4'182	4'361
<i>Total</i>	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source: Sondage

Les variations entre les communes sont notables. La patrouille pédestre ou à vélo reste prioritaire en Ville de Genève (46.4%). Ce type de patrouille fait à peu près jeu égal avec police-secours à Carouge et Lancy. Police-secours prend l'ascendant sur la patrouille pédestre à Vernier (44.1%), Meyrin (47.2%), Plan-les-Ouates (55.3%) et la campagne (55.7%). C'est à Vernier (13.6%), Meyrin (11.5%) et dans la campagne (11.1%) que la demande pour des postes de quartier est la plus prononcée.

Tableau 73 : Les préférences en matière de prestations policières par commune et zones du canton de Genève (en %, 2023)

	Ville de Genève	Vernier	Meyrin	Carouge	Plan-les-Ouates	Lancy	Campagne
	%	%	%	%	%	%	%
<i>Patrouilles à pied</i>	46.4	42.3	41.3	45.3	36.7	45.0	33.2
<i>Police-secours</i>	43.2	44.1	47.2	45.9	55.3	44.5	55.7
<i>Poste de quartier</i>	10.4	13.6	11.5	8.8	8.0	10.5	11.1
<i>N</i>	577	595	630	637	713	651	348
<i>Total</i>	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source: Sondage

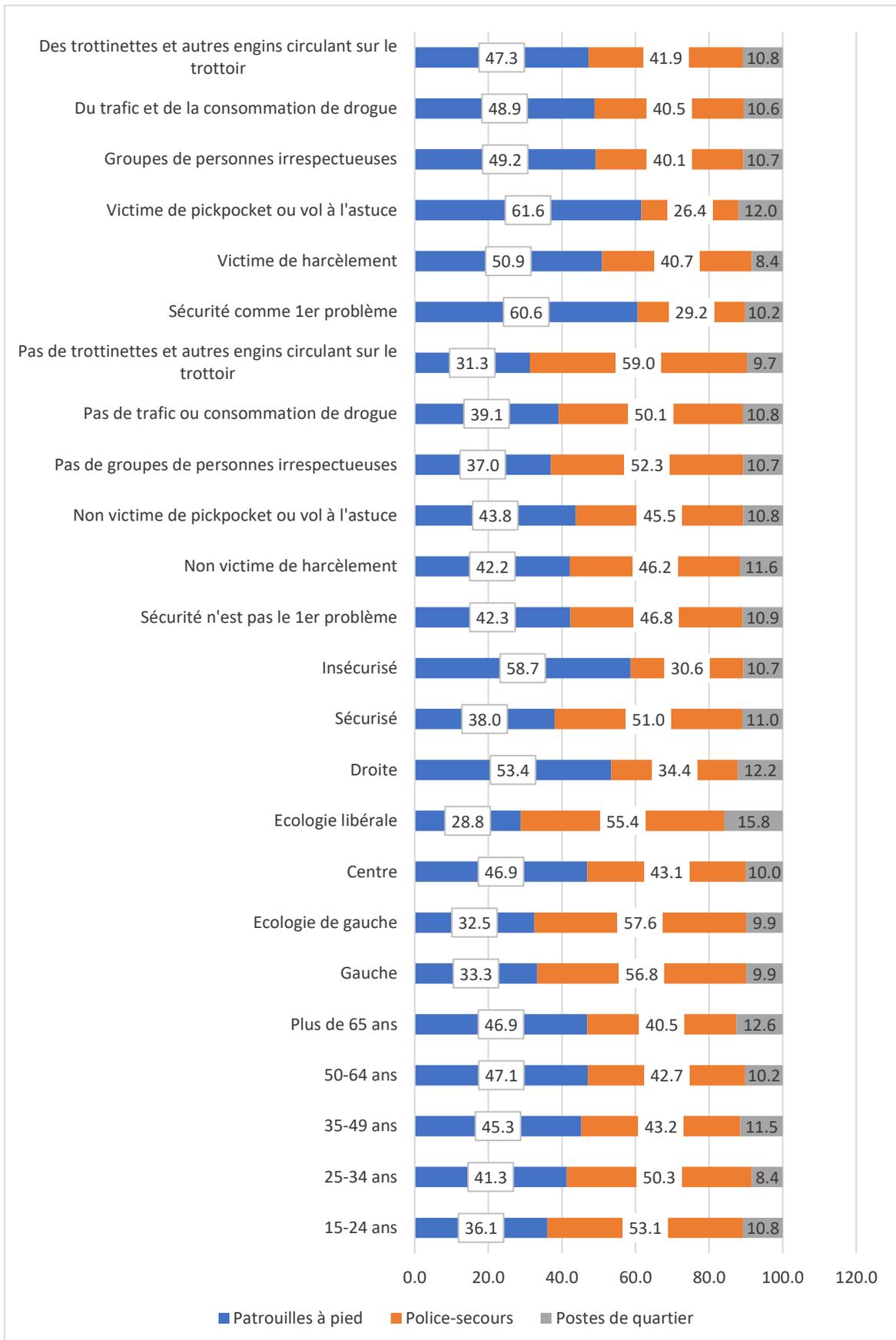
La Figure 37 présente les valeurs des facteurs qui ont une influence significative sur les préférences tactiques des résidents dans un modèle multivarié. Les préférences varient en fonction de différents facteurs démographiques, d'expérience de la criminalité et des incivilités, du sentiment d'insécurité, de l'image de la police ainsi que du positionnement politique.

D'une manière générale, avoir subi un délit récemment, du harcèlement de rue, observer des incivilités dans son quartier ainsi que se sentir insécurisé après 22h ou encore considérer que la sécurité est le problème numéro 1 de Genève engendre une plus grande demande pour des patrouilles pédestres. Plus l'insécurité est élevée, en quelque sorte, et plus la demande pour des patrouilles pédestres est forte. Le sentiment d'insécurité est le facteur le plus décisif dans les modèles multivariés que nous avons testés. 58.7% des insécurisés souhaitent des patrouilles pédestres contre 38% des sécurisés. 50.9% des victimes de harcèlement de rue souhaitent des patrouilles pédestres contre 42.2% pour les autres.

Police-secours est la préférence des résidents non victimisés, observant peu ou pas d'incivilités dans leur quartier, et qui se sentent plutôt sécurisés le soir dans leur quartier. 51% des résidents sécurisés privilégient police-secours contre 30.6% pour les autres. 59% des résidents qui n'aperçoivent pas de trottinettes ou autres engins circulant dangereusement sur les trottoirs de leur quartier souhaitent le service de police-secours contre 41.9% pour les autres.

Le positionnement politique influence les préférences en matière de prestations policières. A droite, on a une préférence marquée pour les patrouilles pédestres ou à vélo. 53.4% de celles et ceux qui se positionnent à droite de l'échiquier politique souhaitent en priorité des patrouilles de ce type. L'exception vient de l'écologie libérale pour qui police-secours est la préférence (55.4%). A gauche, la préférence va à police-secours (57.6%). Les plus jeunes souhaitent également l'intervention rapide de police-secours alors que les plus âgés portent leur choix sur les patrouilles pédestres. 53.1% des 15-24 ans accordent leur préférence à police-secours contre 40.5% des plus de 64 ans (Figure 37).

Figure 37 : Préférences tactiques en fonction de différents facteurs (% , moyenne cantonale, 2023, données sondage)



Les thématiques prioritaires de la police cantonale et des polices municipales selon les souhaits des résidents

Depuis son édition de 2013, le Diagnostic local de sécurité identifie les priorités des résidents en matière de police cantonale, d'une part, et de police municipale (depuis 2016), d'autre part. Le choix des réponses possibles n'est cependant pas ouvert et consiste en une liste d'options fermée. La liste proposée aux répondants a évolué depuis 2013, aussi les taux de réponses entre les éditions ne sont pas entièrement comparables.

Priorités pour la police cantonale

En 2013, les répondants avaient le choix entre 5 thématiques cantonales : 1) la lutte contre la criminalité, 2) la lutte contre la drogue et les scènes de drogues, 3) la poursuite des infractions à la circulation routière, 4) la prévention des agressions dans la famille ou entre partenaires et 5) la délinquance juvénile. En 2016, trois nouvelles réponses possibles ont été ajoutées aux options initiales : 6) la lutte contre la délinquance financière, 7) la lutte contre la cybercriminalité et 8) la répression de la mendicité. En 2020, une neuvième option a été ajoutée à cette liste : 9) la lutte contre le bruit.

En 2023, le DLS a supprimé l'option « la lutte contre la criminalité » et l'a décomposée en « la lutte contre les cambriolages et les autres vols » et « la lutte contre les agressions physiques et la violence ». Suite au DLS de 2020 qui faisait apparaître la problématique du harcèlement de rue, la lutte contre ce phénomène a été ajoutée à la liste des options de priorités proposées aux résidents du canton. Les résultats sont présentés dans le Tableau 74.

La lutte contre les atteintes à l'intégrité physique des personnes (agressions physiques et violence) est la priorité la plus fréquemment citée par les résidents du canton. 25% des résidents la placent en tête des priorités souhaitées de la police cantonale. La lutte contre les cambriolages et les autres vols arrive en deuxième position avec 20.2% de mentions. Suivent la lutte contre la drogue et les scènes de drogue (13.4%) et la prévention et la répression de la délinquance juvénile (10.4%). La cinquième priorité est la poursuite des infractions routières (7.3%), la sixième est la lutte contre le bruit (5.6%) tandis que la septième est la lutte contre le harcèlement de rue (4.9%).

Tableau 74 : Evolution des préférences thématiques pour la police cantonale selon les résidents du canton de Genève (en %, 2004-2023)

	2004	2007	2010	2013	2016	2020	2023
	%	%	%	%	%	%	%
<i>La lutte contre la criminalité</i>	32.3	31.3	39.3	43.5	53.6	49.1	-
<i>La lutte contre les cambriolages et les autres vols</i>	-	-	-	-	-	-	20.2
<i>La lutte contre la drogue et les scènes de drogue</i>	30.8	29.5	35.3	30.0	19.5	14.3	13.4
<i>La poursuite des infractions routières</i>	11.4	12.8	5.7	9.2	8.5	9.4	7.3
<i>La prévention des agressions dans la famille ou entre partenaires</i>	8.0	8.2	6.9	5.3	3.9	6.5	4.3
<i>La prévention et la répression de la délinquance juvénile</i>	17.5	18.2	12.8	12.0	6.6	7.2	10.4
<i>La poursuite des infractions à la législation sur les étrangers</i>	-	-	-	-	1.7	1.4	1.3
<i>La lutte contre les agressions physiques et la violence</i>	-	-	-	-	-	-	25.0
<i>La lutte contre la criminalité financière</i>	-	-	-	-	2.1	1.5	2.0
<i>La lutte contre les délits sur internet</i>	-	-	-	-	1.3	2.0	2.3
<i>La lutte contre le bruit</i>	-	-	-	-	-	6.0	5.6
<i>La répression de la mendicité</i>	-	-	-	-	2.8	2.6	3.3
<i>La lutte contre le harcèlement de rue</i>	-	-	-	-	-	-	4.9
N	1'137	1'125	1'180	2'076	4'336	4'008	4'181
Total	100%						

Source: Sondage

Les priorités des résidents ont une dimension territoriale (Tableau 75). Plan-les-Ouates (32.7%) et la campagne (40.6%) souhaitent en priorité que la police cantonale se focalise sur les cambriolages et les vols. Toujours à Plan-les-Ouates et la campagne, la poursuite des infractions routières est aussi prioritaire. Dans la campagne, 14.3% la placent en tête de leurs priorités et 9.4% le font à Plan-les-Ouates. Notons que 10.2% le font à Lancy également.

En Ville de Genève (28.7%), à Vernier (23.7%), à Carouge (28.7%) de même qu'à Lancy (21.6%), la priorité numéro 1 est la lutte contre les agressions physiques et les violences. La lutte contre les cambriolages et les vols arrive en deuxième position dans ces communes. Vernier et Lancy souhaitent plus que les autres une action contre la délinquance juvénile. La lutte contre la drogue est prioritaire avant tout en Ville de Genève (14.2%), à Vernier (14.2%), à Meyrin (12.6%) et à Lancy (12.8%). La prévention et la répression des agressions dans la famille est plus souvent mentionnée en tête des priorités à Carouge de même que la lutte contre le harcèlement de rue (7.4%). La lutte contre le harcèlement de rue est mentionnée comme priorité cantonale par 7.2% des résidents de Lancy, suivi de Meyrin (5.9%) et de la Ville de Genève (5.4%).

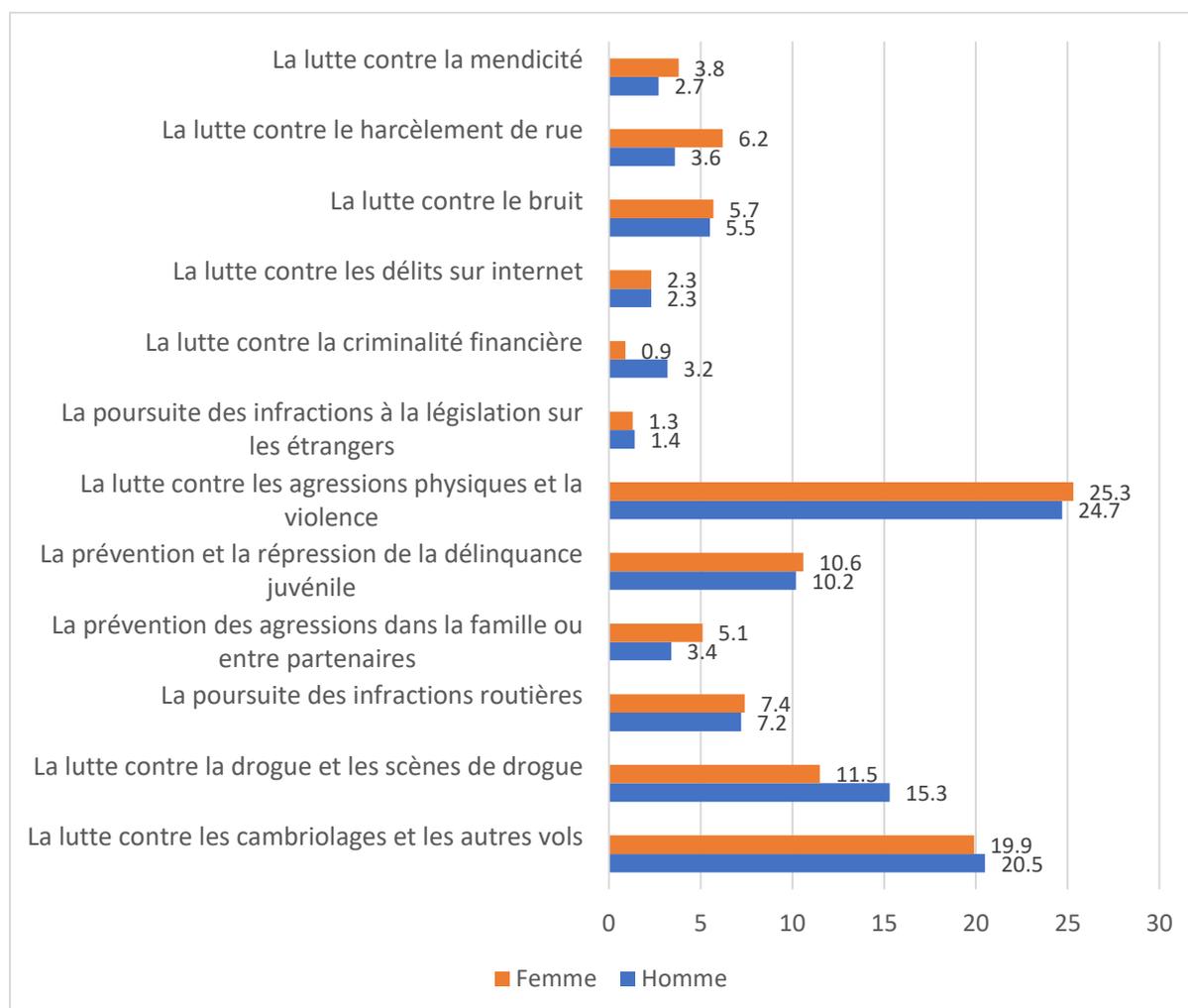
Tableau 75 : Les préférences des résidents en matière de priorités thématiques de la police cantonale par commune (en %, 2023)

	Ville de Genève	Vernier	Meyrin	Carouge	Plan-les-Ouates	Lancy	Campagne
	%	%	%	%	%	%	%
<i>La lutte contre les cambriolages et les autres vols</i>	17.1	20.5	22.4	17.7	32.7	17.8	40.6
<i>La lutte contre la drogue et les scènes de drogue</i>	14.2	14.2	12.6	9.7	8.7	12.8	5.9
<i>La poursuite des infractions routières</i>	5.6	6.8	8.0	8.0	9.4	10.2	14.3
<i>La prévention des agressions dans la famille ou entre partenaires</i>	4.7	3.2	5.0	6.2	3.8	4.3	2.2
<i>La prévention et la répression de la délinquance juvénile</i>	7.8	16.9	12.2	9.4	8.9	13.4	10.6
<i>La poursuite des infractions à la législation sur les étrangers</i>	1.5	1.1	1.5	0.4	1.8	0.4	0.7
<i>La lutte contre les agressions physiques et la violence</i>	28.7	23.7	20.2	28.7	21.2	21.6	15.0
<i>La lutte contre la criminalité financière</i>	2.8	1.3	2.1	1.9	0.9	0.4	0.7
<i>La lutte contre les délits sur internet</i>	2.2	1.6	2.1	2.1	2.2	2.6	3.7
<i>La lutte contre le bruit</i>	6.1	4.3	4.2	5.5	4.0	6.1	3.3
<i>La lutte contre le harcèlement de rue</i>	5.4	4.1	5.9	7.4	5.1	7.2	2.6
<i>La lutte contre la mendicité</i>	3.9	2.3	3.8	3.0	1.3	3.2	0.4
<i>N</i>	850	555	525	565	553	539	273
<i>Total</i>	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source: Sondage

Les priorités varient peu en fonction du genre (Figure 38). Néanmoins, les femmes placent plus souvent en tête des priorités cantonales la prévention des agressions dans la famille ou entre partenaires (5.1% contre 3.4% des hommes) ainsi que la lutte contre le harcèlement de rue (6.2% contre 3.6% des hommes).

Figure 38: Les préférences des résidents en matière de priorités thématiques de la police cantonale selon le genre (en %, 2023, données sondage)



Les priorités changent souvent en fonction de l'âge des résidents. Certaines deviennent plus importantes à mesure que l'on avance en âge, comme la lutte contre les cambriolages et les vols, les infractions routières, la prévention et la répression de la délinquance juvénile. La lutte contre la drogue et les scènes de drogue est toute aussi importante pour les plus jeunes que pour les seniors. Le harcèlement de rue et la prévention des agressions dans la famille et entre partenaires sont avant tout des priorités pour les catégories d'âge sous la barre des 35 ans. La lutte contre les agressions physiques et les violences diminue en priorité avec l'âge, même si elle demeure parmi les plus élevées. Elle est particulièrement importante pour les 15-24 ans.

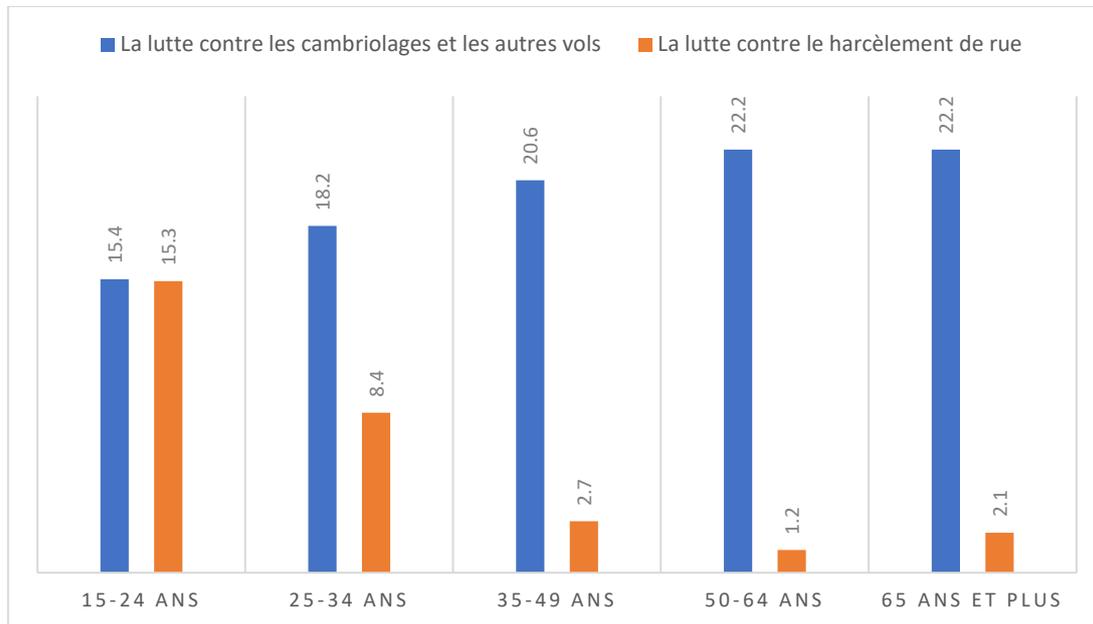
Tableau 76 : Priorités des résidents en matière de lutte contre la délinquance pour la police cantonale (en %, moyenne cantonale, 2023)

	15-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus
	%	%	%	%	%
Augmente avec l'âge					
<i>La lutte contre les cambriolages et les autres vols</i>	15.4	18.2	20.6	22.2	22.3
<i>La poursuite des infractions routières</i>	2.8	4.8	8.4	6.9	11.8
<i>La prévention et la répression de la délinquance juvénile</i>	7.7	8.7	11.4	11.2	11.1
<i>La poursuite des infractions à la législation sur les étrangers</i>	0.2	1.0	0.8	2.1	2.1
<i>La répression de la mendicité</i>	1.1	3.4	3.2	2.9	5.3
Est stable avec l'âge					
<i>La lutte contre la drogue et les scènes de drogue</i>	10.8	11.4	14.3	15.8	12.8
<i>La lutte contre la criminalité financière</i>	1.1	4.6	2.0	1.4	1.2
<i>La lutte contre les délits sur internet</i>	1.3	2.3	2.1	2.8	2.5
<i>La lutte contre le bruit</i>	5.3	4.8	3.9	5.0	9.4
Diminue avec l'âge					
<i>La lutte contre le harcèlement de rue</i>	15.3	8.4	2.7	1.2	2.1
<i>La prévention des agressions dans la famille ou entre partenaires</i>	6.4	6.7	3.5	3.5	2.6
<i>La lutte contre les agressions physiques et la violence</i>	32.6	25.7	27.1	25.0	16.8
<i>N</i>	544	736	1'001	961	838
<i>Total</i>	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

La Figure 39 permet d'observer à titre illustratif la progression avec l'âge des répondants de la problématique des cambriolages et autres vols comme priorité cantonale. 15.4% des moins de 25 ans considèrent que la lutte contre les cambriolages devrait être la priorité numéro 1 de la police cantonale contre plus de 20% pour les plus de 34 ans. A l'inverse, la lutte contre le harcèlement de rue devrait être une priorité cantonale uniquement pour les moins de 35 ans. 15.3% des 15-24 ans sont d'avis que cette lutte doit être la priorité numéro 1 de la police cantonale alors que 1.2% des 50-64 ans, par exemple, sont de cet avis.

Figure 39 : Pourcentages comparés de résidents par catégorie d'âge plaçant la lutte contre les cambriolages et les vols ainsi que la lutte contre le harcèlement de rue comme priorités pour la police cantonale (en %, moyenne cantonale, 2023, données sondage)



Priorités pour la police municipale

Les DLS s'intéressent aux priorités des résidents en matière de police municipale depuis 2016. Comme pour les priorités cantonales, les résidents sont interrogés à partir d'une liste de propositions de priorités fermée. En 2023, la liste originale a été complétée pour tenter de mieux cerner ces priorités. Des items sur le maintien de la salubrité publique, des actions pour renforcer la sécurité des piétons face aux autres usagers, la lutte contre le harcèlement de rue ainsi que la prévention de la délinquance de rue ont été rajoutés à la liste d'options originale. Du fait de ces ajouts, les chiffres de 2023 ne sont pas comparables à ceux des éditions précédentes.

En 2023, trois grandes priorités se dégagent (Tableau 77). La lutte contre l'incivilité (15.3%), la prévention de la délinquance de rue (15.0%) et la prévention des vols et cambriolages (14.2%) sont les priorités principales que les résidents attribuent aux polices municipales. La lutte contre le harcèlement de rue arrive en quatrième position avec 8.2% de mentions. Elle est suivie de la prévention de la délinquance juvénile (7.9%), la répression de la consommation de drogues (7.6%), des actions pour renforcer la sécurité des piétons face aux autres usagers (7.1%) et la poursuite des infractions routières (6.5%).

**Tableau 77 : Les préférences thématiques des résidents pour les polices municipales
(en %, 2016-2023)**

	2016	2020	2023
	%	%	%
<i>La lutte contre l'incivilité</i>	25.4	27.9	15.3
<i>La prévention de la délinquance de rue</i>	-	-	15.0
<i>La prévention des vols et cambriolages</i>	31.6	39.6	14.2
<i>La lutte contre le harcèlement de rue</i>	-	-	8.2
<i>La prévention de la délinquance juvénile</i>		-	7.9
<i>La répression de la consommation de drogues</i>	14.9	14.0	7.6
<i>Des actions pour renforcer la sécurité des piétons face aux autres usagers</i>	-	-	7.1
<i>La poursuite des infractions à la circulation routière (en 2016 : le contrôle régulier de la circulation routières)</i>	8.0	7.2	6.5
<i>La lutte contre le bruit dans les espaces public, parcs et places</i>	10.4	-	5.7
<i>La répression de la mendicité</i>	4.8	4.0	5.3
<i>Le maintien de la salubrité publique</i>	-	-	3.8
<i>La lutte contre les abandons d'objets encombrants sur la voie publique</i>	-	4.4	2.2
<i>La lutte contre le bruit des établissements publics</i>	3.3	2.9	1.2
<i>La poursuite des infractions à la législation sur les étrangers</i>	1.6	-	-
<i>N</i>	3'819	4'046	3774
<i>Total</i>	100%	100%	100%

Source : Sondage

A l'échelon municipal, la lutte contre les incivilités, la prévention de la délinquance de rue et la prévention des cambriolages et des vols sont partout les trois grandes priorités des résidents en matière de police municipale. A Plan-les-Ouates, la prévention des vols et cambriolages arrive nettement en tête avec 26.6% de mentions. En Ville de Genève (16.6%) et à Carouge (15.4%) la prévention de la délinquance de rue arrive légèrement en tête devant les autres items. La prévention de la délinquance juvénile est plus souvent mentionnée à Vernier (12.4%), Lancy (11.6%) et Meyrin (11.1%) qu'ailleurs. La lutte contre le harcèlement de rue est plus souvent mentionnée à Carouge (11.3%) et à Lancy (9.6%) qu'ailleurs dans les communes étudiées par le DLS.

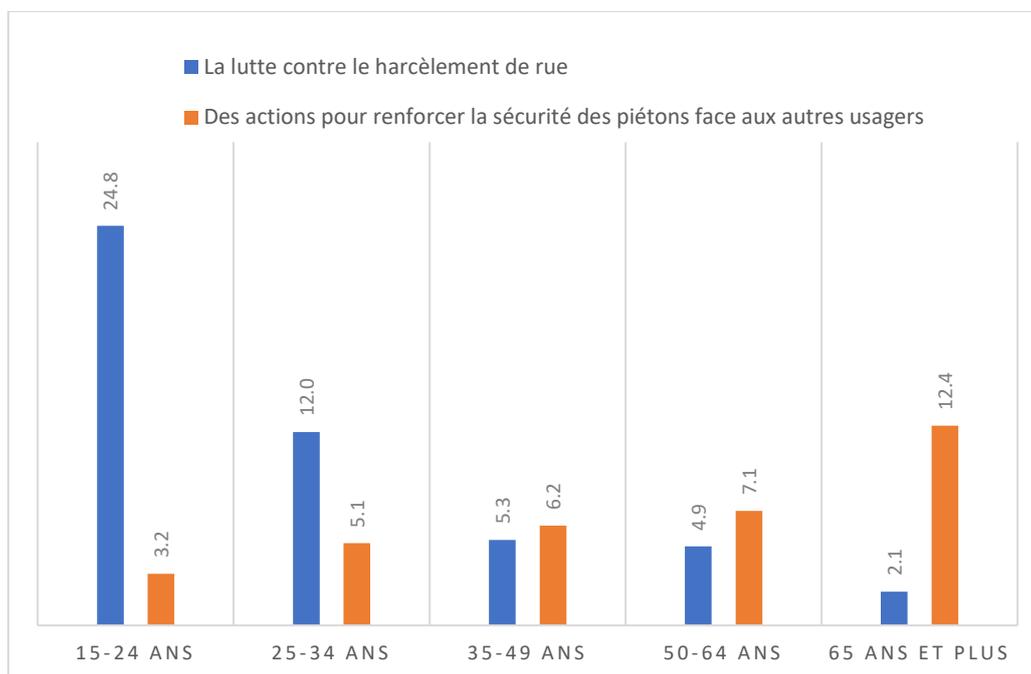
Tableau 78 : Les préférences thématiques des polices municipales selon les résidents par commune (en %, 2023)

	Ville de Genève	Vernier	Meyrin	Carouge	Plan-les-Ouates	Lancy
	%	%	%	%	%	%
<i>La lutte contre l'incivilité</i>	14.5	14.0	17	14.1	16.7	13.5
<i>La lutte contre le bruit dans les espaces public, parcs et places</i>	5.5	7.1	4.5	7.0	5.2	6.4
<i>La lutte contre le bruit des établissements publics</i>	1.2	1.2	0.2	2.0	0.4	1.2
<i>La prévention des vols et cambriolages</i>	13.4	16.1	15.2	14.5	26.6	13.0
<i>La répression de la consommation de drogues</i>	7.8	9.8	6.1	6.4	3.6	5.7
<i>La prévention de la délinquance juvénile</i>	5.9	12.4	11.1	9.5	9.2	11.6
<i>La lutte contre les abandons d'objets encombrants sur la voie publique</i>	2.2	2.8	1.9	1.6	0.4	2.5
<i>Le maintien de la salubrité publique</i>	3.9	3.0	4.3	2.0	4.5	5.7
<i>La poursuite des infractions à la circulation routière</i>	6.7	5.9	7.8	6.1	8.1	7.3
<i>Des actions pour renforcer la sécurité des piétons face aux autres usagers</i>	7.4	5.5	4.8	7.1	7.5	8.0
<i>La lutte contre le harcèlement de rue</i>	8.8	6.6	8.5	11.3	5.4	9.6
<i>La prévention de la délinquance de rue</i>	16.6	12.8	12.8	15.4	9.9	12.5
<i>La répression de la mendicité</i>	6.1	2.8	5.8	3.0	2.5	3.0
N	849	564	539	560	557	561
<i>Total</i>	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source: Sondage

Analyses faites, les priorités municipales varient peu en fonction du genre à l'exception de la lutte contre le harcèlement de rue. 10.1% des femmes placent cette lutte en tête des priorités des polices municipales contre 6.7% des hommes. Les variations sont généralement faibles entre catégories d'âge sauf pour deux problématiques municipales : le harcèlement de rue et les actions pour renforcer la sécurité des piétons face aux autres usagers (Figure 40). 24.8% des 15-24 ans placent la lutte contre le harcèlement de rue en tête des priorités souhaitées pour la police municipale contre 2.1% pour les seniors de plus de 64 ans. Pour ces derniers, des actions pour protéger les piétons sont une priorité importante. 12.4% souhaitent que la police municipale en fasse la priorité numéro 1 contre 3.2% des 15-24 ans qui sont de cet avis.

Figure 40 : Pourcentages comparés en fonction de l'âge des résidents mentionnant la lutte contre le harcèlement de rue et des actions pour renforcer la sécurité des piétons comme priorités municipales (en %, moyenne cantonale, 2023, données sondage)



Les mesures préconisées par les résidents pour améliorer la sécurité à Genève

Le DLS propose aux répondants du sondage une série de mesures, en leur demandant lesquelles seraient, selon eux, susceptibles d'améliorer la sécurité dans les lieux où ils ne sentent pas en sécurité à Genève. En 2023, la liste de mesures a été allongée pour mieux cerner leurs priorités. Lorsque le libellé de la question n'a pas été modifié, les chiffres entre les DLS sont comparables du fait que chaque option fait l'objet d'une question individuelle.

Les mesures les plus populaires sont une présence plus marquée de la police cantonale (33.6%), une présence plus marquée de la police municipale (33.4%), plus de répression de la drogue (32.1%), plus de caméras de surveillance (30.0%) et d'éclairage (26.3%) et le renvoi des délinquants étrangers (26.2%). La prévention sociale par des travailleurs sociaux, des correspondants de nuit ou encore via des activités sociales et culturelles recueille 21.3% d'avis tandis qu'une intervention plus rapide de la police cantonale suite aux appels d'urgence en recueille 22.1%.

Tableau 79 : Evolution des mesures susceptibles d'améliorer la sécurité dans le canton de Genève selon les résidents (en %, réponses multiples, 2013-2023)

	2013	2016	2020	2023
	%	%	%	%
Plus de présence de policiers cantonaux	45.3	51.5	37.2	33.6
Plus de présence de policiers municipaux	-	37.2	30.1	33.4
Moins de présence de policiers	1.1	0.6	1.1	1.1
Plus de caméras de surveillance	22.3	31.9	30.4	30.0
Plus de prévention par des acteurs sociaux, les correspondants de nuit, les travailleurs sociaux	-	-	-	21.3
Plus d'activités sociales, culturelles, sportives de voisinage pour favoriser la cohésion sociale	-	-	-	21.9
Plus de cohésion sociale	-	-	31.6	-
Plus de nettoyages de la ville et des communes	10.5	10.7	11.6	12.8
Plus de répression de la vente et/ou consommation de drogue	-	-	-	32.1
Plus de répression	-	-	10.9	-
Plus d'éclairage	25.3	33.5	28.4	26.3
Une intervention plus rapide de la police cantonale aux appels d'urgence	43.4	48.7	22.5	22.1
Un suivi approprié par la police municipale suite à un appel	-	-	-	18.0
Le renvoi des délinquants étrangers	35.6	31.8	28.5	26.2
Plus de répression des infractions liées à la circulation et la mobilité	-	-	-	16.3
Moins d'attroupements	8.6	12.9	9.7	-
N	2'239	3'256	4'453	4'852

Source: Sondage

Le tableau suivant (Tableau 80) présente les mesures les plus populaires par genre et tranche d'âge pour améliorer la sécurité à Genève. L'augmentation de la présence de la police cantonale et de la police municipale est plus populaire auprès des femmes que des hommes. 35.6% des femmes souhaitent en priorité une amélioration de la présence de la police cantonale dans ces lieux jugés peu sûrs contre 31.4% des hommes. 38.8% des femmes souhaitent une présence de la police municipale contre 29.7% des hommes. La fréquence de ces souhaits augmente avec l'âge des répondants. Ainsi, 40.5% des 65 ans et plus souhaitent plus de présence de la police municipale contre 29.7% des 15-24 ans. Les caméras de surveillance sont également surtout populaires auprès des femmes. 32.8% en souhaitent contre 26.9% des hommes. La répression de la vente et de la consommation de drogue est privilégiée par les seniors. 20.7% des 15-24 ans la placent comme priorité contre 40.5% des plus de 64 ans. Il en va de même de la mesure du renvoi des délinquants étrangers. 19.1% des 15-24 ans soutiennent cette mesure contre 40.2% des plus de 64 ans. Ce schéma se répète pour la répression des déviances en matière de circulation routière. 7% des 15-24 ans considèrent que cette mesure est susceptible d'améliorer la sécurité contre 28.8% des plus de 64 ans. A l'inverse, les plus jeunes mentionnent plus souvent que les autres l'éclairage et également l'intervention rapide de la police comme solutions

à l'insécurité. 31.5% des 15-24 ans mentionnent l'éclairage comme solution à l'insécurité contre 25.5% des plus de 64 ans.

Tableau 80 : Les mesures susceptibles d'améliorer la sécurité selon le genre et l'âge (en %, moyenne cantonale, réponses multiples, 2023)

			15-24	25-35	35-49	50-64	65 ans
	Homme	Femme	ans	ans	ans	ans	plus
	%	%	%	%	%	%	%
Plus de présence de policiers cantonaux	31.4	35.6	28.7	28.1	31.6	40.3	36.3
Plus de présence de policiers municipaux	29.7	38.8	29.7	28.4	32.1	38.8	40.5
Moins de présence de policiers	1.2	1.0	2.1	1.9	1.4	0.5	0.9
Plus de caméras de surveillance	26.9	32.8	29.0	25.4	28.7	30.5	35.5
Plus de prévention par des acteurs sociaux, les correspondants de nuit, les travailleurs sociaux	18.6	23.7	17.5	21.0	24.1	24.5	16.3
Plus d'activités sociales, culturelles, sportives de voisinage pour favoriser la cohésion sociale	23.3	20.7	16.6	25.3	25.1	23.6	16.4
Plus de cohésion sociale							
Plus de nettoyages de la ville et des communes	12.5	13.1	10.8	10.4	13.2	13.0	15.2
Plus de répression de la vente et/ou consommation de drogue	32.1	32.0	20.7	25.2	31.7	36.8	40.5
Plus de répression							
Plus d'éclairage	21.8	30.5	31.5	24.1	26.5	25.5	25.5
Une intervention plus rapide de la police cantonale aux appels d'urgence	20.3	23.7	29.5	15.1	19.2	23.5	25.2
Un suivi approprié par la police municipale suite à un appel	15.3	20.5	21.2	14.7	17.3	17.1	20.8
Le renvoi des délinquants étrangers	28.3	24.4	19.1	23.4	20.0	27.4	40.2
Plus de répression des infractions liées à la circulation et la mobilité	15.0	17.5	7.0	10.9	11.9	19.7	28.8
N	2339	2513	628	819	1316	1108	981

Source: Sondage

Chapitre 8. Recommandations

La consultation de la population, dont le DLS est une application, s'inscrit dans le mouvement de retour à l'approche de la police de proximité ou de la police communautaire que l'on observe en Europe. Deux développements l'expliquent : d'une part, l'augmentation de la petite et moyenne criminalité, notamment celle d'appropriation, et, d'autre part, la prise en considération du sentiment d'insécurité et sa thématisation sur le plan politique au cours des trois ou quatre dernières décennies. Les conséquences de cette approche sont nombreuses. Citons notamment : la volonté de prendre en considération les attentes des résidents - au-delà de la sécurité dite objective mesurée par la délinquance rapportée et les interventions de la police, la remise en cause du modèle dominant d'une police réactive, répondant principalement à des appels pour des incidents, au profit d'un réinvestissement du terrain de manière visible et durable ou encore des approches partenariales et en mode de résolution de problèmes pour traiter des incidents récurrents. A titre d'exemple, on peut mentionner l'action des TSHM (Travailleurs Sociaux Hors Murs) ou des services d'urbanisme (éclairage public). A l'échelon des communes genevoises, la consultation contribue à l'évaluation des besoins sécuritaires locaux et peut déboucher sur des Contrats locaux de sécurité (CLS) entre le canton et les communes qui le souhaitent pour définir les priorités locales et les collaborations entre la police cantonale et les polices municipales.

Retour sur les recommandations générales du DLS 2020

Le DLS 2020 a émis des recommandations à deux niveaux : le niveau général et le niveau local ou communal. Les recommandations générales ciblaient trois problématiques communes à l'ensemble des territoires analysés, à savoir la problématique du harcèlement de rue, celle des accidents en lien avec la mobilité et la thématique des incivilités.

Harcèlement de rue

Il convient de rappeler que contrairement à la France⁴ et la Belgique⁵, il n'existe pour l'heure aucune législation spécifique au harcèlement de rue. Dans un rapport sur l'opportunité de compléter le code pénal par des dispositions relatives au cyberharcèlement, le Conseil fédéral s'est exprimé sur la question du harcèlement en général et a estimé en octobre 2022 que le code pénal dispose d'un arsenal de dispositions suffisant permettant de punir les auteurs pour les formes aggravées de harcèlement que ce soit dans la vie réelle ou sur internet⁶. Il n'est pas certain que la répression des formes aggravées soit une réponse suffisante au sentiment d'insécurité que provoque le harcèlement de rue, comme le révèlent les DLS 2020 et 2023. L'action répressive semble être d'une efficacité relative face au harcèlement de

⁴ Art. 222-33-1-1 du Code pénal français.

⁵ Art. 442bis du Code pénal belge.

⁶ [Le droit pénal offre une protection suffisante contre le harcèlement \(admin.ch\)](#)

rue, où le flagrant délit est le plus souvent seul susceptible d'établir les faits, dont la plupart ne sont pas qualifiables pénalement. Dans ce contexte, une forte orientation éducative et préventive est indispensable.

Constatant un taux élevé de victimisation en matière de harcèlement de rue dans le canton, le DLS 2020 avait recommandé de mener des campagnes de sensibilisation sur la thématique et d'assurer une meilleure prise en charge des victimes. Cette recommandation a déclenché des échanges avec le Bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences (BPEV) et la police. Des réflexions sont en cours en matière de campagne de prévention et une veille a lieu sur les différents dispositifs et applications mobiles déployés en Suisse et à l'étranger. A l'initiative de la police municipale de Meyrin, des échanges ont eu lieu avec les conceptrices françaises de l'application mobile UMay⁷ permettant d'avertir ses proches d'un trajet et de signaler des problèmes en cours de route. Dès 2019, la Ville de Genève a adopté un premier plan d'action pour lutter contre le sexisme et le harcèlement dans l'espace public. Le deuxième plan d'action de la Ville de Genève porte sur les années 2022-2025⁸. L'application mobile «Genève en poche» de la Ville de Genève dispose d'une fonction de signalement des cas de harcèlement de rue dans l'espace public. Introduit fin mai 2022, l'onglet «harcèlement de rue» permet aux victimes de gestes ou de propos déplacés, à connotation sexuelle ou sexiste, dans l'espace public d'effectuer un signalement à la police municipale⁹. A l'instar de Vernier, d'autres communes du canton s'intéressent à cet outil.

Mentionnons également que pour lutter contre le phénomène du harcèlement sexuel au sein de l'institution, la police cantonale genevoise a conçu un dispositif articulé autour de trois volets:

- Le premier volet de formation sera mis en œuvre en 2024. Celui-ci comprendra une formation en réalité virtuelle composée de deux modules (violences sexuelles et sexistes, harcèlement sexuel), un cours auprès des futurs cadres sur le harcèlement sexuel, les stéréotypes et les discriminations, ainsi qu'un module de formation complet concernant l'inclusion et la diversité (notamment la lutte contre le harcèlement).
- Un deuxième volet de sensibilisation est constitué d'une campagne d'affichage appuyée par des flyers. Elle a été lancée lors de la journée de la Grève féministe du 14 juin 2023. Suite à l'intérêt suscité, cette campagne est reprise par l'ensemble des services du Département des infrastructures et du numérique (DIN), par le Département des finances (DF) ainsi que par l'Académie de Police de Savatan et l'Université de Genève. Le dispositif s'accompagne de publications à vocation de sensibilisation sur InfoPol, le réseau d'information interne de la police.

⁷ www.umay.fr ou <https://www.gardetoncorps.fr/>

⁸ <https://www.geneve.ch/fr/actualites/dossiers-information/objectif-zero-sexisme-ville>

⁹ <https://www.geneve.ch/fr/actualites/dossiers-information/objectif-zero-sexisme-ville/espace-public/outil-signalement>

- Un troisième volet comprend une directive et un monitoring continu des cas. Un logigramme de prise en charge des situations de harcèlement a été élaboré et les membres du personnel de la police devront signer une déclaration de principe.

Les mesures prises témoignent de la volonté de la police cantonale de ne pas tolérer le harcèlement sexuel et sexiste dans ses rangs. La prise de conscience qui en découle devrait également permettre de contribuer à améliorer la qualité d'accueil des victimes de harcèlement de rue venant signaler des cas aux postes de police.

Mobilité

Ces dernières années, les statistiques policières cantonales ainsi que les données chiffrées du sondage du DLS mettent en évidence une augmentation du nombre de véhicules dits de mobilité douce impliqués dans des accidents et des incivilités. Pour répondre à ce phénomène, l'Unité routière de la police cantonale réalise régulièrement depuis 2020 des opérations de contrôle des cyclistes ainsi que des opérations ciblant les détenteurs d'engins électriques plus spécifiquement. Les véhicules non conformes par exemple sont mis en fourrière. Une campagne de prévention est actuellement en cours d'élaboration au niveau de l'Unité routière de la police cantonale sur ce thème de la mobilité douce.

La sécurité routière de proximité (deux-roues sur les trottoirs, véhicules mal stationnés, contrôle des zones 30 km/h, etc.) fait également partie des missions des policiers municipaux. Ces derniers ont un rôle important à jouer en la matière et, à ce titre, sont un partenaire privilégié de la police cantonale et un relais de la volonté politique des autorités communales. En Ville de Genève, la police municipale organise deux à trois fois par an des campagnes de prévention et de sensibilisation sur le domaine public afin d'améliorer le respect des règlements par les usagers des deux-roues¹⁰. La police cantonale organise régulièrement des actions devant les écoles avec la collaboration de policiers municipaux dans le cadre des Contrats locaux de sécurité (CLS). Notons qu'une action récente menée au Jardin Anglais a permis de répondre au souhait d'une plus grande présence policière sous forme de patrouilles pédestres dans une zone urbaine populaire marquée par une forte affluence touristique et de prévenir des infractions et des incivilités liées à la mobilité douce que l'on sait fréquentes dans ce périmètre.

Les chiffres présentés dans le DLS devraient permettre aux polices cantonale et municipales de mieux cibler leurs efforts pour enrayer les incivilités relevant de la mobilité douce. Ces mêmes données encouragent la police à porter une attention particulière à la protection de catégories d'âge vulnérables et insécurisées par les incivilités de certains usagers de la mobilité douce. Il s'agira de tirer parti de ces données pour élaborer une réponse coordonnée entre la police cantonale et les polices municipales et concevoir de futures campagnes de prévention.

¹⁰ <https://www.20min.ch/fr/story/velos-et-trottinettes-dans-le-viseur-de-la-ville-221584878999>

Incivilités

Les différentes éditions du DLS à Genève ont documenté l'impact que peuvent avoir les incivilités sur le sentiment d'insécurité. Pour faire suite à une recommandation de l'édition 2020, les polices cantonale et municipales ont souhaité se doter d'un outil partagé pour recenser et géolocaliser les incivilités. Devenue opérationnelle depuis peu, cette application réunit dans un seul guichet de consultation à l'usage de la police cantonale et des polices municipales deux types de données :

- Des données relatives à la thématique des incivilités saisies par les polices cantonale et municipales,
- Les données sur le harcèlement de rue provenant de "Genève en poche".

Cette application doit servir d'aide à la décision pour améliorer le traitement des incivilités. L'objectif est qu'à terme les services partenaires des communes et les citoyens puissent signaler en ligne les incivilités géolocalisées afin d'améliorer la réactivité des polices, de permettre d'observer des itérations dans l'espace-temps et de faciliter la conception de solutions partenariales pour endiguer le phénomène.

Sur le terrain, l'Unité de proximité de la police cantonale mène des opérations ciblées contre les incivilités dont le DLS montre, pour la première fois à Genève depuis plus d'une décennie, qu'elles sont désormais en reflux. Pour les opérations traitant d'incivilités liées à des domaines où les polices municipales ont des compétences matérielles, des opérations conjointes sont menées dans le cadre des CLS (par exemple : bruit dans les établissements publics et sur la voie publique).

Retour sur les recommandations locales du DLS 2020 et le suivi par commune

Vernier - Renforcer la police de proximité, en particulier

- Améliorer la présence policière pédestre dans le Croissant urbain.
- Lutte contre les incivilités, accompagnée de mesures d'urbanisme (par exemple, éclairage urbain).

Si l'on fait le bilan des CLS de 2020 à 2022, on observe que des patrouilles préventives ont été effectuées par la police cantonale et la police municipale afin d'occuper le terrain de manière visible. Des séances cafés-croissants ont été organisées par la police municipale afin d'aller au contact de la population en général et des seniors en particulier. Les opérations relevant des contrôles routiers et des campagnes de prévention routière se sont fortement intensifiées sur la commune durant la période couverte par ce dernier DLS, passant de 22 opérations en 2019 à 113 en 2022. Elles visent notamment le trafic des pendulaires, des contrôles de l'état du conducteur (conduite sous l'influence de substances, alcool ou drogues) ainsi que le phénomène

de *tuning* de véhicules¹¹ (11 opérations en 2021 pour ce dernier type d'opération). Quelques opérations de lutte contre le trafic de stupéfiants ont également été menées. Par ailleurs, on peut relever qu'une nouvelle opération a vu le jour en 2022 afin de lutter contre les rassemblements sur la voie publique et les incivilités commises par les jeunes et celle-ci a été régulièrement menée sur la commune de Vernier. On soulignera aussi la mise en place des contrats de quartier et l'activité des correspondants de nuit qui sont partie prenante dans la prévention des incivilités et prennent une part active au renforcement de la cohésion sociale, en particulier dans les lieux dits « sensibles » de la commune. La question de l'éclairage public - le DLS 2023 montre que 47% des femmes de 15-24 ans mentionnent l'éclairage public comme solution à l'insécurité - est à mettre en balance avec le projet «Vernier rallume les étoiles»¹² qui coupe justement celui-ci, à certaines heures, dans certains quartiers.

Ville de Genève - Enrayer le fléchissement de sécurité dans les quartiers de Plainpalais, Jonction et Acacias, en particulier

- Lutte contre les incivilités et la problématique de la drogue.
- Meilleure coordination avec la politique de cohésion sociale.

Sur la base des informations des CLS 2020-2022, on relève que des patrouilles visibles, dissuasives et répressives ont été effectuées avec notamment comme objectif de lutter contre la consommation et le deal de rue, ainsi que les agressions et les vols en tous genres. Dans le cadre de la lutte contre les stupéfiants dans le quartier des Pâquis, une opération nommée SCHOOL, qui existait déjà depuis plusieurs années, a été à nouveau menée de manière systématique dès la rentrée scolaire de septembre 2022. Pour ce qui est de la lutte contre le bruit, de nombreux contrôles ont eu lieu dans les sites/rues et établissements publics à l'origine de nuisances (opérations PALAZZO). Enfin, les opérations de contrôles routiers et des campagnes de prévention routière mises en place par la police cantonale ont presque triplé, passant de 121 en 2019 à 330 en 2022. Elles visent entre autres le contrôle de l'état du conducteur et de la conformité du véhicule ainsi que le comportement des deux-roues motorisés et des usagers de la mobilité douce. Par ailleurs, la Ville de Genève est la seule commune ayant mis en place avec le canton des zones dites d'actions prioritaires ciblant des quartiers spécifiques, soit la Coulouvrenière/Seujet, les Pâquis, la Jonction, Plainpalais et les Acacias. En 2022, plus de la moitié des opérations planifiées de type CLS¹³ effectuées en Ville de Genève l'ont été dans ces quartiers alors qu'ils représentent moins de la moitié du territoire communal. Alors que des opérations relatives à la consommation et au trafic de stupéfiants ont eu lieu avant tout aux Pâquis, le quartier des Acacias a largement bénéficié d'opérations en lien avec les établissements de nuit afin de diminuer les troubles à l'ordre public durant la période estivale.

¹¹ Modification de véhicules par des dispositifs non homologués.

¹² <https://www.vernier.ch/actualites/vernier-etend-son-extinction-nocturne>.

¹³ Opérations planifiées qui couvrent les axes définis dans le contrat local de sécurité signé avec la commune.

Carouge - *Monitorer l'insécurité dans le périmètre des Tours de Carouge et y renforcer la Police de proximité*, en particulier

- Augmenter la présence des patrouilles pédestres.
- Ajouter de caméras de vidéosurveillance dans les secteurs sensibles.

Les informations relatives aux CLS de 2020 à 2022, nous rapportent que des patrouilles visibles, dissuasives et répressives ont été effectuées par la police municipale de Carouge et la police cantonale. Entre 2018 et 2022 le volume d'opérations planifiées effectuées sur la commune a plus que doublé ; de 212 en 2018 on passe à 467 opérations en 2022. Les opérations de contrôles routiers et des campagnes de prévention routière ont été menées à une cadence accrue au cours des dernières années (+16 opérations annuelles en 2022 par rapport à 2018), notamment celles qui concernent l'état du conducteur (conduite sous l'influence de substances, alcool ou drogues). Une opération de lutte contre les rassemblements sur la voie publique et les incivilités commises par les jeunes a vu le jour en 2022. Pour la commune de Carouge, elle s'est concentrée sur le quartier des Promenades qui englobe les Tours de Carouge afin de diminuer le sentiment d'insécurité. Le volume d'opérations de visibilité et de prévention réalisées dans ce sous-secteur a augmenté au cours des dernières années, partant de 12 opérations en 2018 pour arriver à 26 opérations en 2021 et 2022.

Lancy - *Cibler les quartiers menacés de précarité en y renforçant la police de proximité et en se coordonnant étroitement avec la politique de cohésion sociale du canton. Pour rappel, les données du DLS 2020 à Lancy tendent à confirmer l'existence d'un lien entre précarité et insécurité*, en particulier

- Renforcement des patrouilles pédestres, pour cibler des incivilités, ainsi que renforcement de la lutte contre la délinquance juvénile et les problèmes de drogue.

Les différents bilans CLS de 2020 à 2022 nous informent que des patrouilles visibles, dissuasives et répressives ont été effectuées par la police municipale et la police cantonale. Une présence active a été maintenue sur les lieux sensibles définis par le CLS. Le volume d'opérations planifiées sur la commune de Lancy a augmenté au cours des dernières années (285 opérations en 2018, 456 en 2022). Les opérations de contrôles routiers et des campagnes de prévention routière ont fortement augmenté puisqu'on en comptabilise 87 en 2022 contre seulement 28 en 2018. Cela concerne notamment les contrôles de l'état du conducteur qui se sont mis en place de manière régulière sur la commune, ainsi que le phénomène de *tuning* de véhicule. En 2022, une nouvelle opération luttant contre les rassemblements sur la voie publique et les incivilités commises par les jeunes a été menée à plusieurs reprises à Lancy.

Meyrin - *Cibler davantage la problématique de la drogue et du harcèlement de rue. Ces deux thèmes devraient figurer comme priorités de la police de proximité et offrir des pistes pour mener des campagnes de prévention ciblées*

Les données relatives aux CLS 2020-2022 nous montrent que des patrouilles préventives ont eu lieu sur la commune afin d'occuper le terrain de manière visible. Des actions ont été effectuées en vue d'aller au contact avec le public pour souligner la synergie entre les services, en particulier auprès des seniors. Malgré une augmentation en 2022 par rapport aux années précédentes, le volume d'opérations planifiées sur la commune de Meyrin a fortement diminué par rapport à la période couverte par le DLS précédent (901 opérations en 2018 contre 354 en 2022). C'est un type d'opérations en particulier qui chute, à savoir celui qui consiste à effectuer de la présence policière sur un site pendant une durée de 20 minutes au minimum au cours d'une patrouille. Le volume des autres types d'opérations est lui en augmentation, passant de 99 en 2018 à 259 en 2022. Les opérations de contrôles routiers et des campagnes de prévention routière, notamment celles qui visent l'état du conducteur, se sont passablement intensifiées. Des opérations spécifiques de lutte contre les stupéfiants ainsi que de lutte contre les incivilités ont également été menées récemment.

Plan-les-Ouates - Mieux cibler la lutte contre les incivilités selon les zones, en particulier

- Augmenter la présence de la Police de proximité dans les quartiers nord de la commune et cibler les incivilités en hausse comme les abandons d'objets, la drogue et les bandes de jeunes aux attitudes dérangeantes s'appropriant des espaces communs ; dans la zone sud de la commune, la lutte contre les incivilités routières devrait se renforcer.

Les bilans des CLS de 2020 à 2022 indiquent que les patrouilles sur la commune de Plan-les-Ouates sont concentrées sur des points criminogènes définis mensuellement. Des actions en lien avec la circulation routière et de prévention des cambriolages sont régulièrement effectuées. Le volume d'opérations planifiées s'accroît. En 2019, le volume d'opérations annuel était de 54 ; en 2022, il est de 200. C'est également le cas des contrôles routiers et des campagnes de prévention routière, notamment en lien avec l'état du conducteur. Un volume important de patrouilles sur l'autoroute, y compris durant les heures de trafic des pendulaires, ont eu lieu ces dernières années (73 en 2022). Dans la partie sud de la commune, le volume de campagnes routières effectuées a augmenté durant la période 2020-2023, mais moins qu'au nord. Quant aux opérations luttant contre les incivilités, elles ont toutes eu lieu dans la partie nord de la commune.

La **Politique criminelle commune (PCC)** représente depuis 2012 une approche très structurante de l'action de la police, et dont plusieurs axes recourent les constats du DLS et les priorités des CLS. Il faut citer notamment :

L'axe 1 – Lutte contre les violences

Il s'agit de poursuivre résolument la lutte contre toute forme de violence, tant dans les espaces privés que dans l'espace public, notamment contre les violences

domestiques, les violences d'appropriation, les violences gratuites, les violences fondées sur une discrimination, les violences contre les fonctionnaires et les violences commises par des auteurs se prétendant mineurs. Il s'agit en outre d'améliorer la prise en charge des victimes (...).

La problématique de la prise en charge des victimes, notamment de violences fondées sur une discrimination, invite par exemple à améliorer l'accueil des victimes de harcèlement de rue.

Axe 2 – Lutte contre la cybercriminalité

Il convient de consolider la lutte contre la cybercriminalité, en particulier contre les phénomènes d'extorsion, de pillage de données publiques ou privées, ainsi que de pédopornographie et d'autres infractions à caractère sexuel, notamment par le développement des compétences en la matière et la coopération régionale, nationale et internationale (...).

Le cyberharcèlement est un phénomène qui peut être très destructeur, en particulier chez les jeunes, pour qui les réseaux sociaux constituent une part importante de leur vie. Des actions de prévention sont ici nécessaires.

Axe 3 – Sécurité de la mobilité

Dans le domaine de la mobilité, la promotion de la sécurité des usagers et du respect des règles doit se poursuivre, ce qui implique de sécuriser les axes et voies de circulation, de détecter efficacement les infractions et d'en identifier les auteurs (...).

Le signal est important : la sécurité de la mobilité est un axe prioritaire. Au-delà de la promotion du respect et du rappel des règles, l'approche répressive est nécessaire pour la sécurité de tous les usagers.

Axe 6 – Mise en œuvre effective des sanctions et coordination des forces de police

(...) Il s'agit par ailleurs de renforcer la coordination, la cohérence et l'efficacité de l'engagement des polices municipales dans la mise en œuvre tant de la politique criminelle que des autres tâches de police.

Les polices municipales sont un partenaire dans le dispositif. Les objectifs des CLS permettent de faire le lien avec la PCC.

Axe 7 – Prévention et détection

Il s'agit de développer une stratégie active de prévention et de détection précoce des risques de commission d'infractions, s'adressant tant aux responsables des entités concernées des secteurs public et privé qu'aux auteurs et victimes potentiels, mise en œuvre par la police ou par ses partenaires, notamment dans les domaines des violences domestiques, de la corruption, des fraudes et de la cybercriminalité.

Cet axe est transversal et comporte des actions relevant de la prévention des violences, du harcèlement de rue en partenariat avec le BPEV, de la cybercriminalité et en particulier du cyberharcèlement, notamment par des interventions dans tous les cycles d'orientation du canton.

Le bilan de la PCC 2021-2023 sera livré à l'automne. Il y aura lieu de s'y référer. Ce bref rappel ici avait pour but de mettre en évidence la cohérence de la stratégie de la police entre les différents dispositifs que sont la PCC, les CLS et le DLS.

Recommandations générales du DLS 2023

Les recommandations de cette édition du DLS 2023 s'adressent principalement à la police cantonale et aux polices municipales. Il va de soi cependant que la réponse à l'insécurité n'est pas que policière et qu'elle requiert une approche globale impliquant de nombreux autres acteurs susceptibles de pouvoir jouer un rôle dans la prévention et œuvrer sur les causes à l'origine des problèmes de sécurité. Comme responsable de la sécurité, la police a un rôle central à jouer pour coordonner son action avec des partenaires. Cela peut se faire parfois de manière ad hoc, pour résoudre tel ou tel problème ponctuel, et d'autres fois de manière plus systématique dans le cadre de plans d'action concertés avec les acteurs pertinents pour lutter contre des problèmes de sécurité récurrents. L'approche partenariale en mode de résolution de problèmes est au cœur du métier de la police aujourd'hui et le DLS doit aussi servir à l'identification de thématiques où des approches transversales et coordonnées peuvent se construire par la suite.

Les agressions physiques et la violence

La lutte contre les violences physiques constitue le premier axe des priorités de la politique criminelle commune du canton depuis 2012 déjà. Le DLS permet de constater que ce phénomène est en baisse. Les délits contre l'intégrité des personnes enregistrés dans le DLS au chapitre de la petite et moyenne criminalité (PMC) sont passés d'un volume de 2'593 cas en 2013 à 1'839 cas désormais en 2022, soit une chute de 29%. Un premier recul avait été constaté en 2019 et celui-ci s'est poursuivi en 2022.

Les résidents constatent également moins de bagarres et violences verbales dans leur quartier en 2023 que dix ans plus tôt. En 2013, 60.4% des résidents en constataient ; en 2023, ils ne sont plus que 48.8% à le faire. Si les délits contre l'intégrité des personnes diminuent, en revanche, leur part dans l'ensemble de la petite et moyenne criminalité augmente progressivement depuis 2007. Elle formait 8.8% de l'ensemble des délits de la petite et moyenne criminalité en 2007 ; en 2022, elle en forme 13.3%.

Les résidents souhaitent que la police cantonale fasse de la problématique des agressions physiques et de la violence sa priorité numéro 1. Il s'agit en effet de la thématique qui recueille le plus grand nombre de mentions comme priorité cantonale, devant la lutte contre les cambriolages et les vols et la lutte contre la drogue et les scènes de drogue. En moyenne dans le canton, 25% des résidents en font leur priorité. Il s'agit avant tout d'une priorité dans l'espace le plus urbanisé de Genève. En Ville de Genève ou encore à Carouge, ce taux de mentions grimpe à près de 29%. Dans les quartiers des Pâquis et de Saint-Jean, ce taux s'élève même à 35%. Dans la

campagne genevoise, la grande priorité est au contraire la lutte contre les cambriolages et les vols.

La problématique des agressions physiques touche au premier chef les plus jeunes, qui sont également les plus victimisés. 21.4% des 15-24 ans ont été victimes d'une agression physique ou sexuelle ces derniers 5 ans. Ce sont également les 15-24 ans qui sont les plus nombreux à souhaiter que la police cantonale s'attèle à lutter contre cette problématique en priorité. 32.6% le font contre 16.8% des seniors de plus de 64 ans.

Recommandation 1 : Sachant que la lutte contre les agressions physiques et la violence restent prioritaires aux yeux des résidents, il s'agit de poursuivre l'effort déjà consenti afin que la baisse des violences physiques se poursuive notamment en ciblant les plus jeunes.

La délinquance juvénile

La prévention et la répression de la délinquance juvénile figurent dans le peloton de tête des thématiques devant devenir, aux yeux des résidents, la priorité de la police cantonale dans les zones les plus urbanisées de la périphérie de Genève où les taux de jeunes sont généralement élevés.

C'est ce que souhaitent 21.6% des résidents du Croissant urbain de Vernier, 18.3% des résidents de Meyrin-Cité, 16.8% des résidents de Lancy urbain et 12.8% des résidents de la zone urbaine de Plan-les-Ouates. Ailleurs dans le canton, cette problématique est jugée plus secondaire par les résidents.

A l'échelon du canton, les chiffres du sondage montrent que les jeunes de 15-24 ans sont la catégorie d'âge la plus victimisée en matière d'agressions physiques et sexuelles, de harcèlement de rue et de brigandages. Une récente étude au niveau suisse dévoile une tendance haussière de la délinquance chez les jeunes et rappelle que la délinquance juvénile est étroitement associée au phénomène de bandes de jeunes et de groupes de pairs.¹⁴ C'est principalement au sein de bandes que la délinquance juvénile a lieu. L'étude illustre la tendance haussière de cette délinquance à partir de chiffres tirés de sondages auprès des jeunes et de la Statistique policière de la criminalité (SPC) au niveau national. Selon cette dernière, au sein des 15-17 ans, les taux de délits de violence ont augmenté de 17%, les brigandages de 37% et les délits contre la propriété de 18% entre 2012 et 2021.

A Genève, les données de la SPC montrent que la part des prévenus mineurs pour des infractions au code pénal suisse (CPS) augmente. Elle passe de 6% en 2012 à 10% en 2022.

¹⁴ Haymoz Sandrine, Manzoni Patrick, Milani Riccardo, Biberstein Lorenz, Kamenowski Maria (2021). *Délinquance juvénile en Suisse. Principaux résultats de la 4ème vague de l'enquête internationale de délinquance juvénile.*

En 2012, la SPC ne recensait aucun prévenu mineur d'infractions à l'intégrité sexuelle. La proportion est passée de 7% en 2015 à 16 % en 2022. Pour les infractions à la vie et l'intégrité corporelle, la part des prévenus mineurs double entre 2012 et 2022. Elle était de 6% en 2012 et de 13% en 2022, année où le chiffre brut de prévenus est le plus élevé depuis 2011 (215 personnes mineures prévenues en 2022).

Recommandation 2 : Au vu de l'augmentation de la délinquance juvénile, il s'agit de cibler les groupes d'auteurs et de victimes à risque en mettant en place des programmes adaptés aux réalités locales, ainsi qu'aux pratiques des jeunes, et élaborés dans la concertation avec les acteurs de la prévention, y compris les polices municipales, pour juguler le phénomène.

Le harcèlement de rue : une prise en charge à co-construire

Harcèlement de rue et sentiment d'insécurité

Depuis 2020, le sondage mesure la prévalence du harcèlement de rue à partir de la question suivante : « Au cours des 5 dernières années dans le canton de Genève, avez-vous été victime de harcèlement de rue (sifflements, insultes, attouchements, regards appuyés, être suivi-e) y compris dans des établissements publics ? ». En 2023, 22.7% des résidents ont répondu en avoir fait l'objet sur 5 ans à Genève contre 23.7% trois ans plus tôt. 8 cas sur 10 concernent les femmes. En moyenne, 34.6% des femmes résidant à Genève ont été victimes de harcèlement de rue sur 5 ans et 16.4% sur les derniers 12 mois. Le taux de prévalence est très élevé chez les jeunes femmes de 15-24 ans : 75.9% d'entre elles en ont fait l'expérience sur 5 ans et 61.7% des 25-34 ans l'ont également fait, toujours sur 5 ans.

Les chiffres du DLS suggèrent que ce phénomène a des effets sur le sentiment d'insécurité. 49.1% des femmes de 15-24 ans ayant fait l'objet de harcèlement de rue ces derniers 5 ans sont insécurisées dans les rues de leur quartier le soir après 22h contre 35.3% de celles qui n'en ont pas été victimes. 34.4% de ces jeunes femmes mentionnent le risque d'agression et 31.1% le harcèlement de rue comme étant les principaux facteurs d'insécurité dans les lieux qu'elles jugent peu sûrs à Genève. Les gares et arrêts de transports publics, mais aussi les parkings souterrains ou encore la rue généralement sont des espaces insécurisants pour les jeunes femmes. Le DLS montre que les femmes de 15 à 24 ans sont l'un des segments de la population du canton les plus insécurisés. Seuls 70.1% d'entre elles jugent bonne la qualité de vie dans leur quartier contre 79.3% en moyenne dans le canton. Lutter contre le phénomène du harcèlement de rue est l'une des clefs pour rendre l'espace public plus sûr pour les jeunes femmes à Genève et améliorer leur cadre de vie.

Les mesures doivent mettre en évidence les impacts susmentionnés sur la qualité de vie des victimes de harcèlement de rue. Elles doivent s'inscrire dans le renforcement de la conscientisation du phénomène et de ses conséquences, par des actions de communication, d'éducation et de prise en charge collective des comportements inappropriés. La collaboration initiée entre la police et le Bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences (BPEV) doit se poursuivre et prendre en

compte les dispositifs et les actions déployés par les communes et les milieux associatifs :

Recommandation 3 : Déployer une véritable stratégie concertée de lutte contre le harcèlement de rue pour rendre l'espace public plus sûr, en particulier pour les jeunes femmes à Genève.

Harcèlement de rue et perception de la police

Les femmes de 15-24 ans, lesquelles présentent les taux les plus élevés de victimisation en matière de harcèlement de rue, estiment que la police municipale a un rôle à jouer dans la lutte contre le phénomène. Elles en font une des priorités principales de la police municipale. Près de 25% d'entre elles estiment que la lutte contre le harcèlement de rue devrait figurer en tête des priorités de la police municipale. 15% environ sont également de cet avis en ce qui concerne la police cantonale.

En matière de prestations policières, le DLS met en évidence des attentes qui ne sont pas toujours satisfaites. 15.3% des victimes de harcèlement de rue estiment que la police cantonale ne fait pas du bon travail contre 7% pour les autres. De la même manière, 22.3% des victimes de harcèlement de rue estiment que la police municipale ne fait pas du bon travail contre 13.5% pour les autres. Les plus jeunes femmes sont les moins satisfaites du contact avec la police cantonale comme avec la police municipale. Seuls 60% des femmes de 15-24 ans jugent satisfaisant le contact qu'elles ont eu avec la police cantonale ; 54.7% d'entre elles jugent satisfaisant le contact avec la police municipale. Ces chiffres sont très en dessous de la moyenne.

Une majorité des jeunes femmes est d'avis que la police ne traite pas tout le monde de la même manière. 56.5% partagent cet avis s'agissant de la police cantonale et 51.8% pensent de même s'agissant de la police municipale. Pratiquement la moitié d'entre elles (47.4%) jugent que la police cantonale discrimine les femmes en raison de préjugés sexistes. 50.4% pensent de même s'agissant de la police municipale. Au sein du groupe de personnes qui pensent que la police ne traite pas tout le monde de la même manière, 41% des victimes de harcèlement de rue considèrent que la police discrimine en fonction du genre contre 16.9% pour les autres.

Les polices, cantonale et municipales, sont interpellées par les victimes du harcèlement de rue. Il y a lieu de renforcer au sein des polices la compréhension du phénomène et de ses conséquences, d'abord sur les victimes, puis sur la perception de la police. L'accueil des victimes doit être amélioré: il s'agit d'offrir un espace d'écoute et d'orienter, le cas échéant, la personne concernée vers d'autres acteurs qui peuvent offrir des ressources en matière de soutien et de conseil (Bureau de promotion de l'égalité et de prévention - BPEV, réseau associatif, ...), en particulier en l'absence d'infraction. En cas d'infraction, la police cantonale a évidemment la responsabilité d'enregistrer la plainte. Dans ce contexte, le suivi et le bilan du dispositif mis en œuvre par la police de municipale de la Ville de Genève, par le biais des signalements via l'application *Genève en Poche*, permettront de mieux connaître le

phénomène ainsi que les besoins et les attentes des personnes qui signalent les cas de harcèlement de rue. Des réflexions et des analyses doivent être menées :

Recommandation 4 : La police doit améliorer ses prestations face à la problématique du harcèlement de rue notamment dans l'accueil des victimes.

Harcèlement de rue et attentes face à la police

En matière de prestations policières, les victimes de harcèlement de rue ont une préférence marquée pour les patrouilles pédestres de police : 50.9% en souhaitent en priorité contre 42.2% pour les autres. Les victimes de harcèlement considèrent plus souvent que les autres qu'une plus grande présence policière cantonale et municipale est une des solutions à l'insécurité.

D'autres mesures de prévention dite situationnelle, à savoir visant à améliorer la sécurité via l'aménagement urbain et les infrastructures, ont également les faveurs des victimes de harcèlement de rue. L'éclairage public est un exemple : 34.1% pour les victimes de harcèlement de rue contre 24.3% pour les autres estiment que c'est une solution à l'insécurité. Les victimes favorisent également les caméras de surveillance (36.8% pour les victimes de harcèlement de rue contre 28.3% pour les autres).

Depuis le 1^{er} DLS en 2004, la présence policière visible est la solution plébiscitée en tant que réponse à l'insécurité. Il n'est pas surprenant que les victimes de harcèlement de rue, particulièrement insécurisées, formulent la même attente tant à l'égard de la police cantonale que des polices municipales. Il s'agit d'examiner les opportunités de réponse face à un phénomène qui paraît diffus aussi bien temporellement que spatialement. Des analyses sont à mener pour cibler les lieux et les moments où une présence policière peut avoir des effets positifs. En parallèle, l'approche par la prévention situationnelle doit être intégrée :

Recommandation 5 : Pour prévenir le phénomène du harcèlement de rue, une approche combinant une présence accrue des patrouilles de police et des mesures de prévention situationnelle devrait être considérée sur les lieux et aux moments où le sentiment d'insécurité est élevé, comme aux abords des gares et arrêts de transports publics et des parkings publics souterrains.

Harcèlement de rue : un phénomène à mieux appréhender

Si les DLS 2020 et 2023 ont permis de cerner un peu mieux la problématique du harcèlement de rue dans le canton, beaucoup reste à faire pour bien comprendre ce phénomène même si d'autres études réalisées en Suisse apportent des éclairages

complémentaires.¹⁵ Une des recommandations du rapport sur le harcèlement sexuel du Conseil fédéral d'avril 2022 est de palier la déficience des données par des enquêtes périodiques auprès de la population. Cette recommandation est réitérée ici en suggérant d'ajouter au questionnaire de base des DLS une série de questions sur les formes que prend le harcèlement de rue, les lieux et moments où il se déroule principalement, le signalement et la dénonciation ainsi que l'expérience des victimes lors de la dénonciation à la police.

Vu la prévalence du phénomène, sans attendre le prochain DLS, une étude plus approfondie devrait être réalisée afin d'affiner les analyses et de proposer de nouvelles pistes de solutions. Une telle étude pourrait élaborer des cartes mentales du phénomène à partir d'entretiens en focus groupes avec des jeunes femmes et des minorités sexuelles afin de développer une meilleure compréhension de la territorialisation de la problématique à Genève. En la matière, le leadership revient sans doute au Bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences (BPEV), en collaboration avec les communes et les acteurs impliqués dans la thématique. La police cantonale et les polices municipales doivent être des parties prenantes. Il s'agit de :

Recommandation 6 : Réaliser de nouvelles études plus approfondies sur le harcèlement de rue dans le canton et développer le répertoire de questions sur ce phénomène pour les prochains DLS.

La prévention des accidents et la lutte contre les incivilités liées à la mobilité douce

La mobilité douce – par l'usage de vélos conventionnels ou électriques, ou encore d'autres engins motorisés ou non comme des trottinettes – a fortement augmenté depuis la pandémie du COVID. C'est également vrai des accidents impliquant ce type de véhicules. En 2022, le canton a recensé pas moins de 444 véhicules de cette catégorie impliqués dans des accidents avec blessés contre 272 trois ans plus tôt. C'est la seule catégorie de véhicules en augmentation concernant les accidents à Genève depuis 2019.

Le DLS a également permis d'observer que les incivilités dues à la mobilité douce sont en hausse, et qu'elles dérangent toujours plus les usagers de l'espace et de la voie publiques. Après la problématique de la drogue et celle des bagarres dans la rue, il s'agit même de la troisième forme d'incivilité à importuner le plus les résidents du canton. 53.8% des résidents se disent en effet « fortement » importunés par les vélos roulant sur les trottoirs.

¹⁵ Par exemple EyesUp, *Rapport biennal. Analyse des données recueillies sur le harcèlement sexuel en Suisse romande entre 2020 et 2022 & Recommandations*, Novembre 2022 ; voir aussi Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes et Secrétariat d'État à l'économie, *Harcèlement sexuel en Suisse. Etude*. 27 avril 2022.

Ces engins dérangent tout particulièrement les seniors. 73.4% d'entre eux se déclarent fortement importunés par les vélos incivils contre 37% des 15-24 ans par exemple. De plus, 73.5% des seniors sont fortement dérangés par les trottinettes et autres engins roulant dangereusement sur les trottoirs contre 30% des 15-24 ans. Les femmes sont les plus dérangées par ces phénomènes. 76.4% des femmes de plus de 64 ans le sont contre 69.2% des hommes. En raison de leur vulnérabilité exacerbée par l'âge dans un environnement changeant qu'ils maîtrisent de moins en moins, les incivilités de mobilité douce insécurisent les seniors : 47.3% des plus de 64 ans qui se disent fortement dérangés par les engins roulant dangereusement sur les trottoirs sont insécurisés le soir dans les rues de leur quartier contre 20.8% des seniors peu dérangés par ce phénomène. Importunés et insécurisés, les seniors sont également favorables à plus de répression des infractions de la circulation et de la mobilité douce. 28.8% d'entre eux le souhaitent contre 7% des 15-24 ans par exemple. 13.5% des femmes de plus de 64 ans et 10.7% des hommes du même âge souhaitent que la sécurité des piétons soit la grande priorité de la police municipale. Pour les plus jeunes, cette problématique est marginale. Seuls 3.3% des hommes de 15-24 ans et 2.6% des femmes du même âge sont d'avis que la sécurité des piétons doit primer dans l'agenda des polices municipales.

Le principal enjeu semble être de renforcer le respect, d'abord des règles, mais également des autres usagers de l'espace public :

Recommandation 7 : Mettre l'accent sur la prévention des risques liés à la mobilité douce au sein des programmes de sécurité routière dans les écoles et augmenter les opérations de sensibilisation et de contrôle notamment dans les zones de forte affluence de piétons.

Recommandations locales du DLS 2023

Les recommandations ci-après s'adressent aux six communes au bénéfice d'un contrat local de sécurité (CLS) et, comme telles, partenaires du DLS. Ces deux instruments (les DLS et les CLS) découlent de la volonté d'améliorer la réponse aux attentes des résidents par une réponse conjointe ou coordonnée entre les acteurs cantonaux et municipaux au niveau des forces de police et bien plus largement.

Plus généralement, il y a lieu de mentionner les réflexions en cours entre le canton et l'Association des communes genevoises (ACG) sur la problématique de la sécurité de proximité et sa déclinaison opérationnelle en termes de police de proximité. Les recommandations du DLS visent à renforcer l'action et la réponse sur le plan local, dans la configuration actuelle des compétences cantonales et municipales. Les enjeux sont indépendants de l'articulation des forces de police, présente ou future. Leur prise en charge pourra en revanche être impactée par les réflexions susmentionnées et les décisions qui en découleront.

Ville de Genève

Un territoire marqué par les incivilités et la demande d'intervention de police

Le DLS 2020 avait identifié le regroupement de quartiers de Plainpalais, de la Jonction et des Acacias comme présentant des signes de fléchissement au niveau de la sécurité et de la qualité de vie. Ce regroupement de quartiers, où les inégalités sociales sont creusées, faisait face à un niveau d'incivilités élevé à l'échelon de la ville. En 2023, la composition des zones d'étude a été légèrement modifiée et le quartier des Eaux-Vives a été rattaché à ce regroupement de quartiers, que l'on désigne dans cet opus comme la zone Eaux-Vives/ Plainpalais/Jonction.

Aujourd'hui, ce territoire continue de se démarquer des autres par des indicateurs de sécurité moins bons qu'ailleurs. Le taux de petite et moyenne criminalité pour 1'000 habitants y est plus élevé que dans les quartiers des Pâquis et de Saint-Jean. Le taux d'incivilités liées à la consommation de drogues est le plus élevé de la Ville (67.3% contre 59.9% en moyenne dans la Ville). Il en va de même du harcèlement de rue. 25.5% des résidents de la zone déclarent avoir été victimes de ce phénomène durant les derniers 5 ans contre 23.6% en moyenne dans la ville. Il s'agit de la zone avec le plus d'interventions sur appel au 117 pour 1'000 habitants de la ville. L'ensemble de ces problématiques affecte la qualité de vie. 70.6% l'estime bonne dans cette zone contre 78.3% en moyenne dans la Ville de Genève.

Si les Eaux-Vives, Plainpalais et la Jonction génèrent proportionnellement plus d'interventions sur appel qu'ailleurs, ce territoire n'est pas mieux couvert par des patrouilles pédestres que les Pâquis et Saint-Jean. Il l'est même légèrement moins. 55.2% des résidents de la zone aperçoivent des patrouilles pédestres cantonales entre plusieurs fois par mois et pratiquement tous les jours contre 60.4% aux Pâquis et à Saint-Jean. C'est également vrai pour les patrouilles municipales. 61.6% en voient entre plusieurs fois par mois ou pratiquement tous les jours contre 66% dans la zone des Pâquis et de Saint-Jean. Pourtant, dans la zone Eaux-Vives/Plainpalais/Jonction, près d'un résident sur deux souhaite en priorité des patrouilles pédestres et plus d'un sur dix souhaite un poste de quartier. Police-secours n'est la préférence que de 39.5% des résidents de cette même zone contre 43.2% en moyenne en Ville de Genève.

Dans un objectif d'efficacité, le déploiement de patrouilles de police, en particulier municipales, doit répondre à des objectifs ciblés spatio-temporels :

Recommandation 8 : Pour améliorer la qualité de vie dans la zone du DLS regroupant les quartiers des Eaux-Vives, de Plainpalais et de la Jonction, et vu le taux élevé d'incivilités dans ce périmètre, il y a lieu de renforcer le dispositif de sécurité de proximité dans la zone avec une présence accrue de patrouilles visibles.

La drogue : un phénomène visible et dérangeant

Les incivilités liées à la drogue dérangeant fortement les résidents et lutter contre ce phénomène est leur priorité numéro un. C'est surtout le cas dans la zone Eaux-Vives/Plainpalais/Jonction où le phénomène est plus souvent observé qu'ailleurs.

Dans ce périmètre, 55.8% des résidents constatant une problématique de drogue dans leur quartier se déclarent fortement importunés par le phénomène contre 46% dans la zone de Pâquis/Saint-Jean et 52.9% ailleurs dans la Ville. La lutte contre les agressions physiques et la lutte contre la drogue sont les deux grandes priorités des résidents des Eaux-Vives, de Plainpalais et de la Jonction. 21.7% jugent que la lutte contre la drogue devrait figurer en tête des priorités de la police cantonale contre 14.3% en moyenne en Ville de Genève. Si les priorités à l'égard de certaines thématiques, comme le harcèlement de rue ou la lutte contre les cambriolages, varient en fonction de l'âge des répondants, la problématique de la lutte contre la drogue reste stable : toutes les catégories d'âge des résidents de la zone Eaux-Vives/Plainpalais/Jonction sont du même avis. De plus, 34.2% des habitants considèrent que la lutte contre ce phénomène est la solution à l'insécurité dans leur quartier.

Face aux attentes des résidents par rapport à un phénomène installé de longue date dans certains points de fixation, l'action de la police doit se poursuivre pour éviter que les habitants ne développent le sentiment de vivre dans un quartier "abandonné" à lui-même, voire dans une zone de "non droit". L'action des forces de l'ordre se module selon l'objectif visé. Pour éviter de donner le sentiment que le trafic se déroule en toute impunité, il est nécessaire d'assurer une présence visible, en uniforme, de la police cantonale et de la police municipale. De son côté, en civil, la police judiciaire mène des enquêtes destinées à déstabiliser les réseaux et cible les grossistes et semi-grossistes en amont de la chaîne de distribution. Cette action forcément confidentielle, invisible pour le grand public, a des effets positifs à plus long terme sur la réalité quotidienne de la drogue dans les quartiers. De plus, des actions de police intensive font partie du répertoire d'actions pour marquer une présence forte et visible sur le territoire. L'hypercentre de la Ville de Genève a été le théâtre de plusieurs opérations de ce type au milieu des années 2010 (Figaro, ALPHA, ...). Ces opérations apportent à court terme un répit pour les résidents des quartiers. Elles sont généralement suivies d'une présence visible de patrouilles régulières qui en prolongent les effets. La stratégie de lutte contre la drogue est donc multimodale puisant dans un répertoire d'actions qui sont souvent menées en parallèle par différents services. La visibilité des patrouilles est une composante importante de cette stratégie notamment lorsque de nouveaux phénomènes émergent. C'est le cas aujourd'hui avec le regroupement de consommateurs de crack qui interpelle les résidents et les insécurise. Il faut finalement rappeler que la stratégie policière s'insère elle-même dans un dispositif plus large dit des quatre piliers (prévention, réduction des risques, traitement, répression) et implique une coordination des mesures de différents acteurs pour atteindre concomitamment une série d'objectifs dont des objectifs socio-sanitaires.

Recommandation 9 : La lutte contre la drogue devrait faire partie des priorités de la police cantonale notamment dans la zone des Eaux-Vives, de Plainpalais et de la Jonction.

Harcèlement de rue : une priorité dans ce territoire

La lutte contre le harcèlement de rue est la troisième thématique la plus fréquemment mentionnée comme devant être une priorité municipale par les résidents de la zone des Eaux-Vives/Plainpalais/Jonction. Il s'agit de la priorité principale des femmes résidant dans ce périmètre. C'est également dans cette zone que le taux de harcèlement de rue est le plus élevé en Ville de Genève. 63.5% des résidents de la zone ayant fait l'objet de harcèlement de rue plébiscitent les patrouilles pédestres comme mode privilégié de présence policière contre 44.8% pour les autres.

Il s'agit de tirer profit de l'analyse des données existantes, notamment des signalements collectés via l'application *Genève en poche*, afin d'orienter les actions sur des lieux ou à des moments spécifiques, tout en gardant à l'esprit que les données ne dessinent que la pointe de l'iceberg :

Recommandation 10 : Sensibilisées à la problématique du harcèlement de rue, les patrouilles pédestres municipales devraient être renforcées dans le périmètre des Eaux-Vives, de Plainpalais et de la Jonction.

Vernier

La présence policière : une priorité dans le Croissant urbain pour rassurer et cibler notamment la délinquance juvénile, les incivilités et les violences

Les patrouilles pédestres restent la priorité des résidents du Croissant urbain de Vernier : 44.7% privilégient ce mode de présence policière, 17.3% souhaitent également une présence permanente sous la forme d'un poste de police de quartier et 38% souhaitent plutôt une intervention d'urgence rapide lorsqu'ils appellent la police. Cette préférence pour les patrouilles pédestres s'explique avant tout par un sentiment d'insécurité plus élevé qu'ailleurs dans le canton. 35.8% des résidents se déclarent en effet insécurisés dans le Croissant urbain de Vernier contre 28.9% en moyenne dans le canton. Au Lignon, le taux d'insécurisés s'élève même à 53.4%. Bien que cette demande soit forte, la police cantonale organise peu de patrouilles pédestres dans la zone du Croissant urbain si l'on en croit ce qu'observent les résidents. 66% des résidents du Croissant voient moins d'une fois par mois des patrouilles pédestres cantonales dans leur quartier. La police municipale en organise à peine plus puisque plus de 50% des résidents du Croissant urbain déclarent en voir moins d'une fois par mois. 5.4% des résidents du Croissant urbain de Vernier voient des patrouilles pédestres municipales presque tous les jours contre 16.7% à Meyrin-Cité, 11.4% aux Eaux-Vives, Plainpalais et Jonction, 11.2% à Carouge historique ou encore 8.7% à Plan-les-Ouates urbain. On sait que la présence policière sous forme de patrouilles pédestres rassure les résidents. Le Croissant urbain de Vernier n'échappe pas à la règle : 11.1% des résidents de cette zone qui aperçoivent pratiquement tous les jours des patrouilles pédestres cantonales se déclarent insécurisés contre 46.2% pour celles et ceux qui en perçoivent moins d'une fois par mois. L'image de la police pâtit de cette présence visible plus faible qu'ailleurs. Toujours dans le Croissant urbain, celles et ceux qui ne voient jamais ou moins d'une fois par mois de patrouilles pédestres municipales dans leur quartier à Vernier sont

24.5% à juger mauvais le travail de la police municipale contre 6.7% dans le segment de celles et ceux qui en voient pratiquement tous les jours ou une à deux fois par semaine.

L'intensification des patrouilles pédestres fait partie des objectifs du dispositif du CLS 2023 et, si l'on se réfère aux attentes exprimées dans le DLS 2023, cette mesure sera bien accueillie surtout dans le Croissant urbain de la commune où elles devraient, idéalement, se concentrer. Les patrouilles pédestres seront certainement appréciées des groupes vulnérables de la population comme les seniors ou encore les jeunes femmes victimes de harcèlement de rue. Ces patrouilles pédestres devraient cibler ces groupes vulnérables et les auteurs d'incivilités, de violences et le phénomène de bandes de jeunes à l'origine de la majeure partie de la délinquance juvénile.

Tout en rappelant qu'une approche intégrée et partenariale (Contrat de quartier, correspondants de nuit, travail social hors murs, etc.) est seule à même d'améliorer durablement la sécurité, la police pourra y contribuer à travers une plus grande présence policière sous forme de patrouilles pédestres :

Recommandation 11 : Intensifier les patrouilles pédestres de police, prioritairement municipales, dans le périmètre du Croissant urbain en ciblant les groupes à risque et les personnes vulnérables.

Les incivilités liées à la mobilité douce en ligne de mire

Vernier enregistre un recul de près de moitié de la criminalité depuis 2007. Les incivilités elles aussi fléchissent. L'exception vient des incivilités liées à la mobilité douce qui, comme ailleurs dans le canton, progressent. Le degré de nuisance de ces incivilités grimpe lui aussi. En 2020, 77% des résidents du Croissant urbain constataient des trottinettes et autres engins roulant dangereusement sur les trottoirs. En 2023, 82.2% le font. L'augmentation est similaire dans le reste de la commune.

Au vu de la géographie éclatée ou polycentrique de la commune, le traitement de ces incivilités nécessitera une analyse de leurs formes ainsi que de leurs lieux et moments d'occurrence afin de mener des actions ciblées et aussi efficaces que possible :

Recommandation 12 : Le renforcement de la lutte contre les infractions à la circulation routière prévu dans le nouveau CLS 2023 de Vernier devrait inclure une priorité sur la lutte contre les infractions liées à la mobilité douce.

Harcèlement de rue : une recommandation générale à prioriser à Vernier

Autre phénomène en hausse à Vernier : le harcèlement de rue. Le taux de prévalence mesuré sur 5 ans passe de 20.5% en 2020 à 25.7% en 2023. Comme ailleurs dans le canton, la problématique touche en priorité les jeunes femmes de 15-24 ans (81.1%) et celles de 24-35 ans (65%). Les chiffres du DLS abondent dans le sens du nouveau contrat local de sécurité de Vernier, qui fait de la lutte contre le harcèlement de rue l'un des trois objectifs prioritaires de sa collaboration avec le canton.

Il s'agit de s'inspirer de la présentation de la problématique du harcèlement de rue et des recommandations qui en découlent, ainsi que de tirer profit des autres expériences communales, voire de s'y associer :

Recommandation 13 : Pour faire face à un phénomène en hausse, renforcer les mesures partenariales de lutte contre le harcèlement de rue.

Carouge

Harcèlement de rue : une priorité aussi à carouge

Carouge n'échappe pas à la problématique du harcèlement de rue. C'est même la commune qui enregistre le taux le plus élevé de harcèlement de rue à l'échelle cantonale. 27.3% des résidents de la commune en ont été victimes sur 5 ans contre 22.7% en moyenne dans le canton. Le taux de prévalence est plus élevé dans la zone dite du reste de Carouge (30.4%) que dans le centre historique de Carouge (24.3%). 43.1% des femmes de la commune en ont été victimes sur 5 ans. Pour les femmes, le harcèlement de rue est, avec la crainte des agressions physiques ou sexuelles et la problématique de la drogue, l'une des trois causes principales du sentiment d'insécurité. 32.8% des femmes de 15-34 ans estiment que le risque d'agression physique ou sexuelle est la 1^{ère} cause de leur insécurité et 28.6% disent de même du harcèlement de rue. Les attentes des femmes en matière de réponse municipale au harcèlement de rue sont fortes. Avec 12.9% de mentions, la lutte contre le harcèlement est la troisième thématique la plus fréquemment mentionnée comme priorité pour la police municipale par les femmes. C'est de loin la thématique prioritaire des femmes de la catégorie d'âge des 15-34 ans. 33.5% d'entre elles placent cette lutte en tête des priorités de la police municipale à Carouge. Les victimes de harcèlement de rue privilégient également l'éclairage public et les caméras de surveillance comme solutions à l'insécurité. A l'échelon de la commune, 34.9% des victimes de harcèlement considèrent que les caméras de surveillance sont une solution contre 26.4% chez les autres. 39.9% des victimes de harcèlement de rue sont également d'avis qu'un meilleur éclairage public contribuerait à la sécurité contre 21.4% chez les autres.

L'analyse devra être approfondie afin d'apporter les réponses plus ciblées selon les lieux et les moments. Il s'agit, comme pour Vernier, de s'inspirer de la présentation de la problématique du harcèlement de rue et des recommandations qui en découlent, de tirer profit des autres expériences communales, voire s'y associer pour :

Recommandation 14 : Formuler un plan d'action contre le harcèlement de rue, incluant des mesures de prévention situationnelle, et des patrouilles pédestres portant une attention particulière au harcèlement, sur l'ensemble du territoire.

Une action nécessaire concentrée sur les Tours de Carouge

De l'avis des répondants au sondage, les quartiers de La Praille, des Acacias ainsi que les Tours de Carouge sont des zones plus problématiques d'un point de vue

sécuritaire. Comme en 2020, ce sont les résidents des Tours de Carouge qui notent le moins bien la sécurité dans la commune. Le sentiment d'insécurité est plus élevé que la moyenne dans ce quartier. Avec 82 entretiens, l'échantillon de données de sondage dans le quartier des Tours de Carouge est faible et ne permet que de dégager des tendances. Ce quartier semble cependant faire état d'une présence plus fréquente qu'ailleurs de groupes de personnes irrespectueuses occupant des espaces communs ainsi que de bagarres à répétition. La police a déjà ciblé ce quartier avec une présence accrue sous forme de patrouilles pédestres. Elle doit continuer à le faire pour répondre aux attentes des résidents du quartier en matière de lutte contre la délinquance juvénile, la délinquance de rue et la lutte contre les agressions.

Recommandation 15 : Intensifier la présence policière dans le quartier des Tours de Carouge avec pour objectif de faire diminuer la délinquance juvénile, la délinquance de rue et lutter contre les agressions .

Lancy

En matière de petite et moyenne criminalité, Lancy est proche des taux constatés à Meyrin et Vernier et participe à la baisse de ce type de criminalité depuis une dizaine d'années. Lancy progresse également dans sa lutte contre les incivilités qui, à de rares exceptions près, sont en baisse si l'on se fie au constat qu'en font les résidents. Le recul est parfois important, comme pour la problématique de la consommation de drogue dans la rue. 57.6% des résidents en constataient en 2020 ; ils ne sont plus que 45.5% à le faire en 2023. Le phénomène des violences verbales et bagarres dans la rue est également en diminution. 52.9% en constataient en 2020 ; 39.7% le font désormais. Grâce à ces dynamiques, le sentiment d'insécurité baisse et la qualité de vie progresse dans la commune.

Appliquer les recommandations générales, en particulier dans la zone urbaine

Les recommandations générales du DLS pour le canton s'appliquent également à Lancy, prioritairement dans la zone urbaine de Lancy. L'usage de trottinettes et autres engins circulant dangereusement sur les trottoirs est en hausse à Lancy. Comme ailleurs dans le canton, ces incivilités dérangent fortement les résidents de la commune et tout particulièrement les seniors et les femmes.

Lancy fait également face à un taux de prévalence du harcèlement de rue supérieur à la moyenne cantonale. Le taux est légèrement plus élevé dans la zone urbaine de Lancy (25.5%) que dans le Reste de Lancy (23.6%). Cette problématique est en partie responsable du sentiment d'insécurité dans la zone urbaine et la lutte contre ce phénomène figure en tête des priorités souhaitées par les femmes pour la police municipale.

Recommandation 16 : En priorité, appliquer les recommandations générales du DLS en matière de lutte contre les agressions et les violences, la délinquance juvénile, l'usage incivil des engins de mobilité douce et la lutte contre le harcèlement de rue.

La drogue reste une priorité des résidents

Bien que la problématique de la drogue soit en recul à Lancy, les résidents de Lancy urbain estiment que la répression de la vente et la consommation de drogues dans la rue est susceptible d'améliorer la sécurité dans la commune. C'est la mesure la plus fréquemment citée à Lancy urbain (38.7%), après une augmentation de la présence de policiers cantonaux (40.9%). Les résidents de Lancy urbain sont également d'avis que c'est à la police cantonale de traiter en priorité ce problème. La lutte contre la drogue et les scènes de drogue figure parmi les quatre thématiques que les résidents souhaiteraient voir traitées par la police cantonale en priorité. 16% des résidents le souhaitent contre 11.7% trois ans plus tôt.

L'objectif est d'identifier les éventuels lieux de concentration de vente et de consommation de drogues sur l'espace public lancéen. Ici également, la portée et l'articulation du dispositif peut varier selon la stratégie d'intervention. Il se peut qu'une présence de la police judiciaire pour des enquêtes apporte des réponses au niveau local sans que le citoyen n'observe une présence massive de policiers.

Toutefois, cette présence, cantonale et municipale, sera à l'évidence nécessaire à plus long terme pour maintenir et consolider la perception que le territoire n'est pas laissé à l'abandon.

Recommandation 17 : Déployer des opérations de la police cantonale de lutte contre la drogue et les scènes de drogue à Lancy et plus particulièrement à Lancy urbain et assurer ensuite une présence de la police municipale.

La violence, la délinquance juvénile, la délinquance de rue et les incivilités comme priorités

Même si les violences verbales et les bagarres sont de moins en moins souvent constatées par les résidents à Lancy, que les volumes de délits contre l'intégrité des personnes diminuent depuis le pic de 2013 dans la commune et que ces taux se situent dans la moyenne des zones urbaines comparables à Genève, les résidents de Lancy, y compris de la zone du Reste de Lancy, ont des attentes fortes en matière de lutte contre les agressions physiques et la violence. C'est la grande priorité dans la commune. Dans la zone urbaine de Lancy, la lutte contre la délinquance et la lutte contre les vols et les cambriolages arrivent en deuxième position dans l'ordre de priorités en matière de thématiques cantonales. Les incivilités, la délinquance de rue et la délinquance juvénile sont des thématiques prioritaires auxquelles les résidents de Lancy urbain souhaiteraient voir également la police municipale s'atteler. L'analyse de ces phénomènes doit être approfondie et renouvelée régulièrement afin de planifier des opérations et cibler la présence policière et nécessite un travail en partenariat avec les acteurs de la prévention pour trouver des solutions à long terme.

Recommandation 18 : Insérer la lutte contre les agressions physiques et la violence et la délinquance juvénile dans les objectifs prioritaires du CLS de Lancy.

Des attentes en matière de visibilité de la police municipale

En matière de présence policière sous forme de patrouilles pédestres, celles-ci ne sont pas très fréquentes selon les résidents. 19.9% des résidents de Lancy urbain en voient au moins une fois par semaine tandis que 22% des résidents du Reste de la commune en aperçoivent à ce rythme. Les patrouilles pédestres cantonales sont rares à Lancy (environ 10% dans les deux zones en voient au moins une fois par semaine dans leur quartier). En Ville de Genève, à Carouge et à Meyrin, les patrouilles pédestres sont beaucoup plus fréquentes. Et ce type de patrouille correspond à une demande notamment de la zone urbaine de Lancy. 47.3% des résidents de ce territoire en souhaitent contre 45.6% pour les secours d'urgence et 7.1% pour les postes de quartier. Dans le Reste de la commune, 42.8% souhaitent des patrouilles pédestres, 13.8% accordent leur préférence à un poste de quartier et 43.4% souhaitent avant tout une intervention rapide sur appel. Notons aussi pour finir que les résidents de Lancy souhaitent en priorité une plus grande présence de policiers municipaux sur le terrain et qu'ils jugent que c'est la meilleure solution aux problèmes de sécurité rencontrés dans la commune.

L'enjeu, comme cela a été déjà souligné pour d'autres recommandations, consiste à analyser les attentes, ainsi que les données plus objectives, afin d'orienter les patrouilles avec des objectifs ciblés :

Recommandation 19 : Augmenter la présence policière municipale sur le terrain notamment à travers des patrouilles pédestres en priorité dans l'espace le plus urbanisé de la commune.

Meyrin

Une présence policière municipale payante

La police municipale de Meyrin assure une présence importante dans les quartiers de Meyrin sous forme de patrouilles pédestres. Elle pratique plus que les autres communes cette forme de patrouille : 35% des résidents constatent des patrouilles pédestres plus d'une fois par semaine dans leur quartier à Meyrin contre 16% à Vernier ou 18.5% à Plan-les-Ouates par exemple. 42.5% des résidents de la zone de Meyrin Cité aperçoivent des patrouilles pédestres au moins une fois par semaine. Aucune autre zone à Genève n'est couverte de cette manière. Cette forme de patrouille correspond aux souhaits des résidents de Meyrin Cité et contribue à la bonne image de la police à Meyrin. La police municipale de Meyrin est celle qui recueille le plus d'avis positifs dans le canton. Notons qu'à Meyrin-Cité, près de 20% des résidents de la zone aperçoivent également des patrouilles pédestres cantonales au moins une fois par semaine.

Recommandation 20 : Poursuivre le programme de patrouilles pédestres à Meyrin-Cité.

Les craintes et les attentes des femmes

De l'avis des répondants au sondage, les quartiers de Champs-Fréchet et de la Prulay sont les moins sûrs dans la commune. A Meyrin, les femmes disent redouter une agression physique ou sexuelle avant tout (21.8%). Elles mentionnent également souvent la problématique de la drogue (14.9%) et le harcèlement de rue (14.5%) comme étant des facteurs d'insécurité pour elles. 37.8% des jeunes femmes de 15-24 ans à Meyrin souhaitent que la police municipale fasse de la lutte contre le harcèlement de rue sa priorité. Les types de lieux les plus insécurisants pour les femmes sont, dans l'ordre à Meyrin, les gares/arrêts de transports publics (44.1%), les parkings souterrains (38.1%), la rue (20.7%) et les parcs publics (19.4%). Ce sont les plus jeunes femmes, de 15-24 ans, qui sont les plus insécurisées aux abords et dans les gares/arrêts de transports publics. 51.3% d'entre elles le déclarent. Les parkings souterrains sont quant à eux insécurisants pour l'ensemble des femmes.

Les chiffres du DLS suggèrent que les victimes de harcèlement de rue sont moins satisfaites que les autres du dernier contact qu'elles ont eu avec la police cantonale et la police municipale. Par exemple, 48.7% des femmes victimes de harcèlement de rue se déclarent insatisfaites du contact avec la police cantonale contre 25% pour les autres. 44.8% des femmes victimes de harcèlement de rue se déclarent insatisfaites du contact avec la police municipale à Meyrin contre 25% pour les autres. Ces chiffres ne sont pas particuliers à Meyrin et pointent du doigt les attentes en matière de traitement par la police du phénomène. 33.3% des victimes de harcèlement de rue qui estiment que la police municipale ne traite pas tout le monde de la même manière jugent que cela tient à des préjugés sexistes contre 17.3% pour les autres. Les chiffres sont pratiquement identiques pour la police cantonale.

Il faut rappeler ce qui a été dit pour la recommandation générale portant sur le harcèlement de rue. Les polices, cantonale et municipales, sont interpellées par les victimes. Il y a lieu de renforcer au sein des polices la compréhension du phénomène et de ses conséquences, d'abord sur les victimes, puis sur la perception de la police. L'expérience et les bilans des autres communes et polices municipales doivent contribuer à des actions meyrinoises. Des réflexions et des analyses doivent être menées :

Recommandation 21 : Sensibiliser la police municipale à la problématique du harcèlement de rue et améliorer l'accueil des victimes, tout en faisant du harcèlement une priorité pour les patrouilles pédestres notamment aux arrêts des transports publics, aux abords des parkings souterrains ainsi que dans les parcs publics.

Plan-les-Ouates

D'un contexte "villageois" vers un contexte plus urbain

En matière de sécurité, Plan-les-Ouates reste une commune privilégiée. Le taux de petite et moyenne criminalité est deux fois moins élevé que dans la commune voisine de Carouge. Les taux d'interventions sur appel au 117 sont moitié moins élevés qu'en

Ville de Genève. Le taux de résidents s'estimant en insécurité lorsqu'ils marchent seuls dans les rues de leur quartier après 22h est l'un des moins élevés des communes étudiées par le DLS.

Le DLS 2023 apporte un nouvel éclairage sur Plan-les-Ouates en montrant que, tendanciellement, la zone la plus urbanisée de la commune tend à se rapprocher des indicateurs d'autres secteurs urbanisés du canton. Avec 28.2% d'insécurisés, la zone urbaine de Plan-les-Ouates se situe dans la moyenne cantonale et se rapproche du taux de Lancy, Meyrin ou la Ville de Genève (environ 29%). Avec un taux de 45.8% pour le constat de vente ou consommation de drogue, la zone urbaine de Plan-les-Ouates se rapproche du taux de 47.6% dans la zone urbaine de Lancy.

En quelque sorte, la problématique des accidents de la circulation n'est plus le seul trait saillant de l'insécurité dans la commune. Dans la zone urbaine comme dans la zone rurale, les accidents de la circulation étaient encore à l'origine de près d'une intervention sur quatre à Plan-les-Ouates encore en 2016. Désormais, les incivilités ont pris le relais. 32.5% des interventions dans la campagne de la commune et 27.4% dans sa zone urbaine ont été causées par des incivilités. Dans la zone urbaine de Plan-les-Ouates, en 2022, il y a eu presque 59 interventions sur appel au 117 pour 1'000 habitants. C'est à peu de chose près l'équivalent du taux de Lancy (62.3 interventions sur appel pour 1'000 habitants). L'urbanisation d'une partie de la commune la rapproche, en termes de problématiques sécuritaires, d'autres communes de densité démographique similaire. La réponse, tant sur le plan de la sécurité que sans doute de l'action sociale, doit appréhender cette spécificité pour anticiper les problèmes potentiels émergents et futurs.

Cette édition du DLS montre que la commune connaît des taux élevés d'incivilités liées à la mobilité douce et qu'elle n'est pas exempte d'une problématique de harcèlement de rue dans sa zone urbaine, à l'instar des autres communes urbaines genevoises. Aujourd'hui, la police municipale de Plan-les-Ouates pratique assez peu les patrouilles pédestres et ses interventions hors cadre du CLS concernent avant tout les affaires de circulation routière (59%). Les chiffres du DLS 2023 semblent indiquer que l'espace urbain de Plan-les-Ouates se transforme et que cela pourrait se traduire à l'avenir par de nouvelles demandes en matière de police. L'image de la police municipale dépendra de sa faculté à s'adapter à des demandes désormais complexes et différenciées entre sa partie urbaine et sa partie rurale. Aujourd'hui, 20% de résidents dans le périmètre urbain de la commune se déclarent insatisfaits du travail de la police municipale contre 10% seulement dans sa portion rurale. La sécurité est devenue un enjeu dans la partie urbaine de la commune alors qu'elle est une problématique marginale dans sa portion rurale. Dans l'espace urbain de la commune, les thèmes montants sont la lutte contre l'incivilité, la prévention de la délinquance juvénile et la prévention de la délinquance de rue. Pour les femmes de 15-34 ans, la lutte contre le harcèlement de rue est une priorité et elles souhaiteraient voir la police municipale s'investir dans cette problématique.

Recommandation 22 : Tenir compte d'une demande de services plus complexe, segmentée en fonction des groupes sociaux, et d'une problématique de sécurité de plus en plus caractéristique des zones urbaines du canton.

Table des matières détaillée

TABLE DES MATIERES	2
PREFACE DE LA CONSEILLERE D'ETAT CHARGÉE DU DÉPARTEMENT DES INSTITUTIONS ET DU NUMÉRIQUE ...	3
PREFACE DE LA COMMANDANTE DE LA POLICE	5
RESUME EXECUTIF	6
INTRODUCTION	33
DES DIAGNOSTICS LOCAUX DE SECURITE DEPUIS 2004	33
STRUCTURE DU RAPPORT	33
LE SONDAGE ET LES NIVEAUX D'ANALYSE.....	35
LES AUTEURS DU DLS	38
CHAPITRE 1. LE CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE DES COMMUNES DU DLS	39
LE PROFIL DES COMMUNES	39
LES INEGALITES SOCIALES	40
LA COHESION SOCIALE.....	40
LE CONTROLE SOCIAL	41
LA QUALITE DE VIE.....	43
CHAPITRE 2. LA SECURITE PUBLIQUE EN CHIFFRES : CRIMINALITE, ACCIDENTS DE LA CIRCULATION ET INCIVILITES	45
LA PREVALENCE DE LA VICTIMISATION SELON LES DONNEES DE SONDAGE	45
LES STATISTIQUES DE LA PETITE ET MOYENNE CRIMINALITE	49
LE HARCELEMENT DE RUE	55
LA CYBERCRIMINALITE.....	57
LES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION.....	61
LES INCIVILITES	67
<i>Quelles incivilités dérangent à Genève ?</i>	67
<i>Exposition aux incivilités</i>	71
CHAPITRE 3. L'ACTION DE LA POLICE	76
L'ORGANISATION POLICIERE CANTONALE.....	76
LE DISPOSITIF DE SECURITE DE PROXIMITE ET LES CLS	76
<i>Doctrine et bases légales</i>	76
<i>Les Contrats locaux de sécurité</i>	77
<i>Dispositif de la police cantonale</i>	79
<i>Dispositif des polices municipales</i>	80
<i>Entreprises de sécurité privée : missions de surveillance</i>	81
LES INTERVENTIONS POLICIERES A LA SUITE D'UN APPEL (117)	82
LA PRESENCE POLICIERE OBSERVEE PAR LES RESIDENTS.....	90
LES CONTACTS AVEC LA POLICE.....	94
<i>Des contacts moins fréquents</i>	94
CHAPITRE 4. LA DENONCIATION	97
CHAPITRE 5. LE REGARD DES RESIDENTS SUR LA SECURITE	101
LA POSITION DE LA SECURITE DANS LES PREOCCUPATIONS DES RESIDENTS	101
L'EVALUATION DU NIVEAU DE SECURITE A GENEVE.....	104
L'OPINION SUR L'EVOLUTION DE LA SECURITE	105
LE SENTIMENT D'INSECURITE	106

LE PROFIL DES INSECURISES	108
LA TERRITORIALISATION DE L'INSECURITE	112
CHAPITRE 6. LA PERCEPTION DE LA POLICE.....	122
L'IMAGE DE LA POLICE.....	122
LA SATISFACTION AVEC LA POLICE POUR UNE PLAINTE/DENONCIATION OU LORS D'UN CONTACT.....	126
LA SATISFACTION A L'OCCASION D'UN CONTACT AVEC LA POLICE.....	128
LA DEONTOLOGIE POLICIERE.....	131
CHAPITRE 7. LES ATTENTES DE LA POPULATION EN MATIERE DE PRESTATIONS POLICIERES.....	135
LES PREFERENCES DES RESIDENTS EN MATIERE DE METHODE DE TRAVAIL	135
LES THEMATIQUES PRIORITAIRES DE LA POLICE CANTONALE ET DES POLICES MUNICIPALES SELON LES SOUHAITS DES RESIDENTS ..	138
PRIORITES POUR LA POLICE CANTONALE.....	138
PRIORITES POUR LA POLICE MUNICIPALE	143
LES MESURES PRECONISEES PAR LES RESIDENTS POUR AMELIORER LA SECURITE A GENEVE.....	146
CHAPITRE 8. RECOMMANDATIONS.....	149
RETOUR SUR LES RECOMMANDATIONS GENERALES DU DLS 2020	149
<i>Harcèlement de rue</i>	149
<i>Mobilité</i>	151
<i>Incivilités</i>	152
RETOUR SUR LES RECOMMANDATIONS LOCALES DU DLS 2020 ET LE SUIVI PAR COMMUNE.....	152
RECOMMANDATIONS GENERALES DU DLS 2023	157
<i>Les agressions physiques et la violence</i>	157
<i>La délinquance juvénile</i>	158
<i>Le harcèlement de rue : une prise en charge à co-construire</i>	159
Harcèlement de rue et sentiment d'insécurité	159
Harcèlement de rue et perception de la police	160
Harcèlement de rue et attentes face à la police	161
Harcèlement de rue : un phénomène à mieux appréhender.....	161
<i>La prévention des accidents et la lutte contre les incivilités liées à la mobilité douce</i>	162
RECOMMANDATIONS LOCALES DU DLS 2023	163
<i>Ville de Genève</i>	164
Un territoire marqué par les incivilités et la demande d'intervention de police	164
La drogue : un phénomène visible et dérangeant	164
Harcèlement de rue : une priorité dans ce territoire.....	166
<i>Vernier</i>	166
La présence policière : une priorité dans le Croissant urbain pour rassurer et cibler notamment la délinquance juvénile, les incivilités et les violences	166
Les incivilités liées à la mobilité douce en ligne de mire	167
Harcèlement de rue : une recommandation générale à prioriser à Vernier	167
<i>Carouge</i>	168
Harcèlement de rue : une priorité aussi à carouge.....	168
Une action nécessaire concentrée sur les Tours de Carouge.....	168
<i>Lancy</i>	169
Appliquer les recommandations générales, en particulier dans la zone urbaine	169
La drogue reste une priorité des résidents	170
La violence, la délinquance juvénile, la délinquance de rue et les incivilités comme priorités.....	170
Des attentes en matière de visibilité de la police municipale.....	171
<i>Meyrin</i>	171
Une présence policière municipale payante	171
Les craintes et les attentes des femmes	172
<i>Plan-les-Ouates</i>	172
D'un contexte "villageois" vers un contexte plus urbain.....	172

TABLE DES MATIERES DETAILLEE	174
TABLE DES ILLUSTRATIONS	177

Table des illustrations

TABLEAU 1: DEMOGRAPHIE DANS LES COMMUNES DU CANTON DE GENEVE (2022)	39
TABLEAU 2 : LES INEGALITES DANS LES COMMUNES DU DLS	40
TABLEAU 3: EVOLUTION DE LA COHESION SOCIALE DANS LE CANTON DE GENEVE (EN %, 2007-2023).....	41
TABLEAU 4 : LA COHESION SOCIALE DANS LES COMMUNES ET ZONES DU DLS (EN %, 2023)	41
TABLEAU 5 : EVOLUTION DU CONTROLE SOCIAL (INCIVILITES) DANS LE CANTON (EN %, MOYENNE CANTONALE 2007-2023)	42
TABLEAU 6 : CONTROLE SOCIAL DANS LES COMMUNES ET ZONES DU CANTON DE GENEVE (EN %, 2023).....	42
TABLEAU 7 : EVOLUTION DES COMPORTEMENTS DES RESIDENTS DANS LE CAS DE SUSPICION DE CAMBRIOLAGE CHEZ UN VOISIN DANS LE CANTON DE GENEVE (2007-2023) (EN %, MOYENNE CANTONALE, REPONSES MULTIPLES)	43
TABLEAU 8 : LES COMPORTEMENTS DES RESIDENTS EN CAS DE SUSPICION DE CAMBRIOLAGE CHEZ LES VOISINS DANS LES COMMUNES ET ZONES DU CANTON DE GENEVE (EN %, REPONSES MULTIPLES, 2023).....	43
TABLEAU 9: EVOLUTION DE LA QUALITE DE VIE DANS LE CANTON DE GENEVE (EN %, 2007-2023)	44
TABLEAU 10 : LA QUALITE DE VIE DANS LES COMMUNES DU DLS (EN %, MOYENNES COMMUNALES, 2023)	44
TABLEAU 11 : EVOLUTION DES TAUX DE CAMBRIOLAGES (AVEC TENTATIVES), BRIGANDAGES (AVEC TENTATIVES), VOLS A LA TIRE (AVEC TENTATIVES), AGRESSIONS SEXUELLES ET HARCELEMENT DE RUE DANS LE CANTON DE GENEVE SUR UNE PERIODE DE 5 ANS (2004-2023) (EN %, MOYENNE CANTONALE)	45
TABLEAU 12 : EVOLUTION DES VOLUMES ET TAUX POUR 1'000 HABITANTS DES EVENEMENTS DE LA PETITE ET MOYENNE CRIMINALITE (PMC) PAR COMMUNE DANS LE CANTON DE GENEVE (VOLUMES ET TAUX, 2007-2022, DONNEES POLICIERES).....	52
TABLEAU 13 : EVOLUTION DU VOLUME ET DES TAUX POUR 1'000 HABITANTS DES ATTEINTES AUX BIENS (INFRACTIONS / DELITS) DANS LES COMMUNES DU CANTON DE GENEVE (VOLUMES ET TAUX, 2007-2022, DONNEES POLICIERES).....	52
TABLEAU 14 : EVOLUTION DU VOLUME ET DES TAUX POUR 1'000 HABITANTS DES ATTEINTES AUX PERSONNES (INFRACTIONS / DELITS) DANS LES COMMUNES DU CANTON DE GENEVE (VOLUMES ET TAUX, 2007-2022, DONNEES POLICIERES).....	53
TABLEAU 15 : PREVALENCE DE LA VICTIMISATION EN MATIERE DE HARCELEMENT DE RUE DANS LE CANTON DE GENEVE (EN %, 2020-2023)	55
TABLEAU 16 : PROFIL DES VICTIMES DE HARCELEMENT DE RUE SUR 5 ANS ET SUR 12 MOIS DANS LE CANTON DE GENEVE (EN %)	56
TABLEAU 17 : PREVALENCES COMPAREES DE LA VICTIMISATION EN MATIERE DE HARCELEMENT DE RUE DANS LES COMMUNES ET ZONES DU CANTON DE GENEVE (EN %)	56
TABLEAU 18 : HABITUDES DE SECURITE SELON LE GENRE ET LA CATEGORIE D'AGE (EN %, MOYENNE CANTONALE, REPONSES MULTIPLES, 2023)	60
TABLEAU 19 : EVOLUTION DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION DANS LE CANTON DE GENEVE (VOLUMES ET TAUX POUR 1'000 HAB., MOYENNE CANTONALE, 2001-2022).....	62
TABLEAU 20 : EVOLUTION DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION AVEC BLESSES DANS LES COMMUNES DU CANTON (2001-2022, DONNEES POLICIERES)	65
TABLEAU 21 : EVOLUTION DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION MORTELS PAR COMMUNE ET ZONE DU CANTON (2001-2022, DONNEES POLICIERES)	66
TABLEAU 22 : EVOLUTION DE L'EXPOSITION AUX INCIVILITES DANS LE CANTON DE GENEVE (EN %, MOYENNE CANTONALE, 2007-2023)	71
TABLEAU 23 : TAUX D'EXPOSITION AUX INCIVILITES COMPARES DANS LES COMMUNES ET ZONES DU CANTON (EN %, 2023)	72
TABLEAU 24 : DESTINATAIRES DE LA DENONCIATION D'UNE INCIVILITE DANS LE CANTON (EN %, MOYENNE CANTONALE, 2007-2023)	75
TABLEAU 25 : RAISONS DE LA NON-DENONCIATION D'UNE INCIVILITE (EN %, MOYENNE CANTONALE, 2023)	75
TABLEAU 26 : EVOLUTION DES EFFECTIFS ET TAUX POUR 10'000 HABITANTS DES POLICES MUNICIPALES (2010-2022)	81
TABLEAU 27 : VOLUMES D'INTERVENTIONS POLICIERES SUR APPEL AU 117 PAR ANNEE ET PAR COMMUNE OU REGROUPEMENT DE COMMUNES AVEC LE POURCENTAGE DE PROGRESSION SUR 3 ANS (2019-2022, DONNEES POLICIERES).....	84
TABLEAU 28 : EVOLUTION DES VOLUMES ET TAUX POUR 1'000 HABITANTS DES INTERVENTIONS SUR APPEL AU 117 PAR COMMUNE DU CANTON DE GENEVE (2013-2022)	85
TABLEAU 29 : EVOLUTION DES INTERVENTIONS POLICIERES SUR APPEL AU 117 DEPUIS 2013	86
TABLEAU 30 : EVOLUTION DE LA COUVERTURE DU TERRITOIRE PAR LES PATROUILLES MOBILES ET PEDESTRES DE LA POLICE CANTONALE ET DES POLICES MUNICIPALES DANS LE CANTON DE GENEVE (EN %, MOYENNE CANTONALE, 2004-2023)	91
TABLEAU 31 : EVOLUTION DU TAUX DE COUVERTURE DES QUARTIERS PAR DES PATROUILLES DE LA POLICE CANTONALE A PIED OU A VELO PAR COMMUNE ET ZONE (EN %, 2004-2023)	91

TABLEAU 32 : EVOLUTION DU TAUX DE COUVERTURE DES QUARTIERS PAR DES PATROUILLES MOBILES DE LA POLICE MUNICIPALE SELON LES COMMUNES DE GENEVE (EN %, 2004-2023)	92
TABLEAU 33 : EVOLUTION DU TAUX DE COUVERTURE DES QUARTIERS PAR DES PATROUILLES PEDESTRES OU A VELO DE LA POLICE MUNICIPALE SELON LES COMMUNES DE GENEVE (EN %, 2016-2023)	92
TABLEAU 34 : FREQUENCE DES PATROUILLES PAR TYPE SELON LES RESIDENTS (EN %, MOYENNE CANTONALE, 2023)	93
TABLEAU 35 : EVOLUTION DU TAUX DE CONTACTS SUR 5 ANS DES RESIDENTS AVEC LA POLICE CANTONALE ET LA POLICE MUNICIPALE DANS LE CANTON DE GENEVE (2004-2023) (EN %, MOYENNE CANTONALE)	94
TABLEAU 36 : FREQUENCE DU CONTACT AVEC LA POLICE CANTONALE ET LA POLICE MUNICIPALE DANS LES COMMUNES ET ZONES DU CANTON (EN %, 2023)	95
TABLEAU 37 : TAUX DE DENONCIATION PAR TYPE DE CRIMINALITE ET POUR LE HARCELEMENT DE RUE (EN %, MOYENNE CANTONALE, 2023)	97
TABLEAU 38 : LES RAISONS INVOQUEES POUR NE PAS AVOIR DENONCE L'AFFAIRE A LA POLICE POUR LES CAMBRIOLAGES, LES VOLS A LA TIRE, LES AGRESSIONS, LE HARCELEMENT DE RUE, LES ESCROQUERIES SUR INTERNET ET LES VOLS DE DONNEES SUR INTERNET (EN %, MOYENNE CANTONALE, REPONSES MULTIPLES, 2023)	100
TABLEAU 39 : OPINION SUR LE PROBLEME LE PLUS PREOCCUPANT DE GENEVE (EN %, 2013-2023)	101
TABLEAU 40 : LA SECURITE DANS L'ORDRE DES PREOCCUPATIONS PRIORITAIRES DES RESIDENTS PAR COMMUNE OU ZONE DU CANTON (EN %, 2010-2023)	102
TABLEAU 41 : PROFIL DES RESIDENTS QUI PLACENT LA SECURITE EN TETE DES PROBLEMES DE GENEVE (EN %, 2023)	103
TABLEAU 42 : EVOLUTION DE LA NOTATION DE LA SECURITE DANS LE CANTON SELON LES COMMUNES ET REGROUPEMENT DE COMMUNES SUR UNE ECHELLE DE 1 A 10 (2010-2023)	104
TABLEAU 43 : LE NIVEAU DE SECURITE DANS LA COMMUNE PAR COMMUNE OU ZONE (2016-2023)	104
TABLEAU 44 : OPINION SUR L'EVOLUTION DE LA SECURITE CES DERNIERES ANNEES A GENEVE (EN %, MOYENNE CANTONALE, 2010-2023)	105
TABLEAU 45 : OPINION SUR L'EVOLUTION DE LA SECURITE CES DERNIERES ANNEES DANS LA COMMUNE DE RESIDENCE DES REpondANTS (EN %, 2013-2023)	105
TABLEAU 46 : OPINION SUR L'EVOLUTION DE LA SECURITE DANS LA COMMUNE PAR COMMUNE ET ZONES DU CANTON (EN %, 2023)	106
TABLEAU 47 : L'EVOLUTION DU COMPORTEMENT D'EVITEMENT DE TYPES DE LIEUX OU PERSONNES JUGEES PEU SURES DANS LE CANTON DE GENEVE (2004-2023) (EN %, CANTON).....	108
TABLEAU 48 : LE PROFIL DES INSECURISES DANS LE CANTON DE GENEVE (EN %, MOYENNE CANTONALE, 2023).....	110
TABLEAU 49 : EVOLUTION DES TYPES DE LIEUX INSECURISANTS SELON LES RESIDENTS DU CANTON DE GENEVE (EN %, PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES, 2013-2023)	112
TABLEAU 50 : LES LIEUX CONSIDERES COMME INSECURISANTS PAR LES RESIDENTS PAR COMMUNE ET ZONE DU CANTON DE GENEVE (EN %, PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES, 2023)	113
TABLEAU 51 : LES TYPES DE LIEUX INSECURISANTS SELON LA CATEGORIE D'AGE DES RESIDENTS (EN %, PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES, CANTON, 2023)	114
TABLEAU 52 : LA FREQUENCE DES COMMUNES ABRITANT DES LIEUX JUGES INSECURISANTS DANS LE CANTON DE GENEVE (EN %, REPONSES MULTIPLES, 2013-2023).....	117
TABLEAU 53 : LES QUARTIERS DE LA VILLE DE GENEVE OU SE SITUENT DES ENDROITS PEU SURS SELON LES RESIDENTS (EN %, REPONSES MULTIPLES, 2013-2023)	118
TABLEAU 54 : LES CAUSES DU SENTIMENT D'INSECURITE DANS LE CANTON (EN %, MOYENNE CANTONALE, 2013-2023)	119
TABLEAU 55 : LES CAUSES DU SENTIMENT D'INSECURITE SELON LE GENRE ET L'AGE (EN %, MOYENNE CANTONALE, 2023)	120
TABLEAU 56 : EVOLUTION DE L'IMAGE DU TRAVAIL DE LA POLICE DANS LE CANTON DE GENEVE (EN %, MOYENNE CANTONALE, 2004-2023)	122
TABLEAU 57 : EVOLUTION DE L'IMAGE DU TRAVAIL DE LA POLICE MUNICIPALE DANS LE CANTON DE GENEVE (EN %, 2016-2023)	122
TABLEAU 58 : OPINION DES RESIDENTS SUR LA QUALITE DU TRAVAIL DE LA POLICE CANTONALE EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LA CRIMINALITE DANS LES COMMUNES ET ZONES DU CANTON (EN %, MOYENNE CANTONALE, 2023).....	123
TABLEAU 59 : OPINION DES RESIDENTS SUR LA QUALITE DU TRAVAIL DE LA POLICE MUNICIPALE DANS LE QUARTIER PAR COMMUNE (EN %, MOYENNE COMMUNALE, 2023).....	123
TABLEAU 60 : LES LEVIERS DE L'IMAGE DE LA POLICE CANTONALE A GENEVE (EN %, 2023).....	125
TABLEAU 61 : TENDANCES DE LA SATISFACTION AVEC LE TRAITEMENT POLICIER D'UNE AFFAIRE (EN %, MOYENNE CANTONALE, 2023)	127

TABLEAU 62 : LES MOTIFS DE L'INSATISFACTION ENVERS LA POLICE POUR LE TRAITEMENT DE L'AFFAIRE (EN %, MOYENNE CANTONALE, REPNSES MULTIPLES, 2016-2023).....	127
TABLEAU 63 : EVOLUTION DU DEGRE DE SATISFACTION A L'OCCASION D'UN CONTACT AVEC LA POLICE CANTONALE DANS LE CANTON DE GENEVE (EN %, 2007-2023)	128
TABLEAU 64 : TAUX DE SATISFACTION DES RESIDENTS A L'OCCASION D'UN CONTACT AVEC LA POLICE CANTONALE DANS LES COMMUNES DU CANTON (EN %, 2023)	128
TABLEAU 65 : TAUX DE SATISFACTION DES RESIDENTS A L'OCCASION D'UN CONTACT AVEC LA POLICE MUNICIPALE CES 5 DERNIERES ANNEES (EN %, 2013-2023).....	129
TABLEAU 66 : TAUX DE SATISFACTION DES RESIDENTS A L'OCCASION D'UN CONTACT AVEC LA POLICE MUNICIPALE DANS LES COMMUNES (EN %, 2023)	129
TABLEAU 67 : EVOLUTION DES RAISONS DE L'INSATISFACTION DES RESIDENTS ENTRES EN CONTACT AVEC LA POLICE CANTONALE AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES DANS LE CANTON DE GENEVE (EN %, 2007-2023)	131
TABLEAU 68 : EVOLUTION DES RAISONS DE L'INSATISFACTION DES RESIDENTS ENTRES EN CONTACT AVEC LA POLICE MUNICIPALE DANS LES 5 DERNIERES ANNEES DANS LE CANTON DE GENEVE (EN %, 2016-2023)	131
TABLEAU 69 : EVOLUTION DE L'OPINION SUR L'EQUITE DE LA POLICE DANS LE CANTON DE GENEVE (EN %, 2007-2023)	132
TABLEAU 70 : OPINION SUR L'EQUITE DES POLICES MUNICIPALES DANS LES COMMUNES DU CANTON (EN %, 2023)	132
TABLEAU 71 : EVOLUTION DES RAISONS QUI AMENENT LES POLICIERS CANTONAUX ET MUNICIPAUX A NE PAS TRAITER TOUS LES GENS DE LA MEME MANIERE SELON LES RESIDENTS DU CANTON (EN %, REPNSES MULTIPLES, 2013-2023)	133
TABLEAU 72 : EVOLUTION DES PREFERENCES DES RESIDENTS EN MATIERE DE PRESTATIONS POLICIERES DANS LE CANTON DE GENEVE (EN %, 2004-2023)	135
TABLEAU 73 : LES PREFERENCES EN MATIERE DE PRESTATIONS POLICIERES PAR COMMUNE ET ZONES DU CANTON DE GENEVE (EN %, 2023)	135
TABLEAU 74 : EVOLUTION DES PREFERENCES THEMATIQUES POUR LA POLICE CANTONALE SELON LES RESIDENTS DU CANTON DE GENEVE (EN %, 2004-2023)	139
TABLEAU 75 : LES PREFERENCES DES RESIDENTS EN MATIERE DE PRIORITES THEMATIQUES DE LA POLICE CANTONALE PAR COMMUNE (EN %, 2023)	140
TABLEAU 76 : PRIORITES DES RESIDENTS EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LA DELINQUANCE POUR LA POLICE CANTONALE (EN %, MOYENNE CANTONALE, 2023)	142
TABLEAU 77 : LES PREFERENCES THEMATIQUES DES RESIDENTS POUR LES POLICES MUNICIPALES (EN %, 2016-2023)	144
TABLEAU 78 : LES PREFERENCES THEMATIQUES DES POLICES MUNICIPALES SELON LES RESIDENTS PAR COMMUNE (EN %, 2023)	145
TABLEAU 79 : EVOLUTION DES MESURES SUSCEPTIBLES D'AMELIORER LA SECURITE DANS LE CANTON DE GENEVE SELON LES RESIDENTS (EN %, REPNSES MULTIPLES, 2013-2023)	147
TABLEAU 80 : LES MESURES SUSCEPTIBLES D'AMELIORER LA SECURITE SELON LE GENRE ET L'AGE (EN %, MOYENNE CANTONALE, REPNSES MULTIPLES, 2023).....	148
FIGURE 1 : EVOLUTION DE LA PREVALENCE DES CAMBRIOLAGES, Y COMPRIS LES TENTATIVES, SUR 5 ANS DANS LE CANTON DE GENEVE DEPUIS 2004 (% DE VICTIMES, MOYENNE CANTONALE, DONNEES SONDAGE)	46
FIGURE 2 : TAUX DE CRIMINALITE SELON LA CATEGORIE D'AGE DANS LE CANTON (EN %, MOYENNE CANTONALE, 2023, DONNEES SONDAGE)	47
FIGURE 3 : TAUX DE VICTIMISATION SELON LE GENRE ET LE TYPE DE CAS (EN %, MOYENNE CANTONALE, DONNEES SONDAGE)	48
FIGURE 4 : TAUX D'AGRESSIONS PHYSIQUES OU SEXUELLES SUR 5 ANS COMPARES SELON L'AGE ET LE GENRE DANS LE CANTON DE GENEVE (EN %, MOYENNE CANTONALE, DONNEES SONDAGE)	49
FIGURE 5 : EVOLUTION DU VOLUME DE LA PETITE ET MOYENNE CRIMINALITE, DES DELITS CONTRE LES BIENS ET DES DELITS CONTRE LES PERSONNES DANS LE CANTON DE GENEVE (2007-2022, DONNEES POLICIERES)	50
FIGURE 6 : PROFIL DES VICTIMES DE HARCELEMENT DE RUE DANS LE CANTON DE GENEVE (EN %, CANTON, DONNEES SONDAGE).....	56
FIGURE 7 : PREVALENCE DE LA VICTIMISATION EN MATIERE D'ESCROQUERIE ET DE VOL DE DONNEES PERSONNELLES DANS LE CANTON DE GENEVE SUR 12 MOIS (EN %, 2023, DONNEES SONDAGE).....	57
FIGURE 8 : PREVALENCE DES ESCROQUERIES ET DU VOL DE DONNEES SUR INTERNET (EN % DE VICTIMES, MOYENNE CANTONALE, 2023, DONNEES SONDAGE)	58
FIGURE 9 : NIVEAU D'INQUIETUDE FACE AUX RISQUES LIES A L'UTILISATION D'INTERNET A GENEVE (EN %, MOYENNE CANTONALE, 2023, DONNEES SONDAGE)	59

FIGURE 10 : LES COMPORTEMENTS DE SECURITE EN MATIERE D'UTILISATION D'INTERNET EN FONCTION DE L'AGE DES REpondANTS (EN %, CANTON, DONNEES SONDAGE)	61
FIGURE 11 : EVOLUTION DES VOLUMES DE TYPES DE VEHICULES OU DE PIETONS IMPLIQUES DANS DES ACCIDENTS AVEC BLESSES (VOLUMES ANNUELS, 2019-2022, DONNEES POLICIERES)	63
FIGURE 12 : EVOLUTION DU VOLUME D'ACCIDENTS DE LA CIRCULATION AVEC BLESSES DANS LE CANTON DE GENEVE (2001-2022, DONNEES POLICIERES)	64
FIGURE 13 : EVOLUTION DU VOLUME D'ACCIDENTS DE LA CIRCULATION MORTELS DANS LE CANTON DE GENEVE (2001-2022, DONNEES POLICIERES)	64
FIGURE 14 : DEGRE DE DERANGEMENT DES INCIVILITES DANS LE CANTON DE GENEVE (EN %, MOYENNE CANTONALE, 2023, DONNEES SONDAGE)	68
FIGURE 15 : TAUX DE « BEAUCOUP DERANGE » SELON LE GENRE POUR LES SIX INCIVILITES QUI DERANGENT LE PLUS A GENEVE (EN %, MOYENNE CANTONALE, 2023, DONNEES SONDAGE)	69
FIGURE 16 : TAUX DE REpondANTS ESTIMANT LES INCIVILITES COMME DERANGANT « BEAUCOUP » PAR CATEGORIE D'AGE (EN %, CANTON, 2023, DONNEES SONDAGE)	70
FIGURE 17 : CONSTAT DES INCIVILITES QUI DERANGENT LE PLUS A GENEVE SELON L'AGE (EN %, MOYENNE CANTONALE, 2023, DONNEES SONDAGE)	74
FIGURE 18 : EVOLUTION DU VOLUME D'INTERVENTIONS SUR APPEL AU 117 DANS LE CANTON (2007-2022)	82
FIGURE 19 : PART DES INTERVENTIONS POLICIERES SUR APPEL AU 117 SELON LES COMMUNES ET REGROUPEMENT DE COMMUNES (EN %, 2022, DONNEES POLICIERES)	83
FIGURE 20 : VOLUMES COMPARES DES INTERVENTIONS SUR APPEL AU 117 DANS LES COMMUNES ET LA CAMPAGNE (SAUF VILLE DE GENEVE) (2013-2022, DONNEES POLICIERES)	84
FIGURE 21 : EVOLUTION DU VOLUME D'INTERVENTIONS POLICIERES SUR APPEL AU 117 DANS LA VILLE DE GENEVE (2010-2022, DONNEES POLICIERES)	85
FIGURE 22 : DISTRIBUTION DES MOTIFS DES INTERVENTIONS SUR APPEL AU 117 DANS LE CANTON EN 2022 (EN %, DONNEES POLICIERES).....	89
FIGURE 23 : DISTRIBUTION DES MOTIFS DES INTERVENTIONS SUR APPEL AU 117 DANS LE CANTON EN 2016 (EN %, DONNEES POLICIERES).....	90
FIGURE 24 : FREQUENCE DE LA VISIBILITE DES PATROUILLES PEDESTRES CANTONALES ET MUNICIPALES COMPAREE (EN %, MOYENNE CANTONALE, 2023, DONNEES SONDAGE)	94
FIGURE 25 : POSITION DE LA SECURITE DANS LA PERCEPTION DES PROBLEMES JUGES PREOCCUPANTS PAR LES RESIDENTS DANS LE CANTON DE GENEVE (EN %, MOYENNE CANTONALE, 2004-2023, DONNEES SONDAGE).....	102
FIGURE 26 : EVOLUTION DU SENTIMENT D'INSECURITE DANS LE CANTON DE GENEVE DE 2004 A 2023 (% D'INSECURISES, MOYENNE CANTONALE, 2004-2023, DONNEES SONDAGE)	107
FIGURE 27 : TAUX D'INSECURISES COMPARES PAR COMMUNE OU ZONE DU CANTON DE GENEVE (EN %, 2023, DONNEES SONDAGE)	108
FIGURE 28 : LE SENTIMENT D'INSECURITE EN FONCTION DU GENRE ET DE L'AGE A GENEVE (EN %, 2023, DONNEES SONDAGE).....	109
FIGURE 29 : LES GARES ET ARRETS DE TRANSPORTS PUBLICS COMME LIEUX INSECURISANTS SELON LE GENRE ET L'AGE A GENEVE (EN %, CANTON, 2023, DONNEES SONDAGE)	115
FIGURE 30 : LA RUE COMME LIEU INSECURISANT SELON LE GENRE ET L'AGE A GENEVE (EN %, CANTON, 2023, DONNEES SONDAGE)	115
FIGURE 31 : LES PARKINGS PUBLICS SOUTERRAINS COMME LIEUX INSECURISANTS SELON LE GENRE ET L'AGE A GENEVE (EN %, CANTON, 2023, DONNEES SONDAGE)	115
FIGURE 32 : LES LIEUX OU LES GENS NE RESPECTENT PAS LES CONSIGNES SANITAIRES A GENEVE SELON LE GENRE ET L'AGE (EN %, CANTON, 2023, DONNEES SONDAGE)	116
FIGURE 33 : L'IMAGE DE LA POLICE SELON LE NIVEAU DU SENTIMENT D'INSECURITE A GENEVE (EN %, CANTON, 2023, DONNEES SONDAGE)	124
FIGURE 34 : POURCENTAGE DE MAUVAISE IMAGE DE LA POLICE MUNICIPALE SELON PLUSIEURS FACTEURS D'IMPACT SIGNIFICATIFS (EN %, 2023, DONNEES SONDAGE).....	126
FIGURE 35 : LE TAUX DE SATISFAITS DU CONTACT AVEC LA POLICE CANTONALE ET LA POLICE MUNICIPALE SELON LE GENRE (EN %, 2023, DONNEES SONDAGE)	130
FIGURE 36 : L'OPINION SUR LE SEXE COMME FACTEUR DE DISCRIMINATION DE LA POLICE CANTONALE SELON LE POSITIONNEMENT POLITIQUE (EN %, MOYENNE CANTONALE, 2023, DONNEES SONDAGE)	134

FIGURE 37 : PREFERENCES TACTIQUES EN FONCTION DE DIFFERENTS FACTEURS (% , MOYENNE CANTONALE, 2023, DONNEES SONDAGE)	137
FIGURE 38: LES PREFERENCES DES RESIDENTS EN MATIERE DE PRIORITES THEMATIQUES DE LA POLICE CANTONALE SELON LE GENRE (EN %, 2023, DONNEES SONDAGE).....	141
FIGURE 39 : POURCENTAGES COMPARES DE RESIDENTS PAR CATEGORIE D'AGE PLAÇANT LA LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES ET LES VOLS AINSI QUE LA LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT DE RUE COMME PRIORITES POUR LA POLICE CANTONALE (EN %, MOYENNE CANTONALE, 2023, DONNEES SONDAGE)	143
FIGURE 40 : POURCENTAGES COMPARES EN FONCTION DE L'AGE DES RESIDENTS MENTIONNANT LA LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT DE RUE ET DES ACTIONS POUR RENFORCER LA SECURITE DES PIETONS COMME PRIORITES MUNICIPALES (EN %, MOYENNE CANTONALE, 2023, DONNEES SONDAGE)	146
CARTE 1 : ZONES DU DLS.....	37
CARTE 2 : VOLUME MENSUEL MOYEN DE LA PMC A L'HECTARE DANS LE CANTON DE GENEVE EN 2022	54
CARTE 3 : DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE DES VOLUMES DES INTERVENTIONS SUR APPEL A L'HECTARE DANS LE CANTON DE GENEVE EN 2022	88